COMPAGNIE INTERNATIONALE DE LEASING

الشركة الدولية للإيجار المالي

Compagnie Internationale de Leasing

Société Anonyme au capital de 25.000.000 dinars
Siège social : 16, Avenue Jean Jaurès – 1001 – Tunis
RC N° B1129231997

La CIL est notée BBB-(tun) à long terme avec perspective stable, et F3 (tun) à court terme par l'agence de notation FITCH RATINGS le 2 août 2012

DOCUMENT DE REFERENCE « CIL 2012»

Ce document de référence a été enregistré par le CMF le 22 NOV 2012 sous le n° 12-0111 en application de l'article 14 du règlement du Conseil du Marché Financier relatif à l'appel public à l'épargne. Il devra être actualisé régulièrement par les informations périodiques, permanentes et occasionnelles. Il ne peut être utilisé à l'appui d'une opération financière que s'il est complété par une note d'opération visée par le Conseil du Marché Financier.
Ce document de référence a été établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Cet enregistrement effectué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée sur la situation de la société n'implique pas l'authentification des éléments comptables et financiers présentés.

- Responsable de l'information :

M. Mourad Kallel, Directeur Administratif et Comptable à la CIL
Téléphone : 71 33 66 55 - Fax : 71 33 70 09

- Intermédiaire en bourse chargé du document de référence :

COMPAGNIE GENERALE D'INVESTISSEMENT
16, Avenue Jean Jaurès - 1001 Tunis
Téléphone : 71 25 20 44 - Fax : 71 25 20 24

Novembre 2012

Le présent document de référence est mis à la disposition du public sans frais auprès de la CIL et de la CGI sis au 16 avenue Jean Jaurès 1001 Tunis, et sur le site internet du CMF : www.cmf.org.tn

SOMMAIRE

PRESENTATION RESUMEE DE LA SOCIETE 6

CHAPITRE 1 – RESPONSABLE DU DOCUMENT DE REFERENCE ET RESPONSABLES DU CONTROLE DES COMPTES 7

1 - 1 – Responsable du document de référence : 7

1 - 2 – Attestation du responsable du document de référence : 7

1 - 3 – Responsables du contrôle des comptes 7

1 - 4 – Attestation de l'intermédiaire en Bourse chargé de l'elaboration du document de référence : 12

1 - 5 – Responsable de l'information : 12

CHAPITRE 2 – RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'EMETTEUR ET SON CAPITAL 13

2 - 1 – Renseignements a caractère général concernant la CIL : 13

2 - 1 - 1 – Dénomination et siège social : 13

2 - 1 - 2 – Forme Juridique et législation particulière applicable : 13

2 - 1 - 3 – Date de Constitution et durée : 13

2 - 1 - 4 – Objet Social : 13

2 - 1 - 5 – Registre du Commerce : 13

2 - 1 - 6 – Exercice Social : 13

2 - 1 - 7 – Nationalité : 13

2 - 1 - 8 – Régime fiscal : 13

2 - 1 - 9 – Matricule Fiscal : 14

2 - 1 - 10 – Lieu où peuvent être consultés les documents relatifs à la société : 14

2 - 1 - 11 – Responsable chargé de l'information et des relations avec les obligataires, le CMF, la BVMT et la STICODEVAM : 14

2 - 1 - 12 – Clauses statutaires particulières : 14

2 - 2 – Renseignements de caractère général concernant le capital de la société : 16

2 - 3 – Evolution du capital social : 16

2 - 4 – Répartition du capital social et des droits de vote au 31 août 2012 : 17

Description sommaire du groupe CIL au 31 decembre 2011: 19

2 - 4 - 1 – Présentation générale du groupe CIL : 19
2 - 4 - 2 – Relation avec les sociétés du groupe au 31 décembre 2011: 20
2 - 5 – Relations avec les autres parties liées au 31 décembre 2011 autres que les sociétés du groupe : 21
2 - 5 - 1 – Relations avec les autres parties liées au 31 décembre 2011: 21
2 - 5 - 2 – Informations sur les engagements : 22
2 - 5 - 3 – Transfert de ressources et d'obligations : 22
2 - 6 – Dividendes : 22
2 - 7 – Marché des titres de l'émetteur : 23
2 - 8 – Notation de la société : 23
CHAPITRE 3 – RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ACTIVITE DE LA CIL : 34
3 - 1 – Présentation de la Compagnie Internationale de Leasing : 34
3 - 2 – Description de l'activité au 31 décembre 2011 : 34
3 - 2 - 1 – Situation de la CIL par rapport au secteur du leasing au 31 décembre 2011 : 34
3 - 2 - 2 – Les performances de la CIL au 31 décembre 2011 : 34
3 - 2 - 3 – Activité de la CIL au 31 décembre 2011: 34
3 - 3 – Description de l'activité au 30 juin 2012 : 38
3 - 4 – indicateurs d'activité au 30 septembre 2012 : 42
3 - 5 – Organisation de la Compagnie Internationale de Leasing : 43
3 - 5 - 1 – Organigramme 44
3 - 5 - 2 – Système d'information : 47
3 - 6 – Facteurs de risque et nature spéculative de l'activité : 48
3 - 7 – Dépendance de l'émetteur 50
3 - 8 – Analyse SWOT : 52
3 - 9 – Litige ou arbitrage en cours ou passé : 52
3 - 10 – Politique sociale et effectif: 52
3 - 11 – Politique d'investissement de la CIL : 53
CHAPITRE 4 – PATRIMOINE, SITUATION FINANCIERE ET RESULTAT AU 31 DECEMBRE 2011 ET AU 30 JUIN 2012: 54
4 - 1 – Patrimoine de la société 54
4 - 1 - 1 – Patrimoine de la societe au 31 décembre 2011: 54

4 - 1 - 2 – Patrimoine de la société au 30 juin 2012 60
4 - 2 – Renseignements sur les états financiers individuels au 31 décembre 2011: 66
4 - 2 - 1 – Bilan : 67
4 - 2 - 2 – Etat de résultat : 68
4 - 2 - 3 – Etat de flux de trésorerie: 69
4 - 2 - 4 – Notes aux états financiers arretés au 31 décembre 2011: 70
4 - 2 - 5 – Rapports général et spécial des commissaires aux comptes sur les états financiers arretés au 31 decembre 2011 : 118
4 - 3 – Les engagements financiers au 31 décembre 2011 : 125
4 - 4 – Encours des crédits contractés par la C.I.L au 31 décembre 2011 126
4 - 5 – Structure des souscripteurs à l'emprunt «CIL 2012/1 » 129
4 - 5 - 1 – Structure des souscripteurs à l'emprunt au taux fixe (5,5%): 129
4 - 5 - 2 – Structure des souscripteurs à l'emprunt au taux variable (TMM+0,75%) : 129
4 - 6 – Soldes intermédiaires de gestion au 31 décembre 2011 : 130
4 - 7 – Tableau de mouvements des capitaux propres au 31 décembre 2011 : 131
4 - 8 – Affectation des résultats des trois derniers exercices : 132
4 - 9 – Evolution des revenus de leasing et du résultat d'exploitation : 132
4 - 10 – Evolution du résultat net : 132
4 - 11 – Evolution des dividendes 133
4 - 12 – Evolution de la Marge brute d'autofinancement 133
4 - 13 – Indicateurs de gestion et ratios : 134
4 - 14 – Etats financiers consolidés au 31 décembre 2011: 135
4 - 14 - 1 – Bilan consolidé : 135
4 - 14 - 2 – Etat de résultat consolidé : 136
4 - 14 - 3 – Etat de flux de trésorerie consolidé : 137
4 - 14 - 4 – Notes aux états financiers consolidés arretés au 31 décembre 2011 : 138
4 - 14 - 5 – Note rectificative 166
4 - 14 - 6 – Rapport des commissaires aux comptes sur les états financiers consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2011 : 167
4 - 15 – ETATS financiers au 30 juin 2012 171
4 - 15 - 1 – Bilan: 171
4 - 15 - 2 – Etat de résultat : 172
4 - 15 - 3 – Etat de flux de trésorerie: 173

4 - 15 - 4 – Notes aux états financiers arretés au 30 juin 2012: 174
4 - 15 - 5 – Avis des commissaires aux comptes sur les états financiers arretés au 30 juin 2012 :216
4 - 16 – Les engagements financiers au 30 juin 2012 : 219
4 - 17 – Encours des crédits contractés par la C.I.L au 30 juin 2012 220
4 - 18 – Soldes intermédiaires de gestion au 30 juin 2012 : 223
4 - 19 – Tableau de mouvements des capitaux propres au 30 juin 2012 : 224
4 - 20 – Evolution des revenus de leasing et du résultat d'exploitation : 225
4 - 21 – Evolution du résultat net : 225
4 - 22 – Evolution de la Marge brute d'autofinancement : 225
4 - 23 – Indicateurs de gestion et ratios : 226
4 - 24 – Comportement boursier du titre CIL 227
CHAPITRE 5 – ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE CONTROLE DES COMPTES : 228
5 - 1 – Conseil d'administration : 228
5 - 1 - 1 – Membres des organes d'administration : 228
5 - 1 - 2 – Fonctions des membres et des organes d'administration et de direction dans la société :228
5 - 1 - 3 – Principales activités exercées en dehors de la société au cours des trois dernières années : 229
5 - 1 - 4 – Mandats d'administrateurs les plus significatifs dans d'autres sociétés : 229
5 - 1 - 5 – Fonctions des représentants permanents des personnes morales membres du conseil d'administration dans la société qu'ils représentent : 229
5 - 2 – Intérêts des dirigeants dans la société au titre de l'exercice 2011 : 230
5 - 2 - 1 – Rémunérations et avantages en nature attribués aux membres des organes d'administration et de direction au 31 décembre 2011 : 230
5 - 2 - 2 – Prêts et garanties accordés en faveur des membres des organes d'administration et de direction au 31 décembre 2011: 230
5 - 3 – Contrôle : 230
5 - 4 – Nature et importance des opérations conclues depuis le début du dernier exercice avec les membres du conseil d'administration ou de direction ainsi qu'avec un candidat a un poste de membre du conseil et un actionnaire détenant plus de 5% du capital : 231
CHAPITRE 6 – RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'EVOLUTION RECENTE ET LES PERSPECTIVES D'AVENIR 232
6 - 1 – Evolution récente et orientations : 232

6 - 1 - 1 – Evolution récente : 232
6 - 1 - 2 – Orientations stratégiques : 233
6 - 2 – Perspectives d'avenir : 233
6 - 2 - 1 – Analyse des écarts enregistrés : 233
La confrontation des réalisations de l'exercice 2011 par rapport aux prévisions établies en 2011 et publiées au niveau du document de référence « CIL 2011 » a fait ressortir les écarts dont les plus significatifs sont les suivants : 233
6 - 2 - 2 – Analyse des modifications : 234
6 - 2 - 3 – Analyse des performances réalisées au 30 septembre 2012 par rapport aux prévisions relatives à l'exercice 2012 : 235
6 - 2 - 4 – Hypothèses de prévisions retenues: 236
Les états financiers prévisionnels : 239
6 - 2 - 5 – Avis des commissaires aux comptes sur les informations financières prévisionnelles relatives à la période allant de 2012 à 2016: 242
6 - 2 - 6 – Ratios prévisionnels : 244

PRESENTATION RESUMEE DE LA SOCIETE

La Compagnie Internationale de Leasing a été créée en 1992 avec un capital initial de cinq millions de dinars et a procédé à sa première augmentation de capital en 1995 pour le porter à 7,5 millions de dinars. Elle fut introduite au second marché de la bourse de Tunis en septembre 1997.

La société a pour activité principale de réaliser des opérations de leasing portant sur les biens à usage industriel, professionnel, meubles et immeubles.

Le capital actuel de la Compagnie Internationale de Leasing s'élève à 25 millions de dinars divisé en 5.000.000 actions de cinq dinars (5) de nominal chacune.

- **Activité de la CIL au 31 décembre 2011:**

La part de la CIL dans l'activité du secteur du leasing durant l'année 2011 a représenté 13,57% des mises en force et 14,20% des encours contre respectivement 13,30% et 15,01% en 2010.
Au cours de l'année 2011, la CIL a enregistré une baisse de ses mises en force par rapport à 2010 en passant de 191,3MD à 159,3MD, soit une régression de -16,7%. Les approbations ont aussi, enregistré un abaissement par rapport à 2010 passant de 241,8 MD à 189,2 MD, soit une baisse de -21,8%.

Les créances classées (net des dépôts de garantie et des avances reçues) sont passées de 25.062 mDT à la fin de 2010 à 23.796 mDT au 31 décembre 2011, soit une baisse de -5,1%.
Le ratio des CDL est ainsi passé de 7,61% au 31 décembre 2010 à 6,96% au 31 décembre 2011.

Le ratio de couverture (Provisions + produits réservés / CDL) s'est établi à 70,05% à la fin de 2011 contre 75,18% à la même période en 2010.

- **Activité de la CIL au 30 juin 2012:**

Au terme du premier semestre 2012 et par rapport au premier semestre 2011, la CIL a enregistré une baisse en termes de part de marché de 2,7% pour les approbations, de 2,9% pour les mises en force et de 1,5% pour les encours financiers.
Les mises en force se sont élevées à 81,2MD au 30/06/2012 contre 80,0MD au 30/06/2011, soit une légère hausse de +1,5%. Les approbations ont enregistré une progression beaucoup plus importante passant de 98,2MD au 30/06/2011 à 111MD au 30/06/2012, soit une hausse de +13%.
L'encours financier a augmenté de +3,5% en passant de 299,6MD au 30/06/2011 à 310,2MD au 30/06/2012.

Le ratio des créances classées a atteint 8,58% au 30/06/2012 contre 9,31% au 30/06/2011.

CHAPITRE 1 – RESPONSABLE DU DOCUMENT DE REFERENCE ET RESPONSABLES DU CONTROLE DES COMPTES

1 - 1 – RESPONSABLE DU DOCUMENT DE REFERENCE :

Monsieur Mohamed BRIGUI
Président Directeur Général de la Compagnie Internationale de Leasing

1 - 2 – ATTESTATION DU RESPONSABLE DU DOCUMENT DE REFERENCE :

« A notre connaissance, les données du présent document de référence sont conformes à la réalité. Elles comprennent toutes les informations nécessaires aux investisseurs pour fonder leurs jugements sur le patrimoine, l'activité, la situation financière, les résultats et les perspectives de la société. Elles ne comportent pas d'omissions de nature à en altérer la portée. »

La Compagnie Internationale de Leasing
Président Directeur Général
Monsieur Mohamed BRIGUI

1 - 3 – RESPONSABLES DU CONTROLE DES COMPTES

- **Etats financiers individuels arrêtés au 31 décembre 2011:**

La société **Financial Auditing &Consulting FAC**, société inscrite au tableau de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie, représentée par Monsieur Mohamed Neji Hergli.
Adresse : 22 bis, Avenue Mongi Slim El Menzah 5 – 2087 Ariana.

Et
La société **FINOR**, société inscrite au tableau de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie, représentée par Monsieur Mustapha Medhioub.
Adresse : Immeuble International City Center - Tour des bureaux -Centre Urbain Nord 1082 Tunis.

- **Etats financiers individuels arrêtés au 31 décembre 2010 et au 31 décembre 2009:**

La société **BDO Tunisie**, société inscrite au tableau de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie, représentée par Monsieur Adnène Zghidi.
Adresse : Immeuble Ennour 3ème étage - Centre Urbain Nord 1082 Tunis Mahrajène.
Et
La société **FINOR**, société inscrite au tableau de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie, représentée par Monsieur Mustapha Medhioub.
Adresse : Immeuble International City Center - Tour des bureaux- Centre Urbain Nord 1082 Tunis.

- **Etats financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2011**:

La société **Financial Auditing &Consulting FAC**, société inscrite au tableau de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie, représentée par Monsieur Mohamed Neji Hergli.
Adresse : 22 bis, Avenue Mongi Slim El Menzah 5 – 2087 Ariana.
Et
La société **FINOR**, société inscrite au tableau de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie, représentée par Monsieur Mustapha Medhioub.
Adresse : Immeuble International City Center - Centre Urbain Nord 1082 Tunis.

- **Etats financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2010**

La société **BDO Tunisie**, société inscrite au tableau de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie, représentée par Monsieur Adnène Zghidi.
Adresse : Immeuble Ennour 3ème étage - Centre Urbain Nord 1082 Tunis Mahrajène.
Et
La société **FINOR**, société inscrite au tableau de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie, représentée par Monsieur Mustapha Medhioub.
Adresse : Immeuble International City Center - Tour des bureaux- Centre Urbain Nord 1082 Tunis.

- **Etats financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2011:**

La société **Financial Auditing &Consulting FAC**, société inscrite au tableau de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie, représentée par Monsieur Mohamed Neji Hergli.
Adresse : 22 bis, Avenue Mongi Slim El Menzah 5 – 2087 Ariana.
Et
La société **FINOR**, société inscrite au tableau de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie, représentée par Monsieur Mustapha Medhioub.
Adresse : Immeuble International City Center - Tour des bureaux- Centre Urbain Nord 1082 Tunis.

- **Etats financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2012:**

La société **Financial Auditing &Consulting FAC**, société inscrite au tableau de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie, représentée par Monsieur Mohamed Neji Hergli.
- Adresse : 22 bis, Avenue Mongi Slim El Menzah 5 – 2087 Ariana.

Et
La société **Delta Consult**, société inscrite au tableau de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie, représentée par Monsieur Walid BEN SALAH.
- Adresse : Immeuble Saadi - Tour CD – 2ème étage – Appartement 7 & 8 – Menzah IV - 1082 Tunis.

Extrait de l'opinion sur les états financiers individuels arrêtés au 31 décembre 2011

Les états financiers arrêtés au 31 décembre 2011 ont fait l'objet d'un audit effectué par la société **Financial Auditing &Consulting FAC** représentée par Mr Mohamed Neji Hergli et la société **FINOR** représentée par Mr Mustapha MEDHIOUB et ont été certifiés sans réserves. Toutefois, les commissaires aux comptes ont émis les observations post - opinion suivantes :

- « …. nous attirons l'attention sur la note 3-3-11 aux états financiers, qui précise que par rapport à l'exercice 2010, les états financiers de 2011 traduisent des changements de méthodes en matière de classification des actifs et de couverture des risques.

En effet, et jusqu'à la clôture de l'exercice 2010, seules les règles édictées en la matière par la circulaire n° 91-24 du 17 décembre 1991, étaient applicables.

En 2011 et suite aux évènements qu'a connus le pays lors de la période post révolution, ces règles ont été adaptées et ce, à travers la circulaire n° 2011-04 du 12 avril 2011 relative aux mesures conjoncturelles de soutien aux entreprises économiques affectées par les retombées des évènements survenus, et la circulaire n° 2012-02 du 11 janvier 2012 complétée par la note aux établissements de crédit n° 2012-08 du 2 mars 2012, relatives à l'évaluation des engagements dans le cadre desdites mesures.
En application des nouvelles dispositions, une provision collective d'un montant de D : 2.200.000, a été constituée par prélèvement sur les résultats de l'exercice, pour couvrir les risques latents sur l'ensemble de ces actifs. »
L'adoption des nouvelles règles et notamment du principe de provisionnement collectif a eu pour effet d'augmenter les provisions en couverture des risques sur la clientèle de D : 1.086.230 DT et par la même d'affecter le résultat de l'exercice d'égal montant.

- « En application des dispositions de l'article 19 du décret n° 2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications nécessaires et n'avons pas d'observations à formuler sur la tenue des comptes en valeurs mobilières émises par la CIL eu égard à la réglementation en vigueur, à l'exception des dispositions de l'arrêté du ministre des finances du 28 août 2006 qui ne sont pas encore entièrement respectées. »

Extrait de l'opinion sur les états financiers individuels arrêtés au 31 décembre 2010

Les états financiers arrêtés au 31 décembre 2010 ont fait l'objet d'un audit effectué par la société BDO Tunisie représentée par Mr Adnène ZGHIDI et la société FINOR représentée par Mr Mustapha MEDHIOUB et ont été certifiés sans réserves. Toutefois, les commissaires aux comptes ont émis l'observation suivante :
« En application des dispositions de l'article 19 du décret n° 2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications nécessaires et n'avons pas d'observations à formuler sur la tenue des comptes en valeurs mobilières émises par la CIL eu égard à la réglementation en vigueur, à l'exception des dispositions de l'arrêté du ministre des finances du 28 août 2006 qui ne sont pas encore entièrement respectées. »

Extrait de l'opinion sur les états financiers individuels arrêtés au 31 décembre 2009

Les états financiers arrêtés au 31 décembre 2009 ont fait l'objet d'un audit effectué par la société BDO Tunisie représentée par Mr Adnène ZGHIDI et la société FINOR représentée par Mr Mustapha MEDHIOUB et ont été certifiés sans réserves. Toutefois, les commissaires aux comptes ont émis l'observation suivante :
« En application des dispositions de l'article 19 du décret n° 2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications nécessaires et n'avons pas d'observations à formuler sur la tenue des comptes en valeurs mobilières émises par la CIL eu égard à la réglementation en vigueur, à l'exception des dispositions de l'arrêté du ministre des finances du 28 août 2006 qui ne sont pas encore entièrement respectées. »

Extrait de l'opinion sur les états financiers consolidés au 31 décembre 2011

Les états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2011 ont fait l'objet d'un audit effectué par la société BDO Tunisie représentée par Mr Adnène ZGHIDI et la société FINOR représentée par Mr Mustapha MEDHIOUB et ont été certifiés mais avec l'observation post-opinion suivante :

«…. nous attirons l'attention sur la note 4.7 aux états financiers, qui précise que par rapport à l'exercice 2010, les états financiers de 2011 traduisent des changements de méthodes en matière de classification des actifs et de couverture des risques.
En effet, et jusqu'à la clôture de l'exercice 2010, seules les règles édictées en la matière par la circulaire n° 91-24 du 17 décembre 1991, étaient applicables.
En 2011 et suite aux évènements qu'a connus le pays lors de la période post révolution, ces règles ont été adaptées et ce, à travers la circulaire n° 2011-04 du 12 avril 2011 relative aux mesures conjoncturelles de

soutien aux entreprises économiques affectées par les retombées des évènements survenus, et la circulaire n° 2012-02 du 11 janvier 2012 complétée par la note aux établissements de crédit n° 2012-08 du 2 mars 2012, relatives à l'évaluation des engagements dans le cadre desdites mesures.
En application des nouvelles dispositions, une provision collective d'un montant de D : 2.200.000, a été constituée par prélèvement sur les résultats de l'exercice, pour couvrir les risques latents sur l'ensemble de ces actifs.
L'adoption des nouvelles règles et notamment du principe de provisionnement collectif, a eu pour effet d'augmenter les provisions en couverture des risques sur la clientèle de D : 1.086.230 DT et par la même d'affecter le résultat de l'exercice d'égal montant. »

Extrait de l'opinion sur les états financiers consolidés au 31 décembre 2010

Les états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2010 ont fait l'objet d'un audit effectué par la société BDO Tunisie représentée par Mr Adnène ZGHIDI et la société FINOR représentée par Mr Mustapha MEDHIOUB et ont été certifiés sans réserves ni observations.

Avis sur les états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2012

Les états financiers arrêtés au 30 juin 2012 ont fait l'objet d'un examen limité effectué par la société Financial Auditing & Consulting FAC représentée par Mr Mohamed Neji HERGLI et la société Delta Consult représentée par Mr Walid BEN SALAH, selon la norme internationale d'examen limité ISRE 2410 relatives aux missions d'examen limité et ont émis l'avis suivant :

« Nous avons effectué l'examen limité des états financiers ci-joints de la Compagnie Internationale de Leasing (CIL), comprenant le bilan au 30 juin 2012, l'état de résultat et l'état des flux de trésorerie pour la période de six mois se terminant à cette date, ainsi que des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers intermédiaires, conformément au système comptable des entreprises. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces états. »

« Nous avons effectué cet examen selon la norme internationale d'examen limité ISRE 2410, "*Examen de l'information financière intermédiaire accompli par l'auditeur indépendant de l'entité*". Un examen limité de l'information financière intermédiaire consiste à prendre des renseignements, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables ainsi qu'à appliquer des procédures analytiques et autres aux données financières. L'étendue d'un examen limité est considérablement moindre que celle d'un audit effectué conformément aux normes internationales d'audit et par conséquent, il ne nous permet pas d'obtenir une assurance que nous nous rendions compte d'éléments significatifs qui pourraient être relevés par un audit. En conséquence, nous n'exprimons pas une opinion d'audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires ci-joints de Compagnie Internationale de Leasing (CIL) arrêtés au 30 juin 2012, ne présentent pas sincèrement dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société, ainsi que le résultat de ses opérations et les mouvements de trésorerie pour la période close à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie. »

Opinions sur les états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2011

Les états financiers arrêtés au 30 juin 2011 ont fait l'objet d'un examen limité effectué par la société Financial Auditing & Consulting FAC représentée par Mr Mohamed Neji HERGLI et la société FINOR représentée par Mr Mustapha MEDHIOUB, selon les normes professionnelles applicables en Tunisie et relatives aux missions d'examen limité et ont émis l'avis suivant :

« En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre assemblée générale et en application des dispositions de l'article 21 bis de la loi n° 94-117 du 14 Novembre 1994, portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une revue limitée des états financiers intermédiaires de la Compagnie Internationale de Leasing « C.I.L » couvrant la période allant du premier janvier au 30 juin 2011.

Nous avons effectué l'examen limité des états financiers ci-joints de la Compagnie Internationale de Leasing « C.I.L », comprenant le bilan au 30 juin 2011, ainsi que l'état de résultat, l'état des flux de trésorerie pour la période close à cette date, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers intermédiaires, conformément au système comptable des entreprises et en respect des normes de division, de couverture des risques et de suivi des engagements, objet de la circulaire n° 91–24 de la Banque Centrale de Tunisie, ainsi que des dispositions spéciales portant soutien aux activités économiques objet de la circulaire de la BCT n°2011-04. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces états financiers intermédiaires.

Nous avons effectué cet examen selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Un examen limité de l'information financière intermédiaire consiste à prendre des renseignements, principalement auprès des personnes responsables des affaires financières et comptables ainsi qu'à appliquer des procédures analytiques et autres aux données financières. L'étendue d'un examen limité est considérablement moindre que celle d'un audit effectué conformément aux normes internationales d'audit et par conséquent, il ne nous permet pas d'obtenir une assurance que nous nous rendions compte d'éléments significatifs qui pourraient être relevés par un audit. En conséquence, nous n'exprimons pas une opinion d'audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires de la Compagnie Internationale de Leasing « C.I.L » arrêtés au 30 Juin 2011, ne présentent pas sincèrement dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société, ainsi que la performance financière et les flux de trésorerie pour la période close à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie. »

Attestation des commissaires aux comptes :

« Nous avons procédé à la vérification des informations financières et des données comptables figurant dans le présent document de référence en effectuant les diligences que nous avons estimées nécessaires selon les normes de la profession. Nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la régularité des informations financières et comptables présentées. »

Les commissaires aux comptes

La société **Financial Auditing &Consulting FAC**
Monsieur Mohamed Neji HERGLI

La société **Delta Consult**
Monsieur Walid BEN SALAH

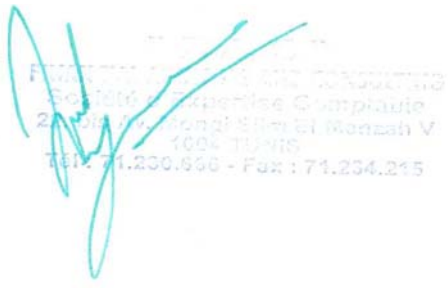

1 - 4 – ATTESTATION DE L'INTERMEDIAIRE EN BOURSE CHARGE DE L'ELABORATION DU DOCUMENT DE REFERENCE :

« Nous attestons avoir accompli les diligences d'usage pour s'assurer de la sincérité du document de référence. »

La Compagnie Générale d'Investissement
Le Directeur Général
Mehdi BACH- HAMBA

La Compagnie Générale d'Investissement
C.G.I.
Agrément N° 24-95 du 9-2-95
16, Av. Jean Jaurès - 1001 TUNIS

1 - 5 – RESPONSABLE DE L'INFORMATION :

Monsieur Mourad KALLEL Directeur Administratif et Comptable à la CIL
Tel : 71 33 66 55
Fax : 71 33 70 09

Conseil du Marché Financier
L'Enregistrement de ce document de référence ne remplace en aucun cas le visa délivré au vu de l'article 2 de la loi n° 94-117 du 14 Novembre 1994 qui sera sollicité à l'occasion de chaque opération

Conseil du Marché Financier
N° 12-0117 du 22 NOV. 2012
Enregistrement n° ..... du .....
Délivré au vu de l'article 14 du règlement du CMF relatif à l'APE
Le Président du Conseil du Marché Financier
Signé: Salah ESSAYEL

CHAPITRE 2 – RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'EMETTEUR ET SON CAPITAL

2 - 1 – RENSEIGNEMENTS A CARACTERE GENERAL CONCERNANT LA CIL :

2 - 1 - 1 – DENOMINATION ET SIEGE SOCIAL :

Dénomination Sociale : Compagnie Internationale de Leasing.
Siège Social : 16, Avenue Jean Jaurès - 1001 – Tunis.
Tel : 71 33.66.55
Fax : 71 33.70.09
e.mail : cil.tunis@cil.fin.tn

2 - 1 - 2 – FORME JURIDIQUE ET LEGISLATION PARTICULIERE APPLICABLE :

La CIL est une société anonyme régie par la loi 2001-65 du 10 juillet 2001 relative aux établissements de crédits, telle que modifiée par la loi 2006-19 du 2 mai 2006. Elle est également régie par les dispositions des lois 94-89 et 94-90 du 26 juillet 1994, relatives respectivement au leasing et aux dispositions fiscales du leasing.

2 - 1 - 3 – DATE DE CONSTITUTION ET DUREE :

la CIL a été constituée le 22 Octobre 1992 pour une durée de 99 ans.

2 - 1 - 4 – OBJET SOCIAL :

La société a pour objet d'effectuer des opérations de leasing portant sur des biens à usage industriel ou professionnel, de prendre des participations ou des intérêts dans des sociétés ou opérations quelconques par voie de fusion, apport, souscription, achat de titres et droits sociaux, constitution de sociétés nouvelles ou de toute autre manière, et généralement d'effectuer toutes opérations financières, industrielles, commerciales, mobilières se rattachant directement ou indirectement à l'objet ci-dessus.

2 - 1 - 5 – REGISTRE DU COMMERCE :

N° B 112 923 1997.

2 - 1 - 6 – EXERCICE SOCIAL :

Du 1er Janvier au 31 Décembre.

2 - 1 - 7 – NATIONALITE :

Tunisienne.

2 - 1 - 8 – REGIME FISCAL :

Droit commun et particulièrement les dispositions de la loi de finance n°2007-70 du 27 décembre 2007 relative à l'année 2008 qui a abrogé et modifié les anciennes dispositions relatives au leasing telles qu'instituées par la loi n°94-89.

L'augmentation de capital par voie de souscription publique opérée en décembre 2001 a permis à la société de bénéficier d'un taux d'impôt sur les sociétés réduit à 20% pour une période de cinq ans et ce dans le cadre des dispositions de l'article 2 de la loi n° 99-92 du 17 août 1999 relative à la relance du marché financier. Cet avantage a pris fin avec l'exercice 2005.
La société est soumise à l'impôt sur les sociétés selon les règles du droit commun. Elle ne bénéficie à ce titre d'aucune exonération résultant d'avantages fiscaux accordés ou autres.

Aussi la société est régie par la loi n° 2000-98 du 25 décembre 2000 portant loi de finance pour l'année 2001 notifiant la déduction des amortissements financiers en remplacement des amortissements ordinaires par les sociétés de leasing, ainsi que la loi 2007-70 du 27 décembre 2007 portant loi de finance pour l'année 2008 notifiant la suppression de la déduction des amortissements financiers pour les entreprises exerçant l'activité de leasing pour les contrats conclus à partir du 1er janvier 2008.

Depuis 1996, les dispositions du paragraphe I de l'article 48 du code de l'IRPP et de l'IS sont applicables aux sociétés de leasing. Ainsi, les provisions au titre des créances douteuses sont déductibles en totalité.

2 - 1 - 9 – MATRICULE FISCAL :

381878 S A M 000 du 21/10/1992.

2 - 1 - 10 – LIEU OU PEUVENT ETRE CONSULTES LES DOCUMENTS RELATIFS A LA SOCIETE :

Siège social de la société 16, Avenue Jean Jaurès - 1001 – Tunis.

2 - 1 - 11 – RESPONSABLE CHARGE DE L'INFORMATION ET DES RELATIONS AVEC LES OBLIGATAIRES, LE CMF, LA BVMT ET LA STICODEVAM :

M. Mourad Kallel – Directeur Administratif et Comptable à la CIL.

2 - 1 - 12 – CLAUSES STATUTAIRES PARTICULIERES :

Répartition statutaire des bénéfices (article 42 des statuts de la CIL) :

Le bénéfice distribuable est constitué du résultat comptable net majoré ou minoré des résultats reportés des exercices antérieurs, et ce, après déduction de ce qui suit :

- Une fraction égale à 5% du bénéfice déterminé comme ci-dessus indiqué au titre de réserve légale, ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque cette réserve atteint le dixième du capital social ;
- Toutes les sommes que l'assemblée des actionnaires juge convenables pour la constitution de fonds de réserves.

La société s'engage à conformer l'article 42 de ses statuts à la réglementation en vigueur.

Assemblées Générales (art 29, 30 et 33 des statuts de la CIL) :

▪ **Admission aux assemblées générales (art 29):** Les titulaires d'actions libérées des versements exigibles peuvent seuls assister à l'Assemblée Générale, sur justification de leur identité, ou s'y faire représenter par un mandataire. Ce mandataire devra être muni d'un pouvoir à cet effet.
La forme de pouvoirs sera déterminée par le Conseil d'Administration. Toutefois, les personnes morales actionnaires sont valablement représentées à toute Assemblée Générale soit par un de leurs gérants soit par un membre de leur conseil d'administration soit par un mandataire muni d'un pouvoir régulier sans qu'il soit nécessaire que le gérant, le membre du conseil d'administration ou le mandataire soit lui même actionnaire.
▪ **Conditions pour être admis à siéger aux assemblées générales (art 30):** Les propriétaires d'actions nominatives doivent, pour avoir le droit d'assister ou de se faire représenter aux Assemblées Générales être inscrits sur les registres de la société, huit jours au moins avant le jour fixé par la réunion.
Tout membre de l'Assemblée qui veut se faire représenter par un mandataire, doit déposer son pouvoir au siège social trois jours avant la réunion. Toutefois, le Conseil d'Administration a toujours la faculté de réduire les délais en dehors de ces limites.
▪ **Droit de vote (art 33) :** Chaque membre de l'Assemblée Générale, Ordinaire ou Extraordinaire, a autant de voix qu'il possède et représente d'actions sans limitation. Les votes ont lieu soit à main levée, soit par appel nominatif, soit au scrutin secret, qui est de droit, lorsqu'il est réclamé par des actionnaires représentant au moins le tiers du capital social des actionnaires présents ou représentés.

Assemblées Générales Ordinaires (art 35 des statuts de la CIL) :

▪ **Convocation :** Les actionnaires sont réunis chaque année en assemblée Générale Ordinaire par le Conseil d'Administration dans les six premiers mois qui suivent la clôture de l'exercice au jour, heure et lieu indiqués dans l'avis de convocation.
Les Assemblées Générales Ordinaires peuvent être convoquées extraordinairement soit par le Conseil d'Administration soit par toute autre personne habilitée par la loi conformément à l'article 277 du Code des Sociétés Commerciales. Les Assemblées Générales Ordinaires réunies sur une première convocation ne peuvent se tenir, qu'elle qu'en soit la nature, avant le seizième jour suivant la date de la publication de l'avis de convocation.
Les convocations à ces diverses Assemblées sont faites au moyen d'un avis publié dans deux journaux quotidiens dont l'un en langue arabe et au Journal Officiel de la République Tunisienne.
Les titulaires d'actions nominatives qui en ont fait la demande peuvent être convoqués, à leur frais au moyen de lettres expédiées dans le délai imparti pour la convocation de l'Assemblée, au dernier domicile qu'ils auront fait connaître.
Les avis et les lettres de convocation doivent reproduire l'ordre du jour.

Assemblées Générales Extraordinaires (art 38, et 39 des statuts de la CIL)

▪ **Convocation – Composition et délibération de l'Assemblée Générale Extraordinaire :** Les Assemblées Générales Extraordinaires peuvent être convoquées soit par le Conseil d'Administration, soit par toute autre personne habilitée par la loi conformément à l'article 277 du Code des Sociétés Commerciales.
L'Assemblée Générale Extraordinaire se compose de tous les actionnaires quelque soit le nombre de leurs actions, pourvu que ces dernières aient été libérées des versements exigibles.
L'Assemblée Générale Extraordinaire, pour délibérer valablement, doit réunir la moitié du capital social.
Si l'Assemblée Générale Extraordinaire n'a pas atteint le quorum exigé par la loi, il sera procédé à la convocation d'une deuxième qui peut délibérer en réunissant le tiers (1/3) du capital puis éventuellement d'une troisième dans les formes et délais prévus par l'article 291 du Code des Sociétés Commerciales.
Les délibérations de l'Assemblée Générale Extraordinaire sont prises à la majorité des deux tiers des voix des membres présents ou représentés.
Le texte des résolutions proposées doit être tenu à la disposition des actionnaires, au siège de la société quinze jours au moins avant la date de la réunion de la première Assemblée.

▪ **Pouvoirs :** L'Assemblée Générale Extraordinaire peut, apporter aux statuts toute modification autorisée par les lois et règlements sur les sociétés. L'Assemblée Générale Extraordinaire ne peut ni changer la nationalité de la société ni augmenter les engagements des actionnaires sauf consentement unanime de tous les actionnaires.
Toutefois, les statuts peuvent être modifiés par le président directeur général ou le directeur général adjoint, lorsque cette modification est effectuée en application de dispositions légales ou réglementaires qui la prescrivent. Les statuts sont soumis dans leur version modifiée à l'approbation de la première assemblée générale suivante.

2 - 2 – RENSEIGNEMENTS DE CARACTERE GENERAL CONCERNANT LE CAPITAL DE LA SOCIETE :

Capital Social : 25.000.000 dinars
Nombre d'actions : 5.000.000 actions
Libération : Intégrale
Jouissance : 1er janvier 2012
Nominal : 5 dinars
Forme des actions : Nominative
Catégorie : Ordinaire

2 - 3 – EVOLUTION DU CAPITAL SOCIAL :

Nature de l'opération	Organe de décision	Montant de l'opération	Capital en circulation	Valeur nominale	Nombre d'actions
Capital initial	AG constitutive du 22/10/92	5.000.000 DT	5.000.000 DT	10	500.000
Augmentation en numéraires	AGE du 11/04/95	2.500.000 DT	7.500.000 DT	10	750.000
Augmentation en numéraires	AGE du 02/08/01	2.500.000 DT	10.000.000 DT	10	1.000.000
Augmentation par incorporation de réserves*	AGE du 26/04/2007	2.500.000 DT	12.500.000 DT	5	2.500.000
Augmentation par incorporation de réserves**	AGE du 26/04/2007	2.500.000 DT	15.000.000 DT	5	3.000.000
Augmentation par incorporation de réserves***	AGE du 25/05/2010	5.000.000 DT	20.000.000 DT	5	4.000.000
Augmentation par incorporation de réserves****	AGE du 24/05/2011	5.000.000 DT	25.000.000 DT	5	5.000.000

*Au cours de l'année 2007, la CIL a réalisé la première tranche de l'augmentation de capital par incorporation de réserves décidée par l'AGE du 26 avril 2007 qui a aussi décidé de réduire la valeur nominale de l'action pour la ramener de 10 à 5 dinars.

** Le conseil d'administration de la CIL, réuni le 18 décembre 2008, a décidé la réalisation de la deuxième tranche de l'augmentation de capital par incorporation de réserves pour porter ce dernier de 12,5 à 15 millions de dinars.

*** L'Assemblée Générale Extra ordinaire de la CIL, réunie le 25 mai 2010, a décidé d'augmenter le capital social de la CIL de 15 à 20 millions de dinars par incorporation de réserves et distribution d'actions gratuites à raison d'une (1) action gratuite pour trois (3) anciennes et portant jouissance à partir du 1er janvier 2010 (l'attribution des actions gratuites est fixée à partir du 11 juin 2010).

**** L'Assemblée Générale Extra ordinaire de la CIL, réunie le 24 mai 2011, a décidé d'augmenter le capital social de la CIL de 20 à 25 millions de dinars par incorporation de réserves et distribution d'actions gratuites à raison d'une (1) action gratuite pour quatre (4) anciennes et portant jouissance à partir du 1er janvier 2011 (l'attribution des actions gratuites est fixée à partir du 03 juin 2011).

2 - 4 – REPARTITION DU CAPITAL SOCIAL ET DES DROITS DE VOTE AU 31 AOUT 2012 :

Actionnariat	Nombre d'actionnaires	Nombre d'actions	Montant en DT	Pourcentage du capital
Actionnaires Tunisiens	**1 248**	**4 967 327**	**24 836 635**	**99,35%**
Personnes morales	**108**	**3 362 795**	**16 813 975**	**67,26%**
Ayant 3% et plus	6	2 815 534	14 077 670	56,31%
Ayant plus 0,1% et moins de 3%	25	411 531	2 057 655	8,23%
Ayant au max 0,1%	77	135 730	678 650	2,71%
Personnes physiques	**1 140**	**1 604 532**	**8 022 660**	**32,09%**
Ayant 3% et plus	1	419 298	2 096 490	8,39%
Ayant plus 0,1% et moins de 3%	34	716 201	3 581 005	14,32%
Ayant au max 0,1%	1 105	469 033	2 345 165	9,38%
Actionnaires Etrangers	**5**	**17 509**	**87 545**	**0,35%**
Personnes morales	**2**	**15 899**	**79 495**	**0,32%**
Ayant 3% et plus	0	0	0	0,00%
Ayant plus 0,1% et moins de 3%	1	11 614	58 070	0,23%
Ayant au max 0,1%	1	4 285	21 425	0,09%
Personnes physiques	**3**	**1 610**	**8 050**	**0,03%**
Ayant 3% et plus	0	0	-	0,00%
Ayant plus 0,1% et moins de 3%	0	0	-	0,00%
Ayant au max 0,1%	3	1 610	8 050	0,03%
Droits non encore convertis		15 164	75 820	0,30%
Total	**1 253**	**5 000 000**	**25 000 000**	**100,00%**

Liste des actionnaires détenant individuellement 3% et plus du capital social et des droits de vote au 31 août 2012

Actionnariat	Nombre d'actions	Montant en DT	Pourcentage du capital
SGF-SICAF	1 011 044	5 055 220	20,22%
TTS	563 050	2 815 250	11,26%
TTS Financière	406 950	2 034 750	8,14%
STE TOURISTIQUE OCEANA	499 999	2 499 995	10,00%
GAT	340 791	1 703 955	6,82%
BOUAZIZ HABIB	484 474	2 422 370	9,69%
Total	**3 306 308**	**16 531 540**	**66,13%**

Pourcentage du capital et des droits de vote détenus par l'ensemble des membres des organes d'administration et de direction au 31 août 2012

Membres	Nombre d'actions et droit de vote	Montant en DT	Pourcentage du capital et des droits de vote
President du Conseil :			
M[r] Mohamed BRIGUI	134 919	674 595	2,70%
Administrateurs :			
M[r] Khaled BEN HASSINE	6 250	31 250	0,13%
Société Générale Financière - SICAF	1 011 044	5 055 220	20,22%
Tunisian Travel Services	563 050	2 815 250	11,26%
GAT	340 791	1 703 955	6,82%
Mr Habib Bouaziz	484 474	2 422 370	9,69%
M[r] Afif BEN YAHIA	0	-	-
M[r] Walid ZAHEG	0	-	-
M[r] Skander KAMOUN	10 202	51 010	0,20%
Total	**2 550 730**	**12 753 650**	**51,02%**

DESCRIPTION SOMMAIRE DU GROUPE CIL AU 31 DECEMBRE 2011:

2 - 4 - 1 – PRESENTATION GENERALE DU GROUPE CIL :

Le groupe « Compagnie Internationale de Leasing » est composé de trois sociétés spécialisées chacune dans l'un des métiers de la finance à savoir le leasing, l'intermédiation en bourse et la capital invest.

➢ La CIL a été créée en 1992 avec pour objet d'effectuer des opérations de leasing portant sur des biens à usage industriel ou professionnel, de prendre des participations ou des intérêts dans des sociétés ou opérations quelconques par voie de fusion, apport, souscription, achat de titres et droits sociaux, constitution de sociétés nouvelles ou de toute autre manière, et généralement d'effectuer toutes opérations financières, industrielles, commerciales, mobilières se rattachant directement ou indirectement à l'objet ci-dessus.

➢ La Compagnie Générale d'Investissement, intermédiaire en bourse, est une société anonyme au capital social de 1.250.000 DT divisé en 250.000 actions de 5 DT de nominal. Elle a été constituée en février 1995 avec agrément de la BVMT n° 24-95 du 09/02/1995. Elle a pour objet le commerce et la gestion des valeurs mobilières et notamment :

- Le placement de titres émis par les sociétés faisant appel public à l'épargne ;
- L'achat et la vente de titres de valeurs mobilières pour le compte de clients ;
- Le conseil en gestion : diagnostic financier, le conseil en gestion de trésorerie et le conseil dans le financement à court et moyen terme ;
- L'ingénierie financière avec toute sa palette de produits allant de l'introduction en bourse, à l'émission d'emprunts obligataires, à la restructuration et transmission d'entreprises, à l'évaluation d'entreprises et aux opérations de Fusion / Acquisition.

➢ La société d'investissement à capital risque « CIL SICAR » est une société anonyme de droit tunisien constituée en 2010. Elle a pour objet la participation, pour son propre compte ou pour le compte des tiers et en vue de sa rétrocession, au renforcement des opportunités d'investissement et des fonds propres des entreprises et notamment, des entreprises promues par les nouveaux promoteurs, des entreprises implantées dans les zones de développement régional, des entreprises objet d'opérations de mise à niveau ou rencontrant des difficultés économiques, ainsi que des entreprises qui réalisent des investissements permettant de promouvoir la technologie ou sa maîtrise ainsi que l'innovation dans tous les secteurs économiques.

Le capital social de la société d'investissement à capital risque « CIL SICAR » s'élève au 31/12/2011 à D : 5.000.000, divisé en 500.000 actions de D : 10 chacune.

Schéma du groupe au 31/12/2011:

La CGI n'est pas actionnaire dans le capital de la CIL.

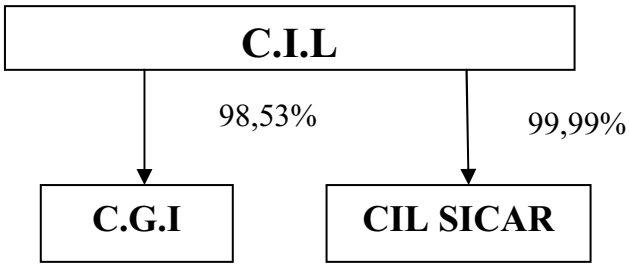

Chiffres clés du groupe C.I.L au 31/12/2011 :

En Dt

	Capitaux propres	Produits d'exploitation	Résultat d'exploitation	Résultat net	Total passif	Charges financières nettes	Dividendes distribués au titre de 2011
C.I.L	46 227 081	31 966 505	10 090 322	8 203 155	292 631 240	14 898 742	3 750 000
C.G.I	1 195 498	401 090	-288 217	62 852	1 861 032	-	-
CIL SICAR	3 783 263	126 585	34 926	27 398	9 101	-	-

Les engagements financiers du groupe au 31/12/2011 :

En Dt

	CGI	CIL SICAR	CIL	Groupe CIL consolidé
- Emprunts bancaires	0	0	78 498 157	78 498 157
- Emprunts obligataires	0	0	149 000 000	148 088 000
- Billet de trésorerie et assimilés*	0	0	41 000 000	41 000 000
Total Emprunts	**0**	**0**	**268 498 157**	**267 586 157**
- Intérêts courus nets des charges constatées d'avance	0	0	5 693 151	5 649 421
Total dettes rattachées	**0**	**0**	**5 693 151**	**5 649 421**
Total Emprunts et Dettes rattachées	**0**	**0**	**274 191 308**	**273 235 578**

* Billets de trésorerie et certificats de leasing à moins d'un an.

Politique actuelle et future de financement inter-sociétés du groupe :

Il n'existe pas de financement inter-sociétés au sein du groupe CIL.

Il est à signaler, par ailleurs, que la CGI a souscrit à certains emprunts obligataires lancés par la CIL et qu'au 31/12/2011 les échéances en principal restant à rembourser par la Compagnie Internationale de Leasing au profit de la CGI totalisent 162.000 DT.
IL est à signaler également, que la CIL SICAR a souscrit à l'emprunt CIL 2011/1 pour un montant de 750.000 DT.

2 - 4 - 2 – RELATION AVEC LES SOCIETES DU GROUPE AU 31 DECEMBRE 2011:

Prêts octroyés et crédits reçus des sociétés du groupe :

Prêts octroyés :

Néant.

Crédits reçus des sociétés du groupe :

La CIL a émis, le 27 décembre 2010 un billet de trésorerie de D : 1000 000 qui a été souscrit par la Société d'Investissement à Capital Risque « CIL SICAR », dans laquelle elle détient 99,99% du capital, échéant le 26 janvier 2011, au taux facial de 5,35%. Le montant des intérêts supportés s'élève à D : 3 847.

Les créances et les dettes commerciales inter-groupe :

Le solde du compte CGI tel qu'il figure au niveau de la comptabilité de la CIL est créditeur de 491,965DT.
Le solde du compte CIL SICAR tel qu'il figure au niveau de la comptabilité de la CIL est débiteur de 2380,207DT.

Les apports en capital :

Au 31-12-2011, la CIL détient 99,99% du capital de CIL SICAR.

Garanties et sûretés réelles données ou reçues ; et cautions données ou reçues des sociétés du groupe :

- Garanties et sûretés réelles :
  Données : néant
  Reçues : néant
- Cautions :
  Données : néant
  Reçues : néant

Relations commerciales entre la CIL et les sociétés du groupe

- Chiffre d'affaires réalisé par la CIL avec la CGI : néant
- Les achats ou ventes d'immobilisations corporelles ou autres éléments d'actifs inter-group : néant
- Les prestations de service reçues ou données : La CGI représente la filiale de la CIL. Cette dernière est cliente de la CGI, à qui elle confie les opérations de mise en place et de gestion des emprunts obligataires qu'elle émet. La somme des prestations de service réalisées par la CGI pour le compte de la CIL totalise, 170 419 DT HT pour l'année 2011.
- Les contrats de gestion : néant.
- Les contrats de location : la CGI loue un étage de l'immeuble appartenant à la Compagnie Internationale de Leasing, et constituant son siège social au 16, Avenue Jean Jaurès à Tunis. Le montant annuel du loyer en 2011 est de 37 625 DT HT.

2 - 5 – RELATIONS AVEC LES AUTRES PARTIES LIEES AU 31 DECEMBRE 2011 AUTRES QUE LES SOCIETES DU GROUPE* :

2 - 5 - 1 – RELATIONS AVEC LES AUTRES PARTIES LIEES AU 31 DECEMBRE 2011:

- SOCIETE AGRO SERVICE :

Le conseil d'administration réuni le 22 mai 2003 a entériné la décision de la direction générale relative à l'accord à la société AGRO-SERVICES d'un crédit de 180 000 DT pour l'acquisition d'un terrain ayant fait l'objet d'hypothèque au profit de la CIL. Les conditions de taux d'intérêts seront définitivement arrêtées en fonction de la plus ou moins value que la société réalisera sur la vente du dit terrain.

Le solde de ce compte s'élève au 31 décembre 2011 à 258 681 DT et a été totalement provisionné.
Par ailleurs, la CIL a constaté parmi ses produits de 2011, des intérêts pour un montant de 13 635 DT.

- SOCIETE TOURISTIQUE OCEANA :

Au cours de l'exercice 2011, la CIL a mis en force 2 contrats de leasing au profit de la société touristique OCEANA, dans laquelle elle détient 7,37% du capital, pour une valeur totale de 686 942 DT. Ces contrats de leasing s'étalent sur une période de 5 ans avec un taux d'intérêt de 8%.

- Un contrat de 390.438 Dt pour une durée de 5 ans avec un taux d'intérêt de 8%, portant sur le financement de moquettes.

- Un contrat de 296.504 Dt pour une durée de 5 ans et un taux d'intérêt de 8%, portant sur le financement de fauteuils et canapés.

---

* Telles que définies par l'article 23 de la loi n° 2001-61 du 10 juillet 2001 relative aux établissements de crédit.

Au 31/12/2011, l'encours global des crédits de la société OCEANA est de 2 172 001 DT.

Au cours de l'année 2011, la société OCEANA a facturé à la CIL la somme de 31 390 DT HT représentant les frais de personnel mis à la disposition de cette dernière.

2 - 5 - 2 – INFORMATIONS SUR LES ENGAGEMENTS :

NOM OU RAISON SOCIALE	Engagements	
	Montant en DT	Conditions
Actionnaires détenant directement 5% du capital de l'établissement.		
OCEANA	2 172 001	3-5 ans 8% à 10%
Les entreprises dans les quelles un des propriétaires ou **associé** ou **mandataire délégué est directeur** ou **membre de son conseil d'administration** ou de **son conseil de surveillance** ou **de la société.**		
OCEANA	2 172 001	3-5 ans 8% à 10%
Les commissaires aux comptes :		
FINOR	76 770	3 et 7 ans 8,2% à 10,5%

- **Rémunération des dirigeants :**

- Le Président Directeur Général de la CIL a bénéficié au titre de l'année 2011 de :

  - ✓ Une rémunération brute de D : 241 314 ;
  - ✓ Une voiture de service est mise à sa disposition pour les besoins de ses déplacements professionnels.

- Le Directeur Général Adjoint a bénéficié au titre de l'année 2011 de :

  - ✓ Une rémunération brute de D : 174 733 ;
  - ✓ Une voiture de service est mise à sa disposition pour les besoins de ses déplacements professionnels.

Par ailleurs, le directeur général adjoint bénéficie d'une indemnité de départ à la retraite équivalente à 50% de son salaire annuel.
Cet engagement est couvert par une police d'assurance, le montant supporté à ce titre en 2011 s'est élevé à D : 43.094.

2 - 5 - 3 – TRANSFERT DE RESSOURCES ET D'OBLIGATIONS :

Néant

2 - 6 – DIVIDENDES :

en dinars

	2009	2010	2011
Résultat net	7 338 957	10 356 962	8 203 155
Montant global des dividendes	2 160 000	3 000 000	3 750 000
Dividende par action	0,720	0,750	0,750
Date de mise en paiement	10/06/2010	02/06/2011	31/05/2012

2 - 7 – MARCHE DES TITRES DE L'EMETTEUR :

Les actions de la CIL sont négociées au marché principal de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.
Il existe à fin septembre 2012, douze emprunts obligataires en cours émis par l'émetteur qui sont cotés sur le marché obligataire sur vingt lignes de cotation, il s'agit de :

- CIL 2005/1 (7 ans avec 2 années de franchise, 7% et/ou TMM+1,25%)
- CIL 2007/1 (5 ans, 6,50% et/ou TMM+1,25%)
- CIL 2007/2 (5 ans, 6,50% et/ou TMM+1,25%)
- CIL 2008/1 (5 ans, 6,50% et/ou TMM+1,125%).
- CIL 2008 emprunt subordonné (10 ans avec 5 années de franchise, 7,25% et/ou TMM + 1,50%).
- CIL 2009/1 (5 ans, 5,50% et/ou TMM+1%).
- CIL 2009/2 (5 ans, 5,375% et/ou TMM+0,75%).
- CIL 2009/3 (5 ans, 5,25% et/ou TMM+0,75%).
- CIL 2010/1 (5 ans, 5,25% et/ou TMM+0,75%).
- CIL 2010/2 (5 ans, 5,375% et/ou TMM+0,75%).
- CIL 2011/1 (5 ans, 5,50% et/ou TMM+0,75%).
- CIL 2012/1 (5 ans, 6,0% et/ou TMM+1,25%).

2 - 8 – NOTATION DE LA SOCIETE :

Le juillet 1er 2011, Fitch Ratings a revu les notes nationales attribuées à la Compagnie Internationale de Leasing à 'BBB (tun)' pour la note à long terme, placée sous surveillance négative, et 'F3 (tun)' pour la note à court terme, placée sous surveillance négative.

Le 21 décembre 2011, Fitch Ratings a abaissé la note nationale à long terme de la Compagnie Internationale de Leasing (CIL) de 'BBB(tun)' à 'BBB-(tun)' et a confirmé sa note à court terme 'F3(tun)'. Simultanément, l'agence a levé la surveillance négative sous laquelle ces notes avaient été placées. La perspective de la note nationale à long terme est stable.

Le 2 août 2012, Fitch Ratings a confirmé la note nationale à long terme de la Compagnie Internationale de Leasing (CIL) 'BBB-(tun)' et sa note à court terme 'F3(tun)'. La perspective de la note nationale à long terme est stable.

La note nationale "F3" indique : des créances pour lesquelles l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts est adéquate, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. Toutefois cette aptitude au paiement en temps et en heure est plus sensible aux évolutions défavorables des conditions économiques et financières que pour les créances notées dans les catégories supérieures.

La note nationale "BBB-" indique : des créances pour lesquelles l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts est adéquate, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. Cependant, une évolution défavorable des facteurs d'exploitation ou des conditions économiques et financières pourrait affecter cette aptitude dans une plus large mesure que pour les créances notées dans les catégories supérieures. (Voir échelle de notation page 34).

FitchRatings

LETTRE DE NOTATION

Tunis, le 02 août 2012

Fitch ("**Fitch**") (voir définition ci-dessous) attribue les notes nationales suivantes à **la Compagnie Internationale de Leasing (CIL) :**

- Note nationale à long terme : BBB-(tun) ; Perspective Stable
- Note nationale à court terme : F3(tun)
- Note nationale de dette senior : BBB-(tun)
- Note nationale de dette subordonnée : BB-(tun)

Ces notes sont publiées et mises à jour sur les sites web publics de Fitch : www.fitchratings.com.tn et/ou www.fitchratings.com

Les notes attribuées par Fitch reposent sur les documents et informations fournis par l'émetteur et les tiers, sous réserve de la réception des documents définitifs de l'émission de titres. Pour établir et assurer le suivi de ses notes, Fitch s'appuie sur les informations factuelles qu'elle reçoit des émetteurs et des garants, ainsi que de toute autre source qu'elle juge crédible. Fitch procède à un examen raisonnable des informations factuelles qu'elle utilise, conformément à sa méthodologie de notation, et vérifie de manière raisonnable ces informations auprès de sources indépendantes, dans la mesure où de telles sources existent pour un titre donné ou une juridiction précise.

La nature de l'examen factuel de Fitch et l'ampleur des vérifications obtenues auprès de tiers varient en fonction du titre noté et de son émetteur, et d'un ensemble d'autres facteurs tels que les obligations et pratiques en vigueur dans la juridiction dans laquelle le titre noté est offert et vendu et/ou dans laquelle l'émetteur est domicilié, la disponibilité et la nature des informations publiques existantes, l'accès à l'équipe dirigeante de l'émetteur et ses conseillers, la disponibilité des vérifications déjà effectuées par des tiers, telles que rapports d'audit, lettres de procédures convenues, évaluations, rapports actuariels, rapports d'ingénierie, avis juridiques et autres rapports fournis par des tiers, et la disponibilité de sources de vérification par des tiers indépendantes et compétentes, pour le titre spécifique ou dans la juridiction spécifique de l'émetteur.

Les utilisateurs des notes de Fitch doivent comprendre que ni une enquête approfondie sur les points de fait, ni un contrôle effectué par des tiers ne peuvent garantir que toutes les informations sur lesquelles Fitch se fonde pour établir sa notation seront précises et complètes. En fin de compte, l'émetteur et ses conseillers assument la responsabilité de l'exactitude des informations qu'ils fournissent à Fitch et au marché en transmettant leurs documents et autres rapports. Pour émettre ses notes, Fitch doit s'appuyer sur le travail des experts, notamment des auditeurs indépendants pour les états financiers, et des avocats pour les aspects juridiques et fiscaux. Par ailleurs, les notes sont par nature prévisionnelles et intègrent des hypothèses et des pronostics sur des événements futurs, par nature impossibles à vérifier en tant que faits. En conséquence, malgré les vérifications menées sur les faits existants, les notes peuvent être affectées par des événements futurs ou des conditions qui n'étaient pas attendus au moment de leur émission ou de leur confirmation.

Fitch s'emploie à continuellement améliorer ses critères et méthodologies de notation, des mises à jour périodiques sont ainsi effectuées sur son site web des descriptions des critères et méthodologies applicables aux différents types de titres. Les critères et méthodologies utilisées pour déterminer une action sur une note sont ceux en vigueur au moment où cette action sur la note est réalisée, soit à la date du commentaire de Fitch de cette action sur la note. Chaque commentaire d'action sur une note fournit des informations sur les critères et méthodologies utilisés pour aboutir à la note considérée, ces critères et méthodologies pouvant éventuellement différer des critères et méthodologies généraux applicables à ce type de titre tel qu'apparaissant sur le site web à ce moment. Pour cette raison, vous

êtes invités à toujours consulter le commentaire de l'action sur une note pour être précisément informés des fondements de cette note.

En aucune façon les notes ne peuvent être assimilées à une recommandation ou une suggestion directe ou indirecte d'acheter, de vendre, de réaliser ou de conserver tout investissement, prêt ou titre ; de même, elles ne recommandent pas, ni ne suggèrent, la mise en place d'une stratégie d'investissement à l'égard de tout investissement, prêt, titre, ou tout émetteur. Les notes n'expriment aucun avis sur l'adéquation du prix du marché, la pertinence de tout investissement, prêt ou titre pour un investisseur particulier (incluant, sans limitation, tout traitement comptable et/ou réglementaire) ou la fiscalité (exonération ou imposition) des paiements réalisés au titre de tout investissement, prêt ou titre. Fitch n'est pas votre conseiller et ne vous fournit, ni ne fournit à aucun tiers, aucun conseil financier ni services juridiques, d'audit, comptables, d'expertise, d'évaluation ou actuariels. En aucun cas une confirmation de note ne saurait se substituer à de tels conseils ou services.

Les notes sont fondées sur des méthodes et des critères établis, soumis par Fitch à des évaluations et des mises à jour permanentes. Dans ce contexte, les notes sont le fruit d'un travail collectif de Fitch et aucun individu ni groupe d'individus ne saurait en être tenu pour seul responsable. Tous les auteurs des rapports de Fitch sont collectifs. Les individus identifiés dans un rapport de Fitch ont contribué aux opinions qu'il contient, mais sans en être les seuls responsables. Ils ne sont nommés qu'à des fins de contact.

L'attribution d'une note par Fitch n'équivaut pas à un consentement pour l'utilisation de son nom comme expert dans le cadre de toute déclaration d'inscription ou autre production de documents imposées par les lois américaines, britanniques, ou toute autre législation pertinente sur les valeurs mobilières. Fitch n'autorise pas la mention de sa note ni la reproduction de la lettre faisant état de sa décision sur la note dans un document d'information en vue d'un investissement, quel qu'il soit.

Fitch demande à l'émetteur et aux autres parties de lui communiquer rapidement toute information susceptible d'affecter les notes, afin que ces dernières demeurent appropriées. Les notes peuvent être relevées, abaissées, supprimées ou placées sous surveillance suite à une modification des informations, la survenue de nouvelles informations, un changement dans leur exactitude ou leur inadéquation, ou pour toute autre raison jugée suffisante par Fitch.

Rien dans la présente lettre ne vise à créer une relation fiduciaire entre Fitch et vous, ou entre Fitch et tout utilisateur de ses notes, et elle ne saurait être interprétée dans ce sens.

Dans cette lettre, « **Fitch** » désigne Fitch North Africa et toute filiale de celle-ci, ainsi que leurs ayants droit.

Cordiales salutations,

FITCH NORTH AFRICA
Tél.: (216) 71 84 09 02
Fax: (216) 71 79 19 10
10 A, Rue de Médina, 1002 Tunis Tunisie

Ikbel Bedoui
Directeur Général
Fitch North Africa

Compagnie Internationale de Leasing

Update

Notes

Notes nationales	
Long terme	BBB-(tun)
Court terme	F3(tun)
Risque Souverain	
IDR[a] LT en monnaie étrangère	BBB-
IDR[a] LT en monnaie locale	BBB
Note de plafond souverain	BBB

Perspective

Note Nationale à Long Terme	Stable
IDR[a] LT en monnaie étrangère du souverain	Négative
IDR[a] LT en monnaie locale du souverain	Négative

[a] IDR (*Issuer Default Rating*) – Note de Défaut Emetteur

Données Financières

Compagnie Internationale de Leasing

	30 juin 12	31 déc 11
Total Bilan (Mio USD)	216,1	226,0
Total Bilan (Mio TND)	345,9	338,8
Fonds propres (Mio TND)	45,8	46,2
Résultat d'exploitation (Mio TND)	4,6	10,1
Résultat net (Mio TND)	3,7	8,2
Résultat d'exploitation/ Actifs Moyens (%)	2,7	3,0
Résultat d'exploitation/ Fonds propres moyens (%)	20,1	23,3
Ratio Tier 1 (%)	12,75	13,05
Fonds propres durs (Fitch)/ Actifs pondérés	13,50	14,43

Fondements des notes attribuées

Des notes basées sur les qualités intrinsèques : Les notes nationales de la Compagnie Internationale de Leasing (CIL) reflètent une qualité d'actifs dégradée et une liquidité plus tendue que celle de ses pairs. Elles tiennent néanmoins compte d'une rentabilité satisfaisante et d'un ratio de capital Tier 1 stabilisé, bien que d'un niveau modeste.

Une conjoncture économique difficile: Après une année de récession économique (PIB réel en recul de 1,8% en 2011) et en dépit de signes de reprise au S1 2012, l'économie tunisienne demeure fragile. Cette conjoncture économique difficile s'est répercutée sur le secteur financier (en particulier sur le secteur du *leasing*) par une baisse générale de la liquidité et une hausse des coûts de financement qui s'est prolongée au S1 2012, par une contraction de la production (-18% en 2011, mais +39% au T1 2012) et une montée importante des impayés.

Une qualité d'actifs dégradée : Les tensions observées sur la qualité d'actifs de la CIL depuis fin 2010 pourraient se prolonger au S2 2012, en raison de son stock important de crédits rééchelonnés (classés en créances saines à fin 2011 et représentant 9% du portefeuille de prêts) et de la forte concentration de son portefeuille de prêts. Malgré d'importantes dotations aux provisions, les créances douteuses non provisionnées représentaient une part relativement élevée (22%) des fonds propres à fin juin 2012.

Une rentabilité affaiblie mais résiliente: En dépit du recul de son activité en 2011 (-17% en production) et de la baisse de la marge nette d'intérêt, la CIL a pu maintenir sa rentabilité courante en portant ses efforts sur le recouvrement de prêts, en stabilisant ses dotations aux provisions et en exerçant un strict contrôle sur ses coûts d'exploitation. Fitch estime que la rentabilité de la CIL en 2012 dépendra largement de l'efficacité dont la société fera preuve dans le recouvrement de ses créances, notamment les prêts rééchelonnés.

Une liquidité encore étroite : N'étant pas adossée à un groupe bancaire, la CIL est très dépendante des marchés financiers pour son financement. De plus, les sources de refinancement disponibles en cas d'urgence sont réduites. Toutefois, la diminution de son activité de prêts en 2011 (qui a entraîné celle des besoins de financement), le succès de l'émission de 20 Mio TND d'obligations à cinq ans au T1 2012 et de nouvelles lignes de crédit tirées au T3 2012 permettent d'alléger les tensions sur la liquidité de la CIL.

Un niveau de capitalisation modeste: Le niveau de fonds propres de la CIL reste modeste dans l'absolu et en termes relatifs compte tenu de son profil de risque et se situe en retrait par rapport à certains de ses pairs.

Un soutien incertain : Le capital de la CIL est contrôlé à hauteur de 33% par son président directeur général au travers d'une société d'investissement, d'une société touristique et en nom propre. En l'absence d'un actionnaire institutionnel majoritaire, Fitch estime qu'en cas de nécessité, un soutien extérieur serait possible mais non certain.

Perspectives et éléments déterminants des notes

Une dégradation accrue des indicateurs financiers : Les notes pourraient être menacées en cas de tensions plus importantes sur la liquidité ou d'une forte détérioration de la qualité d'actifs. A l'inverse, leur relèvement serait favorisé par des conditions de refinancement et une solvabilité plus confortables, ainsi que par une amélioration de la qualité d'actifs de la société.

Analystes

Sonia Trabelsi
+33 1 44 29 91 42
sonia.trabelsi@fitchratings.com

Francois-Xavier Marchand
+33 1 44 29 91 46
francois-xavier.marchand@fitchratings.com

Source: Compagnie Internationale de Leasing; Fitch.

Marges

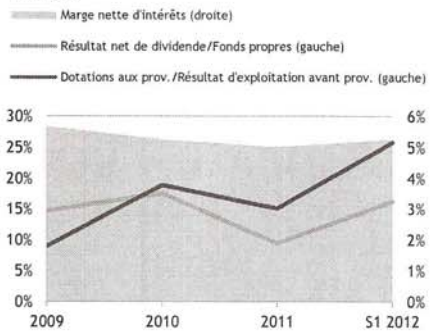

Rentabilité

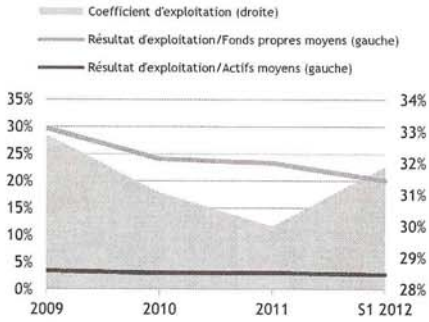

Evolution des crédits

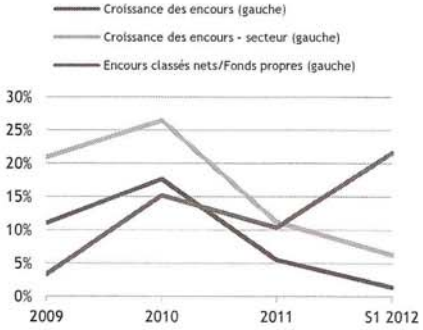

Qualité d'actifs (% des encours bruts)

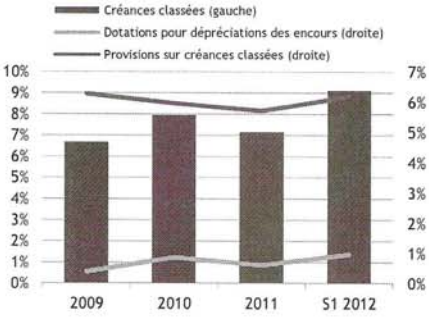

Portefeuille de crédits (à fin 2011)

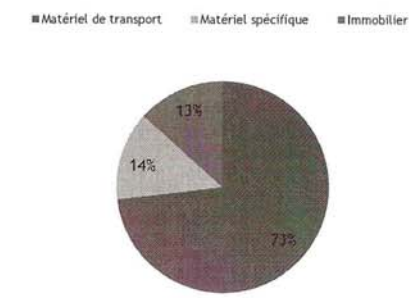

Ressources (hors fonds propres) à fin juin 2012

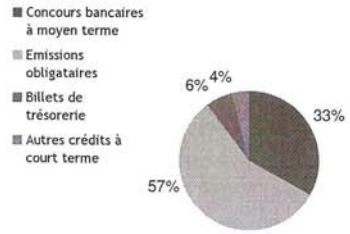

Capital et effet de levier

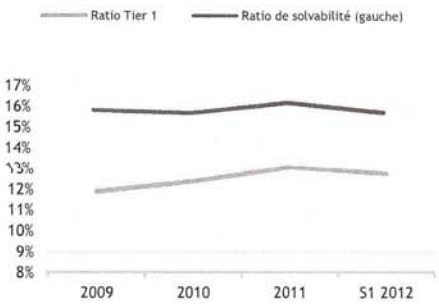

Critères applicables

Global Financial Institutions Rating Criteria (août 2012)
Finance and Leasing Companies Criteria (décembre 2011)

Compagnie Internationale de Leasing
Income Statement

	30 Jun 2012			31 Dec 2011		31 Dec 2010		31 Dec 2009		31 Dec 2008	
	6 Months - Interim USDm Unaudited	6 Months - Interim TNDm Unaudited	As % of Earning Assets	Year End TNDm Unqualified	As % of Earning Assets	Year End TNDm Unqualified	As % of Earning Assets	Year End TNDm Unqualified	As % of Earning Assets	Year End TNDm Unaudited	As % of Earning Assets
1. Interest Income on Loans	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
2. Other Interest Income	9.7	15.6	9.24	31.1	9.32	29.3	9.36	26.9	9.69	24.2	10.40
3. Dividend Income	0.1	0.2	0.12	0.1	0.03	0.0	0.00	n.a.	-	n.a.	-
4. Gross Interest and Dividend Income	**9.9**	**15.8**	**9.36**	**31.2**	**9.35**	**29.3**	**9.36**	**26.9**	**9.69**	**24.2**	**10.40**
5. Interest Expense on Customer Deposits	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
6. Other Interest Expense	4.4	7.0	4.15	14.9	4.46	13.8	4.41	12.4	4.47	12.0	5.16
7. Total Interest Expense	**4.4**	**7.0**	**4.15**	**14.9**	**4.46**	**13.8**	**4.41**	**12.4**	**4.47**	**12.0**	**5.16**
8. Net Interest Income	**5.5**	**8.8**	**5.21**	**16.3**	**4.88**	**15.5**	**4.95**	**14.5**	**5.23**	**12.2**	**5.24**
9. Net Gains (Losses) on Trading and Derivatives	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.2	0.07	0.3	0.13
10. Net Gains (Losses) on Other Securities	0.0	0.0	0.00	0.3	0.09	0.2	0.06	0.0	0.00	0.0	0.00
11. Net Gains (Losses) on Assets at FV through Income Statement	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	n.a.	-
12. Net Insurance Income	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	n.a.	-
13. Net Fees and Commissions	n.a.	n.a.	-	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00
14. Other Operating Income	0.2	0.3	0.18	0.4	0.12	0.4	0.13	0.2	0.07	0.2	0.09
15. Total Non-Interest Operating Income	**0.2**	**0.3**	**0.18**	**0.7**	**0.21**	**0.6**	**0.19**	**0.4**	**0.14**	**0.5**	**0.21**
16. Personnel Expenses	1.1	1.8	1.07	3.1	0.93	2.8	0.89	2.7	0.97	2.2	0.95
17. Other Operating Expenses	0.7	1.1	0.65	2.0	0.60	2.2	0.70	2.2	0.79	1.8	0.77
18. Total Non-Interest Expenses	**1.8**	**2.9**	**1.72**	**5.1**	**1.53**	**5.0**	**1.60**	**4.9**	**1.77**	**4.0**	**1.72**
19. Equity-accounted Profit/ Loss - Operating	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	n.a.	-
20. Pre-Impairment Operating Profit	**3.9**	**6.2**	**3.67**	**11.9**	**3.57**	**11.1**	**3.55**	**10.0**	**3.60**	**8.7**	**3.74**
21. Loan Impairment Charge	1.0	1.6	0.95	2.0	0.60	2.5	0.80	1.0	0.36	2.9	1.25
22. Securities and Other Credit Impairment Charges	0.0	0.0	0.00	-0.2	-0.06	-0.4	-0.13	-0.1	-0.04	0.3	0.13
23. Operating Profit	**2.9**	**4.6**	**2.72**	**10.1**	**3.03**	**9.0**	**2.88**	**9.1**	**3.28**	**5.5**	**2.36**
24. Equity-accounted Profit/ Loss - Non-operating	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	n.a.	-
25. Non-recurring Income	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	3.4	1.09	0.1	0.04	0.0	0.00
26. Non-recurring Expense	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.1	0.04	0.0	0.00
27. Change in Fair Value of Own Debt	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	n.a.	-
28. Other Non-operating Income and Expenses	0.0	0.0	0.00	0.1	0.03	0.0	0.00	0.0	0.00	n.a.	-
29. Pre-tax Profit	**2.9**	**4.6**	**2.72**	**10.2**	**3.06**	**12.4**	**3.96**	**9.1**	**3.28**	**5.5**	**2.36**
30. Tax expense	0.6	0.9	0.53	2.0	0.60	2.1	0.67	1.8	0.65	1.2	0.52
31. Profit/Loss from Discontinued Operations	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	n.a.	-
32. Net Income	**2.3**	**3.7**	**2.19**	**8.2**	**2.46**	**10.3**	**3.29**	**7.3**	**2.63**	**4.3**	**1.85**
33. Change in Value of AFS Investments	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
34. Revaluation of Fixed Assets	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
35. Currency Translation Differences	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
36. Remaining OCI Gains/(losses)	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
37. Fitch Comprehensive Income	**2.3**	**3.7**	**2.19**	**8.2**	**2.46**	**10.3**	**3.29**	**7.3**	**2.63**	**4.3**	**1.85**
38. Memo: Profit Allocation to Non-controlling Interests	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
39. Memo: Net Income after Allocation to Non-controlling Interests	2.3	3.7	2.19	8.2	2.46	10.3	3.29	7.3	2.63	4.3	1.85
40. Memo: Common Dividends Relating to the Period	n.a.	n.a.	-	3.8	1.14	3.0	0.96	2.4	0.86	2.0	0.86
41. Memo: Preferred Dividends Related to the Period	n.a.	n.a.	-	0.0	0.00	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
Exchange rate		USD1 = TND1.60030		USD1 = TND1.49930		USD1 = TND1.43790		USD1 = TND1.31730		USD1 = TND1.30990	

Compagnie Internationale de Leasing
Balance Sheet

	30 Jun 2012			31 Dec 2011		31 Dec 2010		31 Dec 2009		31 Dec 2008	
	6 Months - Interim USDm	6 Months - Interim TNDm	As % of Assets	Year End TNDm	As % of Assets	Year End TNDm	As % of Assets	Year End TNDm	As % of Assets	Year End TNDm	As % of Assets
Assets											
A. Loans											
1. Residential Mortgage Loans	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	n.a.	-
2. Other Mortgage Loans	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	n.a.	-
3. Other Consumer/ Retail Loans	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	n.a.	-
4. Corporate & Commercial Loans	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
5. Other Loans	211.0	337.6	97.60	332.9	98.26	315.4	98.32	268.1	93.77	241.5	100.00
6. Less: Reserves for Impaired Loans/ NPLs	13.1	20.9	6.04	19.0	5.61	18.8	5.86	16.8	5.88	17.8	7.37
7. Net Loans	**197.9**	**316.7**	**91.56**	**313.9**	**92.65**	**296.6**	**92.46**	**251.3**	**87.90**	**223.7**	**92.63**
8. Gross Loans	**211.0**	**337.6**	**97.60**	**332.9**	**98.26**	**315.4**	**98.32**	**268.1**	**93.77**	**241.5**	**100.00**
9. Memo: Impaired Loans included above	19.2	30.8	8.90	23.8	7.02	25.1	7.82	17.9	6.26	18.9	7.83
10. Memo: Loans at Fair Value included above	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
B. Other Earning Assets											
1. Loans and Advances to Banks	4.3	6.9	1.99	5.1	1.51	4.6	1.43	5.6	1.96	4.4	1.82
2. Reverse Repos and Cash Collateral	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	n.a.	-
3. Trading Securities and at FV through Income	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00
4. Derivatives	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	n.a.	-
5. Available for Sale Securities	0.0	0.0	0.00	0.5	0.15	0.7	0.22	15.2	5.32	1.1	0.46
6. Held to Maturity Securities	8.9	14.2	4.11	12.8	3.78	9.9	3.09	5.4	1.89	n.a.	-
7. At-equity Investments in Associates	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	3.5	1.45
8. Other Securities	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
9. Total Securities	**8.9**	**14.2**	**4.11**	**13.3**	**3.93**	**10.6**	**3.30**	**20.6**	**7.21**	**4.6**	**1.90**
10. Memo: Government Securities included Above	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	n.a.	-
11. Memo: Total Securities Pledged	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	n.a.	-
12. Investments in Property	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	n.a.	-
13. Insurance Assets	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	n.a.	-
14. Other Earning Assets	1.1	1.7	0.49	1.5	0.44	1.2	0.37	n.a.	-	n.a.	-
15. Total Earning Assets	**212.1**	**339.5**	**98.15**	**333.8**	**98.52**	**313.0**	**97.57**	**277.5**	**97.06**	**232.7**	**96.36**
C. Non-Earning Assets											
1. Cash and Due From Banks	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.1	0.03	0.1	0.04
2. Memo: Mandatory Reserves included above	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
3. Foreclosed Real Estate	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	n.a.	-
4. Fixed Assets	1.9	3.1	0.90	3.3	0.97	3.7	1.15	5.2	1.82	6.6	2.73
5. Goodwill	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	n.a.	-
6. Other Intangibles	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00
7. Current Tax Assets	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
8. Deferred Tax Assets	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
9. Discontinued Operations	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
10. Other Assets	2.1	3.3	0.95	1.7	0.50	4.1	1.28	3.1	1.08	2.1	0.87
11. Total Assets	**216.1**	**345.9**	**100.00**	**338.8**	**100.00**	**320.8**	**100.00**	**285.9**	**100.00**	**241.5**	**100.00**
Liabilities and Equity											
D. Interest-Bearing Liabilities											
1. Customer Deposits - Current	2.5	4.0	1.16	3.6	1.06	4.4	1.37	0.0	0.00	0.0	0.00
2. Customer Deposits - Savings	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00
3. Customer Deposits - Term	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00
4. Total Customer Deposits	**2.5**	**4.0**	**1.16**	**3.6**	**1.06**	**4.4**	**1.37**	**0.0**	**0.00**	**0.0**	**0.00**
5. Deposits from Banks	n.a.	n.a.	-	0.0	0.00	0.0	0.00	90.0	31.48	66.8	27.66
6. Repos and Cash Collateral	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	n.a.	-
7. Other Deposits and Short-term Borrowings	17.7	28.3	8.18	22.0	6.49	11.3	3.52	8.0	2.80	n.a.	-
8. Total Deposits, Money Market and Short-term Funding	**20.2**	**32.3**	**9.34**	**25.6**	**7.56**	**15.7**	**4.89**	**98.0**	**34.28**	**66.8**	**27.66**
9. Senior Debt Maturing after 1 Year	149.6	239.4	69.21	242.2	71.49	238.3	74.28	123.1	43.06	116.6	48.28
10. Subordinated Borrowing	6.2	10.0	2.89	10.0	2.95	10.0	3.12	10.0	3.50	10.0	4.14
11. Other Funding	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
12. Total Long Term Funding	**155.8**	**249.4**	**72.10**	**252.2**	**74.44**	**248.3**	**77.40**	**133.1**	**46.55**	**126.6**	**52.42**
13. Derivatives	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	n.a.	-
14. Trading Liabilities	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	n.a.	-
15. Total Funding	**176.0**	**281.7**	**81.44**	**277.8**	**82.00**	**264.0**	**82.29**	**231.1**	**80.83**	**193.4**	**80.08**
E. Non-Interest Bearing Liabilities											
1. Fair Value Portion of Debt	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	n.a.	-
2. Credit Impairment reserves	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	n.a.	-
3. Reserves for Pensions and Other	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.5	0.17	2.0	0.83
4. Current Tax Liabilities	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
5. Deferred Tax Liabilities	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
6. Other Deferred Liabilities	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
7. Discontinued Operations	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
8. Insurance Liabilities	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	n.a.	-
9. Other Liabilities	11.5	18.4	5.32	14.8	4.37	15.3	4.77	21.0	7.35	18.3	7.58
10. Total Liabilities	**187.5**	**300.1**	**86.76**	**292.6**	**86.36**	**279.3**	**87.06**	**252.6**	**88.35**	**213.7**	**88.49**
F. Hybrid Capital											
1. Pref. Shares and Hybrid Capital accounted for as Debt	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00
2. Pref. Shares and Hybrid Capital accounted for as Equity	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00
G. Equity											
1. Common Equity	28.6	45.8	13.24	46.2	13.64	41.5	12.94	33.3	11.65	27.8	11.51
2. Non-controlling Interest	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	n.a.	-
3. Securities Revaluation Reserves	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	n.a.	-	n.a.	-
4. Foreign Exchange Revaluation Reserves	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	n.a.	-	n.a.	-
5. Fixed Asset Revaluations and Other Accumulated OCI	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	n.a.	-	n.a.	-
6. Total Equity	**28.6**	**45.8**	**13.24**	**46.2**	**13.64**	**41.5**	**12.94**	**33.3**	**11.65**	**27.8**	**11.51**
7. Total Liabilities and Equity	**216.1**	**345.9**	**100.00**	**338.8**	**100.00**	**320.8**	**100.00**	**285.9**	**100.00**	**241.5**	**100.00**
8. Memo: Fitch Core Capital	28.6	45.8	13.24	46.2	13.64	41.5	12.94	33.3	11.65	n.a.	-
9. Memo: Fitch Eligible Capital	28.6	45.8	13.24	46.2	13.64	41.5	12.94	33.3	11.65	n.a.	-
Exchange rate		USD1 = TND1.60030		USD1 = TND1.49930		USD1 = TND1.43790		USD1 = TND1.31730		USD1 = TND1.30990	

Compagnie Internationale de Leasing
Summary Analytics

	30 Jun 2012	31 Dec 2011	31 Dec 2010	31 Dec 2009	31 Dec 2008
	6 Months - Interim	Year End	Year End	Year End	Year End
A. Interest Ratios					
1. Interest Income on Loans/ Average Gross Loans	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.
2. Interest Expense on Customer Deposits/ Average Customer Deposits	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.
3. Interest Income/ Average Earning Assets	9.44	9.58	9.92	10.54	11.14
4. Interest Expense/ Average Interest-bearing Liabilities	5.03	5.45	5.57	5.84	6.70
5. Net Interest Income/ Average Earning Assets	5.26	5.01	5.25	5.68	5.62
6. Net Int. Inc Less Loan Impairment Charges/ Av. Earning Assets	4.30	4.39	4.40	5.29	4.28
7. Net Interest Inc Less Preferred Stock Dividend/ Average Earning Assets	5.26	5.01	5.25	5.68	5.62
B. Other Operating Profitability Ratios					
1. Non-Interest Income/ Gross Revenues	3.30	4.12	3.73	2.68	3.94
2. Non-Interest Expense/ Gross Revenues	31.87	30.00	31.06	32.89	31.50
3. Non-Interest Expense/ Average Assets	1.70	1.54	1.65	1.86	1.77
4. Pre-impairment Op. Profit/ Average Equity	27.10	27.48	29.68	32.68	33.21
5. Pre-impairment Op. Profit/ Average Total Assets	3.64	3.59	3.66	3.79	3.85
6. Loans and securities impairment charges/ Pre-impairment Op. Profit	25.81	15.13	18.92	9.00	36.78
7. Operating Profit/ Average Equity	20.11	23.33	24.06	29.74	20.99
8. Operating Profit/ Average Total Assets	2.70	3.04	2.97	3.45	2.44
9. Taxes/ Pre-tax Profit	19.57	19.61	16.94	19.78	21.82
10. Pre-Impairment Operating Profit / Risk Weighted Assets	3.68	3.72	3.44	3.93	n.a.
11. Operating Profit / Risk Weighted Assets	2.73	3.15	2.79	3.57	n.a.
C. Other Profitability Ratios					
1. Net Income/ Average Total Equity	16.18	18.94	27.54	23.86	16.41
2. Net Income/ Average Total Assets	2.17	2.47	3.39	2.77	1.91
3. Fitch Comprehensive Income/ Average Total Equity	16.18	18.94	27.54	23.86	16.41
4. Fitch Comprehensive Income/ Average Total Assets	2.17	2.47	3.39	2.77	1.91
5. Net Income/ Av. Total Assets plus Av. Managed Securitized Assets	2.17	2.47	3.39	2.77	n.a.
6. Net Income/ Risk Weighted Assets	2.19	2.56	3.19	2.87	n.a.
7. Fitch Comprehensive Income/ Risk Weighted Assets	2.19	2.56	3.19	2.87	n.a.
D. Capitalization					
1. Fitch Core Capital/Weighted Risks	13.50	14.43	12.85	13.07	n.a.
2. Fitch Eligible Capital/ Weighted Risks	13.50	14.43	12.85	13.07	n.a.
3. Tangible Common Equity/ Tangible Assets	13.24	13.64	12.94	11.65	11.51
4. Tier 1 Regulatory Capital Ratio	12.75	13.05	12.37	11.88	11.72
5. Total Regulatory Capital Ratio	15.70	16.17	15.66	15.81	16.31
6. Core Tier 1 Regulatory Capital Ratio	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.
7. Equity/ Total Assets	13.24	13.64	12.94	11.65	11.51
8. Cash Dividends Paid & Declared/ Net Income	n.a.	46.34	29.13	32.88	46.51
9. Cash Dividend Paid & Declared/ Fitch Comprehensive Income	n.a.	46.34	29.13	32.88	46.51
10. Cash Dividends & Share Repurchase/Net Income	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.
11. Net Income - Cash Dividends/ Total Equity	16.25	9.52	17.59	14.71	8.27
E. Loan Quality					
1. Growth of Total Assets	2.10	5.61	12.21	18.39	14.78
2. Growth of Gross Loans	1.41	5.55	17.64	11.01	12.01
3. Impaired Loans(NPLs)/ Gross Loans	9.12	7.15	7.96	6.68	7.83
4. Reserves for Impaired Loans/ Gross loans	6.19	5.71	5.96	6.27	7.37
5. Reserves for Impaired Loans/ Impaired Loans	67.86	79.83	74.90	93.85	94.18
6. Impaired Loans less Reserves for Imp Loans/ Equity	21.62	10.39	15.18	3.30	3.96
7. Loan Impairment Charges/ Average Gross Loans	0.96	0.61	0.86	0.39	1.26
8. Net Charge-offs/ Average Gross Loans	-0.06	0.00	n.a.	n.a.	n.a.
9. Impaired Loans + Foreclosed Assets/ Gross Loans + Foreclosed Assets	9.12	7.15	7.96	6.68	7.83
F. Funding					
1. Loans/ Customer Deposits	8,440.00	9,247.22	7,168.18	n.a.	n.a.
2. Interbank Assets/ Interbank Liabilities	n.a.	n.a.	n.a.	6.22	6.59
3. Customer Deposits/ Total Funding excl Derivatives	1.42	1.30	1.67	0.00	0.00

Compagnie Internationale de Leasing
Reference Data

	30 Jun 2012			31 Dec 2011		31 Dec 2010		31 Dec 2009		31 Dec 2008	
	6 Months - Interim USDm	6 Months - Interim TNDm	As % of Assets	Year End TNDm	As % of Assets	Year End TNDm	As % of Assets	Year End TNDm	As % of Assets	Year End TNDm	As % of Assets
A. Off-Balance Sheet Items											
1. Managed Securitized Assets Reported Off-Balance Sheet	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	n.a.	-
2. Other off-balance sheet exposure to securitizations	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
3. Guarantees	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
4. Acceptances and documentary credits reported off-balance sheet	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
5. Committed Credit Lines	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	44.9	15.70	n.a.	-
6. Other Contingent Liabilities	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
7. Total Business Volume	216.1	345.9	100.00	338.8	100.00	320.8	100.00	330.8	115.70	241.5	100.00
8. Memo: Total Weighted Risks	212.0	339.2	98.06	320.2	94.51	323.0	100.69	254.7	89.09	n.a.	-
9. Fitch Adjustments to Weighted Risks.	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
10. Fitch Adjusted Weighted Risks	212.0	339.2	98.06	320.2	94.51	323.0	100.69	254.7	89.09	n.a.	-
B. Average Balance Sheet											
Average Loans	209.5	335.3	96.94	325.9	96.19	291.9	90.96	254.8	89.12	229.4	94.99
Average Earning Assets	210.4	336.7	97.34	325.6	96.10	295.3	92.05	255.1	89.23	217.2	89.94
Average Assets	214.0	342.4	98.99	331.7	97.90	303.4	94.58	263.7	92.24	225.7	93.46
Average Managed Securitized Assets (OBS)	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	n.a.	-
Average Interest-Bearing Liabilities	174.8	279.8	80.89	273.6	80.76	247.6	77.18	212.3	74.26	179.2	74.20
Average Common equity	28.7	46.0	13.30	43.3	12.78	37.4	11.66	30.6	10.70	26.2	10.85
Average Equity	28.7	46.0	13.30	43.3	12.78	37.4	11.66	30.6	10.70	26.2	10.85
Average Customer Deposits	2.4	3.8	1.10	4.0	1.18	2.2	0.69	0.0	0.00	0.0	0.00
C. Maturities											
Asset Maturities:											
Loans & Advances < 3 months	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
Loans & Advances 3 - 12 Months	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
Loans and Advances 1 - 5 Years	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
Loans & Advances > 5 years	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
Debt Securities < 3 Months	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
Debt Securities 3 - 12 Months	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
Debt Securities 1 - 5 Years	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
Debt Securities > 5 Years	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
Interbank < 3 Months	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
Interbank 3 - 12 Months	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
Interbank 1 - 5 Years	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
Interbank > 5 Years	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
Liability Maturities:											
Retail Deposits < 3 months	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
Retail Deposits 3 - 12 Months	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
Retail Deposits 1 - 5 Years	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
Retail Deposits > 5 Years	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
Other Deposits < 3 Months	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
Other Deposits 3 - 12 Months	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
Other Deposits 1 - 5 Years	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
Other Deposits > 5 Years	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
Interbank < 3 Months	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
Interbank 3 - 12 Months	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
Interbank 1 - 5 Years	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
Interbank > 5 Years	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
Senior Debt Maturing < 3 months	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
Senior Debt Maturing 3-12 Months	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
Senior Debt Maturing 1- 5 Years	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
Senior Debt Maturing > 5 Years	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
Total Senior Debt on Balance Sheet	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
Fair Value Portion of Senior Debt	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
Covered Bonds	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
Subordinated Debt Maturing < 3 months	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
Subordinated Debt Maturing 3-12 Months	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
Subordinated Debt Maturing 1- 5 Year	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
Subordinated Debt Maturing > 5 Years	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
Total Subordinated Debt on Balance Sheet	6.2	10.0	2.89	10.0	2.95	10.0	3.12	10.0	3.50	10.0	4.14
Fair Value Portion of Subordinated Debt	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
D. Equity Reconciliation											
1. Equity	28.6	45.8	13.24	46.2	13.64	41.5	12.94	33.3	11.65	27.8	11.51
2. Add: Pref. Shares and Hybrid Capital accounted for as Equity	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00
3. Add: Other Adjustments	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
4. Published Equity	28.6	45.8	13.24	46.2	13.64	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
E. Fitch Eligible Capital Reconciliation											
1. Total Equity as reported (including non-controlling interests)	28.6	45.8	13.24	46.2	13.64	41.5	12.94	33.3	11.65	27.8	11.51
2. Fair value effect incl in own debt/borrowings at fv on the B/S- CC only	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	n.a.	-
3. Non-loss-absorbing non-controlling interests	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	n.a.	-
4. Goodwill	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	n.a.	-
5. Other intangibles	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00
6. Deferred tax assets deduction	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	n.a.	-
7. Net asset value of insurance subsidiaries	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	n.a.	-
8. First loss tranches of off-balance sheet securitizations	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	n.a.	-
9. Fitch Core Capital	**28.6**	**45.8**	**13.24**	**46.2**	**13.64**	**41.5**	**12.94**	**33.3**	**11.65**	**n.a.**	**-**
10. Eligible weighted Hybrid capital	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	n.a.	-
11. Government held Hybrid Capital	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	n.a.	-
12. Fitch Eligible Capital	**28.6**	**45.8**	**13.24**	**46.2**	**13.64**	**41.5**	**12.94**	**33.3**	**11.65**	**n.a.**	**-**
13. Eligible Hybrid Capital Limit	12.2	19.6	5.67	19.8	5.84	17.8	5.55	14.3	5.00	n.a.	-
Exchange Rate		USD1 = TND1.60030			USD1 = TND1.49930		USD1 = TND1.43790		USD1 = TND1.31730		USD1 = TND1.30990

The ratings above were solicited by, or on behalf of, the issuer, and therefore, Fitch has been compensated for the provision of the ratings.

ALL FITCH CREDIT RATINGS ARE SUBJECT TO CERTAIN LIMITATIONS AND DISCLAIMERS. PLEASE READ THESE LIMITATIONS AND DISCLAIMERS BY FOLLOWING THIS LINK: HTTP://FITCHRATINGS.COM/UNDERSTANDINGCREDITRATINGS. IN ADDITION, RATING DEFINITIONS AND THE TERMS OF USE OF SUCH RATINGS ARE AVAILABLE ON THE AGENCY'S PUBLIC WEB SITE AT WWW.FITCHRATINGS.COM. PUBLISHED RATINGS, CRITERIA, AND METHODOLOGIES ARE AVAILABLE FROM THIS SITE AT ALL TIMES. FITCH'S CODE OF CONDUCT, CONFIDENTIALITY, CONFLICTS OF INTEREST, AFFILIATE FIREWALL, COMPLIANCE, AND OTHER RELEVANT POLICIES AND PROCEDURES ARE ALSO AVAILABLE FROM THE CODE OF CONDUCT SECTION OF THIS SITE.

Copyright © 2012 by Fitch, Inc., Fitch Ratings Ltd. and its subsidiaries. One State Street Plaza, NY, NY 10004.Telephone: 1-800-753-4824, (212) 908-0500. Fax: (212) 480-4435. Reproduction or retransmission in whole or in part is prohibited except by permission. All rights reserved. In issuing and maintaining its ratings, Fitch relies on factual information it receives from issuers and underwriters and from other sources Fitch believes to be credible. Fitch conducts a reasonable investigation of the factual information relied upon by it in accordance with its ratings methodology, and obtains reasonable verification of that information from independent sources, to the extent such sources are available for a given security or in a given jurisdiction. The manner of Fitch's factual investigation and the scope of the third-party verification it obtains will vary depending on the nature of the rated security and its issuer, the requirements and practices in the jurisdiction in which the rated security is offered and sold and/or the issuer is located, the availability and nature of relevant public information, access to the management of the issuer and its advisers, the availability of pre-existing third-party verifications such as audit reports, agreed-upon procedures letters, appraisals, actuarial reports, engineering reports, legal opinions and other reports provided by third parties, the availability of independent and competent third-party verification sources with respect to the particular security or in the particular jurisdiction of the issuer, and a variety of other factors. Users of Fitch's ratings should understand that neither an enhanced factual investigation nor any third-party verification can ensure that all of the information Fitch relies on in connection with a rating will be accurate and complete. Ultimately, the issuer and its advisers are responsible for the accuracy of the information they provide to Fitch and to the market in offering documents and other reports. In issuing its ratings Fitch must rely on the work of experts, including independent auditors with respect to financial statements and attorneys with respect to legal and tax matters. Further, ratings are inherently forward-looking and embody assumptions and predictions about future events that by their nature cannot be verified as facts. As a result, despite any verification of current facts, ratings can be affected by future events or conditions that were not anticipated at the time a rating was issued or affirmed.

The information in this report is provided "as is" without any representation or warranty of any kind. A Fitch rating is an opinion as to the creditworthiness of a security. This opinion is based on established criteria and methodologies that Fitch is continuously evaluating and updating. Therefore, ratings are the collective work product of Fitch and no individual, or group of individuals, is solely responsible for a rating. The rating does not address the risk of loss due to risks other than credit risk, unless such risk is specifically mentioned. Fitch is not engaged in the offer or sale of any security. All Fitch reports have shared authorship. Individuals identified in a Fitch report were involved in, but are not solely responsible for, the opinions stated therein. The individuals are named for contact purposes only. A report providing a Fitch rating is neither a prospectus nor a substitute for the information assembled, verified and presented to investors by the issuer and its agents in connection with the sale of the securities. Ratings may be changed or withdrawn at anytime for any reason in the sole discretion of Fitch. Fitch does not provide investment advice of any sort. Ratings are not a recommendation to buy, sell, or hold any security. Ratings do not comment on the adequacy of market price, the suitability of any security for a particular investor, or the tax-exempt nature or taxability of payments made in respect to any security. Fitch receives fees from issuers, insurers, guarantors, other obligors, and underwriters for rating securities. Such fees generally vary from US$1,000 to US$750,000 (or the applicable currency equivalent) per issue. In certain cases, Fitch will rate all or a number of issues issued by a particular issuer, or insured or guaranteed by a particular insurer or guarantor, for a single annual fee. Such fees are expected to vary from US$10,000 to US$1,500,000 (or the applicable currency equivalent). The assignment, publication, or dissemination of a rating by Fitch shall not constitute a consent by Fitch to use its name as an expert in connection with any registration statement filed under the United States securities laws, the Financial Services and Markets Act of 2000 of Great Britain, or the securities laws of any particular jurisdiction. Due to the relative efficiency of electronic publishing and distribution, Fitch research may be available to electronic subscribers up to three days earlier than to print subscribers.

ECHELLE DE NOTATION NATIONALE TUNISIENNE

NOTES COURT TERME (échéance inférieure à 12 mois)	
F1+(tun) **F1(tun)**	Créances pour lesquelles l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts est la plus forte, comparativement aux autres entités émettrices de dette dans le pays. Dans le cas où les émetteurs présentent une solvabilité particulièrement forte, un signe "+" peut compléter la note F1.
F2(tun)	Créances pour lesquelles l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts est satisfaisante, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. Cependant, la marge de sécurité est moins importante que pour les créances notées F1.
F3(tun)	Créances pour lesquelles l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts est adéquate, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. Toutefois cette aptitude au paiement en temps et en heure est plus sensible aux évolutions défavorables des conditions économiques et financières que pour les créances notées dans les catégories supérieures.
B(tun)	Créances pour lesquelles il existe une incertitude quant à l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts par rapport aux autres entités émettrices dans le pays. Cette aptitude au paiement en temps et en heure est très sensible aux évolutions défavorables des conditions économiques et financières.
C(tun)	Créances pour lesquelles il existe une forte incertitude quant à l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts par rapport aux autres entités émettrices dans le pays. Cette aptitude au paiement en temps et en heure repose exclusivement sur la persistance de conditions économiques et financières favorables.
D(tun)	Créances dont le défaut de paiement est constaté ou imminent.
NOTES LONG TERME (échéance supérieure à 12 mois)	
AAA(tun)	Créances auxquelles on attribue la note la plus élevée. L'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts est la plus forte, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. Cette note est habituellement attribuée aux émissions de l'Etat ou garanties par lui.
AA+(tun) **AA(tun)** **AA-(tun)**	Créances pour lesquelles l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts est très forte, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. Le risque de défaut lié à ces créances ne présente pas de différence significative avec celui des créances notées "AAA". Les signes "+" et "-" marquent des nuances de qualité.
A+(tun) **A(tun)** **A-(tun)**	Créances pour lesquelles l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts est forte, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. Cependant, une évolution défavorable des conditions économiques pourrait affecter cette aptitude dans une plus large mesure que pour les créances des catégories supérieures. Les signes "+" et "-" marquent des nuances de qualité.
BBB+(tun) **BBB(tun)** **BBB-(tun)**	Créances pour lesquelles l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts est adéquate, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. Cependant, une évolution défavorable des facteurs d'exploitation ou des conditions économiques et financières pourrait affecter cette aptitude dans une plus large mesure que pour les créances notées dans les catégories supérieures. Les signes "+" et "-" marquent des nuances de qualité.
BB+(tun) **BB(tun)** **BB-(tun)**	Créances pour lesquelles il existe une incertitude quant à l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. L'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts reste sensible à l'évolution défavorable des facteurs d'exploitation ou des conditions économiques et financières. Les signes "+" et "-" peuvent être utilisés pour marquer des nuances de qualité.
B+(tun) **B(tun)** **B-(tun)**	Créances pour lesquelles il existe une forte incertitude quant à l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. Le principal et les intérêts sont pour le moment payé en temps et en heure, mais la marge de sécurité est faible et dépend d'une persistance de conditions économiques et financières favorables. Les signes "+" et "-" marquent des nuances de qualité.
CCC+(tun) **CCC(tun)** **CCC-(tun)** **CC(tun)** **C(tun)**	Créances pour lesquelles la possibilité d'un défaut de paiement est perceptible, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. Le paiement en temps et en heure du principal et des intérêts repose exclusivement sur la persistance de conditions économiques et financières favorables. Les signes "+" et "-" dans la catégorie de notes CCC marquent des nuances de qualité.
DDD(tun) **DD(tun)** **D(tun)**	Créances dont le défaut de paiement est constaté.

Mise sous surveillance : La mise sous surveillance d'une note a pour objet de signaler aux investisseurs qu'il existe une forte possibilité de changement de cette note et d'indiquer le sens probable de ce changement : la surveillance est qualifiée de " positive " pour signaler la possibilité d'un relèvement de la note, de " négative " pour indiquer un abaissement probable. La mise sous surveillance a vocation à être temporaire.

CHAPITRE 3 – RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ACTIVITE DE LA CIL :

3 - 1 – PRESENTATION DE LA COMPAGNIE INTERNATIONALE DE LEASING :

La Compagnie Internationale de Leasing est un établissement financier spécialisé dans le financement par voie de leasing de biens mobiliers et immobiliers à usage industriel ou professionnel, de prendre des participations ou des intérêts dans toutes sociétés ou opérations quelconques par voie de fusion, apport, souscription, achat de titres et droits sociaux, constitution des sociétés nouvelles ou de toute autre manière et généralement d'effectuer toutes opérations financières, industrielles, commerciales, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à l'objet ci-dessus.

3 - 2 – DESCRIPTION DE L'ACTIVITE AU 31 DECEMBRE 2011 :

3 - 2 - 1 – SITUATION DE LA CIL PAR RAPPORT AU SECTEUR DU LEASING AU 31 DECEMBRE 2011 :

En MD	Ensemble du secteur			CIL			Part de marché de la C I L		
	31/12/2009	31/12/2010	31/12/2011	31/12/2009	31/12/2010	31/12/2011	31/12/2009	31/12/2010	31/12/2011
Approbations	1278,7	1863,7	1449,1	185,8	241,8	189,2	14,53%	12,97%	13,06%
Mises en Force	1011,4	1438,4	1174,0	149,3	191,3	159,3	14,76%	13,30%	13,57%
Encours financiers*	1541,0	1948,5	2161,4	245,7	292,4	307,0	15,94%	15,01%	14,20%

Source : CIL

(*) Ce montant est présenté net des contrats suspendus et des dépôts de garantie

3 - 2 - 2 – LES PERFORMANCES DE LA CIL AU 31 DECEMBRE 2011 :

En 2011, la CIL a enregistré une hausse en termes de part de marché par rapport à 2010 de 0,7% pour les approbations, de 2 % pour les mises en force et un repli de 5,4% pour les encours financiers.

3 - 2 - 3 – ACTIVITE DE LA CIL AU 31 DECEMBRE 2011:

En MD	2009	2010	2011	Variation 2009/2010	Variation 2010/2011
Mises en Force	149,3	191,3	159,3	28,13%	-16,70%
Paiements minimaux acquis pendant la période *	140,1	163,4	166,1	16,63%	1,63%
Créances de leasing **	251,2	296,6	314,0	18,07%	5,85%
Résultats nets	7,3	10,4	8,2	41,13%	-20,8%

(*) Il s'agit des "Revenus bruts de leasing" conformément à l'appellation antérieure à l'entrée en vigueur de la NCT 41 : **Revenus brut de leasing = Intérêt de leasing +Intérêt de retard + produit net sur cession d'immobilisation en leasing+Autres revenus+Remboursement du capital.**
(**) Il s'agit des "Immobilisation destinées à la location" nettes des amortissements et des provisions conformément à l'appellation antérieure à l'entrée en vigueur de la NCT 41.

3 - 2 - 3 – 1 EVOLUTION DES APPROBATIONS :

Les approbations au 31 décembre 2011 ont atteint 189,2 MD contre 241,8 MD au 31 décembre 2010, soit une baisse de -21,8%.

La répartition sectorielle des approbations se détaille comme suit :

Répartition sectorielle des approbations :	**31/12/2009**		**31/12/2010**		**31/12/2011**		**Variation 2011 /2010**
	Montants en MD	**Parts En%**	**Montants en MD**	**Parts En%**	**Montants en MD**	**Parts En%**	
Industrie	23,6	12,70%	27,9	11,54%	24,1	12,7%	-13,6%
Agriculture et pêche	36,8	19,81%	38,6	15,96%	47,9	25,3%	24,1%
B.T.P.	21,2	11,41%	34,2	14,14%	18,7	9,9%	-45,3%
Transport	25,2	13,56%	35,3	14,60%	20,6	10,9%	-41,6%
Tourisme	12,0	6,46%	11,7	4,84%	4,5	2,4%	-61,5%
Location de voitures	22,5	12,11%	30,8	12,74%	17,0	9,0%	-44,8%
Commerce	24,0	12,92%	35,6	14,72%	33,7	17,8%	-5,3%
Services divers	20,5	11,03%	27,7	11,46%	22,7	12,0%	-18,1%
Total	**185,8**	**100%**	**241,8**	**100%**	**189,2**	**100%**	**-21,8%**

La répartition des approbations par type de biens, se présente comme suit :

Répartition approbations par type de biens :	**31/12/2009**		**31/12/2010**		**31/12/2011**		**Variation 2011/ 2010**
	Montants en MD	**Parts en%**	**Montants en MD**	**Parts en%**	**Montants en MD**	**Parts en%**	
Matériel de transport	146	78,6%	194,7	80,5%	157,0	83,0%	-19,4%
Mobilier	26,6	14,3%	24,7	10,2%	15,9	8,4%	-35,6%
Immobilier	13,2	7,1%	22,4	9,3%	16,3	8,6%	-27,2%
Total	**185,8**	**100%**	**241,8**	**100%**	**189,2**	**100%**	**-21,8%**

3 - 2 - 3 – 2 EVOLUTION DES MISES EN FORCE :

Les mises en force ont connu une baisse de 32 MD, soit une régression de -16,7%, passant de 191,3 MD en 2010 à 159,3 MD en 2011.

La répartition sectorielle des mises en force se présente comme suit :

Répartition sectorielle des mises en force :	**31/12/2009**		**31/12/2010**		**31/12/2011**		**Variation 2011 / 2010**
	Montants en MD	**Parts en%**	**Montants en MD**	**Parts en%**	**Montants en MD**	**Parts en%**	
Industrie	16,0	10,7%	19,9	10,4%	17,4	10,9%	-12,6%
Agriculture et pêche	31,0	20,8%	33,5	17,5%	40,3	25,3%	20,3%
B.T.P.	16,3	10,9%	24,6	12,9%	15,7	9,9%	-36,2%
Transport	19,4	13,0%	25,8	13,5%	20,8	13,1%	-19,4%
Tourisme	11,0	7,4%	8,1	4,2%	4,0	2,5%	-50,6%
Location de voitures	18,1	12,1%	28,9	15,1%	15,7	9,9%	-45,7%
Commerce	20,6	13,8%	29,2	15,3%	27,1	17,0%	-7,2%
Services divers	16,9	11,3%	21,3	11,1%	18,3	11,5%	-14,1%
Total	**149,3**	**100%**	**191,3**	**100%**	**159,3**	**100%**	**-16,7%**

La répartition des mises en force par type de bien se détaille comme suit :

Répartition mises en force par type de biens :	31/12/2009		31/12/2010		31/12/2011		Variation 2011/ 2010
	Montants en MD	Parts en%	Montants en MD	Parts en%	Montants en MD	Parts en%	
Mobilier	21,4	14,3%	21,2	11,1%	17,4	10,9%	-17,9%
Matériel de transport	119,6	80,1%	155,9	81,5%	130,4	81,9%	-16,4%
Immobilier	8,3	5,5%	14,2	7,4%	11,5	7,2%	-19,0%
Total	**149,3**	**100%**	**191,3**	**100%**	**159,3**	**100%**	**-16,7%**

3 - 2 - 3 – 3 EVOLUTION DE L'ENCOURS FINANCIER NET:

La répartition sectorielle de l'encours se présente comme suit :

Evolution de l'encours financier	31/12/2009		31/12/2010		31/12/2011		Variation 2011 / 2010
	Montants en MD	Parts en %	Montants en MD	Parts en %	Montants en MD	Parts en %	
Industrie	24,7	10,0%	31,5	10,8%	33,6	10,9%	6,7%
Agriculture et pêche	42,5	17,3%	48,8	16,7%	60,5	19,7%	24,0%
B.T.P.	28,2	11,5%	37,2	12,7%	36,3	11,8%	-2,4%
Transport	34,3	14,0%	39,2	13,4%	40,3	13,1%	2,8%
Tourisme	18,5	7,5%	18,9	6,5%	17,6	5,7%	-6,9%
Location de voitures	20,2	8,2%	30,7	10,5%	26,8	8,7%	-12,7%
Commerce	37,8	15,4%	45,8	15,7%	50,7	16,5%	10,7%
Services divers	39,5	16,1%	40,3	13,8%	41,2	13,4%	2,2%
Total	**245,7**	**100%**	**292,4**	**100%**	**307,0**	**100%**	**5,0%**

La répartition de l'encours financier par type de bien se détaille comme suit :

Répartition de l'encours financier par type de biens :	31/12/2009		31/12/2010		31/12/2011		Variation 2011 / 2010
	Montants en MD	Parts en%	Montants en MD	Parts en%	Montants en MD	Parts en%	
Mobilier	36,2	14,7%	40,9	14,0%	41,5	13,5%	1,5%
Matériel de transport	171,4	69,8%	211,2	72,2%	224,3	73,1%	6,2%
Immobilier	38,1	15,5%	40,3	13,8%	41,2	13,4%	2,2%
Total	**245,7**	**100%**	**292,4**	**100%**	**307,0**	**100%**	**5,0%**

L'encours financier figurant au niveau de la description de l'activité est déterminé comme suit :

Encours financiers figurant au niveau des états financiers	:	312,5 MD
à déduire	:	(5,556 MD)
Contrats suspendus (note 5 aux états financiers : contrats suspendus ordinaires + contrats suspendus contentieux)	:	4,6 MD
Dépôts de garantie	:	0,956 MD
Encours financier figurant au niveau de la description de l'activité	:	307,0 MD

3 - 2 - 3 – 4 ANALYSE DES ENGAGEMENTS SUR LA CLIENTELE AU COURS DES TROIS DERNIERS EXERCICES :

Le total des engagements sur la clientèle nets des dépôts de garantie et des avances reçues (bilan et hors bilan) a atteint, au 31 décembre 2011, 341.734 mDT contre 329.272 mDT au 31 décembre 2010, soit une progression de 3,8%.
Les créances classées (net des dépôts de garantie et des avances reçues) sont passées de 25.062 mDT à la fin de 2010 à 23.796 mDT au 31 décembre 2011, soit une baisse de 5,1%.
Le ratio des CDL est ainsi passé de 7,61% au 31 décembre 2010 à 6,96% au 31 décembre 2011.
Le cumul des produits réservés et des provisions pour risque clientèle représente au 31 décembre 2011, 70,05% de ces engagements douteux et litigieux, contre 75,18% au 31 décembre 2010.

Evolution des engagements :

en DT

	31/12/2009	31/12/2010	31/12/2011
Total engagements (nets des dépôts de garantie et des avances reçues) (Bilan et hors bilan)*	275 056 384	329 272 046	341 733 700

* : Intérêts constatés d'avance non déduits.

Evolution des créances et des CDL (nets des dépôts de garantie et des avances reçues) par classe :

en DT

	31/12/2009	31/12/2010	31/12/2011
Créances courantes (classes 0 et 1) (Bilan et hors bilan)	**257 186 381**	**304 210 242**	**317 937 727**
Créances classées	**17 870 005**	**25 061 804**	**23 795 973**
Classe 2	720 414	6 593 531	4 010 119
Classe 3	704 741	316 943	3 798 247
Classe 4	16 444 850	18 151 330	15 987 607
Total créances (Bilan et hors bilan)	**275 056 384**	**329 272 046**	**341 733 700**
Ratio des créances classées	6,50%	7,61%	6,96%
Cumul des produits réservés et des provisions sur créances classées	16 795 168	18 840 317	16 669 813
Ratio de couverture des créances classées (Le cumul des produits réservés et des provisions / créances classées)	93,99%	75,18%	70,05%

3 - 3 – DESCRIPTION DE L'ACTIVITE AU 30 JUIN 2012 :

3 - 3 - 1 – 1 SITUATION DE LA CIL PAR RAPPORT AU SECTEUR DU LEASING AU 30 JUIN 2012 :

En MD	Ensemble du secteur			CIL			Part de marché de la C I L		
	30/06/2012	30/06/2011	31/12/2011	30/06/2012	30/06/2011	31/12/2011	30/06/2012	30/06/2011	31/12/2011
Approbations	992,1	706,5	1449,1	111,0	98,2	189,2	11,19%	13,90%	13,06%
Mises en Force	710,7	557,9	1174,0	81,2	80,0	159,3	11,43%	14,34%	13,57%
Encours financiers*	2325,2	2018,6	2161,4	310,2	299,6	307,0	13,34%	14,84%	14,20%

Source : CIL

(*) Ce montant correspond à celui figurant au niveau des états financiers net des contrats suspendus et des dépôts de garantie.

3 - 3 - 1 – 2 LES PERFORMANCES DE LA CIL AU 30 JUIN 2012:

Au terme du premier semestre 2012 et par rapport au premier semestre 2011, la CIL a enregistré une régression en termes de part de marché de -2,7% pour les approbations, de -2,9% pour les mises en force et de -1,5% pour les encours financiers.

3 - 3 - 1 – 3 EVOLUTION DES APPROBATIONS :

Les approbations au 30 juin 2012 ont atteint 111MD contre 98,2 MD au 30 juin 2011 soit une hausse de 13%.

La répartition sectorielle des approbations se détaille comme suit :

Répartition sectorielle des approbations :	**30/06/2012**		**30/06/2011**		**31/12/2011**		**Variation 1S 2012 /1 S2011**
	Montants en MD	**Parts En%**	**Montants en MD**	**Parts En%**	**Montants en MD**	**Parts En%**	
Industrie	8,9	8,0%	13,3	13,5%	24,1	12,7%	-33,1%
Agriculture et pêche	14,7	13,2%	26,9	27,4%	47,9	25,3%	-45,4%
B.T.P.	13,0	11,7%	8,7	8,9%	18,7	9,9%	49,4%
Transport	16,4	14,8%	8,7	8,9%	20,6	10,9%	88,5%
Tourisme	3,2	2,9%	2,5	2,6%	4,5	2,4%	28,0%
Location de voitures	21,6	19,5%	10,8	11,0%	17,0	9,0%	100,0%
Commerce	21,1	19,0%	16,7	17,0%	33,7	17,8%	26,3%
Services divers	12,1	10,9%	10,6	10,8%	22,7	12,0%	14,2%
Total	**111,0**	**100%**	**98,2**	**100%**	**189,2**	**100%**	**13,0%**

La répartition des approbations par type de biens, se présente comme suit :

Répartition approbations par type de biens :	30/06/2012		30/06/2011		31/12/2011		Variation 1S 2012/1 S2011
	Montants en MD	Parts en%	Montants en MD	Parts en%	Montants en MD	Parts en%	
Matériel de transport	93,3	84,1%	80,8	82,3%	157,0	83,0%	15,5%
Mobilier	7,1	6,4%	10,8	11,0%	15,9	8,4%	-34,3%
Immobilier	10,6	9,5%	6,6	6,7%	16,3	8,6%	60,6%
Total	**111,0**	**100%**	**98,2**	**100%**	**189,2**	**100%**	**13,0%**

3 - 3 - 1 – 4 EVOLUTION DES MISES EN FORCE :

Les mises en force ont connu une amélioration de 1,2 MD soit +1,5% en passant de 80 MD au 30 juin 2011 à 81,2 MD à la même période de 2012.

La répartition sectorielle des mises en force se présente comme suit :

Répartition sectorielle des mises en force :	30/06/2012		30/06/2011		31/12/2011		Variation 1S2012 / 1S2011
	Montants en MD	Parts en%	Montants en MD	Parts en%	Montants en MD	Parts en%	
Industrie	7,6	9,4%	7,3	9,1%	17,4	10,9%	4,1%
Agriculture et pêche	10,7	13,2%	20,2	25,3%	40,3	25,3%	-47,0%
B.T.P.	10,3	12,7%	8,3	10,4%	15,7	9,9%	24,1%
Transport	11,4	14,0%	10,4	13,0%	20,8	13,1%	9,6%
Tourisme	1,8	2,2%	1,9	2,4%	4,0	2,5%	-5,3%
Location de voitures	16,8	20,7%	8,6	10,8%	15,7	9,9%	95,3%
Commerce	13,5	16,6%	13,8	17,3%	27,1	17,0%	-2,2%
Services divers	9,1	11,2%	9,5	11,9%	18,3	11,5%	-4,2%
Total	**81,2**	**100%**	**80,0**	**100%**	**159,3**	**100%**	**1,5%**

La répartition des mises en force par type de bien se détaille comme suit :

Répartition mises en force par type de biens :	30/06/2012		30/06/2011		31/12/2011		Variation 1S2012 / 1S2011
	Montants en MD	Parts en%	Montants en MD	Parts en%	Montants en MD	Parts en%	
Mobilier	7,9	9,7%	10,0	12,5%	17,4	10,9%	-21,0%
Matériel de transport	69,1	85,1%	65,2	81,5%	130,4	81,9%	6,0%
Immobilier	4,2	5,2%	4,8	6,0%	11,5	7,2%	-12,5%
Total	**81,2**	**100%**	**80,0**	**100%**	**159,3**	**100%**	**1,5%**

3 - 3 - 1 – 5 EVOLUTION DE L'ENCOURS FINANCIER NET:

La répartition sectorielle de cet encours se présente comme suit :

Evolution de l'encours financier	30/06/2012		30/06/2011		31/12/2011		Variation 1S2012 / 1S2011
	Montants en MD	Parts en %	Montants en MD	Parts en %	Montants en MD	Parts en %	
Industrie	31,7	10,2%	31,3	10,4%	33,6	10,9%	1,3%
Agriculture et pêche	57,5	18,5%	54,7	18,3%	60,5	19,7%	5,1%
B.T.P.	40,9	13,2%	36,6	12,2%	36,3	11,8%	11,7%
Transport	41,7	13,4%	40,4	13,5%	40,3	13,1%	3,2%
Tourisme	17,1	5,5%	17,9	6,0%	17,6	5,7%	-4,5%
Location de voitures	31,7	10,2%	29,6	9,9%	26,8	8,7%	7,1%
Commerce	53,5	17,2%	48,8	16,3%	50,7	16,5%	9,6%
Services divers	36,1	11,6%	40,3	13,5%	41,2	13,4%	-10,4%
Total	**310,2**	**100%**	**299,6**	**100%**	**307,0**	**100%**	**3,5%**

La répartition de l'encours financier par type de bien se détaille comme suit :

Répartition de l'encours financier par type de biens :	30/06/2012		30/06/2011		31/12/2011		Variation 1S2012 / 1S2011
	Montants en MD	Parts en%	Montants en MD	Parts en%	Montants en MD	Parts en%	
Mobilier	40,6	13,1%	41,6	13,9%	41,5	13,5%	-2,4%
Matériel de transport	229,4	74,0%	217,8	72,7%	224,3	73,1%	5,3%
Immobilier	40,2	13,0%	40,2	13,4%	41,2	13,4%	0,0%
Total	**310,2**	**100%**	**299,6**	**100 %**	**307,0**	**100%**	**3,5%**

L'encours financier figurant au niveau de la description de l'activité est déterminé comme suit :

	30/06/2012	30/06/2011
Encours financiers figurant au niveau des états financiers	314,6MD	304,0 MD
à déduire	(4,4MD)	(4,4MD)
Contrats suspendus (note 5 aux états financiers : contrats suspendus ordinaires + contrats suspendus contentieux)	4,1 MD	3,3 MD
Dépôts de garantie	0,3MD	1,1 MD
Encours financier figurant au niveau de la description de l'activité	310,2MD	299,6MD

3 - 3 - 1 – 6 ANALYSE DES ENGAGEMENTS SUR LA CLIENTELE AU 30 JUIN :

Le total des engagements sur la clientèle (bilan et hors bilan) nets des dépôts de garantie et des avances reçues a atteint 359 367 mDt au 30 juin 2012 contre 345 682 mDT au 30 juin 2011, soit une progression de +3,96%.
Les créances classées (bilan et hors bilan) nets des dépôts de garantie et des avances reçues sont passées de 32 183 mDT à la fin du premier semestre 2011 à 30 822 mDT à fin juin 2012, soit une baisse de 4,2%.

Le ratio des CDL a connu par ailleurs une amélioration passant de 9,31% au 30 juin 2011 à 8,58% au 30 juin 2012.
Le cumul des produits réservés et des provisions pour risque clientèle représente au 30 juin 2011, 62,97% des engagements douteux et litigieux contre 60,61% au 30 juin 2012.

Evolution des engagements :

en DT

	30/06/2012	30/06/2011	31/12/2011
Total engagement (nets des dépôts de garantie et des avances reçues) (Bilan et hors bilan)*	359 367 871	345 682 806	341 733 700

* : Intérêt constatés d'avance non déduits.

Evolution des créances et des CDL (nets des dépôts de garantie et des avances reçues) par classe :

en DT

	30/06/2012	30/06/2011	31/12/2011
Créances courantes (classes 0 et 1) (Bilan et hors bilan)	**328 546 366**	**313 500 235**	**317 937 727**
Créances classées	**30 821 504**	**32 182 571**	**23 795 973**
Classe 2	7 885 099	11 640 430	4 010 119
Classe 3	6 708 734	3 109 578	3 798 247
Classe 4	16 227 672	17 432 563	15 987 607
Total créances (Bilan et hors bilan)	**359 367 871**	**345 682 806**	**341 733 700**
Ratio des créances classées	8,58%	9,31%	6,96%
Cumul des produits réservés et des provisions sur créances classées	18 680 759	20 265 165	16 669 813
Ratio de couverture des créances classées (Le cumul des produits réservés et des provisions / créances classées)	60,61%	62,97%	70,05%

3 - 4 – INDICATEURS D'ACTIVITE AU 30 SEPTEMBRE 2012 :

COMPAGNIE INTERNATIONALE DE LEASING

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS ARRÊTES AU 30 SEPTEMBRE 2012

(exprimé en 1000 DT)

INDICATEURS	3éme trimestre 2012	3éme trimestre 2011	01/01/2012 30/09/2012	01/01/2011 30/09/2011	EXERCICE 2011(*)	variation en %
MONTANT DES MISES EN FORCE	**40,723**	**38,861**	**121,929**	**118,834**	**159,324**	**3%**
AGRICULTURES ET PÊCHE	4,712	10,207	15,470	30,355	40,317	-49%
BTP	6,907	3,128	17,205	11,405	15,759	51%
INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES	5,365	3,453	13,019	10,753	17,417	21%
TOURISME	5,928	4,663	24,497	15,158	19,672	62%
TRANSPORT	5,823	5,494	17,201	15,871	20,769	8%
COMMERCE	7,274	6,400	20,733	20,233	27,135	2%
SERVICES DIVERS	4,714	5,516	13,804	15,059	18,255	-8%
MONTANT DES APPROBATIONS	**44,441**	**40,821**	**155,442**	**139,013**	**189,227**	**12%**
AGRICULTURES ET PÊCHE	4,423	10,320	19,174	37,242	47,930	-49%
BTP	7,435	4,172	20,388	12,905	18,702	58%
INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES	5,284	3,210	14,242	16,478	24,097	-14%
TOURISME	4,503	3,975	29,285	17,285	21,476	69%
TRANSPORT	4,541	5,659	20,943	14,357	20,619	46%
COMMERCE	8,987	6,510	30,057	23,185	33,708	30%
SERVICES DIVERS	9,268	6,975	21,353	17,561	22,695	22%
TOTAL DES ENGAGEMENTS	**339,802**	**333,821**	**339,802**	**333,821**	**330,652**	**2%**
TOTAL DES ENGAGEMENTS CLASSÉS	**34,418**	**35,164**	**34,418**	**35,164**	**23,796**	**-2%**
TAUX DES CREANCES CLASSEES	**10.13%**	**10.53%**	**10.13%**	**10.53%**	**7.20%**	
REVENUS BRUTS DE LEASING	**45,113**	**40,273**	**132,245**	**124,200**	**166,061**	**6%**
REVENUS NETS DE LEASING (HORS PRODUITS RÉSERVES)	**8,103**	**7,979**	**24,276**	**23,909**	**32,054**	**2%**
PRODUITS NETS DE LEASING (HORS PRODUITS RÉSERVES)	**4,496**	**4,052**	**13,782**	**12,484**	**17,530**	**10%**
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	**1,293**	**1,308**	**4,153**	**3,806**	**5,136**	**9%**
STRUCTURE DES RESSOURCES	**-**	**-**	**279,587**	**281,503**	**274,191**	**-1%**
EMPRUNTS OBLIGATAIRES	-	-	140,008	166,024	153,680	-16%
EMPRUNTS ÉTRANGERS	-	-	13,457	5,336	4,113	152%
AUTRES EMPRUNTS	-	-	126,122	110,143	116,398	15%
TRÉSORERIE NETTE	**-**	**-**	**9,493**	**10,362**	**5,637**	**-8%**
CAPITAUX PROPRES	**-**	**-**	**41 954 (**)**	**38 494 (**)**	**38,024**	

(*) Données auditées

(**) LES CAPITAUX PROPRES SANS TENIR COMPTE DU RESULTAT DE LA PERIODE

PRODUITS NETS DE LEASING (HORS PRODUITS RÉSERVES):TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION-CHARGES FINANCIERES NETTES+PRODUITS DES PLACEMENT

TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION : CHARGES DE PERSONNEL+AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION+DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS

FAITS SAILLANTS

- L'activité de la CIL durant les neufs premiers mois 2012 est caractérisé par rapport à la même période de 2011 par :
- Une augmentation des mises en force de 3% conformement aux prévisions
- Une augmentation des engagements de 2%
- Les charges d'exploitation ont augmenté de 9%
- Une augmentation des produits nets de leasing de 10%
- Une baisse des engagements classés de 2%

3 - 5 – ORGANISATION DE LA COMPAGNIE INTERNATIONALE DE LEASING :

Organigramme de la société :

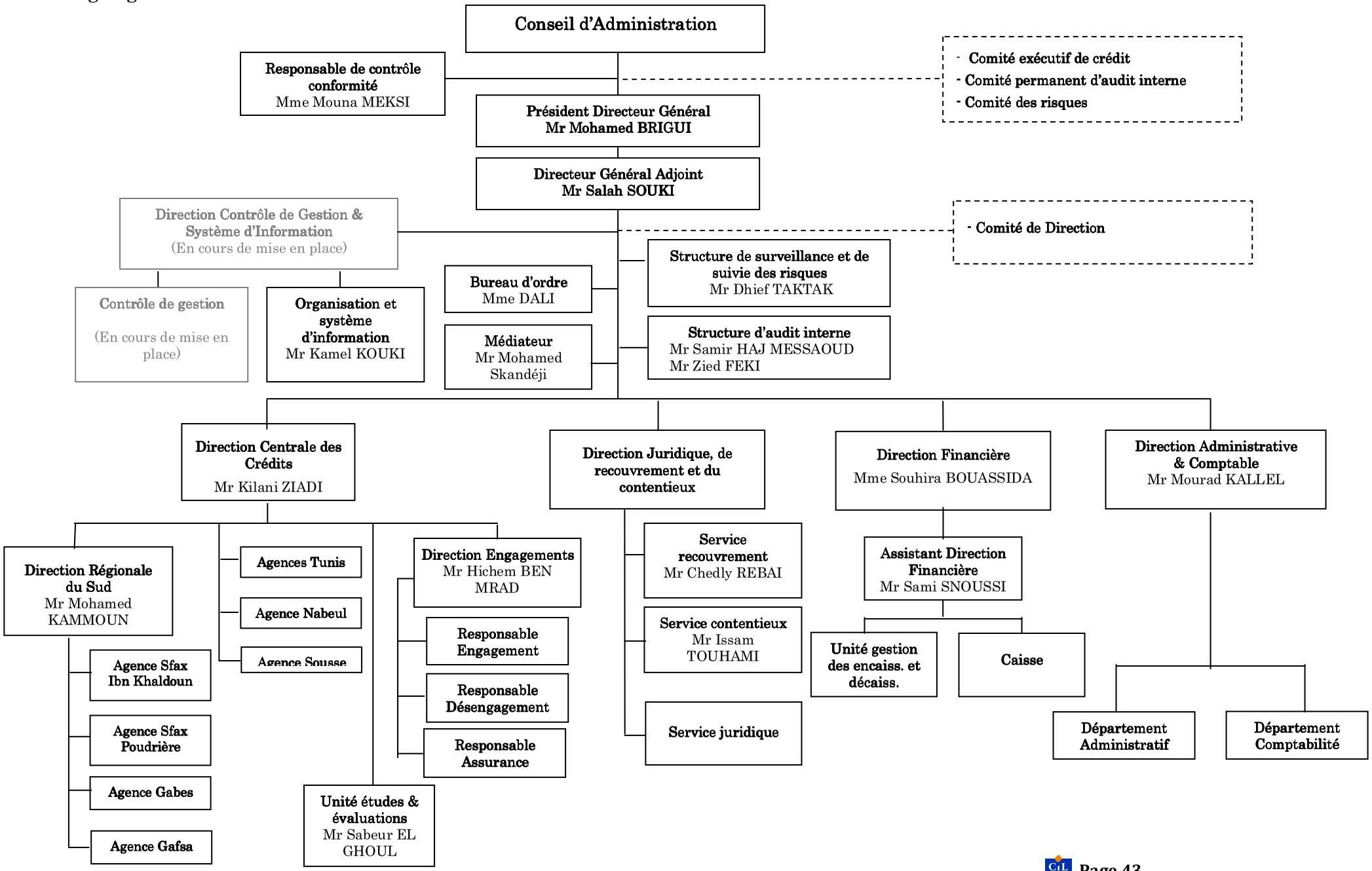

3 - 5 - 1 – ORGANIGRAMME

La Compagnie Internationale de Leasing est gouvernée par un conseil d'administration et une direction générale. Le Conseil d'Administration a les pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la société, faire et autoriser tous les actes et opérations relatifs à son objet social et à son Administration. Sous réserve des pouvoirs que la loi attribue expressément aux assemblées d'actionnaires, au Conseil d'Administration et au Président, le Directeur Général assume, sous sa responsabilité, la direction de la société moyennant une délégation de pouvoirs accordés par le conseil.

Fonctionnement

La direction générale est assistée par 4 comités:

- Comité exécutif de crédit
- Comité permanent d'audit interne
- Comité de risques
- Comité de direction

➢ **Comité Exécutif de Crédit :**

Ce comité est chargé de :

- Examiner l'activité de financement de la Compagnie ;
- Examiner et approuver les nouveaux dossiers de financement dans la limite des pouvoirs qui lui sont conférés ;
- Faire des propositions au Conseil d'Administration sur la politique de financement de la Compagnie ;
- Donner un avis sur les opérations de financement spécifiques ;
- Soumettre au Conseil d'Administration un rapport détaillé sur son activité, lors de ses réunions périodiques.

Créé le 17/04/2008, ce comité est composé de trois membres :

- Le Président Directeur Général, Mr Mohamed BRIGUI
- Mr Habib BOUAZIZ
- Mr Skander Kammoun

➢ **Comité permanent d'audit interne :**

Ce comité est chargé de :

- Veiller à ce que les mécanismes appropriés de contrôle interne soient mis en place par l'établissement ;
- Veiller à la protection des actifs de la société, la fiabilité de l'information financière et le respect des dispositions légales et réglementaires ;
- Réviser et donner son avis sur le rapport annuel y compris les états financiers avant sa transmission au conseil d'administration ou au conseil de surveillance pour approbation ;
- Revoir tout relevé de l'établissement avant sa soumission aux autorités de supervision ;
- Examiner tous placements ou opérations susceptibles de nuire à la situation financière de l'établissement et porté à sa connaissance par les commissaires aux comptes ou les auditeurs externes.
- Assurer le suivi des travaux des organes de contrôle de la société ;
- Proposer la nomination du ou des commissaires aux comptes et agréer la désignation des auditeurs internes.

Créé le 15/03/2007, le comité permanent d'audit interne est composé selon le Conseil d'Administration du 17 mai 2012 comme suit :

- Mr Walid ZAHEG, membre indépendant, Président
- TTS représenté par Mr Raouf NEGRA, Membre
- SGF représenté par Mme Héla HMIDA, Membre

➢ **Comité des risques :**

Le comité des risques a été créé par le conseil d'administration n°81 du 17 mai 2012. Il est composé de trois administrateurs:

-Mr Afif BEN YAHIA, membre indépendant, désigné président
- Mr Khaled BEN HASSINE
-Mr Mohamed DKHILI, représentant la société G.A.T.

Le comité des risques a pour mission d'aider le conseil à s'acquitter de ses responsabilités relatives à la gestion et à la surveillance des risques et au respect de la réglementation et des politiques arrêtées en la matière. Il recommande au conseil des actions correctrices pour une meilleure prise des risques.

Il est chargé d'assister le conseil notamment dans :

- La conception et la mise à jour d'une stratégie de gestion de tous les risques et la fixation des limites d'exposition et des plafonds opérationnels ;
- L'approbation des systèmes de mesure et de surveillance des risques ;
- Le contrôle du respect par l'organe de direction de la stratégie de gestion des risques arrêtée ;
- L'analyse de l'exposition de l'établissement à tous les risques y compris les risques de crédits, de marché, de liquidité et le risque opérationnel et la conformité de l'exposition à la stratégie arrêtée en la matière ;
- L'évaluation de la politique de provisionnement et l'adéquation permanente des fonds propres par rapport au profil des risques de l'établissement ;
- L'étude des risques découlant des décisions stratégiques du conseil ;
- La désignation du responsable de la structure chargée de la surveillance et le suivi des risques ainsi que sa rémunération ; et
- Le suivi des crédits accordés aux clients dont les engagements auprès des établissements de crédits dépassent les montants prévus à l'article 7 de la circulaire de la banque Centrale de Tunisie n° 91-24 du 17 décembre 1991 relative à la division, couverture des risques et suivi des engagements.

➢ **Structure de surveillance et de suivi des risques :**

La désignation d'un comité de risque rattaché au Conseil d'Administration et la nomination d'un responsable de surveillance des risques au sein de la CIL a été décidée par le Comité des risques du 19 septembre 2012 et suite à la nomination par l'assemblée générale d'administrateurs indépendants.

La structure de maîtrise et de surveillance des risques est chargée de garantir que les risques générés par l'activité de la CIL sont identifiés, couverts et compatibles avec ses politiques et ses objectifs de rentabilité. Elle veille à assurer l'objectivité du contrôle des risques et définir la stratégie et la culture de contrôle des risques pour la compagnie.
Déjà entrée en exercice, le Comité de Risque a répondu favorable lors de sa première réunion aux recommandations formulées par les commissaires aux compte dans la Lettre de Contrôle Interne et décidé d'engager un cabinet d'étude pour l'élaboration d'un plan de continuité d'activité « PCA » pour la CIL, visant à assurer, selon divers scénarii de crises, y compris face à

des chocs extrêmes, le maintien, le cas échéant de façon temporaire, des prestations de services essentielles puis la reprise planifiée des activités.
En outre, un programme de travail a été proposé par le responsable de surveillance des risques et il a été validé par ce comité pour instaurer une culture risk management au sein de la CIL.

➢ **Comité de Direction :**

Ce comité est Chargé de :

- Examiner et approuver les nouveaux dossiers de financement dans la limite des pouvoirs qui lui sont conférés ;
- Réviser les garanties exigées auprès des clients ;
- Définir et réviser les clauses contractuelles ;
- Assurer le suivi de la politique de recouvrement et analyser sa performance et son avancement ;
- Statuer sur le transfert des dossiers en contentieux ;
- Assurer le suivi des dossiers en contentieux ;
- Examiner les rapports relatifs à l'audit interne, au contrôle de gestion, à la surveillance des risques, à l'organisation et au système d'information et prendre les mesures nécessaires ;
- Discuter et proposer les moyens de mise en œuvre des orientations stratégiques de la Compagnie ;
- Analyser l'activité de la Compagnie, ses réalisations antérieures et ses perspectives ultérieures, en fonction des contraintes et des objectifs ;
- Suivre la situation de la Trésorerie de la Compagnie et examiner les propositions de refinancement ;
- Planifier et suivre les développements de la fonction informatique de la Compagnie.

Ce comité regroupe 5 directions à savoir :

La direction contrôle de gestion et système d'information ;
La Direction centrale des crédits ;
La Direction juridique, de recouvrement et de contentieux ;
La Direction Financière ;
Et La Direction Administrative et comptable

➢ **Responsable de contrôle conformité :**

Il est chargé de déterminer et d'évaluer les risques de non-conformité aux lois et règlements en vigueur, aux règles de bon fonctionnement de la profession et bonnes pratiques. Madame MEKSI Mouna a été nommé le par le conseil d'administration n°81 du 17 mai 2012 comme responsable de contrôle conformité.

➢ **Structure d'audit interne :**

Créée le 29 mai 2001, cette cellule est chargée de :

- Evaluer en permanence le système d'information de gestion et le système informatique de la Compagnie ;
- Evaluer les processus de gouvernance de la Compagnie, de management des risques et de contrôle et contribuer à leur amélioration sur la base d'une approche systématique et méthodique ;
- Veiller à l'amélioration de l'efficacité de l'organisation et des procédures ;
- Exécuter les travaux supplémentaires demandés par la direction générale ou le comité permanent d'audit interne ;

- Revoir en permanence la charte d'audit afin de s'assurer de la conformité des missions, des pouvoirs et des responsabilités de l'audit interne, aux règles et principes généralement admis en la matière ;
- Remettre au comité permanent d'audit interne et à la direction générale un rapport annuel résumant les différents rapports établis au courant de l'année.

➢ **La société est en cours de mise en place d'une nouvelle direction « contrôle de gestion» :**

Cette direction sera chargée de :

- Contribuer à l'élaboration des objectifs de la compagnie ;
- Planifier les moyens financiers, humains et techniques à mettre en œuvre ;
- Elaborer les outils nécessaires au suivi des résultats : tableaux de bord, recueils des informations ;
- Exercer en permanence une surveillance des indicateurs de gestion mis en place, pour évaluer l'activité de la compagnie et fournir les informations à la direction ;
- Superviser l'élaboration des plans stratégiques de développement, des plans opérationnels et les budgets d'investissement et de fonctionnement et développer un système de pilotage des performances ;
- Comparer et analyser les écarts entre les prévisions et les réalisations ;
- Ajuster les prévisions en fonction des écarts constatés, et proposer des actions pour corriger les écarts ;
- Reporter auprès de la direction générale par la rédaction de rapports de synthèse ;
- Superviser les études stratégiques de développement et d'amélioration des performances de la compagnie.

3 - 5 - 2 – SYSTEME D'INFORMATION :

Le système d'information de la CIL est centralisé au niveau du siège. Ce système comporte 100 PC répartis entre le siège et les agences distantes. Ces agences sont connectées au siège via une ligne sécurisée de type Frame Relay pour leurs permettre de travailler en temps réel dans des conditions confortables.

Les principales applications utilisées par la Compagnie Internationale de Leasing sont les suivantes :

- Application commerciale : cette application assure la gestion commerciale des demandes de financement, la réalisation des mises en force, la production des documents contractuels relatifs aux clients et fournisseurs, la facturation des loyers et ces accessoires, la saisie des règlements clients et fournisseurs, la gestion de la trésorerie, la gestion du service assurance, la génération ou l'intégration automatique des écritures comptables correspondantes à tous ces aspects, la gestion du service recouvrement, la gestion des clients en contentieux, la gestion des matériels récupérés et la génération des statistiques de la CIL.

- Application Comptable : cette application permet la gestion de l'ensemble des aspects comptables de la CIL.

- Logiciel de Paie : qui permet la gestion de la paie du personnel de la CIL.

- Application GED : il s'agit d'une application de gestion électronique des documents pour procéder à l'archivage électronique des documents.

- Accès au système d'information de la BCT : la CIL dispose d'un accès permanent à la centrale des risques et des chèques impayés de la Banque Centrale de Tunisie. Il permet la

consultation des engagements des clients auprès du secteur financier et leurs incidents de paiement (application SED).

En outre, la CIL dispose des systèmes suivants afin d'assurer la sécurité informatique de son système d'information :

- Un logiciel d'anti-virus ;
- Un serveur ISA (Fire Wall) ;
- Un logiciel de mise à jour automatique via Internet WSUS.

Ceci étant, les commissaires aux comptes ont relevé quelques défaillances du système de contrôle interne notamment au niveau :

(1) du risque opérationnel : le recensement effectué des risques opérationnels liés à l'activité n'est pas assez exhaustif afin de permettre une prévention et une gestion active desdits risques, le plan d'action défini n'a pas fait l'objet d'un suivi particulier exhaustif permettant d'assurer à l'étude menée l'efficacité et l'efficience requise et aucune autre mesure n'a été entamée permettant notamment la constitution d'une base de données recensant les risques opérationnels identifiés, ainsi que leurs impacts financiers et non financiers.

(2) du plan de continuité d'activité : la CIL n'ayant pas mis en place un plan de continuité de son activité, conformément à l'article 15 de la circulaire n°2006-19. Une situation ne permettant pas à la société de détecter à temps les éventuels dysfonctionnements qui peuvent mettre en péril la continuité de son exploitation.

(3) du suivi des clients : L'examen des dossiers commerciaux de certains clients dont l'engagement dépasse les 5 millions de dinars a permis de constater, dans certains cas, l'absence des états exigés selon l'article 7 de la circulaire n°91-24 du 17 décembre 1991, telle que modifiée par la circulaire n°2001-12 du 4 mai 2001.
Cette situation ne répond pas aux exigences de la circulaire sus indiquée.

3 - 6 – FACTEURS DE RISQUE ET NATURE SPECULATIVE DE L'ACTIVITE :

La Compagnie Internationale de Leasing, comme les sociétés du secteur, est confrontée aux risques suivants :

- **Risque de crédits :**

L'article 22 de la circulaire de la BCT n° 2006-19 le définit comme étant le risque encouru en cas de défaillance d'une contrepartie ou de contreparties considérées comme un même bénéficiaire au sens de la réglementation en vigueur.

Afin de maîtriser ce risque, la direction de crédit de la CIL se charge de la collecte d'informations auprès des clients et des autres sources professionnelles qui vont conduire à décider de l'opportunité d'accorder ou non le crédit. Les organes habilités à engager l'établissement sont clairement définis au niveau de la CIL avec un contrôle systématique assuré par l'application informatique.
Ces dossiers sont par la suite analysées par le service étude et évaluations sur la base des données financières et comptables du client et seront en dernière étape, traités par le comité de crédit (financement ne dépassant pas 50 mDt).

Le suivi du risque de crédit est assuré à travers la surveillance du risque de concentration des crédits qui peut découler de l'exposition envers des contreparties individuelles, des groupes d'intérêt, des contreparties appartenant à un même secteur d'activité ou à une même région géographique.

- **Risque de marché :**

L'article 31 de la circulaire de la BCT n° 2006-19 définit le risque de marché, comme étant les risques de pertes qui peuvent résulter :

- des fluctuations des prix sur les titres de transaction et de placement tels que définis par les normes comptables et sur tout autre instrument financier prévu par la réglementation en vigueur.
- ou des positions susceptibles d'engendrer un risque de change, notamment les opérations de change au comptant ou à terme.

La CIL n'est pas exposée au risque de change, dans la mesure où ses avoirs et ses engagements sont contractés et libellés en Dinar Tunisien.

- **Risque globaux de taux d'intérêt**

Selon les dispositions de l'article 35 de la circulaire de la BCT n° 2006-19, le risque global de taux est définit comme étant le risque encouru en cas de variation des taux d'intérêts, mesuré sur l'ensemble des opérations de bilan et de hors bilan.

La Compagnie Internationale de Leasing n'est pas exposé à ce type de risque pour les crédits accordés à sa clientèles vu que les taux prévus au niveau des contrats de leasing sont fixes. Toutefois, ce type de risque peut être appréhendé au niveau des crédits de financement contractés auprès des autres établissements bancaires lorsqu'ils sont indexés au TMM.
En effet, la CIL gère ce type de risque corrélativement avec le risque de liquidité tout en maintenant une politique prudente en termes d'octroi des crédits avec la consolidation de ses efforts en matière d'évaluation du risque client.

- **Risque de liquidité**

L'article 38 de la circulaire de la BCT n° 2006-19 le définit comme étant le risque pour l'établissement de crédit de ne pas pouvoir s'acquitter, dans les conditions normales, de leurs engagements à leur échéance.

Pour faire face à ce risque, la direction financière de la CIL veille à s'assurer de l'adéquation entre les sorties et les rentrées d'argent à travers, d'une part, l'analyse des ressources et des emplois de la compagnie et d'autre part, la permanente surveillance du coefficient minimum de liquidité qui représente le rapport entre le total des liquidités et des actifs réalisables à court terme et celui des exigibilités à court terme.

- **Risque de règlement**

Selon l'article 42 de la circulaire de la BCT n° 2006-19, le risque de règlement s'entend comme le risque de survenance, au cours du délai nécessaire pour le dénouement de l'opération de règlement, d'une défaillance ou de difficultés qui empêchent la contrepartie d'un établissement de crédit de lui livrer les instruments financiers ou les fonds convenus, alors que ledit établissement de crédit a déjà honoré ses engagements à l'égard de ladite contrepartie.

La direction juridique, de recouvrement et du contentieux se charge du suivi des impayés et des actions de recouvrement.

- **Risque opérationnel**

L'article 45 de la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie n° 2006-19 du 28/11/2006 définit le risque opérationnel comme étant le risque de pertes résultant de défaillance attribuables à la conception, l'organisation et la mise en œuvre de procédures, aux erreurs humaines ou techniques ainsi qu'aux événements extérieurs.

Le dispositif de maîtrise du risque opérationnel s'appuie sur essentiellement:

1. La cartographie des risques opérationnels;
2. L'évaluation des risques opérationnels;
3. La définition d'un plan d'action pour la maîtrise de ces risques.

3 - 7 – DEPENDANCE DE L'EMETTEUR

Les clients de la CIL sont à 100% privés.

- Note relative à l'application de la circulaire 91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée par la circulaire 99-04 du 19 mars 1999 et la circulaire 2001-12 du 4 mai 2001 :

- **Application de l'article 1 :**

En vertu de l'article 1 de la circulaire susmentionnée, le montant total des risques encourus ne doit pas excéder :

- 5 fois les fonds propres nets de l'établissement financier, pour les bénéficiaires dont les risques encourus s'élèvent, pour chacun d'entre eux, à 5% ou plus desdits fonds propres nets; et
- 2 fois les fonds propres nets de l'établissement financier pour les bénéficiaires dont les risques encourus s'élèvent, pour chacun d'entre eux, à 15% ou plus desdits fonds propres nets.

Au 31 décembre 2011, le montant total des risques encourus sur les clients dont les risques sont supérieurs ou égaux pour chacun d'entre eux à 5% des fonds propres de la CIL s'élève à 6.036.236 DT et représentent 11,65% des fonds propres nets.
Il n'existe pas des clients à la CIL dont les risques sont supérieurs ou égaux à 15% des fonds propres.

L'article 1 est donc respecté.

- **Application de l'article 2 :**

En vertu de l'article 2 de la circulaire sus mentionnée, les risques encourus sur un même bénéficiaire ne doivent pas excéder 25% des fonds propres nets de l'établissement financier.

Il n'existe pas de clients à la CIL dont les risques sont supérieurs ou égaux à 25% des fonds propres.

L'article 2 de la circulaire n° 91-24 de la BCT est donc respecté.

- **Application de l'article 3 :**

En vertu de l'article 3 de la circulaire sus mentionnée, le montant total des risques encourus sur les dirigeants et les administrateurs ainsi que sur les actionnaires détenant plus que 10% du capital de l'établissement financier, ne doit pas excéder 3 fois les fonds propres nets.

Le montant total des risques encourus sur les dirigeants et les administrateurs ainsi que sur les actionnaires dont la participation au capital est supérieure à 10%, est inférieur à 3 fois des fonds propres nets.

Total du risque encouru sur les dirigeants, administrateurs et actionnaires dont la participation au capital est supérieure à 10%[*]	2 173 071
3 fois les fonds propres nets	155 399 466

Les dispositions de l'article 3 de la circulaire n° 91-24 de la BCT sont donc respectées.

- **Application de l'article 4 :**

  En vertu de l'article 4 de la circulaire sus mentionnée, les fonds propres nets de l'établissement financier doivent représenter en permanence au moins 8% du total de son actif (bilan et hors bilan) pondéré en fonction des risques encourus.

Les fonds propres nets de la Compagnie Internationale de Leasing dépassent 8% de son actif pondéré par les quotités de risque prévues par la Banque Centrale. En effet, les fonds propres nets de la société s'élève à 51 799 822 DT, le montant des risques pondérés s'élève à 320 583 714 DT, d'où un ratio de solvabilité au 31 décembre 2011 de 16,16%.

L'article 4 de la circulaire n° 91-24 de la BCT est donc respecté.

[*] La différence entre le montant du risque tel qu'il figure ci-dessus et celui présenté à la page 23 et la page 223 provient du solde comptable des impayés de la société OCEANA au 31/12/2011.

3 - 8 – ANALYSE SWOT :

Forces	Faiblesses
• un ROE assez élevé par rapport au secteur coté, de 21,57% au 31 décembre 2011 (vs une moyenne de 13% pour l'ensemble du secteur coté). • Elle occupe la troisième place sur le marché en termes d'encours, avec une part de marché de 13,34% au 31 décembre 2011. • Un faible taux de créances classées (6,96%) et une couverture du risque conforme à la norme de la BCT, de 70,05% à fin 2011. • La compagnie de leasing s'affiche à fin 2011 en tête des sociétés de leasing les plus productives avec un coefficient d'exploitation de (30,09%) (contre 40,4% pour l'ensemble du secteur coté).	• Une présence limitée au marché local.
Opportunités	**Menaces**
• Possibilité d'implantation en Algérie.	• Concurrence de plus en plus rude sur le marché. • Marché arrivé à maturité • Conjoncture économique actuelle délicate.

3 - 9 – LITIGE OU ARBITRAGE EN COURS OU PASSE :

Aucun litige ou arbitrage n'est à signaler en dehors des contentieux liés à l'activité.

3 - 10 – POLITIQUE SOCIALE ET EFFECTIF:

L'effectif de la CIL est réparti comme suit :

Catégories	2009	2010	2011	Octobre 2012
Personnel de direction	14	14	13	18
Personnel d'encadrement	36	40	46	40
Personnel d'exécution	17	17	16	17
Total	**67**	**71**	**75**	**75**

Le volet social bénéficie d'un intérêt particulier de la part de la direction générale de la société, notamment à travers :

- mise en place de programme de formation de nature à améliorer les compétences des employés et leur polyvalence. Les frais de séminaire et de formation pour l'année 2011 s'élèvent à 6 291 dinars ;

- la motivation de l'ensemble du personnel à travers la mise en place d'un fonds social alimenté par les bénéfices de la société (200 000 dinars selon les états financiers au 31/12/2011) et qui permet d'octroyer un ensemble de prêt au personnel.
  Le montant global du fond social au 31 décembre 2011 est de 1 190 008 dinars.
  Au 30 juin 2012, le solde des réserves pour fonds social s'élève à 1 382 431DT.

- L'encouragement des employés de la CIL à souscrire à son capital et ce à travers l'octroi des prêts destinés à la souscription dans un compte d'épargne en action (CEA).

3 - 11 – POLITIQUE D'INVESTISSEMENT DE LA CIL :

La Compagnie Internationale de Leasing prévoit sur la période 2012-2016 un investissement annuel de maintien et de renouvellement de l'ordre de **300 mDt** en matériel informatique, véhicules et équipements de bureaux.
Concernant les investissements en portefeuille, la CIL prévoit un investissement net de **5,5 MDt** en 2012, de **6MDt** en 2013, **6,5MDt** en 2014, **7MDt** en 2015 et **7,5MDt** en 2016.

CHAPITRE 4 – PATRIMOINE, SITUATION FINANCIERE ET RESULTAT AU 31 DECEMBRE 2011 ET AU 30 JUIN 2012:

4 - 1 – PATRIMOINE DE LA SOCIETE

4 - 1 - 1 – PATRIMOINE DE LA SOCIETE AU 31 DECEMBRE 2011:

Au 31 décembre 2011, les principaux éléments constituant le patrimoine de la Compagnie Internationale de Leasing sont les suivants :

4 - 1 - 1 – 1 CREANCES SUR LA CLIENTELE, OPERATIONS DE LEASING :

	31 Décembre 2011	31 Décembre 2010
Créances sur contrats mis en force	**331 601 216**	**312 137 533**
Encours financiers	312 538 689	297 779 032
Impayés	20 390 357	15 674 412
Intérêts échus différés	(1 327 830)	(1 315 911)
Créances sur contrats en instance de mise en force	**1 378 881**	**3 289 710**
Total brut des créances leasing	**332 980 097**	**315 427 243**
A déduire couverture		
Provisions pour dépréciation des encours	(6 173 755)	(8 556 001)
Provisions pour dépréciation des impayés	(8 761 616)	(8 763 464)
Produits réservés	(1 892 827)	(1 520 852)
Provisions collectives	(2 200 000)	-
Total net des créances leasing	**313 951 899**	**296 586 926**

Les mouvements enregistrés durant la période sur l'encours des contrats de leasing sont indiqués ci-après :

Solde au 31 décembre 2010	**301 068 742**
Additions de la période	
- Investissements	157 413 316
- Relocations	919 996
- Transferts	5 553 022
Retraits de la période	
- Cessions à la valeur résiduelle	(1 105 887)
- Cessions anticipées	(8 742 265)
- Radiation des créances	(515 760)
- Relocations	(763 187)
- Transferts	(5 092 210)
- Remboursement du capital	(134 818 197)
Solde au 31 décembre 2011	**313 917 570**

L'analyse des contrats par maturité se présente comme suit :

	31 Décembre 2011	31 Décembre 2010
- Paiements minimaux sur contrats actifs		
- A recevoir dans moins d'un an	142 592 027	136 635 113
- A recevoir dans plus d'1 an et moins de 5 ans	204 401 931	193 991 606
- A recevoir dans plus de 5 ans	7 253 271	6 562 858
Total des paiements minimaux sur contrats actifs	354 247 229	337 189 577
- Produits financiers non acquis		
- Revenus non acquis à moins d'un an	23 451 180	22 949 431
- Revenus non acquis à plus d'un an et moins de 5 ans	22 943 749	20 924 353
- Revenus non acquis à plus de 5 ans	952 655	710 597
Total des produits financiers non acquis	47 347 584	44 584 381
- Valeurs résiduelles	1 033 160	1 583 149
- Contrats suspendus ordinaires	-	65 513
- Contrats suspendus contentieux	4 605 884	3 525 174
- Contrats en instance de mise en force	1 378 881	3 289 710
Encours des contrats	**313 917 570**	**301 068 742**

4 - 1 - 1 – 2 PORTEFEUILLE - TITRES COMMERCIAL :

L'analyse du portefeuille titres commercial se présente comme suit :

	31 Décembre 2011	31 Décembre 2010
- Certificats de Dépôt	500 000	500 000
- Obligations et actions côtés	-	226 424
Montant brut	500 000	726 424

4 - 1 - 1 – 3 PORTEFEUILLE D'INVESTISSEMENT :

L'analyse du portefeuille d'investissement se présente comme suit :

	31 Décembre 2011	31 Décembre 2010
- Titres de participation	6 278 038	3 278 038
- Titres immobilisés	7 955 620	7 479 980
- Dépôts et cautionnements versés	2 000	3 192
Montant brut	14 235 658	10 761 210
A déduire :		
- Versement restant à effectuer sur titres	(1 300 000)	(500 000)
Montant libéré	12 935 658	10 261 210
A déduire :		
- Provisions pour dépréciation	(103 000)	(353 000)
Montant net	**12 832 658**	**9 908 210**

Les mouvements enregistrés durant la période sur le poste "Titres de participations" sont indiqués ci-après :

	Montant total	Partie libérée	Partie non libérée
Soldes au 31 Décembre 2010	3 278 038	3 278 038	-
Additions de la période			
- CIL SICAR	3 000 000	1 700 000	1 300 000
Soldes au 31 Décembre 2011	**6 278 038**	**4 978 038**	**1 300 000**

Les mouvements enregistrés durant la période sur le poste « Titres immobilisés» sont indiqués ci-après :

	Montant total	**Partie libérée**	**Partie non libérée**
Soldes au 31 Décembre 2010	**7 479 980**	**6 979 980**	**500 000**
Additions de la période			
- Société Virgin Olive TUNISIA	600 000	600 000	-
- Société MEHARI HAMMAMET	1 000 000	1 000 000	-
- Société Immobilière de Carthage	600 000	600 000	-
- Société Laser Industrie	125 000	125 000	-
- Société TECNO INVEST & CONSULTING	75 000	75 000	-
- Société DAR EL JELD	-	500 000	(500 000)
Retraits de la période			
- Société Nouvelles Accumulateurs NOUR	88 920	88 920	-
- Société BOMAR	350 000	350 000	-
- Société AROMA INSUDTRIES	40 100	40 100	-
- Société immobilière SIDI AMEUR	100 000	100 000	-
- Société Immobilière de Carthage	300 000	300 000	-
- Société TECNOCASA CONSULTING	18 000	18 000	-
- Société FORACHEM	38 840	38 840	-
- Société SODAS	36 000	36 000	-
- Société KOKET	250 000	250 000	-
- Société ECOLO CONCEPT	40 000	40 000	-
- Société STAUR	100 000	100 000	-
- Société Immobilière BEL AIR	400 000	400 000	-
- Société Touristique OCEANA	137 500	137 500	-
- Société Générale Industrielle et d'Ingénierie	25 000	25 000	-
Soldes au 31 Décembre 2011	**7 955 620**	**7 955 620**	**-**

Le portefeuille titres s'analyse au 31 décembre 2011 comme suit :

Emetteur	Nombre d'actions	Valeur nominale	Montant total	Date souscription	Pourcentage détenu
Titres de participations					
* Compagnie Générale d'investissement	246 328	5	1 278 638	1998/1999/2000/2009/2010	98.53%
* CIL SICAR	499 940	10	4 999 400	2010/2011	99.99%
Total des titres de participations			**6 278 038**		
Titres immobilisés					
* BOMAR	10 000	10	100 000	2008/2009	2.70%
* Société Nouvelles Accumulateurs NOUR	60 360	10	603 600	2008/2010	10.59%
* Société Immobilière SIDI AMEUR	2 500	10	25 000	2008	1.92%
* Société KOKET	2 500	100	250 000	2008	7.58%
* Société Générale Industrielle et d'Ingénierie	5 000	10	50 000	2008	1.25%
* Société FORACHEM	11 652	10	116 520	2008	10.59%
* Société immobilière de CARTHAGE	21 000	100	2 100 000	2009/2010/2011	29.17%
* Société ECOLO CONCEPT	400	100	40 000	2009	10.00%
* Société TECNOCASA CONSULTING	1 800	10	18 000	2009	10.00%
* Société SODAS	750	100	75 000	2009	17.86%
* Société STAUR	1 250	100	125 000	2009	12.50%
* Société touristique OCEANA	4 125	100	412 500	2009	7.37%
* Société TERRE ET PIERRE	500	100	50 000	2010	15.63%
* FCPR VALEURS DEVELOPPEMENT	100	1000	100 000	2010	3.33%
* Société NAWEL INDUSTRIE	600	100	60 000	2010	24.00%
* Société DAR EL JELD	10 000	100	1 000 000	2010	16.13%
* Société SPI LE CAPITOLE	1 300	100	130 000	2010	15.66%
* Société COMETE IMMOBILIERE	3 000	100	300 000	2010	21.43%
* Société PROMOTEL	6 000	100	600 000	2010	4.07%
* Société Virgin Olive TUNISIA	6 000	100	600 000	2011	27.27%
* Société MAHARI HAMMAMET	10 000	100	1 000 000	2011	5.27%
* Société Laser Industrie	1 250	100	125 000	2011	29.41%
* Société TECNO INVEST	750	100	75 000	2011	15.00%
Total des titres immobilisés			**7 955 620**		
Total général			**14 233 658**		

4 - 1 - 1 – 4 LES IMMOBILISATIONS CORPORELLES :

Désignation	Taux d'amortissement	Valeur brute					Amortissements					Valeur comptable nette
		Début de période	Acquisitions	Cessions	Mises en rebut	Fin de période	Début de période	Dotations de la période	Cessions	Mises en rebut	Fin de période	
Immeubles	5.0%	4 511 939	7 851	-	-	4 519 789	1 657 314	194 743	-	-	1 852 057	2 667 732
Matériel de transport	20.0%	828 567	21 380	67 900	-	782 047	392 429	133 518	9 053	-	516 894	265 153
Equipements de bureau	10.0%	348 229	17 363	7 464	6 001	352 127	215 855	25 721	7 077	5 688	228 811	123 316
Matériel informatique	33.3%	295 460	43 287	47 021	12 138	279 588	230 016	43 209	47 203	10 897	215 125	64 463
Installations générales	10.0%	332 103	6 727	-	1 104	337 726	173 037	23 881	-	1 104	195 814	141 912
Total des immobilisations corporelles		**6 316 297**	**96 607**	**122 385**	**19 243**	**6 271 277**	**2 668 651**	**421 071**	**63 334**	**17 689**	**3 008 700**	**3 262 577**

Sont inclus dans le coût des immobilisations, le prix d'achat, les droits et taxes supportés et non récupérables et les frais directs.
Les immobilisations sont amorties selon le mode linéaire.

4 - 1 - 2 – PATRIMOINE DE LA SOCIETE AU 30 JUIN 2012

Au 30 juin 2012, les principaux éléments constituant le patrimoine de la Compagnie Internationale de Leasing sont les suivants :

4 - 1 - 2 – 1 CREANCES SUR LA CLIENTELE, OPERATIONS DE LEASING

	30 Juin 2012	30 Juin 2011
Créances sur contrats mis en force	**335 873 703**	**327 039 778**
Encours financiers	314 614 021	304 036 275
Impayés	22 639 016	24 372 276
Intérêts échus différés	(1 379 333)	(1 368 773)
Créances sur contrats en instance de mise en force	**1 682 212**	**2 322 654**
Total brut des créances leasing	**337 555 915**	**329 362 432**
A déduire couverture		
Provisions pour dépréciation des encours	(5 859 541)	(7 331 716)
Provisions pour dépréciation des impayés	(10 697 654)	(10 815 490)
Provisions collectives	(2 200 000)	
Produits réservés	(2 123 564)	(2 117 959)
Total net des créances leasing	**316 675 156**	**309 097 267**

Les mouvements enregistrés durant la période sur l'encours des contrats de leasing sont indiqués ci-après :

Solde au 31 décembre 2011	**313 917 570**
Additions de la période	
- Investissements	81 504 531
- Relocations	1 690 462
- Transferts	2 635 495
Retraits de la période	
- Cessions à la valeur résiduelle	(171 828)
- Cessions anticipées	(8 176 469)
- Relocations	(1 434 454)
- Transferts	(2 222 317)
- Remboursements du capital	(71 446 757)
Solde au 30 juin 2012	**316 296 233**

L'analyse des contrats actifs par maturité se présente comme suit

	30 Juin 2012	30 Juin 2011
- Paiement minimaux sur contrats actifs		
- A recevoir dans moins d'un an	145 083 336	138 990 361
- A recevoir dans plus d'un an et moins de 5 ans	202 066 709	198 759 382
- A recevoir dans plus de 5 ans	9 701 765	7 557 156
Total des paiements minimaux sur contrats actifs	356 851 810	345 306 899
- Produits financiers non acquis		
- Revenus non acquis à moins d'un an	23 198 838	23 042 737
- Revenus non acquis à plus d'un an et moins de 5 ans	22 285 502	21 621 204
- Revenus non acquis à plus de 5 ans	1 156 174	1 012 015
Total des produits financiers non acquis	46 640 514	45 675 956
- Valeurs résiduelles	256 523	1 039 749
- Contrats suspendus ordinaires	-	57 078
- Contrats suspendus contentieux	4 146 202	3 308 505
- Contrats en instance de mise en force	1 682 212	2 322 654
Encours des contrats	**316 296 233**	**306 358 929**

4 - 1 - 2 – 2 PORTEFEUILLE TITRES COMMERCIAL

L'analyse du portefeuille-titres commercial se présente comme suit :

	30 Juin 2012	30 Juin 2011
- Certificats de Dépôt	-	-
- Obligations et actions cotées	-	637 031
Total	-	637 031
A déduire :		
- Provisions pour dépréciation	-	-
Montant net	-	637 031

4 - 1 - 2 – 3 PORTEFEUILLE D'INVESTISSEMENT

L'analyse du portefeuille d'investissement se présente comme suit :

	30 Juin 2012	30 Juin 2011
- Titres de participation	6 278 038	6 278 038
- Titres immobilisés	9 637 680	8 630 580
- Dépôts et cautionnements versés	2 000	3 192
Montant brut	15 917 718	14 911 810
A déduire :		
- Versement restant à effectuer sur titres	(1 650 000)	(1 800 000)
Montant libéré	14 267 718	13 111 810
A déduire :		
- Provisions pour dépréciation	(103 000)	(353 000)
Montant net	14 164 718	12 758 810

Les mouvements enregistrés durant la période sur le poste "Titres de participations" sont indiqués ci-après :

	Montant total	Partie libérée
Soldes au 31 Décembre 2011	**6 278 038**	**4 978 038**
Additions de la période		
- CIL SICAR	-	550 000
Soldes au 30 Juin 2012	**6 278 038**	**5 528 038**

Les mouvements enregistrés durant la période sur le poste "Titres immobilisés" sont indiqués ci-après :

	Montant total	Partie libérée	Partie non libérée
Soldes au 31 Décembre 2011	**7 955 620**	**7 955 620**	**-**
Additions de la période			
- Société DAR EL JELD	500 000	500 000	
- Société TECNO INVEST & CONSULTING	50 000	50 000	
- Société MEDICARS	1 800 000	900 000	900 000
- Société TECNO INVEST EZZAHRA	30 000	30 000	
Retraits de la période			
- Société BOMAR	(50 000)	(50 000)	
- Société Nouvelle des Accumulateurs NOUR	(44 460)	(44 460)	
- Société Immobilière SIDI AMEUR	(25 000)	(25 000)	
- Société KOKET	(113 640)	(113 640)	
- Société FORACHEM	(38 840)	(38 840)	
- Société Immobilière de Carthage	(300 000)	(300 000)	
- Société ECOLO CONCEPT	(40 000)	(40 000)	
- Société SODAS	(18 000)	(18 000)	
- Société TECNOCASA CONSULTING	(18 000)	(18 000)	
- Société STAUR	(50 000)	(50 000)	
Soldes au 30 Juin 2012	**9 637 680**	**8 737 680**	**900 000**

Le portefeuille titres s'analyse au 30 juin 2012 comme suit :

Emetteur	Nombre d'actions	Valeur nominale	Montant total	Date souscription	Pourcentage détenu
Titres de participation					
* Compagnie Générale d'investissement	246 328	5	1 278 638	1998/1999/2000/2009/2010	98,53%
* CIL SICAR	499 940	10	4 999 400	2010/2011	99,99%
Total des titres de participation			**6 278 038**		
Titres immobilisés					
* Société BOMAR	5 000	10	50 000	2008/2009	1,35%
* Société Nouvelle des Accumulateurs NOUR	55 914	10	559 140	2008/2010	12,16%
* Société Immobilière KOKET	1 364	100	136 360	2008	4,13%
* Société OCEANA	4 125	100	412 500	2009	7,37%
* Société FORACHEM	7 768	10	77 680	2008	7,06%
* Société Générale Industrielle et Ingénierie	5000	10	50 000	2008	1,25%
* Société Immobilière de Carthage	18 000	100	1 800 000	2008/2010/2011	25,00%
* Société SODAS	570	100	57 000	2009	13,57%
* Société STAUR	750	100	75 000	2010	7,50%
* Société TERRE ET PIERRE	500	100	50 000	2010	15,63%
* FCPR VALEURS DEVELOPPEMENT	100	1 000	100 000	2010	3,33%
* Société NAWEL INDUSTRIE	600	100	60 000	2010	30,00%
* Société DAR EL JELD	10 000	100	1 500 000	2010/2012	24,19%
* SPI LE CAPITOLE	1300	100	130 000	2010	15,66%
* COMETE IMMOBILIERE	3 000	100	300 000	2010	21,43%
* Société PROMOTEL	6 000	100	600 000	2010	4,07%
* Société VOG TUNISIE	6 000	100	600 000	2011	27,27%
* Société MEHARI HAMMAMET	10 000	100	1 000 000	2011	5,01%
* Société LASER INDUSTRIES	12 500	10	125 000	2011	29,41%
* Société TECNO INVEST & CONSULTING	1 250	100	125 000	2012	25,00%
* Société MIDICARS	18 000	100	1 800 000	2012	15,00%
* Société TECNO INVEST EZZAHARA	300	100	30 000	2012	20,00%
Total des titres immobilisés			**9 637 680**		
Total			**15 915 718**		

4 - 1 - 2 – 4 LES IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Désignation	Taux d'amortissement	Valeurs brutes					Amortissements					Valeur comptable nette
		Début de période	Acquisitions	Cessions	Mises en rebut	Fin de période	Début de période	Dotations de la période	Cessions	Mises en rebut	Fin de période	
Immeubles	5.0%	4 519 789	7 825		-	4 527 614	1 852 057	97 704	-	-	1 949 761	2 577 853
Matériel de transport	20.0%	782 047		1 094		780 953	516 894	55 698	419		572 173	208 780
Equipements de bureau	10.0%	352 127	9 775		351	361 551	228 811	10 535	-	351	238 995	122 556
Matériel informatique	33.3%	279 588	18 019	27 342	765	269 500	215 125	22 046	27 342	765	209 064	60 436
Installations générales	10.0%	337 726	5 734			343 460	195 814	11 309	-	-	207 123	136 337
Total des immobilisations corporelles		**6 271 277**	**41 353**	**28 436**	**1 116**	**6 283 078**	**3 008 700**	**197 292**	**27 761**	**1 116**	**3 177 116**	**3 105 962**

Sont inclus dans le coût des immobilisations, le prix d'achat, les droits et taxes supportés et non récupérables et les frais directs.
Les immobilisations sont amorties selon le mode linéaire.

4 - 2 – RENSEIGNEMENTS SUR LES ETATS FINANCIERS INDIVIDUELS AU 31 DECEMBRE 2011:

Jusqu'à la clôture de l'exercice 2007, la société enregistrait les immobilisations destinées à la location à l'actif du bilan pour leur coût d'acquisition et leur applique un amortissement progressif sur la durée du bail. L'amortissement du bien est calculé en fonction de la portion du capital incluse dans chaque loyer couru.

Avec l'entrée en vigueur au premier janvier 2008 de la norme comptable relative aux contrats de location (NCT 41), approuvée par l'arrêté du Ministre des finances du 28 janvier 2008, la société comptabilise et présente dans son bilan les actifs détenus en vertu des contrats de leasing, comme des créances pour un montant égal à l'investissement net dans le contrat de location.

En conséquence, et dans le but d'améliorer la pertinence de l'information financière, les éléments du bilan sont présentés selon leur nature par rapport à l'activité financière, en privilégiant l'ordre décroissant de liquidité.
Aussi, la présentation de l'état de résultat a été revue de façon à déterminer certains valeurs et soldes intermédiaires.

4 - 2 - 1 – BILAN :

en dinars

ACTIFS	Notes	31/12/2011	31/12/2010	31/12/2009
Caisses et avoirs auprès des banques	4	5 137 063	4 649 681	5 687 273
Créances sur la clientèle, opérations de leasing	5	313 951 899	296 586 926	251 188 411
Portefeuille-titres commercial	6	500 000	726 424	15 208 242
Portefeuille d'investissement	7	12 832 658	9 908 210	5 447 970
Valeurs Immobilisées	8	3 270 161	3 663 891	5 238 041
Autres actifs	9	3 166 541	5 271 361	3 141 488
TOTAL DES ACTIFS		**338 858 321**	**320 806 493**	**285 911 425**

PASSIFS	Notes	31/12/2011	31/12/2010	31/12/2009
Dettes envers la clientèle	10	3 661 185	4 403 367	4 958 573
Emprunts et dettes rattachées	11	274 191 308	259 558 032	231 058 333
Fournisseurs et comptes rattachés	12	9 859 435	11 584 228	11 050 223
Autres passifs	13	4 919 312	3 756 758	5 518 744
TOTAL DES PASSIFS		**292 631 240**	**279 302 384**	**252 585 873**
CAPITAUX PROPRES				
Capital social		25 000 000	20 000 000	15 000 000
Réserves		12 680 008	10 453 244	10 093 414
Résultats reportés		754 145	693 903	893 181
Action Propres		(410 226)	-	-
Résultat de la période		8 203 155	10 356 962	7 338 957
Total des capitaux propres	14	**46 227 081**	**41 504 109**	**33 325 552**
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS		**338 858 321**	**320 806 493**	**285 911 425**

4 - 2 - 2 – ETAT DE RESULTAT :

en dinars

	Notes	31/12/2011	31/12/2010	31/12/2009
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Intérêts et produits assimilés de leasing	15	31 144 496	29 302 815	26 857 937
Intérêts et charges assimilées	16	(14 898 742)	(13 792 828)	(12 400 010)
Produits des placements	17	373 929	417 198	162 059
Autres produits d'exploitation		448 080	398 299	261 348
Produit net		**17 067 763**	**16 325 483**	**14 881 334**
CHARGES D'EXPLOITATION				
Charges de personnel	18	3 096 650	2 780 940	2 732 585
Dotations aux amortissements	19	450 282	513 891	526 202
Autres charges d'exploitation	20	1 588 769	1 659 020	1 590 340
Total des charges d'exploitation		**5 135 701**	**4 953 852**	**4 849 127**
RESULTAT D'EXPLOITATION AVANT PROVISIONS		**11 932 062**	**11 371 631**	**10 032 207**
Dotations nettes aux provisions et résultat des créances radiées	21	2 075 584	2 479 747	1 037 107
Dotations nettes aux autres provisions	22	(233 843)	(1 463 068)	(119 562)
RESULTAT D'EXPLOITATION		**10 090 322**	**10 354 953**	**9 114 662**
Autres gains ordinaires	23	138 886	2 109 175	131 193
Autres pertes ordinaires	24	(8 407)	(14 194)	(71 448)
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOT		**10 220 801**	**12 449 933**	**9 174 407**
Impôts sur les bénéfices	25	(2 017 646)	(2 092 971)	(1 835 450)
RESULTAT NET DE LA PERIODE		**8 203 155**	**10 356 962**	**7 338 957**

4 - 2 - 3 – ETAT DE FLUX DE TRESORERIE:

en dinars

	Notes	31/12/2011	31/12/2010	31/12/2009
Flux de trésorerie liés à l'exploitation				
Encaissements reçus des clients	26	194 945 227	199 436 447	169 474 208
Investissements dans les contrats de Leasing	27	(179 742 103)	(218 552 185)	(170 092 594)
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel	28	(4 424 197)	(4 755 388)	(3 844 230)
Intérêts payés	29	(14 687 175)	(12 821 911)	(12 426 318)
Impôts et taxes payés	30	(5 028 115)	(2 680 780)	(3 564 428)
Autres flux liés à l'exploitation	36	808 065	(1 268 621)	2 629 781
Flux de trésorerie provenant de (affectés à) l'exploitation		**(8 128 298)**	**(40 642 438)**	**(17 823 581)**
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement				
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	31	(96 607)	(616 163)	(286 460)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	32	53 928	4 779 390	41 173
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières	33	(4 600 000)	(5 785 000)	(3 054 000)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières	34	2 185 432	1 496 628	1 162 441
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités d'investissement		**(2 457 247)**	**(125 144)**	**(2 136 846)**
Flux de trésorerie liés aux activités de financement				
Décaissements suite au rachat d'action propres		(416 946)	-	-
Dividendes et autres distributions	35	(3 061 131)	(2 171 354)	(1 822 926)
Encaissements provenant des emprunts	11	97 500 000	93 300 000	99 500 000
Remboursements d'emprunts	11	(82 948 997)	(65 898 656)	(62 018 147)
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités de financement		**11 072 926**	**25 229 990**	**35 658 927**
Flux de trésorerie liés aux placements monétaires	6	**-**	**14 500 000**	**(14 500 000)**
Variation de trésorerie		**487 382**	**(1 037 592)**	**1 198 500**
Trésorerie au début de l'exercice	4	4 649 681	5 687 273	4 488 773
Trésorerie à la clôture de l'exercice	4	5 137 063	4 649 681	5 687 273

4 - 2 - 4 – NOTES AUX ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2011:

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

Note 1 : Présentation de la société et de son régime fiscal

1-1 Présentation de la société

La Compagnie Internationale de Leasing « C.I.L » est une société anonyme de droit tunisien constituée le 22 octobre 1992 avec un capital initial de D : 5.000.000 divisé en 500.000 actions de D : 10 chacune.

L'assemblée générale extraordinaire du 11 avril 1995 a décidé de porter le capital à D : 7.500.000 par la création de 250.000 actions nouvelles de D : 10 chacune totalement souscrites et libérées en numéraires.

L'assemblée générale extraordinaire du 02 août 2001 a décidé de porter le capital à D : 10.000.000 par la création de 250.000 actions nouvelles de D : 10 de valeur nominale, émises avec une prime d'émission de D : 9.

L'assemblée générale extraordinaire du 26 avril 2007 a décidé de réduire la valeur nominale de l'action pour la ramener de D : 10 à D : 5 et de porter ainsi, le nombre d'actions composant le capital social de 1.000.000 à 2.000.000 d'actions. Par ailleurs, la même assemblée a décidé d'augmenter le capital de la société d'un montant de D : 5.000.000, et ce, par incorporation de réserves.

Cette augmentation est réalisée au moyen de l'affectation de ladite somme de D : 5.000.000 à la création de 1.000.000 actions nouvelles de D : 5 chacune, attribuées gratuitement aux propriétaires des 2.000.000 actions, en deux tranches égales de 500.000 actions chacune, portant jouissance respectivement le 1er janvier 2007 et le 1er janvier 2009.

L'assemblée générale extraordinaire du 25 mai 2010 a décidé d'augmenter le capital social de la société d'un montant de D : 5.000.000 et ce, par incorporation de réserves.

Cette augmentation est réalisée au moyen de l'affectation de ladite somme de D : 5.000.000 à la création de 1.000.000 actions gratuites, attribuées gratuitement aux propriétaires des 3.000.000 actions, portant jouissance le 1er janvier 2010.

L'assemblée générale extraordinaire du 24 mai 2011 a décidé d'augmenter le capital social de la société d'un montant de D : 5.000.000 et ce, par incorporation de réserves.

Cette augmentation est réalisée au moyen de l'affectation de ladite somme de D : 5.000.000 à la création de 1.000.000 actions gratuites, attribuées gratuitement aux propriétaires des 4.000.000 actions, portant jouissance le 1er janvier 2011.

Ainsi, le capital social s'élève, au 31 décembre 2011, à D : 25.000.000 composé de 5.000.000 actions d'une valeur nominale de D : 5 libérée en totalité.

La société a pour objet principal d'effectuer des opérations de leasing portant sur des biens à usage industriel ou professionnel.

L'activité de la société est régie par la loi n° 2001-65 du 10 juillet 2001 relative aux établissements de crédit telle qu'elle a été modifiée et complétée par la loi n° 2006-19 du 02 mai 2006, ainsi que la loi n° 94-89 du 26 juillet 1994 relative au leasing.

1-2 Régime fiscal de la société

1-2-1 Impôt sur les sociétés :

La société est soumise à l'impôt sur les sociétés selon les règles du droit commun. Elle ne bénéficie, à ce titre, d'aucune exonération résultant d'avantages fiscaux accordés ou autres.

L'impôt sur les sociétés dû est décompté au taux de 35% et ne peut être inférieur au minimum de 0,1% du chiffre d'affaires brut toutes taxes comprises.

Les amortissements financiers relatifs aux équipements, matériels et immeubles objets de contrats de leasing sont admis en déduction pour la détermination du bénéfice imposable et ce, en vertu des dispositions de la loi de finances n°2000-98 du 25 décembre 2000.

L'article 44 de la loi de finances pour la gestion 2008 a abrogé ces dispositions, et ce, pour les amortissements financiers relatifs aux équipements, matériels et immeubles exploités dans le cadre de contrats de leasing à partir du 1er janvier 2008.

Par ailleurs, depuis 1996, les dispositions du paragraphe I de l'article 48 du code de l'IRPP et de l'IS sont applicables aux sociétés de leasing. Ainsi, les provisions au titre des créances douteuses sont déductibles en totalité.

1-2-2 Taxe sur la valeur ajoutée :

De par son statut d'établissement financier de leasing, la CIL est un assujetti total à la taxe sur la valeur ajoutée.

L'article 49 de la loi n°2007-70 du 27 décembre 2007, portant loi de finances pour l'année 2008, a prévu que la TVA est liquidée, pour les opérations de leasing , sur la base de tous les montants dus au titre de ces opérations.

Il s'ensuit que l'assiette de la TVA comprend :

- Les montants relatifs aux loyers facturés au titre des opérations de leasing pour les contrats conclus jusqu'au 31 décembre 2007,
- Les montants relatifs au remboursement du coût d'acquisition des immobilisations ainsi que les intérêts facturés au titre des opérations de leasing pour les contrats conclus à partir du 1er janvier 2008.

Par ailleurs, l'article 50 de la même loi a prévu que les entreprises qui réalisent des opérations de leasing peuvent déduire la TVA grevant leurs achats d'équipements, matériels et immeubles destinés à être exploités dans le cadre des contrats de leasing, et ce, nonobstant l'enregistrement comptable de ces achats.

Il s'ensuit que les entreprises qui réalisent des opérations de leasing peuvent déduire la TVA relative aux équipements, matériels et immeubles destinés à l'exploitation dans le cadre de contrats de leasing, et ce, nonobstant l'enregistrement comptable de ces achats.

1-2-3 Autres impôts et taxes :

La CIL est essentiellement soumise aux autres taxes suivantes :

- La taxe sur les établissements industriels et commerciaux (T.C.L) sur la base de 0,2% de son chiffre d'affaires brut local, plafonnée à 100.000 DT, conformément aux dispositions de l'article 35 du code de la fiscalité locale.

- La taxe de formation professionnelle calculée au taux de 2% sur la base du montant total des traitements, salaires, avantages en nature et toutes autres rétributions versés aux salariés.
- La contribution au FO.PRO.LOS calculée au taux de 1% sur la base du montant total des traitements, salaires, avantages en nature et toutes autres rétributions versés aux salariés.

Note 2 : Référentiel comptable

Les états financiers de la Compagnie Internationale de Leasing, arrêtés au 31 Décembre 2011, ont été établis conformément aux principes comptables généralement reconnus.

Lesdits principes s'appuient sur :

- Le système comptable des entreprises promulgué par la loi nº96-112 du 30 décembre 1996.
- Les circulaires de la Banque Centrale de Tunisie et notamment la circulaire BCT nº 91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée et complétée par les circulaires subséquentes.

Aucune divergence significative entre les méthodes comptables appliquées par la CIL et les normes comptables tunisiennes n'est à souligner.

Note 3 : Bases de mesure et principes comptables pertinents :

Les bases de mesure et les principes comptables pertinents adoptés par la société pour l'établissement de ses états financiers peuvent être résumés comme suit :

3-1 Bases de mesure

Les états financiers ont été établis en adoptant le concept de capital financier et en retenant comme procédé de mesure celui du coût historique.

3-2 Unité monétaire

Les états financiers de la CIL sont libellés en Dinar Tunisien.

3-3 Sommaire des principales méthodes comptables

3-3-1 Comptabilisation des créances issues d'opérations de leasing :

Les contrats de leasing portent sur des biens mobiliers (équipements, matériel roulant…) et immobiliers (terrains et constructions). La durée contractuelle du bail varie entre trois et neuf ans. A la fin du contrat, le locataire aura la possibilité de lever l'option d'achat du bien et en devenir propriétaire, et ce, pour une valeur résiduelle préalablement convenue.

Tous les biens donnés en location sont correctement couverts par une police d'assurance.

Il est à signaler que le bien donné en location demeure, juridiquement et pendant toute la durée du bail, la propriété de la société, ce qui exclut toute possibilité pour le locataire de le vendre ou de le nantir.

Par ailleurs, certains contrats peuvent faire l'objet d'avenants tendant soit à réviser les loyers et proroger la durée du contrat, soit à décaler pour une période les loyers.

Les contrats de leasing transfèrent au preneur la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété des actifs donnés en location et justifient, comptablement, leur classification en tant que contrats de location-financement.
Antérieurement au 1er janvier 2008, et par dérogation à la convention comptable de base de prééminence du fond sur la forme, les immobilisations données en leasing figuraient parmi les actifs corporels de la société pour leurs coûts d'acquisitions diminués du cumul des amortissements

financiers et des pertes de valeurs correspondant aux risques de non recouvrement de l'encours financier.

Les redevances de crédit-bail, échues et non courues à la date de clôture, figuraient parmi les passifs sous l'intitulé « produits constatés d'avance ».

Avec l'entrée en vigueur, à partir du 1er janvier 2008, de la norme comptable relative aux contrats de location (NCT 41), telle qu'approuvée par l'arrêté du ministre des finances du 28 janvier 2008, la société comptabilise, au bilan, les actifs détenus en vertu d'un contrat de location financement selon une approche faisant prévaloir la substance économique des transactions et les présente comme des créances pour un montant égal à l'investissement net dans le contrat de location.

Cette nouvelle approche a été appliquée de manière rétrospective à tous les contrats mis en force avant le 1er janvier 2008.

L'investissement net dans le contrat de location est l'investissement brut dans ledit contrat actualisé au taux d'intérêt implicite du contrat de location.

L'investissement brut dans le contrat de location est le total des paiements minimaux à recevoir au titre de la location par le bailleur dans le cadre d'un contrat de location financement.

Les paiements minimaux au titre de la location sont les paiements que le preneur est, ou peut être, tenu d'effectuer pendant la durée du contrat de location.

Les produits financiers non acquis sont la différence entre :

a. la somme des paiements minimaux au titre de la location-financement ; et
b. la valeur actualisée de ces paiements minimaux, au taux d'intérêt implicite du contrat de location.

Le taux d'intérêt implicite du contrat de location est le taux d'actualisation qui donne, au commencement du contrat de location, une valeur actualisée cumulée des paiements minimaux au titre de la location, égale au montant de l'investissement net dans le contrat de location, déduction faite de la valeur résiduelle.

Le bailleur vise à répartir les revenus financiers sur la durée du contrat de location selon une base systématique et rationnelle. Cette imputation se fait sur la base d'un schéma reflétant une rentabilité périodique constante de l'encours d'investissement net du bailleur. Les paiements au titre de la location correspondant à l'exercice sont imputés sur l'investissement brut résultant du contrat de location pour diminuer à la fois le montant du principal et le montant des produits financiers non acquis.

3-3-2 Provisions sur créances issues d'opérations de leasing :

Les provisions sur créances issues d'opérations de leasing sont déterminées conformément aux normes prudentielles de division, de couverture des risques et de suivi des engagements objet de la circulaire BCT n° 91-24 du 17 décembre 1991, telle que modifiée par les circulaires subséquentes, qui fixe les classes de risque de la manière suivante :

A- Actifs courants
B1- Actifs nécessitant un suivi particulier
B2- Actifs incertains
B3- Actifs préoccupants
B4- Actifs compromis

Les classes ont été définies par la Banque Centrale de Tunisie de la manière suivante :

A- Actifs courants : Actifs dont le recouvrement est assuré, concernant des entreprises ayant une situation financière équilibrée, une gestion et des perspectives d'activité satisfaisantes, un volume de concours financiers compatible avec son activité et sa capacité réelle de remboursement.

B1- Actifs nécessitant un suivi particulier : Actifs dont le recouvrement est encore assuré, concernant des entreprises dont le secteur d'activité connaît des difficultés ou dont la situation financière se dégrade.

B2- Actifs incertains : Actifs dont le recouvrement dans les délais est incertain, concernant des entreprises ayant des difficultés. Aux caractéristiques propres à la classe B1, s'ajoute au moins l'une de celles qui suivent :

- un volume de concours financiers non compatible avec l'activité,
- l'absence de la mise à jour de la situation financière par manque d'information,
- des problèmes de gestion ou des litiges entre associés,
- des difficultés techniques, commerciales ou d'approvisionnement,
- la détérioration du cash flow compromettant le remboursement des dettes dans les délais,
- l'existence de retards de paiement des intérêts ou du principal (entre 90 à 180 jours).

B3- Actifs préoccupants : Actifs dont le recouvrement est menacé, concernant des entreprises signalant un degré de pertes éventuelles. Ces actifs se rapportent à des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe 2 ou ayant des retards de paiement en principal ou en intérêts entre 180 et 360 jours.

B4- Actifs compromis : Actifs concernant des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe 3 ou présentant des retards de paiement en principal ou en intérêts au delà de 360 jours.

Le taux de provisionnement retenu par la société correspond au taux minimal par classe de risque tel que prévu par la circulaire BCT n° 91-24, à savoir :

B2- Actifs incertains	20%
B3- Actifs préoccupants	50%
B4- Actifs compromis	100%

Ces taux sont appliqués à l'exposition nette au risque de contrepartie, soit le montant de l'engagement brut déduction faite des produits réservés et de la valeur de réalisation attendue des biens donnés en leasing et des garanties obtenues qui relèvent de celles admises par la circulaire précitée, à savoir :

- Les cautions bancaires ;
- Les actifs financiers affectés ;
- Les dépôts de garantie ;
- Les hypothèques inscrites.

A partir de 2008, et afin de maintenir le taux de couverture des actifs classés préconisé par la BCT, le conseil d'administration de la CIL a décidé de ne plus prendre en considération la valeur des hypothèques pour le calcul des provisions pour créances.

La valeur du matériel donnée en leasing est prise en tant que garantie pour le calcul des provisions pour créances, et ce, compte tenu d'une décote annuelle qui varie selon la nature du matériel financé.

Les principes retenus pour l'évaluation des biens en location sont les suivants :

- Matériel standard : Valeur d'origine avec une décote de 33% par an d'âge
- Matériel spécifique : Valeur d'origine avec une décote de 60% par an d'âge
- Immeubles : Valeur d'origine avec une décote de 15% par an d'âge

Par ailleurs, et pour les contrats de leasing classés en actifs compromis, la valeur du bien est considérée nulle, tant que ledit bien n'a pas fait l'objet d'une évaluation individuelle circonstanciée tenant compte des possibilités réelles d'encaissement.

3-3-3 Revenus sur créances issues d'opérations de leasing :

Antérieurement au 1er janvier 2008, les loyers bruts facturés et rattachés à la période incluant aussi bien l'amortissement financier du capital, que la marge financière brute (intérêt) figuraient pour leur montant intégral sous l'intitulé « Revenus bruts de leasing » au niveau de l'état de résultat. Pour corriger le solde du produit net de leasing, la portion du loyer couru correspondant au remboursement du capital, figuraient en soustractif sous l'intitulé « Dotations aux amortissements des immobilisations en location ».

L'abandon du traitement patrimonial des opérations de leasing, à partir de l'entrée en vigueur, au 1er janvier 2008, de la norme NC 41 relative aux contrats de location, était à l'origine de la reconsidération de la méthode susvisée. Désormais, seule la marge financière brute (intérêt) figure au niveau de l'état de résultat sous l'intitulé « Intérêts et revenus assimilés sur opérations de leasing ».

Les intérêts des contrats de location-financement sont répartis sur la durée du contrat selon une base systématique et rationnelle. Cette imputation se fait sur la base du taux implicite du contrat de location.

Les intérêts intercalaires sont calculés sur la base des avances et acomptes consentis aux fournisseurs et pendant la période antérieure à la date de mise en force.

Les pré-loyers correspondent aux revenus couvrant la période allant de la date de mise en force jusqu'à la première échéance.

Les intérêts relatifs aux créances classées parmi les « actifs courants » (classe A) ou parmi les « actifs nécessitant un suivi particulier » (classe B1), au sens de la circulaire BCT N° 91-24, sont portés au résultat à mesure qu'ils sont courus. Ceux relatifs aux créances non performantes classées parmi les « actifs incertains » (classe B2), les « actifs préoccupants » (classe B3) ou parmi les « actifs compromis » (classe B4), au sens de la circulaire BCT N° 91-24, sont inscrits au bilan en tant que produits réservés venant en déduction de la rubrique « Créances issues d'opérations de leasing ».

3-3-4 Comptabilisation des placements et des revenus y afférents :

Les placements sont classés en deux catégories. Les placements à court terme (Portefeuille-titres commercial) et les placements à long terme (Portefeuille d'investissement).

Placements à court terme

Sont classés dans cette catégorie, les placements que la société n'a pas l'intention de conserver pendant plus d'un an et qui, de par leur nature, peuvent être liquidés à brève échéance. Toutefois, le fait de détenir de tels placements pendant une période supérieure à un an ne remet pas en cause, si l'intention n'a pas changé, leur classement parmi les placements à court terme.

Initialement, les placements à court terme sont comptabilisés à leur coût. Les frais d'acquisition, tels que les commissions d'intermédiaires, les honoraires, les droits et les frais de banque sont exclus.

A la date de clôture, les placements à court terme font l'objet d'une évaluation à la valeur de marché pour les titres cotés et à la juste valeur pour les autres placements à court terme. Les titres cotés qui sont très liquides sont comptabilisés à leur valeur de marché et les plus-values et moins-values dégagées sont portées en résultat. Pour les titres cotés qui ne sont pas très liquides et les autres placements à court terme, les moins-values par rapport au coût font l'objet de provisions et les plus-values ne sont pas constatées.

Pour les titres cotés, la valeur de marché est déterminée par référence au cours moyen du mois concerné par l'arrêté comptable tel que publié dans le bulletin officiel de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Pour les placements à court terme en titres émis par des O.P.C.V.M, la juste valeur est déterminée par référence à la valeur liquidative de la dernière journée du mois concerné par l'arrêté comptable telle que publiée dans le bulletin officiel du Conseil du Marché Financier.

Le transfert des placements à court terme en placements à long terme, s'effectue individuellement au plus faible de la valeur comptable et de la juste valeur, ou à la valeur de marché s'ils étaient antérieurement comptabilisés à cette valeur.

Placements à long terme

Sont classés dans cette catégorie, les placements détenus dans l'intention de les conserver durablement notamment pour exercer sur la société émettrice un contrôle exclusif, ou une influence notable ou un contrôle conjoint, ou pour obtenir des revenus et des gains en capital sur une longue échéance ou pour protéger, ou promouvoir des relations commerciales. Les placements à long terme sont également des placements qui n'ont pas pu être classés parmi les placements à court terme.

Initialement, les placements à long terme sont comptabilisés à leur coût. Les frais d'acquisition, tels que les commissions d'intermédiaires, les honoraires, les droits et les frais de banque sont exclus.

Postérieurement à leur comptabilisation initiale, les placements à long terme sont évalués à leur valeur d'usage. Les moins-values par rapport au coût font l'objet de provisions. Les plus-values par rapport au coût ne sont pas constatées.

Pour les titres cotés, la valeur d'usage est déterminée par référence au cours moyen du mois concerné par l'arrêté comptable tel que publié dans le bulletin officiel de la BVMT.

Pour les titres non cotés, la valeur d'usage est déterminée compte tenu de plusieurs facteurs tels que la valeur de rendement, l'actif net, les résultats et les perspectives de rentabilité de l'entreprise émettrice ainsi que la conjoncture économique et l'utilité procurée à l'entreprise.

Le transfert des placements à long terme en placements à court terme s'effectue :

- → au plus faible du coût d'acquisition et de la valeur comptable, si le transfert est effectué parmi les placements à court terme évalués au plus faible du coût et de la juste valeur.
- → à la valeur de marché, si le transfert est effectué parmi les placements à court terme évalués à la valeur de marché, la différence par rapport à la valeur comptable est portée en résultat.

Comptabilisation des revenus des placements

Les intérêts sur titres à revenu fixe sont pris en compte en produits de façon étalée sur la période concernée, par référence au taux de rendement effectif.

Par ailleurs, et contrairement aux dispositions de la NCT 25 relative au portefeuille titres dans les établissements bancaires, les intérêts courus sur les titres acquis en portage, ne sont constatés en résultat qu'au fur et à mesure de leur cession, et ce, compte tenu de l'incertitude portée à l'encaissement effectif de ces intérêts.

Les dividendes sur les titres à revenu variable, détenus par la société, sont pris en compte en résultat sur la base de la décision de l'assemblée générale statuant sur la répartition des résultats de la société émettrice des titres.

3-3-5 Comptabilisation des emprunts et des charges y afférentes

Le principal des emprunts obtenus est comptabilisé, pour la partie débloquée au passif du bilan sous la rubrique « Emprunts et dettes rattachées ».

Les intérêts sur emprunts sont comptabilisés parmi les charges financières à mesure qu'ils sont courus.

Les commissions encourues lors de l'émission des emprunts sont portées à l'actif en tant que charges reportées et amorties systématiquement sur la durée de l'emprunt au prorata des intérêts courus.

3-3-6 Immobilisations corporelles et incorporelles :

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition incluant notamment leur prix d'achat hors taxes déductibles ainsi que les droits et taxes supportés et non récupérables et les frais directs d'installation et de formation.

Les immobilisations de la société sont linéairement amorties, à partir de la date de leur mise en service, sur la base de leur durée de vie utile estimative.

Les durées de vie utiles des principales catégories d'immobilisations de la société, converties en taux d'amortissement se présentent comme suit :

• Logiciels	33,3%
• Immeubles	5,0%
• Matériel de transport	20,0%
• Mobilier et matériel de bureau	10,0%
• Matériel informatique	33,3%
• Installations générales	10,0%

3-3-7 Taxe sur la valeur ajoutée :

La société procède à la comptabilisation des charges et des produits en hors taxes, il en est de même en ce qui concerne les investissements.

Ainsi, la T.V.A facturée aux clients est enregistrée au compte « Etat, T.V.A collectée », alors que la T.V.A facturée à la société est portée au débit du compte « Etat, T.V.A récupérable ».

En fin de période, le solde de ces deux comptes fait l'objet d'une liquidation au profit du trésor s'il est créditeur ou d'un report pour la période suivante s'il est débiteur.

3-3-8 Impôt sur les bénéfices :

La charge d'impôt sur les bénéfices comptabilisée par la société correspond à celle exigible en vertu de l'application des règles de détermination du bénéfice imposable.

L'incidence des décalages temporels entre la valeur comptable des actifs et passifs de la société et leur base fiscale n'est pas ainsi, prise en compte.

3-3-9 Compensation des actifs et passifs d'impôt exigible :

Bien que les actifs (acomptes provisionnels, retenues à la source et excédents d'impôt reportés) et passifs (impôt sur les sociétés dû) d'impôt exigible soient comptabilisés et évalués séparément, ils sont compensés au bilan en raison de l'existence d'un droit juridiquement exécutoire permettant une telle compensation qui est prévu par les dispositions de l'article 54 du code de l'IRPP et de l'IS.

3-3-10 Avantages au personnel :

Les avantages consentis au personnel (y compris les dirigeants) de la C.I.L sont classés en deux catégories :

- Les avantages à court terme tels que les salaires, les congés annuels, les primes, les indemnités et enveloppes ;
- Les avantages postérieurs à l'emploi constitués notamment par l'indemnité de départ à la retraite.

Avantages à court terme

La société comptabilise une charge lorsqu'elle a utilisé les services rendus par les membres du personnel en contrepartie des avantages qui leur ont été consentis.

Avantages postérieurs à l'emploi

Conformément aux principes généralement admis, la société distingue les régimes à cotisations définies et les régimes à prestations définies.

Les régimes qualifiés de « *régimes à cotisations définies* » ne sont pas représentatif d'un engagement pour la société et ne font l'objet d'aucune provision. Le montant des cotisations appelées pendant l'exercice est constaté en charges.

Seuls les régimes qualifiés de « *régimes à prestations définies* » sont représentatifs d'un engagement à la charge de la société qui donne lieu à évaluation et provisionnement.

Le classement dans l'une ou l'autre de ces catégories s'appuie sur la substance économique du régime pour déterminer si la société est tenue ou pas, par les clauses d'une convention ou par une obligation implicite, d'assurer les prestations promises aux membres du personnel.

Seule l'indemnité de départ à la retraite, constitue, un avantage postérieur à l'emploi pour le personnel de la C.I.L. Il s'agit, d'un régime à cotisations définies objet d'une convention conclue avec une compagnie d'assurance vie. Conséquemment, seules les primes appelées durant un exercice donné sont portées parmi les charges de ce denier.

3-3-11 Changement de méthode comptable :

Par rapport à l'exercice 2010, les états financiers de 2011 traduisent des changements de méthodes en matière de classification des actifs et de couverture des risques.

En effet, et jusqu'à la clôture de l'exercice 2010, seules les règles édictées en la matière par la circulaire n° 91-24 du 17 Décembre 1991, étaient applicables.

En 2011 et suite aux évènements qu'a connus le pays lors de la période post révolution, ces règles ont été adaptées, et ce, à travers la circulaire n° 2011-04 du 12 Avril 2011 relative aux mesures conjoncturelles de soutien aux entreprises économiques affectées par les retombées des évènements survenus qui prévoit notamment ce qui suit :

- Le rééchelonnement des échéances échues ou à échoir au cours de la période allant du 1er Décembre 2010 jusqu'au 31 Décembre 2011;
- Les rééchelonnements ainsi réalisés ne doivent donner lieu ni à la classification du client concerné en classes 2, 3 ou 4, ni à la révision de sa classification au 31 décembre 2010.

A ce titre, l'encours total des engagements des clients ayant bénéficié d'arrangements dans le cadre de ladite circulaire et ayant été maintenus parmi les actifs courants et ceux nécessitant un suivi particulier, s'élève au 31 Décembre 2011 à D : 23.932.936 Le montant des engagements à risques et des provisions requises s'y rattachant, déterminés conformément à la circulaire n° 91-24, auraient dus se situer respectivement à D : 7.769.944 et D : 1.113.770.

Par ailleurs et en application des dispositions de la circulaire n° 2012-02 du 11 janvier 2012, les établissements de crédit ne doivent pas incorporer dans leurs produits les intérêts demeurés impayés à la date du rééchelonnement et relatifs aux engagements ayant bénéficié d'arrangements dans le cadre de la circulaire n° 2011-04.

A ce titre, les intérêts ayant fait l'objet de réservation en 2011, s'élèvent à D : 158.385.

Parallèlement, et en application de la note aux établissements de crédit n° 2012-08 du 2 Mars 2012, relative à l'évaluation des engagements dans le cadre des mesures précitées, une provision collective a été constituée par prélèvement sur les résultats de l'exercice, pour couvrir les risques latents sur l'ensemble des actifs courants et ceux nécessitant un suivi particulier.

A ce titre, les provisions constituées par la CIL en 2011, s'élèvent à D : 2.200.000.

Ces changements de méthodes ont eu pour effet de ramener à 6,96%, le taux des créances douteuses et litigieuses devant se situer à 9,24%, d'augmenter les provisions en couverture des risques sur la clientèle de D : 1.086.230 et par la même d'affecter le résultat de l'exercice d'égal montant.

NOTES AUX ETATS FINANCIERS
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2011
(exprimé en dinars)

NOTE 4 : Caisses et avoirs auprès des banques

Ce poste se détaille comme suit :

	31 Décembre 2011	31 Décembre 2010
- Banques	4 834 064	4 645 070
- Caisses	302 999	4 611
Total	**5 137 063**	**4 649 681**

NOTE 5 : Créances sur la clientèle, opérations de leasing

Cette rubrique s'analyse ainsi :

	31 Décembre 2011	31 Décembre 2010
Créances sur contrats mis en force	**331 601 216**	**312 137 533**
Encours financiers	312 538 689	297 779 032
Impayés	20 390 357	15 674 412
Intérêts échus différés	(1 327 830)	(1 315 911)
Créances sur contrats en instance de mise en force	**1 378 881**	**3 289 710**
Total brut des créances leasing	**332 980 097**	**315 427 243**
A déduire couverture		
Provisions pour dépréciation des encours	(6 173 755)	(8 556 001)
Provisions pour dépréciation des impayés	(8 761 616)	(8 763 464)
Provisions collectives	(2 200 000)	-
Produits réservés (*)	(1 892 827)	(1 520 852)
Total net des créances leasing	**313 951 899**	**296 586 926**

(*) Voir note complémentaire n°1à la page 109.

NOTES AUX ETATS FINANCIERS
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2011
(exprimé en dinars)

5.1 Encours financiers

Les mouvements enregistrés durant la période sur l'encours des contrats de leasing sont indiqués ci-après :

Solde au 31 décembre 2010	**301 068 742**
Addition de la période	
- Investissements	157 413 316
- Relocations	919 996
- Transferts	5 553 022
Retraits de la période	
- Cessions à la valeur résiduelle	(1 105 887)
- Cessions anticipées	(8 742 265)
- Radiation des créances	(515 760)
- Relocations	(763 187)
- Transferts	(5 092 210)
- Remboursements du capital	(134 818 197)
Solde au 31 décembre 2011	**313 917 570**

L'analyse des contrats par maturité se présente comme suit :

	31 Décembre 2011	31 Décembre 2010
- Paiements minimaux sur contrats actifs		
- A recevoir dans moins d'un an	142 592 027	136 635 113
- A recevoir dans plus d'1 an et moins de 5 ans	204 401 931	193 991 606
- A recevoir dans plus de 5 ans	7 253 271	6 562 858
Total des paiements minimaux sur contrats actifs	**354 247 229**	**337 189 577**
- Produits financiers non acquis		
- Revenus non acquis à moins d'un an	23 451 180	22 949 431
- Revenus non acquis à plus d'un an et moins de 5 ans	22 943 749	20 924 353
- Revenus non acquis à plus de 5 ans	952 655	710 597
Total des produits financiers non acquis	**47 347 584**	**44 584 381**
- Valeurs résiduelles	1 033 160	1 583 149
- Contrats suspendus ordinaires	-	65 513
- Contrats suspendus contentieux	4 605 884	3 525 174
- Contrats en instance de mise en force	1 378 881	3 289 710
Encours des contrats	**313 917 570**	**301 068 742**

NOTES AUX ETATS FINANCIERS
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2011
(exprimé en dinars)

5.1.1 Analyse par secteur d'activité

	31 Décembre 2011	31 Décembre 2010
Bâtiment et travaux publics	36 727 968	37 737 097
Industrie	34 553 222	32 832 943
Tourisme	44 622 116	50 213 568
Commerces et services	136 874 093	130 573 711
Agriculture	61 140 171	49 711 423
Total	**313 917 570**	**301 068 742**

5.1.2 Analyse par type de matériel

	31 Décembre 2011	31 Décembre 2010
Equipements	43 063 691	43 062 662
Matériel roulant	226 295 613	212 931 039
Matériel spécifique	48 353	73 883
Sous Total	**269 407 657**	**256 067 584**
Immobilier	**44 509 913**	**45 001 158**
Total	**313 917 570**	**301 068 742**

5.2 Impayés

L'analyse des impayés se présente comme suit :

	31 Décembre 2011	31 Décembre 2010
Clients ordinaires (1)	**14 129 359**	**8 325 352**
Inférieur à 1 mois	5 589 933	3 975 368
Entre 1 et 3 mois	4 573 798	2 788 026
Entre 3 et 6 mois	1 452 425	371 464
Entre 6 mois et 1 année	1 154 039	317 133
Supérieur à 1 année	1 359 165	873 362
Clients litigieux (2)	**6 260 998**	**7 349 060**
Total (1)+(2)	**20 390 357**	**15 674 412**

5.3 ANALYSE ET CLASSIFICATION DES CREANCES SUR LA CLIENTELE

	ANALYSE PAR CLASSE					TOTAL
	A Actifs courants	B 1 Actifs nécessitant un suivi particulier	B 2 Actifs incertains	B 3 Actifs préoccupants	B 4 Actifs compromis	
Encours financiers	236 676 044	63 355 625	2 983 835	2 489 853	7 033 332	312 538 689
Impayés	2 005 752	6 635 127	893 271	1 305 979	8 901 181	19 741 310
Autres créances	20 335	163 258	133 013	28 415	304 026	649 047
Contrats en instance de mise en force	1 039 252	339 629	-	-	-	1 378 881
CREANCES LEASING	**239 741 383**	**70 493 639**	**4 010 119**	**3 824 247**	**16 238 539**	**334 307 927**
Avances reçues (*)	(2 501 774)	(12 277)	-	-	(186 482)	(2 700 533)
Dépôts de garantie (*)	(215 127)	(650 000)	-	(26 000)	(64 450)	(955 577)
ENCOURS GLOBAL	**237 024 482**	**69 831 362**	**4 010 119**	**3 798 247**	**15 987 607**	**330 651 817**
ENGAGEMENTS HORS BILAN	**10 723 026**	**358 857**	**-**	**-**	**-**	**11 081 883**
TOTAL ENGAGEMENTS	**247 747 508**	**70 190 219**	**4 010 119**	**3 798 247**	**15 987 607**	**341 733 700**
Produits réservés	-	(158 385)	(163 395)	(233 298)	(1 337 749)	(1 892 827)
Provisions sur encours financiers	-	-	(6 769)	(258 375)	(5 908 611)	(6 173 755)
Provisions sur impayés	-	-	(318 809)	(825 231)	(7 617 576)	(8 761 616)
TOTAL DE LA COUVERTURE	**-**	**(158 385)**	**(488 973)**	**(1 316 904)**	**(14 863 936)**	**(16 828 198)**
ENGAGEMENTS NETS	**247 747 508**	**70 031 834**	**3 521 146**	**2 481 343**	**1 123 671**	**324 905 502**

Ratio des actifs non performants (B2, B3 et B4)	**1.17%**	**1.11%**	**4.68%**	
		6.96%		
Ratio des actifs non performants (B2, B3 et B4) de 2010		**7.61%**		
Ratio de couverture des actifs classés par les provisions et agios réservés	**12.19%**	**34.67%**	**92.97%**	
		70.05%		
Ratio de couverture des actifs classés par les provisions et agios réservés de 2010		**75.18%**		

(*) Présentés au niveau des passifs (Dettes envers la clientèle)

NOTES AUX ETATS FINANCIERS
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2011
(exprimé en dinars)

NOTE 6 : Portefeuille-titres commercial

L'analyse du portefeuille-titres commercial se présente comme suit :

	31 Décembre 2011	31 Décembre 2010
- Certificats de Dépôt	500 000	500 000
- Obligations et actions côtées	-	226 424
Total	**500 000**	**726 424**

NOTE 7 : Portefeuille d'investissement

L'analyse du portefeuille d'investissement se présente comme suit :

	31 Décembre 2011	31 Décembre 2010
- Titres de participation	6 278 038	3 278 038
- Titres immobilisés	7 955 620	7 479 980
- Dépôts et cautionnements versés	2 000	3 192
Montant brut	**14 235 658**	**10 761 210**
A déduire :		
- Versements restant à effectuer sur titres	(1 300 000)	(500 000)
Montant libéré	**12 935 658**	**10 261 210**
A déduire :		
- Provisions pour dépréciation	(103 000)	(353 000)
Montant net	**12 832 658**	**9 908 210**

Les mouvements enregistrés durant la période sur le poste "Titres de participations" sont indiqués ci-après :

	Montant total	Partie libérée	Partie non libérée
Soldes au 31 Décembre 2010	**3 278 038**	**3 278 038**	**0**
Additions de la période			
- CIL SICAR	3 000 000	1 700 000	1 300 000
Soldes au 31 Décembre 2011	**6 278 038**	**4 978 038**	**1 300 000**

NOTES AUX ETATS FINANCIERS
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2011
(exprimé en dinars)

Les mouvements enregistrés durant la période sur le poste "Titres immobilisés" sont indiqués ci-après :

	Montant total	Partie libérée	Partie non libérée
Soldes au 31 Décembre 2010	**7 479 980**	**6 979 980**	**500 000**
Additions de la période			
- Société Virgin Olive TUNISIA	600 000	600 000	-
- Société MEHARI HAMMAMET	1 000 000	1 000 000	-
- Société Immobilière de Carthage	600 000	600 000	-
- Société Laser Industrie	125 000	125 000	-
- Société TECNO INVEST & CONSULTING	75 000	75 000	-
- Société DAR EL JELD	-	500 000	(500 000)
Retraits de la période			
- Société Nouvelles Accumulateurs NOUR	88 920	88 920	-
- Société BOMAR	350 000	350 000	-
- Société AROMA INSUDTRIES	40 100	40 100	-
- Société immobilière SIDI AMEUR	100 000	100 000	-
- Société Immobilière de Carthage	300 000	300 000	-
- Société TECNOCASA CONSULTING	18 000	18 000	-
- Société FORACHEM	38 840	38 840	-
- Société SODAS	36 000	36 000	-
- Société KOKET	250 000	250 000	-
- Société ECOLO CONCEPT	40 000	40 000	-
- Société STAUR	100 000	100 000	-
- Société Immobilière BEL AIR	400 000	400 000	-
- Société Touristique OCEANA	137 500	137 500	-
- Société Générale Industrielle et d'Ingénierie	25 000	25 000	-
Soldes au 31 Décembre 2011	**7 955 620**	**7 955 620**	**-**

COMPAGNIE INTERNATIONALE DE LEASING
C.I.L
16, Avenue Jean Jaurès - Tunis

NOTES AUX ETATS FINANCIERS
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2011
(exprimé en dinars)

Le portefeuille titres s'analyse au 31 décembre 2011 comme suit :

Emetteur	Nombre d'actions	Valeur nominale	Montant total	Date souscription	Pourcentage détenu
Titres de participations					
* Compagnie Générale d'investissement	246 328	5	1 278 638	1998/1999/2000/2009/2010	98.53%
* CIL SICAR	499 940	10	4 999 400	2010/2011	99.99%
Total des titres de participations			**6 278 038**		
Titres immobilisés					
* BOMAR	10 000	10	100 000	2008/2009	2.70%
* Société Nouvelles Accumulateurs NOUR	60 360	10	603 600	2008/2010	10.59%
* Société Immobilière SIDI AMEUR	2 500	10	25 000	2008	1.92%
* Société KOKET	2 500	100	250 000	2008	7.58%
* Société AROMA Industries		100	0 000	2008	0.00%
* Société Générale Industrielle et d'Ingénierie	5 000	10	50 000	2008	1.25%
* Société FORACHEM	11 652	10	116 520	2008	10.59%
* Société Immobilière BEL AIR		100	0 000	2009	0.00%
* Société immobilière de CARTHAGE	21 000	100	2 100 000	2009/2010/2011	29.17%
* Société ECOLO CONCEPT	400	100	40 000	2009	10.00%
* Société TECNOCASA CONSULTING	1 800	10	18 000	2009	10.00%
* Société SODAS	750	100	75 000	2009	17.86%
* Société STAUR	1 250	100	125 000	2009	12.50%
* Société touristique OCEANA	4 125	100	412 500	2009	7.37%
* Société TERRE ET PIERRE	500	100	50 000	2010	15.63%
* FCPR VALEURS DEVELOPPEMENT	100	1000	100 000	2010	3.33%
* Société NAWEL INDUSTRIE	600	100	60 000	2010	24.00%
* Société DAR EL JELD	10 000	100	1 000 000	2010	16.13%
* Société SPI LE CAPITOLE	1 300	100	130 000	2010	15.66%
* Société COMETE IMMOBILIERE	3 000	100	300 000	2010	21.43%
* Société PROMOTEL	6 000	100	600 000	2010	4.07%
* Société Virgin Olive TUNISIA	6 000	100	600 000	2011	27.27%
* Société MAHARI HAMMAMET	10 000	100	1 000 000	2011	5.27%
* Société Laser Industrie	1 250	100	125 000	2011	29.41%
* Société TECNO INVEST	750	100	75 000	2011	15.00%
Total des titres immobilisés			**7 955 620**		
Total général			**14 233 658**		

COMPAGNIE INTERNATIONALE DE LEASING
C.I.L
16, Avenue Jean Jaurès 1001 - Tunis

NOTE 8 : Valeurs immobilisées

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES
ARRETE AU 31 DECEMBRE 2011
(Montants exprimé en dinars)

Désignation	Taux d'amortissement	Valeur brute					Amortissements					Valeur comptable nette
		Début de période	Acquisitions	Cessions	Mises en rebut	Fin de période	Début de période	Dotations de la période	Cessions	Mises en rebut	Fin de période	
Logiciels	33.3%	95 675	-	-	-	95 675	79 430	8 660	-	-	88 090	7 585
Total des immobilisations incorporelles		**95 675**	**-**	**-**	**-**	**95 675**	**79 430**	**8 660**	**-**	**-**	**88 090**	**7 585**
Immeubles	5.0%	4 511 939	7 851	-	-	4 519 789	1 657 314	194 743	-	-	1 852 057	2 667 732
Matériel de transport	20.0%	828 567	21 380	67 900	-	782 047	392 429	133 518	9 053	-	516 894	265 153
Equipements de bureau	10.0%	348 229	17 363	7 464	6 001	352 127	215 855	25 721	7 077	5 688	228 811	123 316
Matériel informatique	33.3%	295 460	43 287	47 021	12 138	279 588	230 016	43 209	47 203	10 897	215 125	64 463
Installations générales	10.0%	332 103	6 727	-	1 104	337 726	173 037	23 881	-	1 104	195 814	141 912
Total des immobilisations corporelles		**6 316 297**	**96 607**	**122 385**	**19 243**	**6 271 277**	**2 668 651**	**421 071**	**63 334**	**17 689**	**3 008 700**	**3 262 577**

Sont inclus dans le coût des immobilisations, le prix d'achat, les droits et taxes supportés et non récupérables et les frais directs.
Les immobilisations sont amorties selon le mode linéaire.

NOTES AUX ETATS FINANCIERS
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2011
(exprimé en dinars)

NOTE 9 : Autres actifs

Le détail des autres actifs est le suivant :

	31 Décembre 2011	31 Décembre 2010
- Prêts au personnel	1 452 730	1 208 834
- Créances sur cessions d'immobilisations	437 622	496 714
- Créances sur cessions d'immobilisations		-
- Avances aux fournisseurs	91 150	91 150
- Etat, crédit de TVA	-	2 263 081
- Produits à recevoir des tiers	647 306	387 855
- Compte d'attente/ avance de TVA	189 170	140 620
- Compte d'attente/ régularisation de TVA	-	225 959
- Compte d'attente	564	13 304
- Charges constatées d'avance	41 404	27 752
- Créances sur cession de titre immobilisés	-	49
- Autres comptes débiteurs	259 074	229 423
- Charges à répartir	35 551	56 102
- Frais d'émission des obligations	641 709	774 100
Total brut	**3 796 279**	**5 914 943**
A déduire :		
- Provisions	(629 739)	(643 582)
Montant net	**3 166 541**	**5 271 361**

Les charges à répartir et les frais d'émission des obligations s'analysent comme suit :

COMPAGNIE INTERNATIONALE DE LEASING
C.I.L
16, Avenue Jean Jaurès - 1001 - Tunis

TABLEAU DE MOUVEMENT DES CHARGES A REPARTIR ET DES FRAIS D'EMISSION DES OBLIGATIONS AU 31 DECEMBRE 2011

(exprimé en dinars)

Désignation	Taux de résorption	Valeur brute			Résorptions			Valeur comptable nette
		Début de période	Addition	Fin de période	Début de période	Dotation de la période	Fin de période	
Charges à répartir	33%	655 860	-	655 860	599 758	20 550	620 309	35 551
Frais d'émission des obligations	(a)	3 060 203	171 001	3 231 204	2 286 103	303 393	2 589 496	641 709
TOTAUX		**3 716 063**	**171 001**	**3 887 065**	**2 885 861**	**323 943**	**3 209 804**	**677 260**

Les charges à répartir sont résorbées selon le mode linéaire.

(a) Les frais d'émission et de remboursement des emprunts sont résorbés au prorata des intérêts courus.

La dotation de la période aux résorptions des frais d'émission des obligations, s'élevant à D: 303.393 figure parmi les charges financières.

NOTES AUX ETATS FINANCIERS
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2011
(exprimé en dinars)

NOTE 10 : Dettes envers la clientèle

Les dépôts et avoirs de la clientèle se détaillent comme suit :

	31 Décembre 2011	31 Décembre 2010
- Dépôts et cautionnements reçus de la clientèle	955 577	1 780 658
- Avances et acomptes reçus des clients	2 700 533	2 617 634
- Autres dépôts et cautionnements reçus	5 075	5 075
Total	**3 661 185**	**4 403 367**

NOTE 11 : Emprunts et dettes rattachées

Les emprunts et dettes rattachées se détaillent ainsi :

	31 Décembre 2011	31 Décembre 2010
- Banques locales	74 421 429	68 000 000
- Banques étrangères	4 076 728	6 647 154
- Emprunts obligataires	149 000 000	158 000 000
- Billets de trésorerie	15 000 000	11 300 000
- Certificats de leasing	26 000 000	10 000 000
Total emprunts	**268 498 157**	**253 947 154**
- Intérêts courus sur emprunts bancaires locaux	849 841	1 053 931
- Intérêts courus sur emprunts bancaires étrangers	36 202	63 189
- Intérêts courus sur emprunts obligataires	4 679 944	4 542 966
- Intérêts courus sur billets de trésorerie	-	43 903
- Intérêts courus sur certificats de leasing	374 522	6 444
- Charges constatées d'avance sur emprunts bancaires locaux	(44 826)	(49 843)
- Charges constatées d'avance sur billets de trésorerie	(202 532)	(49 712)
Total dettes rattachées	**5 693 151**	**5 610 878**
Total	**274 191 308**	**259 558 032**

Les mouvements enregistrés sur le poste "Emprunts et dettes rattachées" sont récapitulés dans le tableau suivant :

COMPAGNIE INTERNATIONALE DE LEASING
C.I.L
16, Avenue Jean Jaurès 1001 - Tunis

TABLEAU DES EMPRUNTS ET RESSOURCES SPECIALES
ARRETE AU 31 DECEMBRE 2011
(exprimé en dinars)

DESIGNATION	Montant du crédit	Modalités de remboursement	Soldes en début de période	Utilisations	Remboursements de la période	Fin de période		
						Soldes	échéances à plus d'un an	échéances à moins d'un an
CREDITS BANCAIRES								
BANQUES LOCALES								
AMEN BANK (10/2006)	3 000 000	Annuellement (2007-2011)	600 000	-	600 000	-	-	-
B.I.A.T (09/2006)	3 000 000	Annuellement (2007-2011)	600 000	-	600 000	-	-	-
B.I.A.T (2007/1)	5 000 000	Annuellement (2008-2012)	2 000 000	-	1 000 000	1 000 000	-	1 000 000
B.T	5 000 000	Annuellement (2008-2012)	2 000 000	-	1 000 000	1 000 000	-	1 000 000
ATB (2007)	3 000 000	Annuellement (2008-2012)	1 200 000	-	600 000	600 000	-	600 000
AMEN BANK (2007/1)	2 000 000	Annuellement (2008-2012)	800 000	-	400 000	400 000	-	400 000
AMEN BANK (2007/2)	3 000 000	Annuellement (2008-2012)	1 200 000	-	600 000	600 000	-	600 000
AMEN BANK (2007/3)	2 000 000	Annuellement (2008-2012)	800 000	-	400 000	400 000	-	400 000
BIAT (20007/2)	1 000 000	Annuellement (2008-2012)	400 000	-	200 000	200 000	-	200 000
BIAT (20007/3)	4 000 000	Annuellement (2008-2012)	1 600 000	-	800 000	800 000	-	800 000
BIAT (2008/1)	5 000 000	Annuellement (2009-2013)	3 000 000	-	1 000 000	2 000 000	1 000 000	1 000 000
BIAT (2008/2)	5 000 000	Annuellement (2009-2013)	3 000 000	-	1 000 000	2 000 000	1 000 000	1 000 000
BT 2008	7 000 000	Annuellement (2009-2013)	4 200 000	-	1 400 000	2 800 000	1 400 000	1 400 000
BTE 2008	5 000 000	Annuellement (2009-2013)	3 000 000	-	1 000 000	2 000 000	1 000 000	1 000 000
AMEN BANK (2009/1)	5 000 000	Annuellement (2010-2014)	4 000 000	-	1 000 000	3 000 000	2 000 000	1 000 000
AMEN BANK (2009/2)	5 000 000	Annuellement (2010-2014)	4 000 000	-	1 000 000	3 000 000	2 000 000	1 000 000
AMEN BANK (2009/3)	5 000 000	Annuellement (2010-2014)	4 000 000	-	1 000 000	3 000 000	2 000 000	1 000 000
AMEN BANK (2009/4)	5 000 000	Annuellement (2010-2014)	4 000 000	-	1 000 000	3 000 000	2 000 000	1 000 000
ATTIJARI BANK 2009	5 000 000	Annuellement (2010-2014)	4 000 000	-	1 000 000	3 000 000	2 000 000	1 000 000
BT 2009	4 500 000	Annuellement (2010-2014)	3 600 000	-	900 000	2 700 000	1 800 000	900 000
BIAT (2010/1)	5 000 000	Annuellement (2011-2015)	5 000 000	-	1 000 000	4 000 000	3 000 000	1 000 000
BIAT (2010/2)	10 000 000	Annuellement (2011-2017)	10 000 000	-	1 428 571	8 571 429	7 142 857	1 428 572
AMEN BANK (2010)	5 000 000	Annuellement (2011-2015)	5 000 000	-	1 000 000	4 000 000	3 000 000	1 000 000
AMEN BANK (2011/1)	5 000 000	Annuellement (2011-2016)	-	5 000 000	-	5 000 000	4 000 000	1 000 000
AMEN BANK (2011/2)	5 000 000	Annuellement (2011-2016)	-	5 000 000	-	5 000 000	4 000 000	1 000 000
ATTIJARI BANK (2011/1)	1 500 000	Trimestriellement (2011-2016)	-	1 500 000	150 000	1 350 000	1 050 000	300 000
BT (2011/1)	5 000 000	Annuellement (2012-2016)	-	5 000 000	-	5 000 000	4 000 000	1 000 000
AMEN BANK (2011/3)	5 000 000	Sur 2 tranches en 2012 et 2013	-	5 000 000	-	5 000 000	4 000 000	1 000 000
BIAT (2011/1)	5 000 000	Annuellement (2012-2016)	-	5 000 000	-	5 000 000	4 000 000	1 000 000
Sous-total			68 000 000	26 500 000	20 078 571	74 421 429	50 392 857	24 028 572

COMPAGNIE INTERNATIONALE DE LEASING
C.I.L
16, Avenue Jean Jaurès 1001 - Tunis

TABLEAU DES EMPRUNTS ET RESSOURCES SPECIALES
ARRETE AU 31 DECEMBRE 2011
(exprimé en dinars)

DESIGNATION		Montant du crédit	Modalités de remboursement	Soldes en début de période	Utilisations	Remboursements de la période	Fin de période		
							Soldes	échéances à plus d'un an	échéances à moins d'un an
BANQUES ETRANGERES									
JEXIMBANK	YJ	800 000 000	Semestriellement (1999-2011) (a)	343 991	-	343 991	-	-	-
B.E.I	EUR	50 000 000	Semestriellement (2004-2013) (b)	6 303 163	-	2 226 435	4 076 728	1 763 392	2 313 336
Sous-total				6 647 154		2 570 426	4 076 728	1 763 392	2 313 336
Total des crédits bancaires				74 647 154	26 500 000	22 648 997	78 498 157	52 156 249	26 341 908

(a) L'Etat Tunisien a consenti le 14 Mai 1998 à la société un financement subsidiaire sur le prêt J.EXIM BANK du 27 Mai 1997 .
Le financement a été consenti en dinar tunisien pour l'équivalent de JPY : 800.000.000, au taux du marché monétaire majoré de 0,5 point sans que ce taux ne soit inférieur au taux d'intérét applicable au prêt .

(b) la B.E.I a consenti au courant de l'exercice 2004 et 2005 un financement subsidiaire sur le crédit global, accordé dans le cadre du programme EUROMED II .

Le financement a été consenti en dinar tunisien, débloqué en quatre tranches, respectivement pour l'équivalent de EURO : 5.000.000 , 4.000.000 , 2.000.000 et 2.095.600, à un taux fixe ouvert lors de chaque tirage majoré d'une prime de couverture du risque de change de 3% calculé sur la base des intérêts payés à chaque échéance.

COMPAGNIE INTERNATIONALE DE LEASING
C.I.L
16, Avenue Jean Jaurès 1001 - Tunis

TABLEAU DES EMPRUNTS ET RESSOURCES SPECIALES
ARRETE AU 31 DECEMBRE 2011
(exprimé en dinars)

DESIGNATION	Montant du crédit	Modalités de remboursement	Soldes en début de période	Utilisations	Remboursements de la période	Fin de période		
						Soldes	échéances à plus d'un an	échéances à moins d'un an
EMPRUNTS OBLIGATAIRES								
CIL 2004/1	15 000 000	Annuellement (2007-2011)	3 000 000	-	3 000 000	-	-	
CIL 2005/1	15 000 000	Annuellement (2008-2012)	6 000 000	-	3 000 000	3 000 000	-	3 000 000
CIL 2007/1	15 000 000	Annuellement (2009-2013)	9 000 000	-	3 000 000	6 000 000	3 000 000	3 000 000
CIL 2007/2	15 000 000	Annuellement (2009-2013)	9 000 000	-	3 000 000	6 000 000	3 000 000	3 000 000
CIL 2008/1	15 000 000	Annuellement (2009-2013)	9 000 000	-	3 000 000	6 000 000	3 000 000	3 000 000
CIL 2008 subordonné	10 000 000	Annuellement (2015-2019)	10 000 000	-	-	10 000 000	10 000 000	-
CIL 2009/1	20 000 000	Annuellement (2010-2014)	16 000 000	-	4 000 000	12 000 000	8 000 000	4 000 000
CIL 2009/2	20 000 000	Annuellement (2010-2014)	16 000 000	-	4 000 000	12 000 000	8 000 000	4 000 000
CIL 2009/3	20 000 000	Annuellement (2011-2015)	20 000 000	-	4 000 000	16 000 000	12 000 000	4 000 000
CIL 2010/1	30 000 000	Annuellement (2011-2015)	30 000 000	-	6 000 000	24 000 000	18 000 000	6 000 000
CIL 2010/2	30 000 000	Annuellement (2011-2015)	30 000 000	-	6 000 000	24 000 000	18 000 000	6 000 000
CIL 2011/1	30 000 000	Annuellement (2012-2016)	-	30 000 000	-	30 000 000	24 000 000	6 000 000
Total des emprunts obligataires			158 000 000	30 000 000	39 000 000	149 000 000	107 000 000	42 000 000

COMPAGNIE INTERNATIONALE DE LEASING
C.I.L
16, Avenue Jean Jaurès 1001 - Tunis

TABLEAU DES EMPRUNTS ET RESSOURCES SPECIALES
ARRETE AU 31 DECEMBRE 2011
(exprimé en dinars)

DESIGNATION	Montant du crédit	Taux d'intérêts	Modalités de remboursement	Durée	Soldes en début de période	Utilisations	Remboursements de la période	Variation des comptes rattachés	Fin de période		
									Soldes	échéances à plus d'un an	échéances à moins d'un an
BILLETS DE TRESORERIE & CERTIFICATS DE LEASING											
BILLETS DE TRESORERIE											
TUNISO EMIRATIE SICAV	1 000 000	5.45%	En bloc le 16/03/2011		1 000 000	-	1 000 000		-	-	-
Billets de trésorerie à court terme					10 300 000	15 000 000	10 300 000		15 000 000	-	15 000 000
Dettes rattachées											
Charges constatées d'avance											
Sous-total					11 300 000	15 000 000	11 300 000	-	15 000 000	-	15 000 000
CERTIFICATS DE LEASING											
Certificat ZITOUNA BANK	10 000 000		En bloc le 28/03/2011		10 000 000	-	10 000 000		-	-	-
Certificat ZITOUNA BANK 2011	7 000 000		En bloc le 26/03/2012		-	7 000 000	-		7 000 000	-	7 000 000
Certificat EL BARAKA 1/2011	3 000 000	6.48%	En bloc le 16/05/2014		-	3 000 000	-		3 000 000	3 000 000	-
Certificat EL BARAKA 2/2011	3 000 000	6.51%	En bloc le 27/05/2014		-	3 000 000	-		3 000 000	3 000 000	-
Certificat EL BARAKA 3/2011	5 000 000	6.51%	En bloc le 12/09/2014		-	5 000 000	-		5 000 000	5 000 000	-
Certificat EL BARAKA 4/2011	5 000 000	6.51%	En bloc le 23/09/2014		-	5 000 000	-		5 000 000	5 000 000	-
Certificat EL BARAKA 5/2011	3 000 000	6.51%	En bloc le 21/12/2014		-	3 000 000	-		3 000 000	3 000 000	-
Sous-total					10 000 000	26 000 000	10 000 000	-	26 000 000	19 000 000	7 000 000
Total des BILLETS DE TRESORERIE & CERTIFICATS DE LEASING					21 300 000	41 000 000	21 300 000	-	41 000 000	19 000 000	22 000 000
TOTAL GENERAL					253 947 154	97 500 000	82 948 997	0 004	268 498 157	178 156 249	90 341 908

NOTES AUX ETATS FINANCIERS
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2011
(exprimé en dinars)

NOTE 12 : Fournisseurs et comptes rattachés

L'analyse des comptes des fournisseurs se présente comme suit :

	31 Décembre 2011	31 Décembre 2010
Fournisseurs d'exploitation		
- Factures d'achats de biens ou de prestation de services	131 797	112 156
- Effets à payer	207 592	16 986
Sous total	**339 389**	**129 142**
Fournisseurs de biens, objet de contrats de leasing		
- Factures d'achats d'immobilisations	1 305 762	1 596 678
- Effets à payer	8 118 508	9 668 987
- Retenues de garanties	95 776	188 463
- Factures non parvenues	-	958
Sous total	**9 520 046**	**11 455 086**
Solde des fournisseurs et comptes rattachés	**9 859 435**	**11 584 228**

NOTE 13 : Autres passifs

Le détail des autres passifs courants est le suivant :

	31 Décembre 2011	31 Décembre 2010
- Personnel, provisions pour congés payés	275 124	245 053
- Personnel, autres charges à payer	271 225	234 052
- Etat, retenues sur salaires	10 787	9 237
- Etat, retenues sur honoraires, commissions, loyers et marchés	219 682	312 168
- Etat, retenues sur revenus des capitaux mobiliers	1 370	4 468
- Etat, retenues au titre de la plus-value immobilière	-	45 750
- Etat, impôts sur les bénéfices à liquider (Voir note 25)	535 259	436 930
- Etat, autres impôts et taxes à payer	11 793	10 458
- Etat, charges fiscales sur congés payés et autres charges	8 254	7 352
- Etat, autres impôts et taxes à régulariser	65 290	65 290
- Actionnaires, dividendes et jetons de présence à payer	11 632	9 527
- CNSS	123 895	97 866
- CAVIS	11 520	9 683
- CNAM	10 159	8 013
- Etat, TVA à payer	406 332	-
- Assurance Groupe	18 580	13 133
- Autres comptes créditeurs	159 199	132 997
- Organismes sociaux, charges sociales sur congés payés et autres charges	50 223	44 581
- Prestataires Recouvrement	112 916	66 692
- Prestataires Assurances	2 363 256	1 797 331
- Diverses Charges à payer	215 539	198 884
- Autres produits constatés d'avance	7 280	7 293
- Provisions pour divers risques	30 000	-
Total	**4 919 312**	**3 756 758**

NOTES AUX ETATS FINANCIERS
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2011
(exprimé en dinars)

NOTE 14 : Capitaux propres

Les capitaux propres se détaillent comme suit :

		31 Décembre 2011	31 Décembre 2010
- Capital social	(A)	25 000 000	20 000 000
- Réserve légale	(B)	2 000 000	1 500 000
- Réserve extraordinaire		1 250 000	4 750 000
- Réserves pour réinvestissements		7 740 000	2 650 000
- Fonds pour risques généraux		500 000	500 000
- Actions propres		(410 226)	-
- Réserves pour fonds social	(C)	1 190 008	1 053 244
- Résultats reportés		754 145	693 903
Total des capitaux propres avant résultat de la période		**38 023 927**	**31 147 147**
Résultat de l'exercice		8 203 155	10 356 962
Total des capitaux propres avant affectation	(D)	**46 227 082**	**41 504 109**
Nombre d'actions (2)	(*)	5 000 000	5 000 000
Résultat par action (1) / (2)		1.641	2.071

(A) L'assemblée générale extraordinaire du 24 mai 2011 a décidé d'augmenter le capital social de la société d'un montant de D : 5.000.000 et ce, par incorporation de réserves.

Cette augmentation est réalisée au moyen de l'affectation de ladite somme de D : 5.000.000 à la création de 1.000.000 actions gratuites, attribuées gratuitement aux propriétaires des 4.000.000 actions anciennes, portant jouissance le 1er janvier 2011.

(B) La réserve légale a été constituée conformément aux dispositions de l'article 287 du code des sociétés commerciales. La société doit affecter au moins 5% de son résultat à la réserve légale jusqu'à ce qu'elle soit égale à 10% du capital social ; cette réserve ne peut pas faire l'objet de distribution.

(C) Le fonds social est constitué, essentiellement, par une affectation des résultats de l'exercice et est considéré par la société comme une réserve à caractère non distribuable. Ce montant est utilisé pour accorder des prêts au personnel.

(*) : Suite à l'émission d'actions gratuites, le calcul du résultat par action au 31 décembre 2011 et au titre de l'exercice précédent est fait sur la base du nombre d'actions en circulation au 31 décembre 2011.

COMPAGNIE INTERNATIONALE DE LEASING
C.I.L
16, Avenue Jean Jaurès - 1001 - Tunis

TABLEAU DE MOUVEMENTS DES CAPITAUX PROPRES
AU 31 DECEMBRE 2011
(exprimé en dinars)

NOTE 14 : CAPITAUX PROPRES (suite)

	Capital social	Réserve légale	Réserve extraordinaire	Réserve pour réinvestissement	Primes d'émission	Réserves pour fonds social	Fonds pour risques généraux	Résultats reportés	Actions propres	Résultat de l'exercice	Total
Solde au 31 décembre 2009	**15 000 000**	**1 421 765**	**4 700 000**	**300 000**	**2 250 000**	**921 649**	**500 000**	**893 181**		**7 338 957**	**33 325 552**
Affectations approuvées par l'A.G.O du 25 mai 2010		78 235	2 500 000	2 650 000		150 000		1 960 722		(7 338 957)	-
Transferts décidés par l'A.G.O du 25 mai 2010			2 550 000	(300 000)	(2 250 000)						-
Dividendes versés sur le bénéfice de 2009								(2 160 000)			(2 160 000)
Augmentation du capital décidée par l'AGE du 25 mai 2010	5 000 000		(5 000 000)								-
Divers						(18 405)					(18 405)
Résultat net de l'exercice 2010										10 356 962	10 356 962
Solde au 31 décembre 2010	**20 000 000**	**1 500 000**	**4 750 000**	**2 650 000**	**-**	**1 053 244**	**500 000**	**693 903**	**-**	**10 356 962**	**41 504 109**
Affectations approuvées par l'A.G.O du 24 mai 2011		500 000	1 500 000	5 090 000		200 000		3 066 962		(10 356 962)	-
Dividendes versés sur le bénéfice de 2010								(3 000 000)			(3 000 000)
Augmentation du capital décidée par l'AGE du 24 mai 2011	5 000 000		(5 000 000)								-
Rachat d'actions propres									(416 946)		(416 946)
Valorisation des actions propres								(6 720)	6 720		-
Divers						(63 236)					(63 236)
Résultat net de l'exercice 2011										8 203 155	8 203 155
Solde au 31 décembre 2011	**25 000 000**	**2 000 000**	**1 250 000**	**7 740 000**	**-**	**1 190 008**	**500 000**	**754 145**	**(410 226)**	**8 203 155**	**46 227 082**

NOTES AUX ETATS FINANCIERS
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2011
(exprimé en dinars)

NOTE 15 : Intérêts et produits assimilés de leasing

L'analyse des intérêts et produits assimilés de leasing se présente ainsi :

			31 Décembre 2011	31 Décembre 2010
- Intérêts de leasing			29 315 696	28 089 270
- Intérêts de retard			1 680 654	955 521
- Produits nets sur cession d'immobilisations en leasing			232 283	168 023
- Autres			377 717	322 722
Total			**31 606 350**	**29 535 536**
- Transferts en produits de la période				
Intérêts inclus dans les loyers antérieurs			306 018	201 756
Intérêts de retard antérieurs			112 653	63 803
- Produits réputés réservés en fin de période				
Intérêts inclus dans les loyers			(673 379)	(346 726)
Intérêts de retard			(207 146)	(151 554)
Variation des produits réservés			**(461 854)**	**(232 721)**
Total des intérêts et des produits de leasing			**31 144 496**	**29 302 815**
- Encours financiers des contrats actifs				
. Au début de la période			297 478 055	249 693 739
. A la fin de la période			309 311 686	297 478 055
. Moyenne		(D)	303 394 870	273 585 897
- Intérêts de la période		(C)	29 315 696	28 089 270
- Taux moyen	(C) / (D)		9.66%	10.27%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2011
(exprimé en dinars)

NOTE 16 : Intérêts et charges assimilées

Les charges financières se détaillent comme suit :

		31 Décembre 2011	31 Décembre 2010
- Intérêts des emprunts obligataires		9 187 407	7 785 733
- Intérêts des crédits des banques locales		3 714 599	3 863 799
- Intérêts des crédits des banques étrangères		273 518	431 105
- Intérêts des autres opérations de financement		1 508 864	1 478 551
- Dotations aux résorptions des frais d'émission et de remboursement des emprunts		303 393	275 903
Total des charges financières des emprunts	(A)	**14 987 782**	**13 835 092**
- Intérêts des comptes courants et des dépôts créditeurs		(111 557)	(66 166)
- Autres charges financières		22 518	23 903
Total des autres charges financières		**(89 040)**	**(42 263)**
Total général		**14 898 742**	**13 792 828**
- Encours des ressources			
. Au début de l'exercice		253 947 154	226 545 810
. A la fin de l'exercice		268 498 157	253 947 154
. Moyenne	(B)	261 222 656	240 246 482
- Taux moyen (A) / (B)		5.74%	5.76%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2011
(exprimé en dinars)

NOTE 17 : Produits des placements

Les produits des placements se détaillent comme suit :

		31 Décembre 2011	31 Décembre 2010
- Intérêts des comptes courants		13 635	13 181
- Plus values sur cession des titres immobilisés		259 830	171 900
- Dividendes		136 853	-
- Moins values sur titres SICAV	(*)	(122 547)	-
- Revenus des titres SICAV		19 071	44 201
- Autres produits financiers		67 086	187 914
Total		373 929	417 198

(*) Ces moins values ont été constatées suite à la cession des titres SICAV, ayant généré des dividendes pour D : 136.853.

NOTE 18 : Charges de personnel

L'analyse de ce poste se présente comme suit :

	31 Décembre 2011	31 Décembre 2010
- Salaires et complément de salaires	2 481 172	2 216 990
- Charges connexes aux salaires	103 673	106 380
- Cotisations de sécurité sociales sur salaires	430 099	384 694
- Autres charges sociales	81 706	72 875
Total	**3 096 650**	**2 780 940**

NOTE 19 : Dotations aux amortissements

Les dotations de la période aux comptes d'amortissements et de résorptions se détaillent ainsi :

	31 Décembre 2011	31 Décembre 2010
- Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles	8 660	14 949
- Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles	421 071	478 392
- Dotations aux résorptions des charges à répartir	20 550	20 550
Total	**450 282**	**513 891**

NOTES AUX ETATS FINANCIERS
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2011
(exprimé en dinars)

NOTE 20 : Autres charges d'exploitation

Le détail des autres charges d'exploitation se présente comme suit :

	31 Décembre 2011	31 Décembre 2010
- Achat de matières et fournitures	176 749	199 967
Total des achats	176 749	199 967
- Sous-traitance générale	27 987	29 435
- Locations	68 616	70 780
- Entretiens et réparations	149 313	144 251
- Primes d'assurances	44 372	45 465
Total des services extérieurs	290 288	289 931
- Personnel extérieur à l'entreprise	108 794	120 207
- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	139 509	146 995
- Publicités, publications, relations publiques	177 780	201 511
- Déplacements, missions et réceptions	49 673	70 366
- Frais postaux et de télécommunications	143 316	161 302
- Services bancaires et assimilés	207 277	187 010
Total des autres services extérieurs	826 349	887 391
- Jetons de présence	56 000	42 000
- Rémunération comité d'audit	15 000	15 000
Total des charges diverses	71 000	57 000
- Impôts et taxes sur rémunérations	74 140	70 420
- T.C.L	100 000	100 000
- Droits d'enregistrement et de timbres	1 995	2 798
- Autres impôts et taxes	48 249	51 514
Total des impôts et taxes	224 384	224 731
Total général	**1 588 769**	**1 659 020**

NOTES AUX ETATS FINANCIERS
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2011
(exprimé en dinars)

NOTE 21 : Dotations nettes aux provisions et résultats des créances radiées

Les dotations nettes de la période aux comptes de provisions se détaillent ainsi :

	31 Décembre 2011	31 Décembre 2010
- Dotations aux provisions pour risques sur la clientèle	3 752 301	6 556 662
- Dotations aux provisions collectives	2 200 000	-
- Reprises de provisions suite aux recouvrements de créances	(3 848 855)	(3 825 433)
- Créances radiées	2 377 658	918 802
- Reprises de provisions suite à la radiation de créances	(2 287 539)	(794 329)
- Annulation de produits réservés sur créances radiées		
- Intérêts inclus dans les loyers antérieurs	(79 432)	(91 988)
- Intérêts de retard antérieurs	(10 446)	(32 485)
- Encaissement sur créances radiées	(28 102)	(251 483)
Total	**2 075 584**	**2 479 747**

NOTE 22 : Dotations nettes aux autres provisions

Les dotations nettes aux comptes des autres provisions se détaillent ainsi :

	31 Décembre 2011	31 Décembre 2010
- Dotations aux provisions pour dépréciation des autres actifs	14 092	126 369
- Dotations aux provisions pour divers risques	30 000	-
- Reprise sur provisions pour dépréciation des actions cotées	-	(4 465)
- Reprise sur provisions pour dépréciation des titres de participations	(250 000)	-
- Reprise sur provisions pour dépréciation des valeurs immobilisées	-	(1 050 000)
- Reprise sur provisions pour dépréciation des autres actifs courants	(27 935)	(14 972)
- Reprise sur provisions pour départ à la retraite	-	(40 000)
- Reprise sur provisions pour divers risques	-	(480 000)
	(233 843)	**(1 463 068)**

NOTES AUX ETATS FINANCIERS
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2011
(exprimé en dinars)

NOTE 23 : Autres gains ordinaires

Le détail des autres gains ordinaires est le suivant :

	31 Décembre 2011	31 Décembre 2010
- Produits nets sur cessions d'immobilisations propres	1 120	2 032 936
- Apurement de comptes	117 749	74 749
- Restitution d'impôt	15 598	-
- Autres gains sur éléments exceptionnels	4 419	1 490
Total	**138 886**	**2 109 175**

NOTE 24 : Autres pertes ordinaires

Le détail des autres pertes ordinaires est le suivant :

	31 Décembre 2011	31 Décembre 2010
- Charges nettes sur cessions d'immobilisations	7 796	518
- Pertes sur éléments non récurrents ou exceptionnels	113	3 295
- Moins value sur cessions titres	-	9 857
- Pénalités de retard	497	525
Total	**8 407**	**14 194**

NOTES AUX ETATS FINANCIERS
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2011
(exprimé en dinars)

NOTE 25 : Impôts sur les bénéfices

L'impôt sur les bénéfices a été liquidé, conformément aux dispositions du droit commun, de la manière suivante :

	31 Décembre 2011	31 Décembre 2010
Bénéfice comptable	10 220 801	12 449 933
A réintégrer		
- Dotations aux provisions sur la clientèle	5 952 301	6 556 662
- Dotations aux provisions des autres actifs	14 092	126 369
- Dotations aux provisions pour risques divers	30 000	-
- Reprises sur provisions fiscales 2007	-	8 296 637
- Reprises sur provisions fiscales 2008	8 212 512	959 121
- Reprises sur provisions fiscales 2009	1 351 639	2 369 020
- Reprises sur provisions fiscales 2010	2 442 409	-
- Provisions pour congés payés 2011/2010	275 124	245 053
- Jetons de présence excédentaires	28 000	18 000
- Diverses charges non déductibles	57 508	85 190
- Moins values non déductibles sur titre SICAV	122 547	-
A déduire		
- Provisions fiscales 2008/2007 pour affaires en cours	5 870 166	7 005 018
- Reprises sur provisions comptables	6 136 394	4 619 760
- Provisions pour congés payés 2010/2009	245 053	219 760
- Reprises sur provisions pour dépréciation des immobilisations	-	1 050 000
- Reprises sur provisions pour dépréciation des titres de participations	250 000	-
- Reprises sur provisions pour divers risques	-	480 000
- Reprises sur provisions pour départ à la retraite	-	40 000
- Reprises sur provisions pour dépréciation des autres actifs	27 935	14 971
- Dividendes	136 853	-
- Plus value sur titres	-	54 957
Bénéfice fiscal avant provisions	**16 040 532**	**17 621 518**
Provisions pour créances douteuses 100%	5 952 301	6 556 662
Bénéfice fiscal	**10 088 231**	**11 064 856**
Réinvestissements exonérés sans Minimum d'Impôt :		
* Société PROMOTEL	-	600 000
Bénéfice fiscal base du Minimum d'Impôt	**10 088 231**	**10 464 856**
Réinvestissements exonérés avec Minimum d'Impôt :		
* Société CIL SICAR	550 000	1 700 000
* Société NAWEL INDUSTRIE	-	60 000
* Société de Promotion Immobilière LA CAPITOLE	-	130 000
* Société de Promotion Immobilière COMETE	-	300 000
* Société Immobilière de Carthage	600 000	1 200 000
* Société DAR EL JELD	1 000 000	500 000
* Société VIRGIN OLIVE TUNISIA	-	600 000
* Société TECNO INVEST & CONSULTING	125 000	-
* Société Laser Industries	125 000	-
* Société MEHARI HAMMAMET	1 000 000	-
* Société MEDI CARS	900 000	-
* Société TECNO INVEST EZAAHRA	30 000	-
Bénéfice imposable	**5 758 231**	**5 974 856**
Impôt sur les sociétés (au taux de 35%, porté le cas échéant au minimum légal)	**2 017 646**	**2 092 971**
A imputer		
- Acomptes provisionnels payés	1 480 715	1 651 905
- Retenues sur placements	1 672	4 136
Impôt à payer (Report d'impôt)	**535 259**	**436 930**

NOTES AUX ETATS FINANCIERS
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2011
(exprimé en dinars)

NOTE 26 : Encaissements reçus des clients

			31 Décembre 2011	31 Décembre 2010
- Clients et comptes rattachés en début de période	+	**Note 5**	15 674 412	14 868 645
- Clients et comptes rattachés en fin de période	-	**Note 5**	(20 390 357)	(15 674 412)
- Clients avances et acomptes reçus en début de période	-	**Note 10**	(2 617 634)	(2 583 326)
- Clients avances et acomptes reçus en fin de période	+	**Note 10**	2 700 533	2 617 634
- Dépôts et cautionnements reçus début de période	-	**Note 10**	(1 785 733)	(2 375 247)
- Dépôts et cautionnements reçus fin de période	+	**Note 10**	960 652	1 785 733
- Produits constatés d'avance en début de période	-	**Note 5**	(1 315 911)	(1 178 890)
- Produits constatés d'avance en fin de période	+	**Note 5**	1 327 830	1 315 911
- TVA collectée	+		28 245 026	27 134 403
- TVA collectée sur avances et acomptes	-		(2 182 045)	(2 125 348)
- Remboursement principal	+	**Note 5**	134 818 197	133 803 315
- Intérêts et produits assimilés de leasing	+	**Note 15**	31 606 350	29 535 536
- Autres produits d'exploitation	+		448 080	398 299
- Créances virées en pertes	-	**Note 21**	(2 377 658)	(918 802)
- Encaissements sur créances radiées	+	**Note 21**	28 102	251 483
- Encours financiers virés en pertes	+	**Note 5**	515 760	212 515
- Plus/Moins values sur relocation	-	**Note 5**	(156 809)	(419 925)
- Plus/Moins values sur transfert	-	**Note 5**	(460 812)	(769 734)
- Créances sur cessions d'immobilisations début période	+	**Note 9**	496 714	649 158
- Créances sur cessions d'immobilisations fin période	-	**Note 9**	(437 622)	(496 714)
- Cessions d'immobilisations à la VR	+	**Note 5**	1 105 887	521 896
- Cessions anticipées d'immobilisations	+	**Note 5**	8 742 265	12 884 317
Encaissements reçus des clients			**194 945 227**	**199 436 447**

NOTE 27 : Investissements dans les contrats de Leasing

			31 Décembre 2011	31 Décembre 2010
- Fournisseurs d'immobilisations en début de période	+	**Note 12**	11 455 086	10 743 268
- Fournisseurs d'immobilisations en fin de période	-	**Note 12**	(9 520 046)	(11 455 086)
- Fournisseurs d'immobilisations en début de période	+	**Note 9**	(91 150)	(91 150)
- Fournisseurs, avances et acomptes en fin de période	-	**Note 9**	91 150	91 150
- Décaissements pour financement de contrats de leasing	+	**Note 5**	157 413 316	193 007 302
- TVA sur investissements	+		20 347 997	26 294 076
- Etat, retenues sur plus-value immobilière en début de périoc	+	**Note 13**	45 750	8 375
- Etat, retenues sur plus-value immobilière en fin de période	-	**Note 13**	-	(45 750)
Investissements dans les contrats de leasing			**179 742 103**	**218 552 185**

NOTES AUX ETATS FINANCIERS
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2011
(exprimé en dinars)

NOTE 28 : Sommes versées aux fournisseurs et au personnel

			31 Décembre 2011	31 Décembre 2010
- Personnel, rémunérations dues en début de période	+	**Note 13**	-	9 539
- Personnel, rémunérations dues en fin de période	-	**Note 13**	-	-
- Fournisseurs d'exploitation en début de période	+	**Note 12**	129 142	306 955
- Fournisseurs d'exploitation en fin de période	-	**Note 12**	(339 389)	(129 142)
- Personnel, provisions pour CP en début de période	+	**Note 13**	245 053	219 760
- Personnel, provisions pour CP en fin de période	-	**Note 13**	(275 124)	(245 053)
- Personnel, autres charges à payer en début de période	+	**Note 13**	234 052	346 525
- Personnel, autres charges à payer en fin de période	-	**Note 13**	(271 225)	(234 052)
- Etat, retenues sur salaires en début de période	+	**Note 13**	9 237	22 554
- Etat, retenues sur salaires en fin de période	-	**Note 13**	(10 787)	(9 237)
- Etat, retenues sur hon, com et loyers en début de période	+	**Note 13**	312 168	256 005
- Etat, retenues sur hon, com et loyers en fin de période	-	**Note 13**	(219 682)	(312 168)
- C.N.S.S en début de période	+	**Note 13**	97 866	98 300
- C.N.S.S en fin de période	-	**Note 13**	(123 895)	(97 866)
- CAVIS en début de période	+	**Note 13**	9 683	11 252
- CAVIS en fin de période	-	**Note 13**	(11 520)	(9 683)
- CNAM en début de période	+	**Note 13**	8 013	8 076
- CNAM en fin de période	-	**Note 13**	(10 159)	(8 013)
- Assurance groupe en début de période	+	**Note 13**	13 133	14 406
- Assurance groupe en fin de période	-	**Note 13**	(18 580)	(13 133)
- Organismes sociaux, autres charges en début de période	+	**Note 13**	44 581	39 229
- Organismes sociaux, autres charges en fin de période	-	**Note 13**	(50 223)	(44 581)
- Diverses charges à payer en début de période	+	**Note 13**	198 884	185 172
- Diverses charges à payer en fin de période	-	**Note 13**	(215 539)	(198 884)
- TVA, payée sur biens et services	+		207 470	262 548
- Charges de personnel	+	**Note 18**	3 096 650	2 780 940
- Autres charges d'exploitation	+	**Note 20**	1 588 770	1 659 020
- Impôts et taxes	-	**Note 20**	(224 384)	(224 731)
- Charges à répartir	+	**Note 9**	-	61 651
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel			**4 424 197**	**4 755 388**

NOTES AUX ETATS FINANCIERS
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2011
(exprimé en dinars)

NOTE 29 : Intérêts payés

			31 Décembre 2011	31 Décembre 2010
- Frais d'émission d'emprunts	+	**Note 9**	171 001	407 582
- Intérêts comptabilisés d'avance en début de période	-	**Note 11**	(99 556)	(128 071)
- Intérêts comptabilisés d'avance en fin de période	+	**Note 11**	247 358	99 556
- Etat, retenues sur revenus des capitaux en début de période	+	**Note 13**	4 468	226
- Etat, retenues sur revenus des capitaux en fin de période	-	**Note 13**	(1 370)	(4 468)
- Intérêts courus sur emprunts obligataires en début de période	+	**Note 11**	4 542 966	3 666 150
- Intérêts courus sur emprunts obligataires en fin de période	-	**Note 11**	(4 679 944)	(4 542 966)
- Intérêts courus sur emprunts bancaires début de période	+	**Note 11**	1 053 931	628 371
- Intérêts courus sur emprunts bancaires fin de période	-	**Note 11**	(849 841)	(1 053 931)
- Intérêts et comm. courus sur emprunts étrangers en début de période	+	**Note 11**	63 189	109 096
- Intérêts et comm. courus sur emprunts étrangers en fin de période	-	**Note 11**	(36 202)	(63 189)
- Intérêts courus sur billets de trésorerie en début de période	+	**Note 11**	43 903	43 903
- Intérêts courus sur billets de trésorerie en fin de période	-	**Note 11**	-	(43 903)
- Intérêts courus sur certificat de leasing en début de période	+	**Note 11**	6 444	193 074
- Intérêts courus sur certificat de leasing en fin de période	-	**Note 11**	(374 522)	(6 444)
- Intérêts et charges assimilées	+	**Note 16**	14 898 742	13 792 828
- Dotations aux résorptions des frais d'émission et de remboursement des emprunts	-	**Note 16**	(303 393)	(275 903)
Intérêts payés			**14 687 175**	**12 821 911**

NOTES AUX ETATS FINANCIERS
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2011
(exprimé en dinars)

NOTE 30 : Impôts payés

			31 Décembre 2011	31 Décembre 2010
- Etat, impôts sur les bénéfices à liquider début de période	+	**Note 13**	436 930	755 344
- Etat, impôts sur les bénéfices à liquider fin de période	-	**Note 13**	(535 259)	(436 930)
- Etat, autres impôts et taxes à payer en début de période	+	**Note 13**	10 458	10 401
- Etat, autres impôts et taxes à payer en fin de période	-	**Note 13**	(11 793)	(10 458)
- Etat, charges fiscales sur congés payés et autres charges en début de période	+	**Note 13**	7 352	6 593
- Etat, charges fiscales sur congés payés et autres charges en fin de période	-	**Note 13**	(8 254)	(7 352)
- TVA payée	+		2 886 651	45 478
- Impôts et taxes	+	**Note 20**	224 384	224 731
- Impôts sur les bénéfices	+	**Note 25**	2 017 646	2 092 971
Impôts payés			**5 028 115**	**2 680 780**

NOTE 31 : Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles

			31 Décembre 2011	31 Décembre 2010
- Investissements en Immobilisations incorporelles	+	**Note 8**	-	22 751
- Investissements en Immobilisations corporelles	+	**Note 8**	96 607	593 412
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles			**96 607**	**616 163**

NOTE 32 : Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles

			31 Décembre 2011	31 Décembre 2010
- Moins-values sur cessions d'immobilisations	-	**Note 24**	(7 796)	(518)
- Cessions d'immobilisations corporelles	+	**Note 8**	59 051	2 746 973
- Immobilisations mises en rebut	+	**Note 8**	1 553	-
- Produits nets sur cessions d'immobilisations, autres que destinées à la location	+	**Note 23**	1 120	2 032 936
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles			**53 928**	**4 779 390**

NOTES AUX ETATS FINANCIERS
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2011
(exprimé en dinars)

NOTE 33 : Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières

			31 Décembre 2011	31 Décembre 2010
- Titres de participation libérés au cours de l'exercice	+	**Note 7**	4 600 000	5 785 000
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financièr			**4 600 000**	**5 785 000**

NOTE 34 : Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières

			31 Décembre 2011	31 Décembre 2010
- Titres de participation cédés au cours de l'exercice	+	**Note 7**	1 924 360	1 324 760
- Dépôts et cautionnements restitués au cours de l'exercice	+	**Note 7**	1 192	-
- Produits nets sur cessions de titres immobilisés	+	**Note 17**	259 830	171 900
- Créances sur cession titre immobilisés en début de période	+	**Note 9**	49	17
- Créances sur cession titre immobilisés en fin de période	-	**Note 9**	-	(49)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financière			**2 185 432**	**1 496 628**

NOTE 35 : Dividendes et autres distributions

			31 Décembre 2011	31 Décembre 2010
- Dividendes payés	+	**Note 14**	3 000 000	2 160 000
- Actionnaires, dividendes et JP à payer en début de période	+	**Note 13**	9 527	2 476
- Actionnaires, dividendes et JP à payer en fin de période	-	**Note 13**	(11 632)	(9 527)
- Intérêts des prêts sur fonds social	+	**Note 14**	63 236	18 405
Dividendes et autres distributions			**3 061 131**	**2 171 354**

NOTES AUX ETATS FINANCIERS
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2011
(exprimé en dinars)

NOTE 36 : Autres flux de trésorerie

			31 Décembre 2011	31 Décembre 2010
- Prêts accordés au personnel au cours de l'exercice	-	**Note 9**	(478 600)	(538 307)
- Remboursements sur prêts au personnel	+	**Note 9**	234 704	273 893
- Produits à recevoir des tiers en début de période	+	**Note 9**	387 855	252 759
- Produits à recevoir des tiers en fin de période	-	**Note 9**	(647 306)	(387 855)
- Charges comptabilisées d'avance en début de période	+	**Note 9**	27 752	24 645
- Charges comptabilisées d'avance en fin de période	-	**Note 9**	(41 404)	(27 752)
- Autres comptes débiteurs en début de période	+	**Note 9**	229 423	237 195
- Autres comptes débiteurs en fin de période	-	**Note 9**	(259 074)	(229 423)
- Comptes d'attente en début de période	+	**Note 9**	13 304	6 253
- Comptes d'attente en fin de période	-	**Note 9**	(564)	(13 304)
- Etat, Compte d'attente/ régularisation de TVA en début de la période	+	**Note 9**	225 959	-
- Etat, Compte d'attente/ régularisation de TVA en fin de la période	-	**Note 9**	-	(225 959)
- Etat, autre impôts et taxes à régulariser en début de la période	-	**Note 13**	(65 290)	-
- Etat, autre impôts et taxes à régulariser en fin de la période	+	**Note 13**	65 290	65 290
- Placements en titres en début de période	+	**Note 6**	226 424	212 707
- Placements en titres en fin de période	-	**Note 6**	-	(226 424)
- Autres comptes créditeurs en début de période	-	**Note 13**	(199 689)	(1 609 617)
- Autres comptes créditeurs en fin de période	+	**Note 13**	272 115	199 689
- Prestataires Assurances en début de période	-	**Note 13**	(1 797 331)	(1 377 388)
- Prestataires Assurances en fin de période	+	**Note 13**	2 363 256	1 797 331
- Autres produits constatés d'avance en début de période	-	**Note 13**	(7 293)	(17 506)
- Autres produits constatés d'avance en fin de période	+	**Note 13**	7 280	7 293
- Produits des placements (hors plus values de cessions)	+	**Note 17**	114 099	245 297
- Autres gains ordinaires	+	**Note 23**	137 766	76 239
- Autres pertes ordinaires	-	**Note 24**	(610)	(13 676)
Autres flux de trésorerie			**808 065**	**(1 268 621)**

INFORMATIONS SUPPLEMENTAIRES
AUX ETATS FINANCIERS
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2011

Note 37 : Ratio de solvabilité :

Les fonds propres nets de la Compagnie Internationale de Leasing dépassent 8% de son actif pondéré par les quotités de risque prévues par la Banque Centrale.

En effet, le ratio de couverture des risques se présente ainsi :

Les fonds propres nets de base

Capital social	25 000 000
Réserves	11 490 000
Fonds social	1 190 008
Résultats reportés	754 145
Résultat 2011	8 203 155
Sous-total	46 637 308

Diminués des :

Rachat de la CIL de ses propres titres	410 226
Non-valeurs nettes des résorptions	677 260
Dividendes à distribuer en 2011	3 750 000
FONDS PROPRES NETS DE BASE	***41 799 822***

Les fonds propres complémentaires

Emprunt subordonné (CIL 2008)	10 000 000
FONDS PROPRES COMPLEMENTAIRES	***10 000 000***
FONDS PROPRES NETS	**51 799 822**

Catégorie de l'engagement	Engagement brut	Dépôts affectés	Agios réservés	Provisions	Engagement net	Quotité	Risque
Engagement du bilan							
Crédits à la clientèle							
Opérations de leasing mobilier	285,487,567	112,700	1,598,052	12,559,250	271,217,565	100%	271,217,565
Opération de leasing immobilier	46,119,841	842,877	294,775	2,376,121	42,606,069	50%	21,303,034
Ajustement risques encourus							269,024
Ajustement pour provisions collectives				2,200,000	(2,200,000)	100%	(2,200,000)
Crédits accordés au personnel							
Crédits au personnel destinés à l'habitat	702,407				702,407	50%	351,204
Crédits au personnel hors l'habitat	750,323				750,323	100%	750,323
Cautionnements versés	2,000				2,000	100%	2,000
Protefeuille titres	12,933,658			103,000	12,830,658	100%	12,830,658
Titres de transactions et de placement	0				0	100%	0
Placements auprès des banques	500,000				500,000	20%	100,000
Immobilisations nettes des amortissements	3,270,161				3,270,161	100%	3,270,161
Autres actifs	1,477,120			629,739	847,381	100%	847,381
Liquidités	5,137,063				5,137,063	20%	1,027,413
Engagement hors bilan							
Opérations de leasing mobilier	10,548,021				10,548,021	100%	10,548,021
Opérations de leasing immobilier	533,862				533,862	50%	266,931
Risques encourus							**320,583,714**
Fonds propres nets							**51,799,822**
Ratio de solvabilité							**16.16%**
Ratio de solvabilité de 2010							**14.68%**

Conclusion : Article 4 respecté.

Note 38 : Engagements hors bilan :

I- Engagements donnés

Les principaux engagements donnés se détaillent comme suit :

Engagements sur intérêts et commissions sur emprunts	33.930.539DT
Engagements sur opérations de leasing	11.081.883 DT
Total des engagements donnés	**45 012 422 DT**

II- Engagements reçus

Les principaux engagements reçus concernent :

✓	Les hypothèques	825.255 DT
✓	Les cautions reçues	148.649.495 DT
✓	Les intérêts à échoir sur crédits de leasing	47.347.584 DT
✓	Valeurs des biens, objet de leasing	254.674.326 DT
	Total des engagements reçus	**451 496 660 DT**

Les engagements reçus des banques non résidentes installées à l'étranger s'élèvent au 31 Décembre 2011 à 4.182.500 €.

Note 39 : Informations sur les parties liées :

- **COMPAGNIE GENERALE D'INVESTISSEMENT**

La CGI est une filiale de la CIL, détenue à concurrence de 98,53%. La CGI assure les opérations de mise en place et de gestion des emprunts obligataires, émis par la CIL ainsi que la tenue des comptes des valeurs de cette dernière.

Les honoraires facturés par la CGI et relatifs à l'exercice 2011 s'élèvent à 170 419 DT en HT.

Contrat de location :

La CGI loue un étage de l'immeuble appartenant à la Compagnie Internationale de Leasing, et constituant son siège social, au 16 Avenue Jean Jaurès à Tunis. Le montant annuel du loyer en 2011 est de 37 625 DT HT.

- **SOCIETE TOURISTIQUE OCEANA :**

Engagement Leasing :

Au cours de l'exercice 2011, la CIL a mis en force 2 contrats de leasing au profit la société touristique OCEANA, dans laquelle elle détient 7,37% du capital, pour une valeur totale de 686 942 DT.

- ✓ Un contrat de D : 390.438 pour une durée de 5 ans et avec un taux d'intérêts de 8%, portant sur le financement de moquettes.
- ✓ Un contrat de D : 296.504 pour une durée de 5 ans et avec un taux d'intérêts de 8%, portant sur le financement de fauteuils et canapés.

Au 31/12/2011, l'encours global des crédits de la société OCEANA est de 2 172 001 DT.

Au cours de l'année 2011, la société OCEANA a facturé à la CIL la somme de 31 390 DT Hors Taxes représentant les frais de personnel mis à la disposition de cette dernière.

- **SOCIETE AGRO SERVICE :**

Le conseil d'administration réuni le 22 mai 2003 a entériné la décision de la direction générale relative à l'octroi à la société AGRO-SERVICES d'un crédit de 180 000 DT pour l'acquisition d'un terrain ayant fait l'objet d'hypothèque au profit de la CIL. Les conditions de taux d'intérêts seront définitivement arrêtées en fonction de la plus ou moins value que la société réalisera sur la vente dudit terrain.

Le solde de ce compte s'élève au 31 décembre 2011 à 258 681 DT et a été totalement provisionné.

Par ailleurs, la CIL a constaté parmi ses produits de 2011, des intérêts pour un montant de D : 13 635.

- **CIL SICAR**

La CIL a émis, le 27 décembre 2010, un billet de trésorerie de D : 1 000 000 qui a été souscrit par la Société d'Investissement à Capital Risque « CIL SICAR », dans laquelle elle détient 99,99% du capital, échéant le 26 janvier 2011, au taux facial de 5,35%. Le montant des intérêts constatés parmi les charges de l'exercice s'élève à D : 3 847.

- **Rémunération des dirigeants**

- Le Président Directeur Général de la CIL a bénéficié au titre de l'année 2011 de :

  - ✓ Une rémunération brute de D : 241 314 ;
  - ✓ Une voiture de service est mise à sa disposition pour les besoins de ses déplacements professionnels.

- Le Directeur Général Adjoint a bénéficié au titre de l'année 2011 de :

  - ✓ Une rémunération brute de D : 174 733 ;
  - ✓ Une voiture de service est mise à sa disposition pour les besoins de ses déplacements professionnels.

Par ailleurs, le directeur général adjoint bénéficie d'une indemnité de départ à la retraite équivalente à 50% de son salaire annuel.

Cet engagement est couvert par une police d'assurance, le montant supporté à ce titre en 2011 s'est élevé à D : 43.094.

4 - 2 - 4 – 1 NOTE COMPLEMENTAIRE AUX NOTES AUX ETATS FINANCIERS ARRETES LE 31 DECEMBRE 2011 :

Note 1 : Les produits réservés

La relation entre la note 5 et la note 15 aux états financiers quant à la variation des produits réservés est présentée comme suit :

-La variation des produits réservés est expliquée par deux points :

* le recouvrement suite aux encaissements effectués

* la radiation des créances suite a une décision de radiation.

La variation des produits réservés entre l'année 2011 et 2010 selon la note 5 est égale à : - 371 975

dont :

- Variation des produits réservés suite aux abandons de créances * :	+ 89 878
- Variation des produits réservés suite aux recouvrements de créances ** :	- 461 854

* : Ce montant figure au niveau de la note 21 : dotations nettes aux provisions et résultats des créances radiées (89 878=79 432+10 446).

** : Ce montant figure au niveau de la note 15 : Intérêts et produits assimilés de Leasing

4 - 2 - 5 – RAPPORTS GENERAL ET SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2011 :

FINOR

Société d'expertise comptable
Inscrite au tableau de l'ordre des experts comptables de Tunisie
Immeuble International City Center – Tour des bureaux
Centre Urbain Nord - 1082 Tunis.
Tél : 70 728 450 – Fax : 70 728 405
E-mail : administration@finor.com.tn

Financial Auditing & Consulting

Société d'expertise comptable
Inscrite au tableau de l'ordre des experts comptables de Tunisie
22 bis, Avenue Mongi Slim El Menzah 5 – 2087 Ariana
Tél : 71 230 666 Fax : 71 234 215
E-mail : neji.fac@planet.tn

Messieurs les actionnaires
De la Compagnie Internationale de Leasing
Avenue Jean Jaurès - Tunis

RAPPORT GENERAL

Messieurs,

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre assemblée générale, nous avons l'honneur de vous présenter notre rapport sur le contrôle des états financiers de la Compagnie Internationale de Leasing « CIL » pour l'exercice clos le 31 Décembre 2011, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total du bilan de D : 338.858.321 et un bénéfice net de D : 8.203.155, ainsi que sur les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Compagnie Internationale de Leasing «CIL», comprenant le bilan arrêté au 31 Décembre 2011, ainsi que l'état de résultat, l'état de flux de trésorerie, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

1- Responsabilité de la direction dans l'établissement et la présentation des états financiers

La direction de la société est responsable de l'arrêté, de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

2- Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

3- Opinion sur les états financiers

A notre avis, les états financiers de la Compagnie Internationale de Leasing « CIL », annexés au présent rapport, sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière de la société au 31 Décembre 2011, ainsi que de la performance financière et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

4- Paragraphe d'observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons l'attention sur la note 3-3-11 aux états financiers, qui précise que par rapport à l'exercice 2010, les états financiers de 2011 traduisent des changements de méthodes en matière de classification des actifs et de couverture des risques.

En effet, et jusqu'à la clôture de l'exercice 2010, seules les règles édictées en la matière par la circulaire n° 91-24 du 17 décembre 1991, étaient applicables.

En 2011 et suite aux évènements qu'a connus le pays lors de la période post révolution, ces règles ont été adaptées et ce, à travers la circulaire n° 2011-04 du 12 avril 2011 relative aux mesures conjoncturelles de soutien aux entreprises économiques affectées par les retombées des évènements survenus, et la circulaire n° 2012-02 du 11 janvier 2012 complétée par la note aux établissements de crédit n° 2012-08 du 2 mars 2012, relatives à l'évaluation des engagements dans le cadre desdites mesures.

En application des nouvelles dispositions, une provision collective d'un montant de D : 2.200.000, a été constituée par prélèvement sur les résultats de l'exercice, pour couvrir les risques latents sur l'ensemble de ces actifs.

L'adoption des nouvelles règles et notamment du principe de provisionnement collectif a eu pour effet d'augmenter les provisions en couverture des risques sur la clientèle de D : 1.086.230 DT et par la même d'affecter le résultat de l'exercice d'égal montant.

5- Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

En application des dispositions de l'article 3 de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994 telle que modifiée par la loi n° 2005-96 du 18 octobre 2005, nous avons procédé à l'appréciation du système de contrôle interne et nous n'avons pas relevé d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers.

En application des dispositions de l'article 19 du décret n° 2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications nécessaires et n'avons pas d'observations à formuler sur la tenue des comptes en valeurs mobilières émises par la CIL eu égard à la réglementation en vigueur, à l'exception des dispositions de l'arrêté du ministre des finances du 28 août 2006 qui ne sont pas encore entièrement respectées.

En application des dispositions de l'article 266 (alinéa 1er) du Code des Sociétés Commerciales, nous avons procédé à l'examen de la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations, d'ordre comptable, données dans le rapport sur la gestion de l'exercice. Les informations contenues dans ce rapport n'appellent pas, de notre part, des remarques particulières.

Tunis, le 25 avril 2012

Les Commissaires aux Comptes

FINOR	F.A.C
Mustapha MEDHIOUB	Mohamed Néji HERGLI

FINOR
Société d'expertise comptable
Inscrite au tableau de l'ordre des experts comptables de Tunisie
Immeuble International City Center – Tour des bureaux
Centre Urbain Nord - 1082 Tunis.
Tél : 70 728 450 – Fax : 70 728 405
E-mail : administration@finor.com.tn

Financial Auditing & Consulting
Société d'expertise comptable
Inscrite au tableau de l'ordre des experts comptables de Tunisie
22 bis, Avenue Mongi Slim El Menzah 5 – 2087 Ariana
Tél : 71 230 666 Fax : 71 234 215
E-mail : neji.fac@planet.tn

Messieurs les actionnaires
De la Compagnie Internationale de Leasing
Avenue Jean Jaurès - Tunis

RAPPORT SPECIAL

Messieurs,

En application des dispositions de l'article 29 de la loi n° 2001-65 du 10 Juillet 2001, relative aux établissements de crédit et des articles 200 et suivants et 475 du code des sociétés commerciales, nous avons l'honneur de vous donner à travers le présent rapport toutes les indications relatives à la conclusion de conventions et à la réalisation d'opérations régies par les dispositions précitées au cours de l'exercice 2011.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations. Il ne nous appartient pas en conséquence, de rechercher spécifiquement l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations, mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

A/ Conventions et opérations nouvellement réalisées

Votre Conseil d'Administration ne nous a pas informé de conventions nouvellement conclues au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2011.

B/ Opérations réalisées relatives à des conventions antérieures

L'exécution des conventions suivantes, antérieurement autorisées et approuvées, s'est poursuivie au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2011 :

Opération financière avec la société CIL SICAR

La CIL a émis, le 27 décembre 2010, un billet de trésorerie de D : 1 000 000 qui a été souscrit par la Société d'Investissement à Capital Risque « CIL SICAR », dans laquelle elle détient 99,99% du capital, échéant le 26 janvier 2011, au taux facial de 5,35%. Le montant des intérêts constaté parmi les charges de l'exercice s'élève à D : 3 847.

Crédit à la société AGRO-SERVICES

Le conseil d'administration réuni le 22 Mai 2003 a entériné la décision de la Direction Générale relative à l'octroi à la société AGRO-SERVICES, d'un crédit de 180 000 DT pour l'acquisition d'un terrain ayant fait l'objet d'hypothèque au profit de la CIL. Les conditions de taux d'intérêt seront définitivement arrêtées en fonction de la plus ou moins value que la société réalisera sur la vente dudit terrain.

Le solde de ce compte s'élève au 31 Décembre 2011 à 258 681 DT et a été totalement provisionné.

Par ailleurs, la CIL a constaté, parmi ses produits de 2011, des intérêts pour un montant de 13 635 DT.

C/ Obligations et engagements vis-à-vis des dirigeants

Les obligations et engagements envers les dirigeants se présentent comme suit :

Le conseil d'administration a défini dans sa décision du 17 Avril 2008, la rémunération annuelle brute du Président Directeur Général. Le montant de cette rémunération est de 241.314 DT.

Le Président Directeur Général bénéficie en outre d'une voiture de service pour les besoins de ses déplacements professionnels.

Le conseil d'administration a défini dans sa décision du 17 Avril 2008, la rémunération annuelle brute du Directeur Général Adjoint. Le montant de cette rémunération est de 174.733 DT.

Le Directeur Général Adjoint bénéficie en outre d'une voiture de service pour les besoins de ses déplacements professionnels.

Par ailleurs, le conseil d'administration a décidé au cours de sa réunion du 30 mars 2010, de faire bénéficier le directeur général adjoint d'une indemnité de départ à la retraite équivalente à 50% de son salaire annuel.

Cet engagement est couvert par une police d'assurance, le montant supporté à ce titre en 2011 s'est élevé à D : 43.094.

En dehors des conventions et opérations précitées, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations rentrant dans le cadre des dispositions de l'article 29 de la loi n° 2001-65 du 10 Juillet 2001, relative aux établissements de crédit, et des articles 200 et suivants et 475 Code des Sociétés Commerciales.

Tunis, le 25 avril 2012

Les Commissaires aux Comptes

FINOR
Mustapha MEDHIOUB

F.A.C
Mohamed Néji HERGLI

4 - 3 – LES ENGAGEMENTS FINANCIERS AU 31 DECEMBRE 2011 :

I - les engagements financiers :

Type d'engagements	Valeur totale	Tiers	Dirigeants	Entreprises liées	Associés	Provisions
1- Engagements donnés						
a) garanties personnelles						
Cautionnement						
Aval						
Autres garanties						
b) garanties réelles						
Hypothèques						
Nantissement						
c) effet escomptés et non échus						
d) créances à l'exportation mobilisées						
e) abandon de créances						
f) engagements sur titre non libéré						
g) engagements par signature[1]	11 081 883	10 796 035		285 848		
h) engagements sur intérêts sur emprunts	33 930 539	33 930 539		-		
TOTAL	**45 012 422**	**44 726 574**		**285 848**		
2- Engagements reçus						
a) garanties personnelles						
Cautionnement	148 649 495	148 649 495		-		
Aval						
Autres garanties						
b) garanties réelles						
Hypothèques retenues						
Hypothèques non retenues	825 255	825 255		-		
Nantissement						
c) effet escomptés et non échus						
d) créances à l'exportation mobilisées						
f) engagements sur les intérêts à échoir sur les crédits de leasing[2]	47 347 584	46 755 863		591 721		
e) Valeur résiduelle						
j) Valeur des biens objet de leasing	254 674 326	254 142 644		531 682		
TOTAL	**451 496 660**	**450 373 257**		**1 123 403**		
f) engagements reçus des banques non résidentes	4 182 500 €	4 182 500 €				
3- Engagements réciproques						
Emprunt obtenu non encore encaissé						
Crédit consenti non encore versé						
Opération de portage						
Crédit documentaire						
Commande d'immobilisation						
Commande de longue durée						
Contrat avec le personnel prévoyant des engagements supérieurs à ceux prévus par la convention collective						
TOTAL						

II - Dettes garanties par des sûretés :

Postes concernés	Montant	Valeur comptable des biens donnés en garantie	Provisions
Emprunts obligataires			
Emprunts d'investissement			
Emprunts courants de gestion			
Autres			

[1] Il s'agit des contrats de leasing approuvés et dont la mise en force n'a pas encore commencé (engagements hors bilan). La part des entreprises liées de 285.848 dinars porte sur des contrats en cours avec la société OCEANA (dont le PDG est Mr Mohamed BRIGUI).

[2] Il s'agit des intérêts inclus dans les loyers non échus au 31 décembre 2011.

4 - 4 – ENCOURS DES CREDITS CONTRACTES PAR LA C.I.L AU 31 DECEMBRE 2011

Encours des emprunts obligataires émis par la C.I.L. au 31 décembre 2011

En dinars

Emprunts	Montants	Echéances	Taux d'intérêt	Durée	Encours au 31-12-2011	Encours au 31-12-2010
CIL 2004/1	15 000 000	30/09/2011	TMM+1,25%	7 ans (2 ans de franchise)	-	3 000 000
CIL 2005/1	15 000 000	10/10/2012	TMM+1,25% ou fixe 7%	7 ans (2 ans de franchise)	3 000 000	6 000 000
CIL 2007/1	15 000 000	11/01/2013	TMM+1,25% ou fixe 6,5%	5 ans	6 000 000	9 000 000
CIL 2007/2	15 000 000	22/02/2013	TMM+1,25% ou fixe 6,5%	5 ans	6 000 000	9 000 000
CIL 2008/1	15 000 000	29/08/2013	TMM+1,25% ou fixe 6,5%	5 ans	6 000 000	9 000 000
CIL 2008 subordonné	10 000 000	15/01/2019	TMM+1,5% ou fixe 7,25%	10 ans (5 ans de franchise)	10 000 000	10 000 000
CIL 2009/1	20 000 000	20/07/2014	TMM+1% ou fixe 5,5%	5 ans	12 000 000	16 000 000
CIL 2009/2	20 000 000	15/09/2014	TMM+ 0,75% ou fixe 5,375%	5 ans	12 000 000	16 000 000
CIL 2009/3	20 000 000	29/01/2015	TMM+ 0,75% ou fixe 5,25%	5 ans	16 000 000	20 000 000
CIL 2010/1	30 000 000	30/07/2015	TMM+ 0,75% ou fixe 5,25%	5 ans	24 000 000	30 000 000
CIL 2010/2	30 000 000	03/11/2015	TMM+ 0,75% ou fixe 5,25%	5 ans	24 000 000	30 000 000
CIL 2011/1	30 000 000			4 ans	30 000 000	-
Total	**235 000 000**	-	-	-	**149 000 000**	**158 000 000**

Encours des emprunts bancaires contractés par la C.I.L. au 31 décembre 2011

En dinars

Emprunts	Montant	Taux d'intérêts	Modalités de remboursement	Durée	Encours au 31-12-2011
BANQUES LOCALES					
B.I.A.T (2007/1)	5 000 000	TMM+1.25	Annuellement (2008-2012)	4 ans	1 000 000
B.T	5 000 000	TMM+1.25	Annuellement (2008-2012)	4 ans	1 000 000
ATB (2007)	3 000 000	TMM+1.25	Annuellement (2008-2012)	4 ans	600 000
AMEN BANK (2007/1)	2 000 000	TMM+1.25	Annuellement (2008-2012)	4 ans	400 000
AMEN BANK (2007/2)	3 000 000	TMM+1.25	Annuellement (2008-2012)	4 ans	600 000
AMEN BANK (2007/3)	2 000 000	TMM+1.25	Annuellement (2008-2012)	4 ans	400 000
BIAT (20007/2)	1 000 000	TMM+1.25	Annuellement (2008-2012)	4 ans	200 000
BIAT (20007/3)	4 000 000	TMM+1.25	Annuellement (2008-2012)	4 ans	800 000
BIAT (2008/1)	5 000 000	TMM+1.25	Annuellement (2009-2013)	4 ans	2 000 000
BIAT (2008/2)	5 000 000	TMM+1.25	Annuellement (2009-2013)	4 ans	2 000 000
BT 2008	7 000 000	TMM+1.25	Annuellement (2009-2013)	4 ans	2 800 000
BTE 2008	5 000 000	TMM+1.25	Annuellement (2009-2013)	4 ans	2 000 000
AMEN BANK (2009/1)	5 000 000	TMM+1.25	Annuellement (2010-2014)	4 ans	3 000 000
AMEN BANK (2009/2)	5 000 000	TMM+1	Annuellement (2010-2014)	4 ans	3 000 000
AMEN BANK (2009/3)	5 000 000	TMM+1	Annuellement (2010-2014)	4 ans	3 000 000
AMEN BANK (2009/4)	5 000 000	TMM+1	Annuellement (2010-2014)	4 ans	3 000 000
ATTIJARI BANK 2009	5 000 000	TMM+1	Annuellement (2010-2014)	4 ans	3 000 000
BT 2009	4 500 000	TMM+1	Annuellement (2010-2014)	4 ans	2 700 000
BIAT (2010/1)	5 000 000	TMM+1	Annuellement (2011-2015)	4 ans	4 000 000
BIAT (2010/2)	10 000 000	TMM+1	Annuellement (2011-2017)	6 ans	8 571 429
AMEN BANK (2010)	5 000 000	TMM+1	Annuellement (2011-2015)	4 ans	4 000 000
AMEN BANK (2011/1)	5 000 000	TMM+1	Annuellement (2011-2016)	5 ans	5 000 000
AMEN BANK (2011/2)	5 000 000	TMM+1	Annuellement (2011-2016)	5 ans	5 000 000
ATTIJARI BANK (2011/1)	1 500 000	TMM+1	Trimestriellement (2011-2016)	5 ans	1 350 000
BT (2011/1)	5 000 000	TMM+1	Annuellement (2012-2016)	4 ans	5 000 000
AMEN BANK (2011/3)	5 000 000	TMM+1	Sur 2 tranches en 2012 et 2013		5 000 000
BIAT (2011/1)	5 000 000	TMM+1.25	Annuellement (2012-2016)	4 ans	5 000 000
					74 421 429
BANQUES ETRANGERES					
JEXIMBANK YJ	800 000 000	TMM+0.5	Semestriellement (1999-2011) (a)	12 ans	-
B.E.I EUR	50 000 000	ouvert,fixé par tirage	Semestriellement (2004-2013) (b)	9 ans	4 076 728
			Sous Total		**4 076 728**
			Total		**78 498 157**

(a) L'Etat Tunisien a consenti le 14 Mai 1998 à la société un financement subsidiaire sur le prêt J.EXIM BANK du 27 Mai 1997.
Le financement a été consenti en dinar tunisien pour l'équivalent de JPY : 800.000.000, au taux du marché monétaire majoré de 0,5 point sans que ce taux ne soit inférieur au taux d'intérêt applicable au prêt .

(b) la B.E.I a consenti au courant de l'exercice 2004 et 2005 un financement subsidiaire sur le crédit global, accordé dans le cadre du programme EUROMED II .
Le financement a été consenti en dinar tunisien, débloqué en quatre tranches, respectivement pour l'équivalent de EURO : 5.000.000 , 4.000.000 , 2.000.000 et 2.095.600, à un taux fixe ouvert lors de chaque tirage majoré d'une prime de couverture du risque de change de 3% calculé sur la base des intérêts payés à chaque échéance.

Encours des billets de trésorerie et des certificats de leasing contractés par la C.I.L. au 31 décembre 2011 :

Ces emprunts sont matérialisés par des billets de trésorerie et des certificats de leasing.

Encours des billets de trésorerie et des certificats de leasing à moins d'un an :

Emprunts	Montants	Echéance	Aval
Billets de Trésorerie :			
Placement OBLIGATAIRE	2 000 000	20/02/2012	Sans
TUNIS SICAV	2 000 000	20/02/2012	Sans
AMEN SICAV	2 000 000	03/09/2012	Sans
TUNIS SICAV	2 000 000	02/11/2012	Sans
GO SICAV	5 00 000	23/02/2012	Sans
TUNIS SICAV	1 000 000	27/02/2012	Sans
AMEN SICAV	2 000 000	05/01/2012	Sans
AMEN SICAV	3 000 000	05/01/2012	Sans
SANADETT SICAV	500 000	04/04/2012	Sans
	15 000 000		
Certificat de leasing :			
Certificat ZITOUNA BANK	7 000 000	26/03/2012	Sans
Total	**22 000 000**		

Encours des billets de trésorerie et des certificats de leasing à plus d'un an :

Emprunts	Montants	Echéance	Aval
Certificat de leasing :			
Certificat EL BARAKA 1/2011	3 000 000	16/05/2014	Sans
Certificat EL BARAKA 2/2011	3 000 000	27/05/2014	Sans
Certificat EL BARAKA 3/2011	5 000 000	12/09/2014	Sans
Certificat EL BARAKA 4/2011	5 000 000	23/09/2014	Sans
Certificat EL BARAKA 5/2011	3 000 000	21/12/2014	Sans
Total	**19 000 000**		

4 - 5 – STRUCTURE DES SOUSCRIPTEURS A L'EMPRUNT «CIL 2012/1 »

4 - 5 - 1 – STRUCTURE DES SOUSCRIPTEURS A L'EMPRUNT AU TAUX FIXE (5,5%):

Nature	Nombre de souscripteurs	Nombre d'obligations	Montant en dinars	Pourcentage
SICAV	17	140 500	14 050 000	70,25%
SICAR	1	6 100	610 000	3,05%
FCP	3	2 900	290 000	1,38%
Compagnies d'assurances	7	48 500	4 850 000	24,25%
Intermédiaires en bourse	1	2 000	200 000	1,00%
Total	**29**	**200 000**	**20 000 000**	**100%**

4 - 5 - 2 – STRUCTURE DES SOUSCRIPTEURS A L'EMPRUNT AU TAUX VARIABLE (TMM+0,75%) :

Néant.

4 - 6 – SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION AU 31 DECEMBRE 2011 :

PRODUITS			CHARGES			SOLDES		
	Décembre 2011	Décembre 2010		Décembre 2011	Décembre 2010		Décembre 2011	Décembre 2010
Intérêts de leasing	29 315 696	28 089 270	Intérêts et charges assimilés	14 898 742	13 792 828			
Intérêts de retard	1 680 654	955 521						
Variation des produits réservés	(461 854)	(232 721)						
Produits accessoires	1 058 080	889 044						
Intérêts et produits assimilés de leasing	31 592 576	29 701 114	Total des intérêts et charges assimilés	14 898 742	13 792 828	Marge commerciale (PNB)	16 693 834	15 908 286
Marge commerciale (PNB)	16 693 834	15 908 286	Autres charges d'exploitation	1 588 769	1 659 020			
Produits des placements	373 929	417 198	Charges de personnel	3 096 650	2 780 940			
Sous total	17 067 763	16 325 483	Sous total	4 685 419	4 439 960	Excédent brut d'exploitation	12 382 344	11 885 523
Excédent brut d'exploitation	12 382 344	11 885 523	Dotations aux amortissements	450 282	513 891			
Reprises sur agios & provisions :			Dotations aux provisions :					
- Suite au recouvrement des créances	3 848 855	3 825 433	- Pour dépréciation des créances	3 752 301	6 556 662			
			- Dotations aux provisions collectives	2 200 000				
- pour risques et charges			- Pour dépréciation des immobilisations financières		126 369			
- Suite à la radiation de créances	2 377 417	918 802	- Pour dépréciation des autres actifs	14 092				
- Pour dépréciation des immobilisations financières		4 465	- pour risques et charges	30 000				
- Pour dépréciation des titres de participations	250 000							
- Pour dépréciation des autres actifs	27 935	14 972	Créances radiées	2 377 658	918 802			
- pour risques et charges		1 570 000	Autres pertes ordinaires	8 407	14 194			
Encaissement sur créances radiées	28 102	251 482	Impôts sur les bénéfices	2 017 646	2 092 971			
Autres produits ordinaires	138 886	2 109 175						
Sous total	19 053 540	20 579 851	Sous total	10 850 385	10 222 889	Résultat des activités ordinaires	8 203 155	10 356 962
						Résultat net	8 203 155	10 356 962

4 - 7 – TABLEAU DE MOUVEMENTS DES CAPITAUX PROPRES AU 31 DECEMBRE 2011 :

	Capital social	Réserve légale	Réserve extraordinaire	Réserve pour réinvestissement	Primes d'émission	Réserves pour fonds social	Fonds pour risques généraux	Résultats reportés	Actions propres	Résultat de l'exercice	Total
Solde au 31 décembre 2009	**15 000 000**	**1 421 765**	**4 700 000**	**300 000**	**2 250 000**	**921 649**	**500 000**	**893 181**		**7 338 957**	**33 325 552**
Affectations approuvées par l'A.G.O du 25 mai 2010		78 235	2 500 000	2 650 000		150 000		1 960 722		(7 338 957)	-
Transferts décidés par l'A.G.O du 25 mai 2010			2 550 000	(300 000)	(2 250 000)						-
Dividendes versés sur le bénéfice de 2009								(2 160 000)			(2 160 000)
Augmentation du capital décidée par l'AGE du 25 mai 2010	5 000 000		(5 000 000)								-
Divers						(18 405)					(18 405)
Résultat net de l'exercice 2010										10 356 962	10 356 962
Solde au 31 décembre 2010	**20 000 000**	**1 500 000**	**4 750 000**	**2 650 000**	**-**	**1 053 244**	**500 000**	**693 903**	**-**	**10 356 962**	**41 504 109**
Affectations approuvées par l'A.G.O du 24 mai 2011		500 000	1 500 000	5 090 000		200 000		3 066 962		(10 356 962)	-
Dividendes versés sur le bénéfice de 2010								(3 000 000)			(3 000 000)
Augmentation du capital décidée par l'AGE du 24 mai 2011	5 000 000		(5 000 000)								-
Rachat d'actions propres									(416 946)		(416 946)
Valorisation des actions propres								(6 720)	6 720		-
Divers						(63 236)					(63 236)
Résultat net de l'exercice 2011										8 203 155	8 203 155
Solde au 31 décembre 2011	**25 000 000**	**2 000 000**	**1 250 000**	**7 740 000**	**-**	**1 190 008**	**500 000**	**754 145**	**(410 226)**	**8 203 155**	**46 227 082**

4 - 8 – AFFECTATION DES RESULTATS DES TROIS DERNIERS EXERCICES :

En dinars	2011	2010	2009
Bénéfice net de l'exercice	8 203 155	10 356 962	7 338 957
Réserves légales	447 865	500 000	78 235
Réserves pour Réinvestissement exonérés	4 330 000	5 090 000	2 650 000
Dotations au fonds social	200 000	200 000	150 000
Report à nouveau	754 145	693 903	893 181
Total à affecter	**3 979 435**	**5 260 865**	**5 353 903**
Bénéfice à distribuer (Dividendes)	**3 750 000**	**3 000 000**	**2 160 000**
Réserve extraordinaire	-	1 500 000	2 500 000
Résultats reportés	**265 639**	**754 145**	**693 903**

4 - 9 – EVOLUTION DES REVENUS DE LEASING ET DU RESULTAT D'EXPLOITATION :

En dinars	31/12/2011	31/12/2010*	31/12/2009*
Intérêts et produits de leasing	31 144 496	29 302 815	26 857 937
Produit net	17 067 763	16 325 483	14 881 334
Résultat d'exploitation	10 090 322	10 354 953	9 114 662
Capital social	**25 000 000**	**20 000 000***	**15 000 000***
Nombre d'actions	**5 000 000**	**5 000 000***	**5 000 000***
Produits de leasing par action	6,229	5,861	5,372
Produit net par action	3,414	3,265	2,976
Résultat d'exploitation par action	2,018	2,071	1,823

4 - 10 – EVOLUTION DU RESULTAT NET :

En dinars	31/12/2011	31/12/2010*	31/12/2009*
Résultat avant impôt	10 220 801	12 449 933	9 174 407
Résultat net d'impôt	8 203 155	10 356 962	7 338 957
Capital social	**25 000 000**	**20 000 000***	**15 000 000***
Nombre d'actions	**5 000 000**	**5 000 000***	**5 000 000***
Résultat par action avant impôt	2,044	2,490	1,835
Résultat par action net d'impôt	1,641	2,071	1,468
Résultat avant impôt / capital social	40,88%	49,80%	36,70%
Résultat net d'impôt / capital social	32,81%	41,43%	29,36%

* Les calculs des résultats par capital social au 31/12/2010 et 31/12/2009 ont été retraités sur la base du capital social de la compagnie au 31/12/ 2011 (25 000 000).

* Suite à l'émission d'actions gratuites en 2011, les calculs des résultats par action au 31/12/2010 et 31/12/2009 ont été retraités sur la base du nombre d'actions en circulation au 31/12/ 2011 (5 000 000).

4 - 11 – EVOLUTION DES DIVIDENDES

	2011	2010	2009
Montant global	3 750 000	3 000 000	2 160 000
Dividende par action	0,750	0,750	0,720
% du nominal	15,0%	15,0%	14,4%
Date de paiement	31/05/2012	02/06/2011	10/06/2010

4 - 12 – EVOLUTION DE LA MARGE BRUTE D'AUTOFINANCEMENT

En dinars	31/12/2011	31/12/2010	31/12/2009
Résultat net	8 203 155	10 356 962	7 338 957
Dotations aux amortissements	450 282	513 891	526 202
Dotations nettes aux provisions	1 841 740	1 016 679	917 545
Marge brute d'autofinancement	**10 495 177**	**11 887 532**	**8 782 704**

4 - 13 – INDICATEURS DE GESTION ET RATIOS :

Désignation	31-déc-11	31-déc-10	31-déc-09
Indicateurs de gestion (en Millions de dinars)			
Résultat net de la période (1)	8,203	10,357	7,339
Créances sur la clientèle+Portefeuille titre commercial+Portefeuille d'investissement	327,285	307,222	271,845
Engagements(2) (bilan et hors bilan)	341,734*	329,272*	275,056*
Fonds propres (avant résultat net) (3)	38,024	31,147	25,987
Capitaux propres avant affectation	46,227	41,504	33,326
Créances sur la clientèle	313,952	296,587	251,188
Créances classées (4)	23,796	25,062	17,870
Produits réservés (5)	1,734	1,521	1,413
Total provisions (6)	14,935	17,319	15,383
Emprunts et ressources spéciales (7)	274,191	259,558	231,058
Total bilan	338,858	320,806	285,911
Charges financières (8)	14,899	13,793	12,400
Total charges d'exploitation (hors dotations aux provisions/créances)	5,136	4,954	4,849
Ratios propres aux sociétés de leasing			
Fonds propres/Engagements (3)/(2)	11,13%	9,46%	9,45%
Rentabilité des fonds propres (1)/(3)	21,57%	33,25%	28,24%
Taux de créances classées (4)/(2)	6,96%	7,61%	6,50%
Ratio de couverture des créances classées (5) +(6)/(4)	70,05%	75,18%	93,98%
Créances classées / (Créances sur la clientèle+Portefeuille titre commercial+Portefeuille d'investissement)	7,27%	8,16%	6,57%
Ratio des fonds propres selon circulaire 91-24 de la BCT**	16,16%	15,63%	15,91%
Ratios de structure			
Total capitaux propres après résultat/Total bilan	13,64%	12,94%	11,66%
Emprunts et ressources spéciales/Total bilan	80,92%	80,91%	80,81%
Créances sur la clientèle, opérations de leasing/Total bilan	92,65%	92,45%	87,86%
Emprunts et ressources spéciales + dettes envers la clientèle / Créances sur la clientèle, opérations de leasing	88,50%	89,00%	93,96%
Ratios de gestion			
Charges de personnel/Produits nets	18,14%	17,03%	18,36%
Produits nets/Capitaux propres avant résultat	44,89%	52,41%	57,27%
Coefficient d'exploitation (Total charges d'exploitation/Produits nets)	30,09%	30,34%	32,59%
Provisions nettes/Produits nets	10,79%	6,23%	6,17%
Ratios de rentabilité			
ROE (Résultat net/capitaux propres avant résultat net)	21,57%	33,25%	28,24%
ROA (Résultat net/Total bilan)	2,42%	3,23%	2,57%
Résultat net/Produits nets	48,06%	63,44%	49,32%
Intérêts et produits assimilés de leasing/Créances sur la clientèle	9,92%	9,88%	10,69%
Produits nets/Total bilan	5,04%	5,09%	5,20%

* Intérêt constatés d'avance non déduits.

** Tel que modifié par la circulaire 99-04 de la BCT, ce ratio prudentiel exige de chaque établissement de crédit (banques et sociétés de leasing) que ses fonds propres nets représentent au moins 8% de son actif (bilan et hors bilan) pondéré en fonction des risques encourus.

4 - 14 – ETATS FINANCIERS CONSOLIDES AU 31 DECEMBRE 2011:

4 - 14 - 1 – BILAN CONSOLIDE :

en dinars

ACTIFS	Notes	31/12/2011	31/12/2010
Caisses et avoirs auprès des banques		6 349 326	5 472 906
Créances sur la clientèle, opérations de leasing	5	313 951 899	296 586 926
Portefeuille-titres commercial	6	3 317 658	2 111 700
Portefeuille d'investissement	7	8 828 166	7 612 003
Valeurs Immobilisées	8	3 603 128	4 018 379
Autres actifs		3 571 280	5 613 456
TOTAL DES ACTIFS		**339 621 456**	**321 415 370**

PASSIFS	Notes	31/12/2011	31/12/2010
Dettes envers la clientèle	9	3 661 185	4 403 367
Emprunts et ressources spéciales	10	273 235 578	258 558 032
Fournisseurs et comptes rattachés		9 859 435	11 584 227
Autres passifs		6 756 468	5 389 624
TOTAL DES PASSIFS		**293 512 666**	**279 935 250**
INTERETS MINORITAIRES	11	18 169	17 253
CAPITAUX PROPRES			
Capital social		25 000 000	20 000 000
Réserves consolidées		13 390 124	11 023 236
Actions propres		(410 226)	-
Résultat consolidés		8 110 723	10 439 631
Total des capitaux propres avant affectation	12	**46 090 621**	**41 462 867**
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS		**339 621 456**	**321 415 370**

4 - 14 - 2 – ETAT DE RESULTAT CONSOLIDE :

en dinars

	Notes	31/12/2011	31/12/2010
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Intérêts et produits assimilés de leasing	13	31 144 496	29 302 815
Intérêts et charges assimilées	14	(14 591 771)	(13 502 247)
Produits des placements		631 228	453 281
Autres produits d'exploitation		720 193	879 884
Produit net		**17 904 146**	**17 133 733**
CHARGES D'EXPLOITATION			
Charges de personnel		3 558 148	3 168 432
Dotations aux amortissements		491 454	580 504
Autres charges d'exploitation		1 752 636	1 813 947
Total des charges d'exploitation		**5 802 238**	**5 562 883**
RESULTAT D'EXPLOITATION AVANT PROVISIONS		**12 101 908**	**11 570 850**
Dotations nettes aux provisions et résultat des créances radiées	15	2 075 584	2 479 747
Dotations aux autres provisions		83 691	(1 413 254)
RESULTAT D'EXPLOITATION		**9 942 633**	**10 504 357**
Autres gains ordinaires		203 378	2 109 780
Autres pertes ordinaires		(8 656)	(14 350)
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOT		**10 137 355**	**12 599 787**
Impôts exigibles		(2 025 706)	(2 157 895)
RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE		**8 111 649**	**10 441 892**
Parts revenant aux intérêts minoritaires		(926)	(2 261)
RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE		**8 110 723**	**10 439 631**

4 - 14 - 3 – ETAT DE FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDE :

en dinars

	31/12/2011	31/12/2010
Flux de trésorerie liés à l'exploitation		
Encaissements reçus des clients	194 945 227	199 436 447
Investissements dans les contrats de Leasing	(179 742 103)	(218 552 185)
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel	(5 036 247)	(5 343 569)
Intérêts payés	(14 380 000)	(12 821 911)
Impôts et taxes payés	(5 041 430)	(2 694 358)
Autres flux liés à l'exploitation	(13 032)	(857 717)
Flux de trésorerie provenant de (affectés à) l'exploitation	**(9 267 585)**	**(40 833 293)**
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	(114 777)	(643 638)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	54 138	4 779 970
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières	(3 107 990)	(4 250 688)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières	2 151 707	1 515 709
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités d'investissement	**(1 016 922)**	**1 401 354**
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Encaissement suite à l'émission d'actions	-	600
Décaissement suite au rachat d'actions propres	(416 946)	-
Dividendes et autres distributions	(3 061 131)	(2 171 354)
Encaissements provenant des emprunts	96 588 000	92 300 000
Remboursement d'emprunts	(81 948 997)	(65 898 656)
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités de financement	**11 160 926**	**24 230 590**
Flux de trésorerie liés aux placements monétaires	-	14 500 000
Variation de trésorerie	**876 419**	**(701 349)**
Trésorerie au début de l'exercice	5 472 906	6 174 255
Trésorerie à la clôture de l'exercice	6 349 326	5 472 906

4 - 14 - 4 – NOTES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES ARRETES AU 31 DECEMBRE 2011 :

Note 1 : Présentation du groupe

1.1. Structure juridique des sociétés du groupe

Le groupe « CIL » est composé de trois sociétés spécialisées chacune dans l'un des métiers de la finance qui sont le leasing, l'intermédiation en bourse et la capital investissement.

- La Compagnie Internationale de Leasing « **C.I.L** » a été créée en octobre 1992 avec comme objet principal d'effectuer des opérations de leasing portant sur des biens à usage industriel ou professionnel.

  Le capital social de la Compagnie Internationale de Leasing s'élève à la clôture de l'exercice, à la somme de D : 25.000.000 divisé en 5.000.000 actions de D : 5 chacune.

  Les titres de la société sont admis à la côte de la bourse depuis l'année 1995.

- La Compagnie Générale d'Investissement **« CGI »** est une société anonyme constituée en octobre 1994. Elle a pour objet principal le commerce et la gestion des valeurs mobilières et notamment :

  - La négociation de valeurs mobilières sur le marché pour le compte de clients ;
  - La gestion de portefeuilles titres pour le compte de clients ;
  - Le placement de titres et la garantie de bonne fin des émissions ;
  - La gestion de fonds et organismes de placement collectif en valeurs mobilières ;
  - L'ingénierie financière et le conseil.

  Le capital social de la Compagnie Générale d'Investissement** « CGI » **s'élève à la clôture de l'exercice à D : 1.250.000, divisé en 250.000 actions de D : 5 chacune, totalement libérées.

- La société d'investissement à capital risque **« CIL SICAR »** est une société anonyme de droit tunisien constituée en 2010. Elle a pour objet la participation, pour son propre compte ou pour le compte des tiers et en vue de sa rétrocession, au renforcement des opportunités d'investissement et des fonds propres des entreprises et notamment, des entreprises promues par les nouveaux promoteurs, des entreprises implantées dans les zones de développement régional, des entreprises objet d'opérations de mise à niveau ou rencontrant des difficultés économiques, ainsi que des entreprises qui réalisent des investissements permettant de promouvoir la technologie ou sa maîtrise ainsi que l'innovation dans tous les secteurs économiques.

  Le capital social de la société d'investissement à capital risque « CIL SICAR » s'élève à la clôture de l'exercice à D : 5.000.000, divisé en 500.000 actions de D : 10 chacune, libérées à hauteur de D : 3.700.000.

1.2. Participations et organigramme du groupe

Les participations de la Compagnie Internationale de Leasing dans les entreprises associées et filiales, se détaillent comme suit :

- ✓ La Compagnie Internationale de Leasing détient 246.328 titres sur les 250.000 actions formant le capital de la Compagnie Générale d'Investissement **« CGI »**, soit un pourcentage de participation de 98,53%.
- ✓ La Compagnie Internationale de Leasing détient 499.940 titres sur les 500.000 actions formant le capital de la société d'investissement à capital risque **« CIL SICAR »**, soit un pourcentage de participation de 99,99%.

Note 2 : Méthodes et modalités de consolidation

2.1. Méthode de consolidation

La méthode de consolidation appliquée est déterminée en fonction du pourcentage des droits de vote, détenu par la Compagnie Internationale de Leasing, ainsi que de son pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles de chaque société incluse dans le périmètre de consolidation.

La méthode de consolidation retenue pour les deux filiales est celle de l'intégration globale, eu égard au degré de contrôle (plus de la moitié des droits de vote) exercé par la société mère.

2.2. Date de clôture

La date de clôture retenue pour l'établissement des états financiers consolidés correspond à celle des états financiers individuels, soit le 31 décembre de chaque année.

2.3. Modalités de consolidation

L'établissement des états financiers consolidés, a été réalisé en suivant les étapes suivantes :

- Les états financiers individuels de la société mère et de ses filiales, sont combinés ligne à ligne en additionnant les éléments semblables d'actifs, de passifs, de capitaux propres, de produits et de charges ;
- Les soldes et les transactions intra-groupe sont intégralement éliminés ;
- Les méthodes comptables sont revues afin de s'assurer qu'elles sont uniformes au sein de toutes les sociétés du groupe ;
- La valeur comptable de la participation de la mère dans chaque filiale et la quote part de la mère dans les capitaux propres de chaque filiale, sont éliminées ;
- Les intérêts minoritaires dans le résultat net des filiales consolidées, sont identifiés et soustraits du résultat du groupe afin d'obtenir le résultat net attribuable aux propriétaires de la mère ;
- Les intérêts minoritaires dans l'actif net des filiales consolidées, sont identifiés et présentés dans le bilan consolidé séparément des passifs et des capitaux propres de la mère.

2.4. Optique de consolidation

Les états financiers consolidés sont établis selon une optique à la fois financière et économique, suivant laquelle, les comptes consolidés ont pour objet de fournir aux associés de la société mère (La Compagnie Internationale de Leasing), la véritable valeur de leurs titres et ce dans le cadre d'une même entité économique englobant les intérêts majoritaires et minoritaires. Ces derniers ne sont pas considérés comme des tiers.
Les conséquences de cette optique se traduisent comme suit :

- Ecart d'acquisition : l'écart d'acquisition est retenu à hauteur de la part de la société mère lors de l'acquisition.
- Résultats inter-sociétés : les résultats réalisés suite à des transactions conclues entre la société et les sociétés sous contrôle exclusif sont éliminées dans leur intégralité.
- Présentation des intérêts minoritaires : ils sont présentés au bilan et au compte de résultat respectivement entre les capitaux propres et les dettes, et en déduction du résultat consolidé.

Note 3 : Déclaration de conformité

Les états financiers consolidés sont établis conformément aux dispositions de la loi 96-112 du 30 décembre 1996, relative au système comptable des entreprises dont notamment:

- La norme comptable générale (NCT 1).
- La NCT 35 (Etats financiers consolidés) et notamment les principes régissant les techniques, règles de présentation, et de divulgation spécifiques à l'établissement des états financiers consolidés.
- Les règles de la Banque Centrale de Tunisie prévues par la circulaire n°91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée par les circulaires n° 99-04 du 19 mars 1999 et n° 2001-12 du 4 mai 2001.

Note 4 : Principes et Méthodes Comptables Appliques

Les principes comptables les plus significatifs retenus pour la préparation des états financiers consolidés se résument comme suit :

4.1 Comptabilisation des créances issues d'opérations de leasing

Les contrats de leasing portent sur des biens mobiliers (équipements, matériel roulant…) et immobiliers (terrains et constructions). La durée contractuelle du bail varie entre trois et neuf ans. A la fin du contrat, le locataire aura la possibilité de lever l'option d'achat du bien et en devenir propriétaire, et ce, pour une valeur résiduelle préalablement convenue.

Tous les biens donnés en location sont correctement couverts par une police d'assurance.

Il est à signaler que le bien donné en location demeure, juridiquement et pendant toute la durée du bail, la propriété de la société, ce qui exclut toute possibilité pour le locataire de le vendre ou de le nantir.

Par ailleurs, certains contrats peuvent faire l'objet d'avenants tendant soit à réviser les loyers et proroger la durée du contrat, soit à décaler pour une période les loyers.

Les contrats de leasing transfèrent au preneur la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété des actifs donnés en location et justifient, comptablement, leur classification en tant que contrats de location-financement.

Antérieurement au 1er janvier 2008, et par dérogation à la convention comptable de base de prééminence du fond sur la forme, les immobilisations données en leasing figuraient parmi les actifs corporels de la société pour leurs coûts d'acquisitions diminués du cumul des amortissements financiers et des pertes de valeurs correspondant aux risques de non recouvrement de l'encours financier.

Les redevances de crédit-bail, échues et non courues à la date de clôture, figuraient parmi les passifs sous l'intitulé « produits constatés d'avance ».

Avec l'entrée en vigueur, à partir du 1er janvier 2008, de la norme comptable relative aux contrats de location (NCT 41), telle qu'approuvée par l'arrêté du ministre des finances du 28 janvier 2008, la société comptabilise, au bilan, les actifs détenus en vertu d'un contrat de location financement selon une approche faisant prévaloir la substance économique des transactions et les présente comme des créances pour un montant égal à l'investissement net dans le contrat de location.

Cette nouvelle approche a été appliquée de manière rétrospective à tous les contrats mis en force avant le 1er janvier 2008.

L'investissement net dans le contrat de location est l'investissement brut dans ledit contrat actualisé au taux d'intérêt implicite du contrat de location.

L'investissement brut dans le contrat de location est le total des paiements minimaux à recevoir au titre de la location par le bailleur dans le cadre d'un contrat de location financement.

Les paiements minimaux au titre de la location sont les paiements que le preneur est, ou peut être, tenu d'effectuer pendant la durée du contrat de location.

Les produits financiers non acquis sont la différence entre :

a. ***la somme des paiements minimaux au titre de la location-financement ; et***
b. ***la valeur actualisée de ces paiements minimaux, au taux d'intérêt implicite du contrat de location.***

Le taux d'intérêt implicite du contrat de location est le taux d'actualisation qui donne, au commencement du contrat de location, une valeur actualisée cumulée des paiements minimaux au titre de la location, égale au montant de l'investissement net dans le contrat de location, déduction faite de la valeur résiduelle.

Le bailleur vise à répartir les revenus financiers sur la durée du contrat de location selon une base systématique et rationnelle. Cette imputation se fait sur la base d'un schéma reflétant une rentabilité périodique constante de l'encours d'investissement net du bailleur. Les paiements au titre de la location correspondant à l'exercice sont imputés sur l'investissement brut résultant du contrat de location pour diminuer à la fois le montant du principal et le montant des produits financiers non acquis.

4.2 Provisions sur créances issues d'opérations de leasing

Les provisions sur créances issues d'opérations de leasing sont déterminées conformément aux normes prudentielles de division, de couverture des risques et de suivi des engagements objet de la circulaire BCT n° 91-24 du 17 décembre 1991, telle que modifiée par les circulaires subséquentes, qui fixe les classes de risque de la manière suivante :

A- Actifs courants
B1- Actifs nécessitant un suivi particulier
B2- Actifs incertains
B3- Actifs préoccupants
B4- Actifs compromis

Les classes ont été définies par la Banque Centrale de Tunisie de la manière suivante :

A- Actifs courants : Actifs dont le recouvrement est assuré, concernant des entreprises ayant une situation financière équilibrée, une gestion et des perspectives d'activité satisfaisantes, un volume de concours financiers compatible avec son activité et sa capacité réelle de remboursement.

B1- Actifs nécessitant un suivi particulier : Actifs dont le recouvrement est encore assuré, concernant des entreprises dont le secteur d'activité connaît des difficultés ou dont la situation financière se dégrade.

B2- Actifs incertains : Actifs dont le recouvrement dans les délais est incertain, concernant des entreprises ayant des difficultés. Aux caractéristiques propres à la classe B1, s'ajoute au moins l'une de celles qui suivent :

- *un volume de concours financiers non compatible avec l'activité,*
- *l'absence de la mise à jour de la situation financière par manque d'information,*
- *des problèmes de gestion ou des litiges entre associés,*
- *des difficultés techniques, commerciales ou d'approvisionnement,*
- *la détérioration du cash flow compromettant le remboursement des dettes dans les délais,*
- *l'existence de retards de paiement des intérêts ou du principal (entre 90 à 180 jours).*

B3- Actifs préoccupants : Actifs dont le recouvrement est menacé, concernant des entreprises signalant un degré de pertes éventuelles. Ces actifs se rapportent à des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe 2 ou ayant des retards de paiement en principal ou en intérêts entre 180 et 360 jours.

B4- Actifs compromis : Actifs concernant des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe 3 ou présentant des retards de paiement en principal ou en intérêts au delà de 360 jours.

Le taux de provisionnement retenu par la société correspond au taux minimal par classe de risque tel que prévu par la circulaire BCT n° 91-24, à savoir :

B2- Actifs incertains	20%
B3- Actifs préoccupants	50%
B4- Actifs compromis	100%

Ces taux sont appliqués à l'exposition nette au risque de contrepartie, soit le montant de l'engagement brut déduction faite des produits réservés et de la valeur de réalisation attendue des biens donnés en leasing et des garanties obtenues qui relèvent de celles admises par la circulaire précitée, à savoir :

- Les cautions bancaires ;
- Les actifs financiers affectés ;
- Les dépôts de garantie ;
- Les hypothèques inscrites.

A partir de 2008, et afin de maintenir le taux de couverture des actifs classés préconisé par la BCT, le conseil d'administration de la CIL a décidé de ne plus prendre en considération la valeur des hypothèques pour le calcul des provisions pour créances.

La valeur du matériel donnée en leasing est prise en tant que garantie pour le calcul des provisions pour créances, et ce, compte tenu d'une décote annuelle qui varie selon la nature du matériel financé.

Les principes retenus pour l'évaluation des biens en location sont les suivants :

- Matériel standard : Valeur d'origine avec une décote de 33% par an d'âge
- Matériel spécifique : Valeur d'origine avec une décote de 60% par an d'âge
- Immeubles : Valeur d'origine avec une décote de 15% par an d'âge

Par ailleurs, et pour les contrats de leasing classés en actifs compromis, la valeur du bien est considérée nulle, tant que ledit bien n'a pas fait l'objet d'une évaluation individuelle circonstanciée tenant compte des possibilités réelles d'encaissement.

4.3 Revenus sur créances issues d'opérations de leasing

Antérieurement au 1er janvier 2008, les loyers bruts facturés et rattachés à la période incluant aussi bien l'amortissement financier du capital, que la marge financière brute (intérêt) figuraient pour leur montant intégral sous l'intitulé « Revenus bruts de leasing » au niveau de l'état de résultat. Pour corriger le solde du produit net de leasing, la portion du loyer couru correspondant au remboursement du capital, figuraient en soustractif sous l'intitulé « Dotations aux amortissements des immobilisations en location ».

L'abandon du traitement patrimonial des opérations de leasing, à partir de l'entrée en vigueur, au 1er janvier 2008, de la norme NC 41 relative aux contrats de location, était à l'origine de la reconsidération de la méthode susvisée. Désormais, seule la marge financière brute (intérêt) figure au niveau de l'état de résultat sous l'intitulé « Intérêts et revenus assimilés sur opérations de leasing ».

Les intérêts des contrats de location-financement sont répartis sur la durée du contrat selon une base systématique et rationnelle. Cette imputation se fait sur la base du taux implicite du contrat de location.

Les intérêts intercalaires sont calculés sur la base des avances et acomptes consentis aux fournisseurs et pendant la période antérieure à la date de mise en force.

Les pré-loyers correspondent aux revenus couvrant la période allant de la date de mise en force jusqu'à la première échéance.

Les intérêts relatifs aux créances classées parmi les « actifs courants » (classe A) ou parmi les « actifs nécessitant un suivi particulier » (classe B1), au sens de la circulaire BCT N° 91-24, sont portés au résultat à mesure qu'ils sont courus. Ceux relatifs aux créances non performantes classées parmi les « actifs incertains » (classe B2), les « actifs préoccupants » (classe B3) ou parmi les « actifs compromis » (classe B4), au sens de la circulaire BCT N° 91-24, sont inscrits au bilan en tant que produits réservés venant en déduction de la rubrique « Créances issues d'opérations de leasing ».

4.4 Portefeuille titres

Les placements sont classés en deux catégories. Les placements à court terme (Portefeuille-titres commercial) et les placements à long terme (Portefeuille d'investissement).

Placements à court terme

Sont classés dans cette catégorie, les placements que la société n'a pas l'intention de conserver pendant plus d'un an et qui, de par leur nature, peuvent être liquidés à brève échéance. Toutefois, le fait de détenir de tels placements pendant une période supérieure à un an ne remet pas en cause, si l'intention n'a pas changé, leur classement parmi les placements à court terme.

Initialement, les placements à court terme sont comptabilisés à leur coût. Les frais d'acquisition, tels que les commissions d'intermédiaires, les honoraires, les droits et les frais de banque sont exclus.

A la date de clôture, les placements à court terme font l'objet d'une évaluation à la valeur de marché pour les titres cotés et à la juste valeur pour les autres placements à court terme. Les titres cotés qui sont très liquides sont comptabilisés à leur valeur de marché et les plus-values et moins-values dégagées sont portées en résultat. Pour les titres cotés qui ne sont pas très liquides et les autres placements à court terme, les moins-values par rapport au coût font l'objet de provisions et les plus-values ne sont pas constatées.

Pour les titres cotés, la valeur de marché est déterminée par référence au cours moyen du mois concerné par l'arrêté comptable tel que publié dans le bulletin officiel de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Pour les placements à court terme en titres émis par des O.P.C.V.M, la juste valeur est déterminée par référence à la valeur liquidative de la dernière journée du mois concerné par l'arrêté comptable telle que publiée dans le bulletin officiel du Conseil du Marché Financier.

Le transfert des placements à court terme en placements à long terme, s'effectue individuellement au plus faible de la valeur comptable et de la juste valeur, ou à la valeur de marché s'ils étaient antérieurement comptabilisés à cette valeur.

Placements à long terme

Sont classés dans cette catégorie, les placements détenus dans l'intention de les conserver durablement notamment pour exercer sur la société émettrice un contrôle exclusif, ou une influence notable ou un contrôle conjoint, ou pour obtenir des revenus et des gains en capital sur une longue échéance ou pour protéger, ou promouvoir des relations commerciales. Les placements à long terme sont également des placements qui n'ont pas pu être classés parmi les placements à court terme.

Initialement, les placements à long terme sont comptabilisés à leur coût. Les frais d'acquisition, tels que les commissions d'intermédiaires, les honoraires, les droits et les frais de banque sont exclus.

Postérieurement à leur comptabilisation initiale, les placements à long terme sont évalués à leur valeur d'usage. Les moins-values par rapport au coût font l'objet de provisions. Les plus-values par rapport au coût ne sont pas constatées.

Pour les titres cotés, la valeur d'usage est déterminée par référence au cours moyen du mois concerné par l'arrêté comptable tel que publié dans le bulletin officiel de la BVMT.

Pour les titres non cotés, la valeur d'usage est déterminée compte tenu de plusieurs facteurs tels que la valeur de rendement, l'actif net, les résultats et les perspectives de rentabilité de l'entreprise émettrice ainsi que la conjoncture économique et l'utilité procurée à l'entreprise.

Le transfert des placements à long terme en placements à court terme s'effectue :

→ au plus faible du coût d'acquisition et de la valeur comptable, si le transfert est effectué parmi les placements à court terme évalués au plus faible du coût et de la juste valeur.

→ à la valeur de marché, si le transfert est effectué parmi les placements à court terme évalués à la valeur de marché, la différence par rapport à la valeur comptable est portée en résultat.

Comptabilisation des revenus des placements

Les intérêts sur titres à revenu fixe sont pris en compte en produits de façon étalée sur la période concernée, par référence au taux de rendement effectif.

Par ailleurs, et contrairement aux dispositions de la NCT 25 relative au portefeuille titres dans les établissements bancaires, les intérêts courus sur les titres acquis en portage, ne sont constatés en résultat qu'au fur et à mesure de leur cession, et ce, compte tenu de l'incertitude portée à l'encaissement effectif de ces intérêts.

Les dividendes sur les titres à revenu variable, détenus par la société, sont pris en compte en résultat sur la base de la décision de l'assemblée générale statuant sur la répartition des résultats de la société émettrice des titres.

4.5 Emprunts

Le principal des emprunts obtenus est comptabilisé, pour la partie débloquée au passif du bilan sous la rubrique « Emprunts et dettes rattachées ».

Les intérêts sur emprunts sont comptabilisés parmi les charges financières à mesure qu'ils sont courus.

Les commissions encourues lors de l'émission des emprunts sont portées à l'actif en tant que charges reportées et amorties systématiquement sur la durée de l'emprunt au prorata des intérêts courus.

4.6 Taxe sur la valeur ajoutée

La société procède à la comptabilisation des charges et des produits en hors taxes, il en est de même en ce qui concerne les investissements.

Ainsi, la T.V.A facturée aux clients est enregistrée au compte « Etat, T.V.A collectée », alors que la T.V.A facturée à la société est portée au débit du compte « Etat, T.V.A récupérable ».

En fin de période, le solde de ces deux comptes fait l'objet d'une liquidation au profit du trésor s'il est créditeur ou d'un report pour la période suivante s'il est débiteur.

4.7 Changement de méthode comptable

Par rapport à l'exercice 2010, les états financiers de 2011 traduisent des changements de méthodes en matière de classification des actifs et de couverture des risques.

En effet, et jusqu'à la clôture de l'exercice 2010, seules les règles édictées en la matière par la circulaire n° 91-24 du 17 Décembre 1991, étaient applicables.

En 2011 et suite aux évènements qu'a connus le pays lors de la période post révolution, ces règles ont été adaptées, et ce, à travers la circulaire n° 2011-04 du 12 Avril 2011 relative aux mesures conjoncturelles de soutien aux entreprises économiques affectées par les retombées des évènements survenus qui prévoit notamment ce qui suit :

- Le rééchelonnement des échéances échues ou à échoir au cours de la période allant du 1er Décembre 2010 jusqu'au 31 Décembre 2011;
- Les rééchelonnements ainsi réalisés ne doivent donner lieu ni à la classification du client concerné en classes 2, 3 ou 4, ni à la révision de sa classification au 31 décembre 2010.

A ce titre, l'encours total des engagements des clients ayant bénéficié d'arrangements dans le cadre de ladite circulaire et ayant été maintenus parmi les actifs courants et ceux nécessitant un suivi particulier, s'élève au 31 Décembre 2011 à D : 23.932.936 Le montant des engagements à risques et des provisions requises s'y rattachant, déterminés conformément à la circulaire n° 91-24, auraient dus se situer respectivement à D : 7.769.944 et D : 1.113.770.

Par ailleurs et en application des dispositions de la circulaire n° 2012-02 du 11 janvier 2012, les établissements de crédit ne doivent pas incorporer dans leurs produits les intérêts demeurés impayés à la date du rééchelonnement et relatifs aux engagements ayant bénéficié d'arrangements dans le cadre de la circulaire n° 2011-04.

A ce titre, les intérêts ayant fait l'objet de réservation en 2011, s'élèvent à D : 158.385.

Parallèlement, et en application de la note aux établissements de crédit n° 2012-08 du 2 Mars 2012, relative à l'évaluation des engagements dans le cadre des mesures précitées, une provision collective a été constituée par prélèvement sur les résultats de l'exercice, pour couvrir les risques latents sur l'ensemble des actifs courants et ceux nécessitant un suivi particulier.

A ce titre, les provisions constituées par la CIL en 2011, s'élèvent à D : 2.200.000.

Ces changements de méthodes ont eu pour effet de ramener à 6,96%, le taux des créances douteuses et litigieuses devant se situer à 9,24%, d'augmenter les provisions en couverture des risques sur la clientèle de D : 1.086.230 et par la même d'affecter le résultat de l'exercice d'égal montant.

NOTES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2011
(exprimé en dinars)

NOTE 5 : Créances sur la clientèle, opérations de leasing

Cette rubrique s'analyse ainsi :

	31 Décembre 2011	31 Décembre 2010
Créances sur contrats mis en force	**331 601 216**	**312 137 533**
Encours financiers	312 538 689	297 779 032
Impayés	20 390 357	15 674 412
Intérêts échus différés	(1 327 830)	(1 315 911)
Créances sur contrats en instance de mise en force	1 378 881	3 289 710
Total brut des créances leasing	**332 980 097**	**315 427 243**
A déduire couverture		
Provisions pour dépréciation des encours	(6 173 755)	(8 556 001)
Provisions pour dépréciation des impayés	(8 761 616)	(8 763 464)
Provisions collectives	(2 200 000)	-
Produits réservés	(1 892 827)	(1 520 852)
Total net des créances leasing	**313 951 899**	**296 586 926**

5.1 Encours financiers

Les mouvements enregistrés durant la période sur l'encours des contrats de leasing sont indiqués ci-après :

Solde au 31 décembre 2010	**301 068 742**
Addition de la période	
- Investissements	157 413 316
- Relocations	919 996
- Transferts	5 553 022
Retraits de la période	
- Cessions à la valeur résiduelle	(1 105 887)
- Cessions anticipées	(8 742 265)
- Radiation des créances	(515 760)
- Relocations	(763 187)
- Transferts	(5 092 210)
- Remboursement du capital	(134 818 197)
Solde au 31 décembre 2011	**313 917 570**

NOTES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2011
(exprimé en dinars)

L'analyse des contrats par maturité se présente comme suit :

	31 Décembre 2011	31 Décembre 2010
- Paiements minimaux sur contrats actifs		
- A recevoir dans moins d'un an	142 592 027	136 635 113
- A recevoir dans plus d'1 an et moins de 5 ans	204 401 931	193 991 606
- A recevoir dans plus de 5 ans	7 253 271	6 562 858
Total des paiements minimaux sur contrats actifs	354 247 229	337 189 577
- Produits financiers non acquis		
- Revenus non acquis à moins d'un an	23 451 180	22 949 431
- Revenus non acquis à plus d'un an et moins de 5 ans	22 943 749	20 924 353
- Revenus non acquis à plus de 5 ans	952 655	710 597
Total des produits financiers non acquis	47 347 584	44 584 381
- Valeurs résiduelles	1 033 160	1 583 149
- Contrats suspendus ordinaires	-	65 513
- Contrats suspendus contentieux	4 605 884	3 525 174
- Contrats en instance de mise en force	1 378 881	3 289 710
Encours des contrats	**313 917 570**	**301 068 742**

5.1.1 Analyse par secteur d'activité

	31 Décembre 2011	31 Décembre 2010
Bâtiment et travaux publics	36 727 968	37 737 097
Industrie	34 553 222	32 832 943
Tourisme	44 622 116	50 213 568
Commerces et services	136 874 093	130 573 711
Agriculture	61 140 171	49 711 423
Total	**313 917 570**	**301 068 742**

5.1.2 Analyse par type de matériel

	31 Décembre 2011	31 Décembre 2010
Equipements	43 063 691	43 062 662
Matériel roulant	226 295 613	212 931 039
Matériel spécifique	48 353	73 883
Sous Total	**269 407 657**	**256 067 584**
Immobilier	44 509 913	45 001 158
Total	**313 917 570**	**301 068 742**

NOTES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2011
(exprimé en dinars)

5.2 Impayés

L'analyse des impayés se présente comme suit :

	31 Décembre 2011	31 Décembre 2010
Clients ordinaires (1)	**14 129 359**	**8 325 352**
Inférieur à 1 mois	5 589 933	3 975 368
Entre 1 et 3 mois	4 573 798	2 788 026
Entre 3 et 6 mois	1 452 425	371 464
Entre 6 mois et 1 année	1 154 039	317 133
Supérieur à 1 année	1 359 165	873 362
Clients litigieux (2)	**6 260 998**	**7 349 060**
Total (1)+(2)	**20 390 357**	**15 674 412**

5.3 ANALYSE ET CLASSIFICATION DES CREANCES SUR LA CLIENTELE

	ANALYSE PAR CLASSE					TOTAL
	A Actifs courants	B 1 Actifs nécessitant un suivi particulier	B 2 Actifs incertains	B 3 Actifs préoccupants	B 4 Actifs compromis	
Encours financiers	236 676 044	63 355 625	2 983 835	2 489 853	7 033 332	312 538 689
Impayés	2 005 752	6 635 127	893 271	1 305 979	8 901 181	19 741 310
Autres créances	20 335	163 258	133 013	28 415	304 026	649 047
Contrats en instance de mise en force	1 039 252	339 629	-	-	-	1 378 881
CREANCES LEASING	**239 741 383**	**70 493 639**	**4 010 119**	**3 824 247**	**16 238 539**	**334 307 927**
Avances reçues (*)	(2 501 774)	(12 277)	-	-	(186 482)	(2 700 533)
Dépôts de garantie (*)	(215 127)	(650 000)	-	(26 000)	(64 450)	(955 577)
ENCOURS GLOBAL	**237 024 482**	**69 831 362**	**4 010 119**	**3 798 247**	**15 987 607**	**330 651 817**
ENGAGEMENTS HORS BILAN	**10 723 026**	**358 857**	**-**	**-**	**-**	**11 081 883**
TOTAL ENGAGEMENTS	**247 747 508**	**70 190 219**	**4 010 119**	**3 798 247**	**15 987 607**	**341 733 700**
Produits réservés	-	(158 385)	(163 395)	(233 298)	(1 337 749)	(1 892 827)
Provisions sur encours financiers	-	-	(6 769)	(258 375)	(5 908 611)	(6 173 755)
Provisions sur impayés	-	-	(318 809)	(825 231)	(7 617 576)	(8 761 616)
TOTAL DE LA COUVERTURE	**-**	**-**	**(488 973)**	**(1 316 904)**	**(14 863 936)**	**(16 828 198)**
ENGAGEMENTS NETS	**247 747 508**	**70 190 219**	**3 521 146**	**2 481 343**	**1 123 671**	**324 905 502**

Ratio des actifs non performants (B2, B3 et B4)	**1.17%**	**1.11%**	**4.68%**
	6.96%		
Ratio des actifs non performants (B2, B3 et B4) de 2010	**7.61%**		
Ratio de couverture des actifs classés par les provisions et agios réservés	**12.19%**	**34.67%**	**92.97%**
	70.05%		
Ratio de couverture des actifs classés par les provisions et agios réservés de 2010	**75.18%**		

(*) Présentés au niveau des passifs (Dettes envers la clientèle)

NOTES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2011
(Montants exprimés en dinars)

NOTE 6 : PORTEFEUILLE TITRE COMMERCIAL

L'analyse des immobilisations financières se présente comme suit :

	2011	2010
Certificats de dépôt	500 000	500 000
Obligations et actions cotées	2 898 464	1 626 514
Montant brut	3 398 464	2 126 514
A déduire :		
Provisions pour dépréciation	(80 806)	(14 814)
Montant net	3 317 658	2 111 700

NOTE 7 : PORTEFEUILLE D'INVESTISSEMENT

L'analyse des immobilisations financières se présente comme suit :

	2011	2010
Titres immobilisés	8 741 666	8 058 036
Dépôts et cautionnements versés	86 500	53 967
Montant brut	8 828 166	8 112 003
A déduire :		
- Versement restant à effectuer sur titres	-	(500 000)
Montant net	8 828 166	7 612 003

NOTES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2011
(Montants exprimés en dinars)

Les mouvements enregistrés durant l'exercice sur le poste "Titres immobilisés" sont indiqués ci-après :

	Montant total	Partie libérée	Partie non libérée
Soldes au 31 Décembre 2010	8 058 036	7 558 036	500 000
Additions de l'exercice			
- Société Virgin Olive TUNISIA	600 000	600 000	-
- Société MEHARI HAMMAMET	1 000 000	1 000 000	-
- Société Immobilière de Carthage	600 000	600 000	-
- Société Laser Industrie	125 000	125 000	-
- Société TECNO INVEST & CONSULTING	75 000	75 000	-
- Société DAR EL JELD	-	500 000	(500 000)
- BVMT (CGI)	152 460	152 460	-
- STICODEVAM (CGI)	55 530	55 530	-
Cessions de l'exercice			
- Société Nouvelles Accumulateurs NOUR	88 920	88 920	-
- Société BOMAR	350 000	350 000	-
- Société AROMA INSUDTRIES	40 100	40 100	-
- Société immobilière SIDI AMEUR	100 000	100 000	-
- Société Immobilière de Carthage	300 000	300 000	-
- Société TECNOCASA CONSULTING	18 000	18 000	
- Société FORACHEM	38 840	38 840	-
- Société SODAS	36 000	36 000	-
- Société KOKET	250 000	250 000	-
- Société ECOLO CONCEPT	40 000	40 000	-
- Société STAUR	100 000	100 000	-
- Société Immobilière BEL AIR	400 000	400 000	-
- Société Touristique OCEANA	137 500	137 500	-
- Société Générale Industrielle et d'Ingénierie	25 000	25 000	-
Soldes au 31 Décembre 2011	8 741 666	8 741 666	-

NOTES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2011
(Montants exprimés en dinars)

Le portefeuille titres s'analyse au 31 Décembre 2011 comme suit :

Emetteur	2011	2010
*BOURSE DES VALEURS MOBILIERES DE TUNIS	223 968	71 508
*STICODEVAM	71 978	16 448
*IFBT	100	100
*GENERAL OBLIGATAIRE SICAV	50 000	50 000
*INDUSTRIES DE MATERIAUX DE CONSTRUCTION "BOMAR"	100 000	450 000
*Société Nouvelles Accumulateurs NOUR	603 600	692 520
*Société Immobilière SIDI AMEUR	25 000	125 000
*KOKET	250 000	500 000
*AROMA INDUSTRIES	-	40 100
*GII	50 000	75 000
*FORACHEM	116 520	155 360
*Société Immobilière BEL AIR	-	400 000
*Société Immobilière de CARTHAGE	2 100 000	1 800 000
*Société ECOLO CONCEPT	40 000	80 000
*Société TECNOCASA CONSULTING	18 000	36 000
*Société SODAS	75 000	111 000
*Société STAUR	125 000	225 000
* Société touristique OCEANA	412 500	550 000
* Société TERRE ET PIERRE	50 000	50 000
* FCPR VALEURS DEVELOPPEMENT	100 000	100 000
* Société NAWEL INDUSTRIE	60 000	60 000
* Société DAR EL JELD	1 000 000	500 000
* Société SPI LE CAPITOLE	130 000	130 000
* Société COMETE IMMOBILIERE	300 000	300 000
* Société PROMOTEL	600 000	600 000
* Société PROMOTEL (CIL SICAR)	400 000	400 000
* Société MISA SARL (CIL SICAR)	20 000	20 000
* Société CHIC SHOES SARL (CIL SICAR)	20 000	20 000
* Société VOG TUNISIA	600 000	-
* Société MAHARI HAMMAMET	1 000 000	-
* Société Laser Industrie	125 000	-
* Société TECNO INVEST	75 000	-
Total	8 741 666	7 558 036

COMPAGNIE INTERNATIONALE DE LEASING
C.I.L
16, Avenue Jean Jaurès 1001 - Tunis

NOTE 8 : VALEURS IMMOBILISEES

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS PROPRES
ARRETE AU 31 DECEMBRE 2011
(Montants exprimé en dinars)

Désignation	Taux d'amortissement	Valeur brute					Amortissements					Valeur comptable nette
		Début période	Acquisitions	Cessions	Mises en rebut	Fin de période	Début période	Dotation de la période	Cessions	Mises en rebut	Fin de période	
Logiciels	33.33%	239 219	2 690	-	-	241 909	222 974	9 557	-	-	232 531	9 378
Ecart d'acquisition	5%	528 190		-	-	528 190	210 409	26 409	-	-	236 818	291 372
Immeubles	5.0%	4 511 939	7 851			4 519 789	1 657 313	194 743		-	1 852 056	2 667 733
Matériel de transport	20.0%	879 937	21 380	68 769		832 548	443 798	133 518	9 922	-	567 394	265 154
Equipements de bureau	10.0%	384 122	17 363	7 464	6 307	387 714	243 235	28 126	7 077	5 994	258 289	129 425
Matériel informatique	33.33%	344 229	47 757	48 691	12 138	331 157	262 189	52 215	48 873	10 897	254 633	76 524
Installations générales	10.0%	351 595	8 077		2 147	357 525	187 373	24 856	-	2 147	210 082	147 443
Immobilisations en cours		6 440	9 660	-	-	16 100	-	-	-	-	-	16 100
TOTAUX		7 245 670	114 777	124 924	20 592	7 214 932	3 227 291	469 424	65 873	19 038	3 611 804	3 603 128

Sont inclus dans le coût des immobilisations, le prix d'achat, les droits et taxes supportés et non récupérables et les frais directs.
Les immobilisations sont amorties selon le mode linéaire.

NOTES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2011
(Montants exprimés en dinars)

NOTE 9 : Dettes envers la clientèle

Les dépôts et avoirs de la clientèle se détaillent comme suit :

	31 Décembre 2011	31 Décembre 2010
- Dépôts et cautionnements reçus de la clientèle	955 577	1 780 658
- Avances et acomptes reçus des clients	2 700 533	2 617 634
- Autres dépôts et cautionnements reçus	5 075	5 075
Total	3 661 185	4 403 367

NOTE 10 : Emprunts et ressources spéciales

Les emprunts et ressources spéciales se détaillent ainsi :

	31 Décembre 2011	31 Décembre 2010
- Banques locales	74 421 429	68 000 000
- Banques étrangères	4 076 728	6 647 154
- Emprunts obligataires	148 088 000	158 000 000
- Billets de trésorerie	15 000 000	10 300 000
- Certificats de leasing	26 000 000	10 000 000
Total emprunts	267 586 157	252 947 154
- Intérêts courus sur emprunts bancaires locaux	849 841	1 053 931
- Intérêts courus sur emprunts bancaires étrangers	36 202	63 189
- Intérêts courus sur emprunts obligataires	4 636 214	4 542 966
- Intérêts courus sur billets de trésorerie	-	43 903
- Intérêts courus sur certificats de leasing	374 522	6 444
- Charges constatées d'avance sur emprunts bancaires locaux	(44 826)	(49 843)
- Charges constatées d'avance sur billets de trésorerie	(202 532)	(49 712)
Total dettes rattachées	5 649 421	5 610 878
Total	273 235 578	258 558 032

Les mouvements enregistrés sur le poste "Emprunts et dettes rattachées" sont récapitulés dans le tableau suivant :

COMPAGNIE INTERNATIONALE DE LEASING
C.I.L
16, Avenue Jean Jaurès 1001 - Tunis

TABLEAU DES EMPRUNTS ET RESSOURCES SPECIALES
ARRETE AU 31 DECEMBRE 2011
(exprimé en dinars)

DESIGNATION	Montant du crédit	Modalités de remboursement		Solde en début de période	Utilisations	Remboursements de la période	Fin de période		
							Solde	échéances à plus d'un an	échéances à moins d'un an
CREDITS BANCAIRES									
BANQUES LOCALES									
AMEN BANK (10/2006)	3 000 000	Annuellement (2007-2011)		600 000	-	600 000	-	-	-
B.I.A.T (09/2006)	3 000 000	Annuellement (2007-2011)		600 000	-	600 000	-	-	-
B.I.A.T (2007/1)	5 000 000	Annuellement (2008-2012)		2 000 000	-	1 000 000	1 000 000	-	1 000 000
B.T	5 000 000	Annuellement (2008-2012)		2 000 000	-	1 000 000	1 000 000	-	1 000 000
ATB (2007)	3 000 000	Annuellement (2008-2012)		1 200 000	-	600 000	600 000	-	600 000
AMEN BANK (2007/1)	2 000 000	Annuellement (2008-2012)		800 000	-	400 000	400 000	-	400 000
AMEN BANK (2007/2)	3 000 000	Annuellement (2008-2012)		1 200 000	-	600 000	600 000	-	600 000
AMEN BANK (2007/3)	2 000 000	Annuellement (2008-2012)		800 000	-	400 000	400 000	-	400 000
BIAT (20007/2)	1 000 000	Annuellement (2008-2012)		400 000	-	200 000	200 000	-	200 000
BIAT (20007/3)	4 000 000	Annuellement (2008-2012)		1 600 000	-	800 000	800 000	-	800 000
BIAT (2008/1)	5 000 000	Annuellement (2009-2013)		3 000 000	-	1 000 000	2 000 000	1 000 000	1 000 000
BIAT (2008/2)	5 000 000	Annuellement (2009-2013)		3 000 000	-	1 000 000	2 000 000	1 000 000	1 000 000
BT 2008	7 000 000	Annuellement (2009-2013)		4 200 000	-	1 400 000	2 800 000	1 400 000	1 400 000
BTE 2008	5 000 000	Annuellement (2009-2013)		3 000 000	-	1 000 000	2 000 000	1 000 000	1 000 000
AMEN BANK (2009/1)	5 000 000	Annuellement (2010-2014)		4 000 000	-	1 000 000	3 000 000	2 000 000	1 000 000
AMEN BANK (2009/2)	5 000 000	Annuellement (2010-2014)		4 000 000	-	1 000 000	3 000 000	2 000 000	1 000 000
AMEN BANK (2009/3)	5 000 000	Annuellement (2010-2014)		4 000 000	-	1 000 000	3 000 000	2 000 000	1 000 000
AMEN BANK (2009/4)	5 000 000	Annuellement (2010-2014)		4 000 000	-	1 000 000	3 000 000	2 000 000	1 000 000

COMPAGNIE INTERNATIONALE DE LEASING
C.I.L
16, Avenue Jean Jaurès 1001 - Tunis

TABLEAU DES EMPRUNTS ET RESSOURCES SPECIALES
ARRETE AU 31 DECEMBRE 2011
(exprimé en dinars)

DESIGNATION		Montant du crédit	Modalités de remboursement	Solde en début de période	Utilisations	Remboursements de la période	Fin de période		
							Solde	échéances à plus d'un an	échéances à moins d'un an
CREDITS BANCAIRES									
BANQUES LOCALES									
ATTIJARI BANK 2009		5 000 000	Annuellement (2010-2014)	4 000 000	-	1 000 000	3 000 000	2 000 000	1 000 000
BT 2009		4 500 000	Annuellement (2010-2014)	3 600 000	-	900 000	2 700 000	1 800 000	900 000
BIAT (2010/1)		5 000 000	Annuellement (2011-2015)	5 000 000	-	1 000 000	4 000 000	3 000 000	1 000 000
BIAT (2010/2)		10 000 000	Annuellement (2011-2017)	10 000 000	-	1 428 571	8 571 429	7 142 857	1 428 572
AMEN BANK (2010)		5 000 000	Annuellement (2011-2015)	5 000 000	-	1 000 000	4 000 000	3 000 000	1 000 000
AMEN BANK (2011/1)		5 000 000	Annuellement (2011-2016)	-	5 000 000	-	5 000 000	4 000 000	1 000 000
AMEN BANK (2011/2)		5 000 000	Annuellement (2011-2016)	-	5 000 000	-	5 000 000	4 000 000	1 000 000
ATTIJARI BANK (2011/1)		1 500 000	Trimestriellement (2011-2016)	-	1 500 000	150 000	1 350 000	1 050 000	300 000
BT (2011/1)		5 000 000	Annuellement (2012-2016)	-	5 000 000	-	5 000 000	4 000 000	1 000 000
AMEN BANK (2011/3)		5 000 000	Sur 2 tranches en 2012 et 2013	-	5 000 000	-	5 000 000	4 000 000	1 000 000
BIAT (2011/1)		5 000 000	Annuellement (2012-2016)	-	5 000 000	-	5 000 000	4 000 000	1 000 000
Sous-total				68 000 000	26 500 000	20 078 571	74 421 429	50 392 857	24 028 572
BANQUES ETRANGERES									
JEXIMBANK	YJ	800 000 000	Semestriellement (1999-2011) (a)	343 991	-	343 991	-	-	-
B.E.I	EUR	50 000 000	Semestriellement (2004-2013) (b)	6 303 163	-	2 226 435	4 076 728	1 763 392	2 313 336
Sous-total				6 647 154	-	2 570 426	4 076 728	1 763 392	2 313 336
Total des crédits bancaires				74 647 154	26 500 000	22 648 997	78 498 157	52 156 249	26 341 908

(a) L'Etat Tunisien a consenti le 14 Mai 1998 à la société un financement subsidiaire sur le prêt J.EXIM BANK du 27 Mai 1997 .
Le financement a été consenti en dinar tunisien pour l'équivalent de JPY : 800.000.000, au taux du marché monétaire majoré de 0,5 point sans que ce taux ne soit inférieur au taux d'intérêt applicable au prêt .

(b) la B.E.I a consenti au courant de l'exercice 2004 et 2005 un financement subsidiaire sur le crédit global, accordé dans le cadre du programme EUROMED II .
Le financement a été consenti en dinar tunisien, débloqué en quatre tranches, respectivement pour l'équivalent de EURO : 5.000.000 , 4.000.000 , 2.000.000 et 2.095.600, à un taux fixe ouvert lors de chaque tirage majoré d'une prime de couverture du risque de change de 3% calculé sur la base des intérêts payés à chaque échéance.

COMPAGNIE INTERNATIONALE DE LEASING
C.I.L
16, Avenue Jean Jaurès 1001 - Tunis

TABLEAU DES EMPRUNTS ET RESSOURCES SPECIALES
ARRETE AU 31 DECEMBRE 2011
(exprimé en dinars)

DESIGNATION	Montant du	Modalités de remboursement	Solde en début	Utilisations	Remboursements	Fin de période		
						Solde	échéances à	échéances
EMPRUNTS OBLIGATAIRES								
CIL 2004/1	15 000 000	Annuellement (2007-2011)	3 000 000	-	3 000 000	-	-	-
CIL 2005/1	15 000 000	Annuellement (2008-2012)	6 000 000	-	3 000 000	3 000 000	-	3 000 000
CIL 2007/1	15 000 000	Annuellement (2009-2013)	9 000 000	-	3 000 000	6 000 000	3 000 000	3 000 000
CIL 2007/2	15 000 000	Annuellement (2009-2013)	9 000 000	-	3 000 000	6 000 000	3 000 000	3 000 000
CIL 2008/1	15 000 000	Annuellement (2009-2013)	9 000 000	-	3 000 000	6 000 000	3 000 000	3 000 000
CIL 2008 subordonné	10 000 000	Annuellement (2015-2019)	10 000 000	-	-	10 000 000	10 000 000	-
CIL 2009/1	20 000 000	Annuellement (2010-2014)	16 000 000	-	4 000 000	12 000 000	8 000 000	4 000 000
CIL 2009/2	20 000 000	Annuellement (2010-2014)	16 000 000	-	4 000 000	12 000 000	8 000 000	4 000 000
CIL 2009/3	20 000 000	Annuellement (2011-2015)	20 000 000	-	4 000 000	16 000 000	12 000 000	4 000 000
CIL 2010/1	30 000 000	Annuellement (2011-2015)	30 000 000	-	6 000 000	24 000 000	18 000 000	6 000 000
CIL 2010/2	30 000 000	Annuellement (2011-2015)	30 000 000	-	6 000 000	24 000 000	18 000 000	6 000 000
CIL 2011/1	30 000 000	Annuellement (2012-2016)	-	29 088 000	-	29 088 000	23 268 000	5 820 000
Total des emprunts obligataires			158 000 000	29 088 000	39 000 000	148 088 000	106 268 000	41 820 000

COMPAGNIE INTERNATIONALE DE LEASING
C.I.L
16, Avenue Jean Jaurès 1001 - Tunis

TABLEAU DES EMPRUNTS ET RESSOURCES SPECIALES
ARRETE AU 31 DECEMBRE 2011
(exprimé en dinars)

DESIGNATION	Montant du crédit	Modalités de remboursement	Solde en début de période	Utilisations	Remboursements de la période	Fin de période		
						Solde	échéances à plus d'un an	échéances à moins d'un an
BILLETS DE TRESORERIE & CERTIFICATS DE LEASING								
BILLETS DE TRESORERIE								
TUNISO EMIRATIE SICAV	1 000 000	En bloc le 16/03/2011	1 000 000	-	1 000 000	-	-	-
Billets de trésorerie à court terme			9 300 000	15 000 000	9 300 000	15 000 000	-	15 000 000
Sous-total			10 300 000	15 000 000	10 300 000	15 000 000	-	15 000 000
CERTIFICATS DE LEASING								
Certificat ZITOUNA BANK	10 000 000	En bloc le 28/03/2011	10 000 000	-	10 000 000	-	-	-
Certificat ZITOUNA BANK 2011	7 000 000	En bloc le 26/03/2012	-	7 000 000	-	7 000 000	-	7 000 000
Certificat EL BARAKA 1/2011	3 000 000	En bloc le 16/05/2014	-	3 000 000	-	3 000 000	3 000 000	-
Certificat EL BARAKA 2/2011	3 000 000	En bloc le 27/05/2014	-	3 000 000	-	3 000 000	3 000 000	-
Certificat EL BARAKA 3/2011	5 000 000	En bloc le 12/09/2014	-	5 000 000	-	5 000 000	5 000 000	-
Certificat EL BARAKA 4/2011	5 000 000	En bloc le 23/09/2014	-	5 000 000	-	5 000 000	5 000 000	-
Certificat EL BARAKA 5/2011	3 000 000	En bloc le 21/12/2014	-	3 000 000	-	3 000 000	3 000 000	-
Sous-total			10 000 000	26 000 000	10 000 000	26 000 000	19 000 000	7 000 000
Total des BILLETS DE TRESORERIE & CERTIFICATS DE LEASING			20 300 000	41 000 000	20 300 000	41 000 000	19 000 000	22 000 000
TOTAL GENERAL			252 947 154	96 588 000	81 948 997	267 586 157	177 424 249	90 161 908

NOTES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2011
(Montants exprimés en dinars)

NOTE 11 : INTERETS MINORITAIRES

Les intérêts minoritaires se détaillent comme suit :

		2011	2010
Les intérêts minoritaires dans les capitaux propres de la Compagnie Générale d'investissement			
- Dans le capital		18 360	18 360
- Dans les résultats reportés		(1 724)	(3 968)
- Dans le résultat de l'exercice	(A)	923	2 244
Les intérêts minoritaires dans les capitaux propres de la société CIL SICAR			
- Dans le capital		600	600
- Dans les résultats reportés		7	-
- Dans le résultat de l'exercice	(A)	3	17
Total des intérêts minoritaires		18 169	17 253
Part du résultat revenant aux intérêts minoritaires	(A)	926	2 261

NOTES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2011
(Montants exprimés en dinars)

NOTE 12 : CAPITAUX PROPRES

Les capitaux propres se détaillent comme suit :

		2011	2010
- Capital social	(A)	25 000 000	20 000 000
- Réserve légale	(B)	2 000 000	1 500 000
- Réserve extraordinaire		1 250 000	4 750 000
- Réserves pour réinvestissements		7 740 000	2 650 000
- Actions propres		(410 226)	-
- Réserves pour fonds social	(C)	1 190 008	1 053 244
- Fonds pour risques généraux		500 000	500 000
- Résultats reportés		710 116	569 992
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice		37 979 897	31 023 236
- Résultat net des sociétés intégrés		8 111 649	10 441 892
- Part revenant aux intérêts minoritaires		(926)	(2 261)
- Résultat consolidé de l'exercice		8 110 723	10 439 631
Total des capitaux propres avant affectation	(D)	46 090 621	41 462 867
Nombre d'actions (2)	(*)	5 000 000	5 000 000
Résultat par action (1) / (2)		1.622	2.088

(A) L'assemblée générale extraordinaire du 24 mai 2011 a décidé d'augmenter le capital social de la société d'un montant de D : 5.000.000 et ce, par incorporation de réserves.
Cette augmentation est réalisée au moyen de l'affectation de ladite somme de D : 5.000.000 à la création de 1.000.000 actions gratuites, attribuées gratuitement aux propriétaires des 4.000.000 actions, portant jouissance le 1er janvier 2011.
Ainsi, le capital social s'élève, au 31 décembre 2011, à D : 25.000.000 composé de 5.000.000 actions d'une valeur nominale de D : 5 libérée entotalité.

(B) La réserve légale a été constituée conformément aux dispositions de l'article 287 du code des sociétés commerciales. La société doit affecter au moins 5% de son bénéfice distribuable à la réserve légale jusqu'à ce qu'elle soit égale à 10% du capital social ; cette réserve ne peut pas faire l'objet de distribution.

(C) Le fonds social est constitué par une affectation des résultats de l'exercice et est considéré par la société comme une réserve à caractère non distribuable. Ce montant est utilisé pour accorder des prêts au personnel.

(*) : Suite à l'émission d'actions gratuites, le calcul du résultat par action au 31 décembre 2011 et au titre des périodes précédentes est fait sur la base du nombre d'actions en circulation au 31 décembre 2011.

(D) Voir tableau de mouvements ci-joint

COMPAGNIE INTERNATIONALE DE LEASING
C.I.L
16, Avenue Jean Jaurès 1001 - Tunis

TABLEAU DE MOUVEMENTS DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES
AU 31 DECEMBRE 2011
(Montants exprimés en dinars)

	Capital social	Réserve légale	Réserve extraordinaire	Réserve pour réinvestissement	Primes d'émission	Réserves pour fonds social	Fonds pour risques généraux	Résultats reportés	Actions propres	Résultat de l'exercice	Total
Solde au 31 Décembre 2009	15 000 000	1 421 765	4 700 000	300 000	2 250 000	921 649	500 000	764 000	-	10 439 631	36 297 045
Affectations approuvées par l'A.G.O du 25 mai 2010		78 235	2 500 000	2 650 000		150 000		1 965 989		(10 439 631)	--
Transferts décidés par l'A.G.O du 25 mai 2010			2 550 000	(300 000)	(2 250 000)						-
Dividendes versés sur le bénéfice de 2009								(2 160 000)			(2 160 000)
Augmentation du capital décidée par l'AGE du 25 mai 2010	5 000 000		(5 000 000)								-
Divers						(18 405)		3			(18 402)
Résultat consolidé de l'exercice 2010										10 439 631	10 439 631
Solde au 31 Décembre 2010	20 000 000	1 500 000	4 750 000	2 650 000	-	1 053 244	500 000	569 992	-	10 439 631	41 462 867
Affectations approuvées par l'A.G.O du 24 mai 2011		500 000	1 500 000	5 090 000		200 000		3 149 631		(10 439 631)	-
Dividendes versés sur le bénéfice de 2009								(3 000 000)			(3 000 000)
Augmentation du capital décidée par l'AGE du 25 mai 2010	5 000 000		(5 000 000)								-
Rachat d'actions propres									(416 946)		(416 946)
Valorisation des actions propres								(6 720)	6 720		-
Divers						(63 237)		(2 787)			(66 024)
Résultat consolidé de l'exercice 2011										8 110 723	8 110 723
Solde au 31 Décembre 2011	25 000 000	2 000 000	1 250 000	7 740 000	-	1 190 008	500 000	710 116	(410 226)	8 110 723	46 090 621

NOTES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2011
(Montants exprimés en dinars)

NOTE 13 : Intérêts et produits assimilés de leasing

L'analyse des intérêts et produits assimilés de leasing se présente ainsi :

			2011	2010
- Intérêts de leasing			29 315 696	28 089 270
- Intérêts de retard			1 680 654	955 521
- Produits nets sur cession d'immobilisations en leasing			232 283	168 023
- Autres			377 717	322 722
Total			31 606 350	29 535 536
- Transferts en produits de la période				
Intérêts inclus dans les loyers antérieurs			306 018	201 756
Intérêts de retard antérieurs			112 653	63 803
- Produits réputés réservés en fin de période				
Intérêts inclus dans les loyers			(673 379)	(346 726)
Intérêts de retard			(207 146)	(151 554)
Variation des produits réservés			(461 854)	(232 720)
Total des intérêts et des produits de leasing			31 144 496	29 302 816
- Encours financiers				
. Au début de la période			297 478 055	249 693 739
. A la fin de la période			309 311 686	297 478 055
. Moyenne		(D)	303 394 870	273 585 897
- Intérêts de la période		(C)	29 315 696	28 089 270
- Taux moyen	(C) / (D)		9.66%	10.27%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2011
(Montants exprimés en dinars)

NOTE 14 : Intérêts et charges assimilées

Les charges financières se détaillent comme suit :

		2011	2010
- Intérêts des emprunts obligataires		9 131 166	7 783 393
- Intérêts des crédits des banques locales		3 714 599	3 863 799
- Intérêts des crédits des banques étrangères		273 518	431 105
- Intérêts des autres opérations de financement		1 494 598	1 412 999
- Dotations aux résorptions des frais d'émission et de remboursement des emprunts		66 929	53 214
Total des charges financières des emprunts	(A)	14 680 811	13 544 511
- Intérêts des comptes courants et des dépôts créditeurs		(111 557)	(66 166)
- Autres charges financières		22 518	23 903
Total des autres charges financières		(89 040)	(42 263)
Total général		14 591 771	13 502 247
- Encours des ressources			
. Au début de l'exercice		252 947 154	226 545 810
. A la fin de l'exercice		267 586 157	252 947 154
. Moyenne	(B)	260 266 655	239 746 482
- Taux moyen (A) / (B)		5.64%	5.65%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2011

(Montants exprimés en dinars)

NOTE 15 : Dotations nettes aux provisions et résultats des créances radiées

Les dotations nettes de la période aux comptes de provisions se détaillent ainsi :

	2011	2010
- Dotations aux provisions pour risques sur la clientèle	3 752 301	6 556 662
- Dotations aux provisions collectives	2 200 000	-
- Reprises de provisions suite aux recouvrements de créances	(3 848 855)	(3 825 433)
- Créances radiées	2 377 658	918 802
- Reprises de provisions suite à la radiation de créances	(2 287 539)	(794 329)
- Annulation de produits réservés sur créances radiées		
- Intérêts inclus dans les loyers antérieurs	(79 432)	(91 988)
- Intérêts de retard antérieurs	(10 446)	(32 485)
- Encaissement sur créances radiées	(28 102)	(251 483)
Total	2 075 584	2 479 747

4 - 14 - 5 – NOTE RECTIFICATIVE

5.3 ANALYSE ET CLASSIFICATION DES CREANCES SUR LA CLIENTELE

	ANALYSE PAR CLASSE					TOTAL
	A Actifs courants	B 1 Actifs nécessitant un suivi particulier	B 2 Actifs incertains	B 3 Actifs préoccupants	B 4 Actifs compromis	
Encours financiers	236 676 044	63 355 625	2 983 835	2 489 853	7 033 332	312 538 689
Impayés	2 005 752	6 635 127	893 271	1 305 979	8 901 181	19 741 310
Autres créances	20 335	163 258	133 013	28 415	304 026	649 047
Contrats en instance de mise en force	1 039 252	339 629	-	-	-	1 378 881
CREANCES LEASING	**239 741 383**	**70 493 639**	**4 010 119**	**3 824 247**	**16 238 539**	**334 307 927**
Avances reçues (*)	(2 501 774)	(12 277)	-	-	(186 482)	(2 700 533)
Dépôts de garantie (*)	(215 127)	(650 000)	-	(26 000)	(64 450)	(955 577)
ENCOURS GLOBAL	**237 024 482**	**69 831 362**	**4 010 119**	**3 798 247**	**15 987 607**	**330 651 817**
ENGAGEMENTS HORS BILAN	**10 723 026**	**358 857**	**-**	**-**	**-**	**11 081 883**
TOTAL ENGAGEMENTS	**247 747 508**	**70 190 219**	**4 010 119**	**3 798 247**	**15 987 607**	**341 733 700**
Produits réservés	-	(158 385)	(163 395)	(233 298)	(1 337 749)	(1 892 827)
Provisions sur encours financiers	-	-	(6 769)	(258 375)	(5 908 611)	(6 173 755)
Provisions sur impayés	-	-	(318 809)	(825 231)	(7 617 576)	(8 761 616)
TOTAL DE LA COUVERTURE	**-**	**(158 385)**	**(488 973)**	**(1 316 904)**	**(14 863 936)**	**(16 828 198)**
ENGAGEMENTS NETS	**247 747 508**	**70 031 834**	**3 521 146**	**2 481 343**	**1 123 671**	**324 905 502**

Ratio des actifs non performants (B2, B3 et B4)	**1.17%**	**1.11%**	**4.68%**
		6.96%	
Ratio des actifs non performants (B2, B3 et B4) de 2010		**7.61%**	
Ratio de couverture des actifs classés par les provisions et agios réservés	**12.19%**	**34.67%**	**92.97%**
		70.05%	
Ratio de couverture des actifs classés par les provisions et agios réservés de 2010		**75.18%**	

(*) Présentés au niveau des passifs (Dettes envers la clientèle)

4 - 14 - 6 – RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2011 :

FINOR

Société d'expertise comptable
Inscrite au tableau de l'ordre des experts comptables de Tunisie
Immeuble International City Center – Tour des bureaux
Centre Urbain Nord - 1082 Tunis.
Tél : 70 728 450 – Fax : 70 728 405
E-mail : administration@finor.com.tn

Financial Auditing & Consulting

Société d'expertise comptable
Inscrite au tableau de l'ordre des experts comptables de Tunisie
22 bis, Avenue Mongi Slim El Menzah 5 – 2087 Ariana
Tél : 71 230 666 Fax : 71 234 215
E-mail : neji.fac@planet.tn

Messieurs les actionnaires
De la Compagnie Internationale de Leasing
Avenue Jean Jaurès - Tunis

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2011

Messieurs,

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre assemblée générale, nous avons l'honneur de vous présenter notre rapport sur le contrôle des états financiers consolidés de la Compagnie Internationale de Leasing « CIL » pour l'exercice clos le 31 Décembre 2011, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total du bilan de D : 339.621.456 et un résultat consolidé bénéficiaire de D : 8.110.723, ainsi que sur les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de la Compagnie Internationale de Leasing « CIL », comprenant le bilan arrêté au 31 Décembre 2011, ainsi que l'état de résultat, l'état de flux de trésorerie, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

1- Responsabilité de la direction dans l'établissement et la présentation des états financiers

La direction de la société est responsable de l'arrêté, de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers consolidés, conformément au système comptable des entreprises. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

2- Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers consolidés sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers consolidés contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

3- Opinion sur les états financiers consolidés

A notre avis, les états financiers consolidés de la Compagnie Internationale de Leasing « CIL », annexés au présent rapport, sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière du groupe au 31 Décembre 2011, ainsi que de la performance financière et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

4- Paragraphe d'observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons l'attention sur la note 4.7 aux états financiers, qui précise que par rapport à l'exercice 2010, les états financiers de 2011 traduisent des changements de méthodes en matière de classification des actifs et de couverture des risques.

En effet, et jusqu'à la clôture de l'exercice 2010, seules les règles édictées en la matière par la circulaire n° 91-24 du 17 décembre 1991, étaient applicables.

En 2011 et suite aux évènements qu'a connus le pays lors de la période post révolution, ces règles ont été adaptées et ce, à travers la circulaire n° 2011-04 du 12 avril 2011 relative aux mesures conjoncturelles de soutien aux entreprises économiques affectées par les retombées des évènements survenus, et la circulaire n° 2012-02 du 11 janvier 2012 complétée par la note aux établissements de crédit n° 2012-08 du 2 mars 2012, relatives à l'évaluation des engagements dans le cadre desdites mesures.

En application des nouvelles dispositions, une provision collective d'un montant de D : 2.200.000, a été constituée par prélèvement sur les résultats de l'exercice, pour couvrir les risques latents sur l'ensemble de ces actifs.

L'adoption des nouvelles règles et notamment du principe de provisionnement collectif, a eu pour effet d'augmenter les provisions en couverture des risques sur la clientèle de D : 1.086.230 DT et par la même d'affecter le résultat de l'exercice d'égal montant.

5- Vérifications spécifiques

Nous avons procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

Sur la base de ces vérifications, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers consolidés, des informations d'ordre comptable données dans le rapport de gestion au titre de l'exercice 2011.

Tunis, le 25 Avril 2012

Les Commissaires aux Comptes

FINOR

Mustapha MEDHIOUB

F.A.C

Mohamed Néji HERGLI

4 - 15 – ETATS FINANCIERS AU 30 JUIN 2012

4 - 15 - 1 – BILAN:

ACTIFS	Notes	30 Juin 2012	30 Juin 2011	31 Décembre 2011
Caisses et avoirs auprès des banques	4	6 958 414	6 064 758	5 137 063
Créances sur la clientèle, opérations de leasing	5	316 675 156	309 097 267	313 951 899
Portefeuille-titres commercial		-	637 031	500 000
Portefeuille d'investissement	6	14 164 718	12 758 810	12 832 658
Valeurs immobilisées	7	3 109 754	3 422 223	3 270 161
Autres actifs	8	5 012 177	3 389 388	3 166 541
TOTAL DES ACTIFS		**345 920 219**	**335 369 476**	**338 858 321**

PASSIFS	Notes	30 Juin 2012	30 Juin 2011	31 Décembre 2011
Concours bancaires		-	7 711	-
Dettes envers la clientèle	9	4 040 700	4 012 615	3 661 185
Emprunts et dettes rattachées	10	277 705 926	274 978 963	274 191 308
Fournisseurs et comptes rattachés	11	13 260 943	10 715 149	9 859 435
Autres passifs	12	5 124 619	3 585 375	4 919 312
TOTAL DES PASSIFS		300 132 188	293 299 814	292 631 240
CAPITAUX PROPRES				
Capital social		25 000 000	25 000 000	25 000 000
Réserves		17 650 295	12 736 464	12 680 008
Résultats reportés		265 639	760 866	754 145
Actions propres		(843 414)	-	(410 226)
Résultat de la période		3 715 511	3 572 333	8 203 155
Total des capitaux propres	13	45 788 031	42 069 663	46 227 081
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS		**345 920 219**	**335 369 476**	**338 858 321**

4 - 15 - 2 – ETAT DE RESULTAT :

	Notes	30 Juin 2012	30 Juin 2011	31 Décembre 2011
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Intérêts et produits assimilés de leasing	14	15 722 990	15 111 734	31 144 496
Intérêts et charges assimilées	15	(7 065 324)	(7 663 649)	(14 898 742)
Produits des placements	16	187 814	164 958	373 929
Autres produits d'exploitation		224 985	221 869	448 080
Produit net		9 070 465	7 834 912	17 067 763
CHARGES D'EXPLOITATION				
Charges de personnel	17	1 770 425	1 519 478	3 096 650
Dotations aux amortissements	18	218 860	230 816	450 282
Autres charges d'exploitation	19	890 841	778 842	1 588 769
Total des charges d'exploitation		2 880 126	2 529 136	5 135 701
RESULTAT D'EXPLOITATION AVANT PROVISIONS		6 190 339	5 305 776	11 932 062
Dotations nettes aux provisions et résultat des créances radiées	20	1 576 933	804 392	2 075 584
Dotations nettes aux autres provisions	21	(18 236)	37 799	(233 843)
RESULTAT D'EXPLOITATION		4 631 642	4 463 585	10 090 322
Autres gains ordinaires	22	12 916	30 452	138 886
Autres pertes ordinaires	23	(613)	(7 627)	(8 407)
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOT		4 643 945	4 486 409	10 220 801
Impôts sur les bénéfices	24	(928 434)	(914 076)	(2 017 646)
RESULTAT NET DE LA PERIODE		**3 715 511**	**3 572 333**	**8 203 155**

4 - 15 - 3 – ETAT DE FLUX DE TRESORERIE:

	Notes	30 Juin 2012	30 Juin 2011	31 Décembre 2011
Flux de trésorerie liés à l'exploitation				
Encaissements reçus des clients	25	107 274 407	93 774 554	194 945 227
Investissements dans les contrats de Leasing	26	(89 387 513)	(90 734 338)	(179 742 103)
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel	27	(2 510 041)	(2 053 166)	(4 424 197)
Intérêts payés	28	(6 532 578)	(6 089 241)	(1 4687 175)
Impôts et taxes payés	29	(4 813 393)	(1 044 454)	(5 028 115)
Autres flux liés à l'exploitation	35	(297 137)	(1 050 732)	808 065
Flux de trésorerie provenant de (affectés à) l'exploitation		*3 733 745*	*(7 197 377)*	*(8 128 298)*
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement				
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	30	(41 353)	(41 722)	(96 607)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	31	1 092	52 151	53 928
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières	32	(2 030 000)	(4 025 000)	(4 600 000)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières	33	827 375	1 299 114	2 185 432
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités d'investissement		*(1 242 886)*	*(2 715 458)*	*(2 457 247)*
Flux de trésorerie liés aux activités de financement				
Décaissements suite au rachat des actions propres	11	(426 467)	-	(416 946)
Dividendes et autres distributions	34	(3 718 874)	(3 004 675)	(3 061 131)
Encaissements provenant des emprunts	10	71 000 000	47 500 000	97 500 000
Remboursements d'emprunts	10	(68 024 167)	(33 675 125)	(82 948 997)
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités de financement		*(1 169 508)*	*10 820 200*	*11 072 926*
Flux de trésorerie liés aux placements monétaires		500 000	500 000	-
Variation de trésorerie		**1 821 351**	**1 407 366**	**487 382**
Trésorerie au début de l'exercice		5 137 063	4 649 681	4 649 681
Trésorerie à la clôture de l'exercice		6 958 414	6 057 047	5 137 063

4 - 15 - 4 – NOTES AUX ETATS FINANCIERS ARRETES AU 30 JUIN 2012:

COMPAGNIE INTERNATIONALE DE LEASING

C.I.L

16, Avenue Jean Jaurès 1001 - Tunis

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

Note 1 : Présentation de la société et de son régime fiscal

1-1 Présentation de la société

La Compagnie Internationale de Leasing « C.I.L » est une société anonyme de droit tunisien constituée le 22 octobre 1992 avec un capital initial de D : 5.000.000 divisé en 500.000 actions de D : 10 chacune.

L'assemblée générale extraordinaire du 11 avril 1995 a décidé de porter le capital à D : 7.500.000 par la création de 250.000 actions nouvelles de D : 10 chacune totalement souscrites et libérées en numéraires.

L'assemblée générale extraordinaire du 02 août 2001 a décidé de porter le capital à D : 10.000.000 par la création de 250.000 actions nouvelles de D : 10 de valeur nominale, émises avec une prime d'émission de D : 9.

L'assemblée générale extraordinaire du 26 avril 2007 a décidé de réduire la valeur nominale de l'action pour la ramener de D : 10 à D : 5 et de porter ainsi, le nombre d'actions composant le capital social de 1.000.000 à 2.000.000 d'actions. Par ailleurs, la même assemblée a décidé d'augmenter le capital de la société d'un montant de D : 5.000.000, et ce, par incorporation de réserves.

Cette augmentation est réalisée au moyen de l'affectation de ladite somme de D : 5.000.000 à la création de 1.000.000 actions nouvelles de D : 5 chacune, attribuées gratuitement aux propriétaires des 2.000.000 actions, en deux tranches égales de 500.000 actions chacune, portant jouissance respectivement le 1er janvier 2007 et le 1er janvier 2009.

L'assemblée générale extraordinaire du 25 mai 2010 a décidé d'augmenter le capital social de la société d'un montant de D : 5.000.000 et ce, par incorporation de réserves.

Cette augmentation est réalisée au moyen de l'affectation de ladite somme de D : 5.000.000 à la création de 1.000.000 actions gratuites, attribuées gratuitement aux propriétaires des 3.000.000 actions, portant jouissance le 1er janvier 2010.

L'assemblée générale extraordinaire du 24 mai 2011 a décidé d'augmenter le capital social de la société d'un montant de D : 5.000.000 et ce, par incorporation de réserves.

Cette augmentation est réalisée au moyen de l'affectation de ladite somme de D : 5.000.000 à la création de 1.000.000 actions gratuites, attribuées gratuitement aux propriétaires des 4.000.000 actions, portant jouissance le 1er janvier 2011.

Ainsi, le capital social s'élève, au 30 juin 2012, à D : 25.000.000 composé de 5.000.000 actions d'une valeur nominale de D : 5 libérée en totalité.

La société a pour objet principal d'effectuer des opérations de leasing portant sur des biens à usage industriel ou professionnel.

L'activité de la société est régie par la loi n° 2001-65 du 10 juillet 2001 relative aux établissements de crédit telle qu'elle a été modifiée et complétée par la loi n° 2006-19 du 02 mai 2006, ainsi que la loi n° 94-89 du 26 juillet 1994 relative au leasing.

1-2 Régime fiscal de la société

1-2-1 Impôt sur les sociétés :

La société est soumise à l'impôt sur les sociétés selon les règles du droit commun. Elle ne bénéficie, à ce titre, d'aucune exonération résultant d'avantages fiscaux accordés ou autres.
L'impôt sur les sociétés dû est décompté au taux de 35% et ne peut être inférieur au minimum de 0,1% du chiffre d'affaires brut toutes taxes comprises.
Les amortissements financiers relatifs aux équipements, matériels et immeubles objets de contrats de leasing sont admis en déduction pour la détermination du bénéfice imposable, et ce, en vertu des dispositions de la loi de finances n°2000-98 du 25 décembre 2000.
L'article 44 de la loi de finances pour la gestion 2008 a abrogé ces dispositions, et ce, pour les amortissements financiers relatifs aux équipements, matériels et immeubles exploités dans le cadre de contrats de leasing à partir du 1er janvier 2008.
Par ailleurs, depuis 1996, les dispositions du paragraphe I de l'article 48 du code de l'IRPP et de l'IS sont applicables aux sociétés de leasing. Ainsi, les provisions au titre des créances douteuses sont déductibles en totalité.

1-2-2 Taxe sur la valeur ajoutée :

De par son statut d'établissement financier de leasing, la CIL est un assujetti total à la taxe sur la valeur ajoutée.
L'article 49 de la loi n°2007-70 du 27 décembre 2007, portant loi de finances pour l'année 2008, a prévu que la TVA est liquidée, pour les opérations de leasing , sur la base de tous les montants dus au titre de ces opérations.
Il s'ensuit que l'assiette de la TVA comprend :
- Les montants relatifs aux loyers facturés au titre des opérations de leasing pour les contrats conclus jusqu'au 31 décembre 2007,
- Les montants relatifs au remboursement du coût d'acquisition des immobilisations ainsi que les intérêts facturés au titre des opérations de leasing pour les contrats conclus à partir du 1er janvier 2008.

Par ailleurs, l'article 50 de la même loi a prévu que les entreprises qui réalisent des opérations de leasing peuvent déduire la TVA grevant leurs achats d'équipements, matériels et immeubles destinés à être exploités dans le cadre des contrats de leasing, et ce, nonobstant l'enregistrement comptable de ces achats.
Il s'ensuit que les entreprises qui réalisent des opérations de leasing peuvent déduire la TVA relative aux équipements, matériels et immeubles destinés à l'exploitation dans le cadre de contrats de leasing, et ce, nonobstant l'enregistrement comptable de ces achats.

1-2-3 Autres impôts et taxes :

La CIL est essentiellement soumise aux autres taxes suivantes :

- La taxe sur les établissements industriels et commerciaux (T.C.L) sur la base de 0,2% de son chiffre d'affaires brut local pour les contrats conclus avant 2008 et sur la base de 0,2% de sa marge pour les contrats conclus après 2008.
- La taxe de formation professionnelle calculée au taux de 2% sur la base du montant total des traitements, salaires, avantages en nature et toutes autres rétributions versés aux salariés.
- La contribution au FO.PRO.LOS calculée au taux de 1% sur la base du montant total des traitements, salaires, avantages en nature et toutes autres rétributions versés aux salariés.

Note 2 : Référentiel comptable

(a) Déclaration de conformité

Les états financiers semestriels au 30 juin 2012 ont été préparés conformément à la norme comptable NCT 19 relative aux états financiers intermédiaires.
Les principes comptables utilisés pour ces états financiers intermédiaires sont identiques à ceux appliqués par la société pour ses états financiers annuels au 31 décembre 2011 à l'exception des reclassements de certains postes de bilan et de l'état de résultat, notamment ceux relatifs aux échéances à moins d'an an sur les emprunts.
Lesdits principes s'appuient sur :
- Le système comptable des entreprises promulgué par la loi nº96-112 du 30 décembre 1996 ;
- Les circulaires de la Banque Centrale de Tunisie et notamment la circulaire BCT nº 91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée et complétée par les circulaires subséquentes.

Aucune divergence significative entre les méthodes comptables appliquées par la CIL et les normes comptables tunisiennes n'est à souligner.

(b) Utilisation d'hypothèses et estimations

Le processus d'établissement des états financiers intermédiaires en conformité avec la norme NCT 19, nécessite d'effectuer des estimations et de formuler des hypothèses qui affectent les montants figurant dans les états financiers, qu'il s'agisse de la valorisation de certains actifs et passifs ou de certains produits et charges.

Ces estimations, construites selon l'hypothèse de la continuité de l'exploitation, sont établies en fonction des informations disponibles lors de leur établissement. Elles peuvent être révisées si les circonstances sur lesquelles elles étaient fondées évoluent par suite de nouvelles informations. Les résultats réels peuvent être différents de ces estimations.

Lorsqu'une estimation est révisée, elle ne constitue pas une correction d'erreur. L'impact des changements d'estimation comptable est comptabilisé au cours de la période du changement s'il n'affecte que cette période ou au cours de la période du changement et des périodes subséquentes éventuellement affectées par le changement.
Dans le cadre de la préparation des états financiers intermédiaires au 30 juin 2012, l'utilisation d'hypothèses et d'estimations a porté principalement, comme lors de l'établissement des états financiers annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2011, sur les éléments suivants :

- Dépréciation des créances issues des opérations de leasing : La Direction procède à la fin du premier semestre de chaque année à un test de dépréciation, aussi bien à base individuelle qu'à

base collective, des créances issues des opérations de leasing conformément à la démarche décrite au niveau de la note 3-3-2.
Par souci de prudence, la société n'a pas révisé au 30 juin 2012 la provision collective, à base de portefeuille, estimée au 31 décembre 2011 à 2.200.000 DT.

• Dépréciation des placements à long terme : les provisions pour dépréciation des placements à long terme sont réexaminées par la Direction à l'issue de chaque arrêté semestriel.
Concernant la charge courante d'impôt sur les bénéfices enregistrée dans les comptes intermédiaires, celle-ci est calculée en appliquant au résultat comptable avant impôt de la période, le taux d'imposition moyen annuel estimé pour l'année fiscale en cours.

(c) Saisonnalité

L'activité de la CIL n'est pas saisonnière.

Note 3 : Bases de mesure et principes comptables pertinents :

Les bases de mesure et les principes comptables pertinents adoptés par la société pour l'établissement de ses états financiers peuvent être résumés comme suit :

3-1 Bases de mesure
Les états financiers ont été établis en adoptant le concept de capital financier et en retenant comme procédé de mesure celui du coût historique.

3-2 Unité monétaire

Les états financiers de la CIL sont libellés en Dinar Tunisien.

3-3 Sommaire des principales méthodes comptables

3-3-1 Comptabilisation des créances issues d'opérations de leasing :
Les contrats de leasing portent sur des biens mobiliers (équipements, matériel roulant…) et immobiliers (terrains et constructions). La durée contractuelle du bail varie entre trois et neuf ans. A la fin du contrat, le locataire aura la possibilité de lever l'option d'achat du bien et en devenir propriétaire, et ce, pour une valeur résiduelle préalablement convenue.
Tous les biens donnés en location sont correctement couverts par une police d'assurance.
Il est à signaler que le bien donné en location demeure, juridiquement et pendant toute la durée du bail, la propriété de la société, ce qui exclut toute possibilité pour le locataire de le vendre ou de le nantir.
Par ailleurs, certains contrats peuvent faire l'objet d'avenants tendant soit à réviser les loyers et proroger la durée du contrat, soit à décaler pour une période les loyers.
Les contrats de leasing transfèrent au preneur la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété des actifs donnés en location et justifient, comptablement, leur classification en tant que contrats de location-financement.
Antérieurement au 1er janvier 2008, et par dérogation à la convention comptable de base de prééminence du fond sur la forme, les immobilisations données en leasing figuraient parmi les actifs corporels de la société pour leurs coûts d'acquisitions diminués du cumul des amortissements financiers et des pertes de valeurs correspondant aux risques de non recouvrement de l'encours financier.

Les redevances de crédit-bail, échues et non courues à la date de clôture, figuraient parmi les passifs sous l'intitulé « produits constatés d'avance ».
Avec l'entrée en vigueur, à partir du 1er janvier 2008, de la norme comptable relative aux contrats de location (NCT 41), telle qu'approuvée par l'arrêté du ministre des finances du 28 janvier 2008, la société comptabilise, au bilan, les actifs détenus en vertu d'un contrat de location financement selon une approche faisant prévaloir la substance économique des transactions et les présente comme des créances pour un montant égal à l'investissement net dans le contrat de location.
Cette nouvelle approche a été appliquée de manière rétrospective à tous les contrats mis en force avant le 1er janvier 2008.

L'investissement net dans le contrat de location est l'investissement brut dans ledit contrat actualisé au taux d'intérêt implicite du contrat de location.
L'investissement brut dans le contrat de location est le total des paiements minimaux à recevoir au titre de la location par le bailleur dans le cadre d'un contrat de location financement.
Les paiements minimaux au titre de la location sont les paiements que le preneur est, ou peut être, tenu d'effectuer pendant la durée du contrat de location.
Les produits financiers non acquis sont la différence entre :
a. la somme des paiements minimaux au titre de la location-financement ; et
b. la valeur actualisée de ces mêmes paiements minimaux, au taux d'intérêt implicite du contrat de location.

Le taux d'intérêt implicite du contrat de location est le taux d'actualisation qui donne, au commencement du contrat de location, une valeur actualisée cumulée des paiements minimaux au titre de la location et de la valeur résiduelle, égale au montant de l'investissement initial engagé par le bailleur.
Le bailleur vise à répartir les revenus financiers sur la durée du contrat de location selon une base systématique et rationnelle. Cette imputation se fait sur la base d'un schéma reflétant une rentabilité périodique constante de l'encours d'investissement net du bailleur. Les paiements au titre de la location correspondant à l'exercice sont imputés sur l'investissement brut résultant du contrat de location pour diminuer à la fois le montant du principal et le montant des produits financiers non acquis.

3-3-2 Provisions sur créances issues d'opérations de leasing :

Des dépréciations sont constituées sur les créances issues d'opérations de leasing dès lors qu'il existe une indication objective de perte de valeur liée à un événement survenu postérieurement à la mise en place du concours, que cet événement affecte les flux de trésorerie futurs dans leur quantum ou leur échéancier et que ses conséquences peuvent être estimées de façon fiable. L'analyse de l'existence éventuelle d'une dépréciation est menée d'abord au niveau individuel puis au niveau d'un portefeuille.
Dépréciation, à base individuelle, des créances issues d'opérations de leasing :
Les provisions sur créances issues d'opérations de leasing, à base individuelle, sont déterminées conformément aux normes prudentielles de division, de couverture des risques et de suivi des engagements objet de la circulaire BCT n° 91-24 du 17 décembre 1991, telle que modifiée par les circulaires subséquentes, qui fixe les classes de risque de la manière suivante :

A- Actifs courants
B1- Actifs nécessitant un suivi particulier
B2- Actifs incertains
B3- Actifs préoccupants
B4- Actifs compromis
Les classes ont été définies par la Banque Centrale de Tunisie de la manière suivante :

A- Actifs courants : Actifs dont le recouvrement est assuré, concernant des entreprises ayant une situation financière équilibrée, une gestion et des perspectives d'activité satisfaisantes, un volume de concours financiers compatible avec son activité et sa capacité réelle de remboursement.

B1- Actifs nécessitant un suivi particulier : Actifs dont le recouvrement est encore assuré, concernant des entreprises dont le secteur d'activité connaît des difficultés ou dont la situation financière se dégrade.

B2- Actifs incertains : Actifs dont le recouvrement dans les délais est incertain, concernant des entreprises ayant des difficultés. Aux caractéristiques propres à la classe B1, s'ajoute au moins l'une de celles qui suivent :
- un volume de concours financiers non compatible avec l'activité,
- l'absence de la mise à jour de la situation financière par manque d'information,
- des problèmes de gestion ou des litiges entre associés,
- des difficultés techniques, commerciales ou d'approvisionnement,
- la détérioration du cash flow compromettant le remboursement des dettes dans les délais,
- l'existence de retards de paiement des intérêts ou du principal (entre 90 à 180 jours).

B3- Actifs préoccupants : Actifs dont le recouvrement est menacé, concernant des entreprises signalant un degré de pertes éventuelles. Ces actifs se rapportent à des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe 2 ou ayant des retards de paiement en principal ou en intérêts entre 180 et 360 jours.

B4- Actifs compromis : Actifs concernant des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe 3 ou présentant des retards de paiement en principal ou en intérêts au delà de 360 jours.

Le taux de provisionnement retenu par la société correspond au taux minimal par classe de risque tel que prévu par la circulaire BCT n° 91-24, à savoir :

B2- Actifs incertains	20%
B3- Actifs préoccupants	50%
B4- Actifs compromis	100%

Ces taux sont appliqués à l'exposition nette au risque de contrepartie, soit le montant de l'engagement brut déduction faite des produits réservés et de la valeur de réalisation attendue des biens donnés en leasing et des garanties obtenues qui relèvent de celles admises par la circulaire précitée, à savoir :

- Les cautions bancaires ;
- Les actifs financiers affectés ;

• Les dépôts de garantie ;

• Les hypothèques inscrites.

A partir de 2008, et afin de maintenir le taux de couverture des actifs classés préconisé par la BCT, le conseil d'administration de la CIL a décidé de ne plus prendre en considération la valeur des hypothèques pour le calcul des provisions pour créances.
La valeur du matériel donnée en leasing est prise en tant que garantie pour le calcul des provisions pour créances, et ce, compte tenu d'une décote annuelle qui varie selon la nature du matériel financé.
Les principes retenus pour l'évaluation des biens en location sont les suivants :

• Matériel standard : Valeur d'origine avec une décote de 33% par an d'âge

• Matériel spécifique : Valeur d'origine avec une décote de 60% par an d'âge

• Immeubles : Valeur d'origine avec une décote de 15% par an d'âge

Pour les contrats de leasing classés en actifs compromis, la valeur du bien est considérée nulle, tant que ledit bien n'a pas fait l'objet d'une évaluation individuelle circonstanciée tenant compte des possibilités réelles d'encaissement.

Dépréciation, à base collective, des créances issues d'opérations de leasing :

En application des dispositions de l'article 10 bis de la circulaire n°91-24 telle que complétée par la circulaire n°2012-09 du 29 juin 2012, il est constitué par prélèvement sur le résultat des provisions à caractère général dites « provisions collectives » pour couvrir les risques latents sur les engagements courants (classe 0) et les engagements nécessitant un suivi particulier (classe 1).
Ces provisions sont déterminées compte tenu d'une analyse qui s'appuie sur des données historiques, ajustées si nécessaire pour tenir compte des circonstances prévalant à la date de l'arrêté.
Cette analyse permet, en outre, d'identifier les groupes de contreparties qui, compte tenu d'événements survenus depuis la mise en place des concours, ont atteint collectivement une probabilité de défaut à maturité qui fournit une indication objective de perte de valeur sur l'ensemble du portefeuille, sans que cette perte de valeur puisse être à ce stade allouée individuellement aux différentes contreparties composant le portefeuille. Cette analyse fournit également une estimation des pertes afférentes aux portefeuilles concernés en tenant compte de l'évolution du cycle économique sur la période analysée.
Les modifications de valeur de la dépréciation de portefeuille figurent dans l'état de résultat, dans la rubrique " Dotations nettes aux provisions et résultat des créances radiées" en tant que composante du coût du risque encouru par la CIL.
Au bilan, les provisions collectives requises sur les créances issues des opérations de leasing sont déduites des actifs correspondants.
L'exercice du jugement expérimenté de la Direction peut conduire la société à constater des provisions collectives additionnelles au titre d'un secteur économique ou d'une zone géographique affectés par des événements économiques exceptionnels ; tel peut être le cas lorsque les conséquences de ces événements n'ont pu être mesurées avec la précision nécessaire pour ajuster les paramètres servant à déterminer la provision collective sur les portefeuilles homogènes non spécifiquement dépréciés.

3-3-3 Revenus sur créances issues d'opérations de leasing :

Antérieurement au 1er janvier 2008, les loyers bruts facturés et rattachés à la période incluant aussi bien l'amortissement financier du capital, que la marge financière brute (intérêt) figuraient pour leur montant

intégral sous l'intitulé « Revenus bruts de leasing » au niveau de l'état de résultat. Pour corriger le solde du produit net de leasing, la portion du loyer couru correspondant au remboursement du capital, figuraient en soustractif sous l'intitulé « Dotations aux amortissements des immobilisations en location ».
L'abandon du traitement patrimonial des opérations de leasing, à partir de l'entrée en vigueur, au 1er janvier 2008, de la norme NCT 41 relative aux contrats de location, était à l'origine de la reconsidération de la méthode susvisée. Désormais, seule la marge financière brute (intérêt) figure au niveau de l'état de résultat sous l'intitulé « Intérêts et revenus assimilés sur opérations de leasing ».
Les intérêts des contrats de location-financement sont répartis sur la durée du contrat selon une base systématique et rationnelle. Cette imputation se fait sur la base du taux implicite du contrat de location.
Les intérêts intercalaires sont calculés sur la base des avances et acomptes consentis aux fournisseurs et pendant la période antérieure à la date de mise en force.
Les pré-loyers correspondent aux revenus couvrant la période allant de la date de mise en force jusqu'à la première échéance.
Les intérêts relatifs aux créances classées parmi les « actifs courants » (classe A) ou parmi les « actifs nécessitant un suivi particulier » (classe B1), au sens de la circulaire BCT N° 91-24, sont portés au résultat à mesure qu'ils sont courus. Ceux relatifs aux créances non performantes classées parmi les « actifs incertains » (classe B2), les « actifs préoccupants » (classe B3) ou parmi les « actifs compromis » (classe B4), au sens de la circulaire BCT N° 91-24, sont inscrits au bilan en tant que produits réservés venant en déduction de la rubrique « Créances issues d'opérations de leasing ».

3-3-4 Comptabilisation des placements et des revenus y afférents :

Les placements sont classés en deux catégories. Les placements à court terme (Portefeuille-titres commercial) et les placements à long terme (Portefeuille d'investissement).

Placements à court terme

Sont classés dans cette catégorie, les placements que la société n'a pas l'intention de conserver pendant plus d'un an et qui, de par leur nature, peuvent être liquidés à brève échéance. Toutefois, le fait de détenir de tels placements pendant une période supérieure à un an ne remet pas en cause, si l'intention n'a pas changé, leur classement parmi les placements à court terme.
Initialement, les placements à court terme sont comptabilisés à leur coût. Les frais d'acquisition, tels que les commissions d'intermédiaires, les honoraires, les droits et les frais de banque sont exclus.
A la date de clôture, les placements à court terme font l'objet d'une évaluation à la valeur de marché pour les titres cotés et à la juste valeur pour les autres placements à court terme. Les titres cotés qui sont très liquides sont comptabilisés à leur valeur de marché et les plus-values et moins-values dégagées sont portées en résultat. Pour les titres cotés qui ne sont pas très liquides et les autres placements à court terme, les moins-values par rapport au coût font l'objet de provisions et les plus-values ne sont pas constatées.
Pour les titres cotés, la valeur de marché est déterminée par référence au cours moyen du mois concerné par l'arrêté comptable tel que publié dans le bulletin officiel de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.
Pour les placements à court terme en titres émis par des O.P.C.V.M, la juste valeur est déterminée par référence à la valeur liquidative de la dernière journée du mois concerné par l'arrêté comptable telle que publiée dans le bulletin officiel du Conseil du Marché Financier.
Le transfert des placements à court terme en placements à long terme, s'effectue individuellement au plus faible de la valeur comptable et de la juste valeur, ou à la valeur de marché s'ils étaient antérieurement comptabilisés à cette valeur.

Placements à long terme

Sont classés dans cette catégorie, les placements détenus dans l'intention de les conserver durablement notamment, pour exercer sur la société émettrice un contrôle exclusif, ou une influence notable ou un contrôle conjoint, ou pour obtenir des revenus et des gains en capital sur une longue échéance ou pour protéger, ou promouvoir des relations commerciales. Les placements à long terme sont également des placements qui n'ont pas pu être classés parmi les placements à court terme.
Initialement, les placements à long terme sont comptabilisés à leur coût. Les frais d'acquisition, tels que les commissions d'intermédiaires, les honoraires, les droits et les frais de banque sont exclus.
Postérieurement à leur comptabilisation initiale, les placements à long terme sont évalués à leur valeur d'usage. Les moins-values par rapport au coût font l'objet de provisions. Les plus-values par rapport au coût ne sont pas constatées.
Pour les titres cotés, la valeur d'usage est déterminée par référence au cours moyen du mois concerné par l'arrêté comptable tel que publié dans le bulletin officiel de la BVMT.
Pour les titres non cotés, la valeur d'usage est déterminée compte tenu de plusieurs facteurs tels que la valeur de rendement, l'actif net, les résultats et les perspectives de rentabilité de l'entreprise émettrice ainsi que la conjoncture économique et l'utilité procurée à l'entreprise.
Le transfert des placements à long terme en placements à court terme s'effectue :

→ au plus faible du coût d'acquisition et de la valeur comptable, si le transfert est effectué parmi les placements à court terme évalués au plus faible du coût et de la juste valeur.

→ à la valeur de marché, si le transfert est effectué parmi les placements à court terme évalués à la valeur de marché, la différence par rapport à la valeur comptable est portée en résultat.

Comptabilisation des revenus des placements

Les intérêts sur titres à revenu fixe sont pris en compte en produits de façon étalée sur la période concernée, par référence au taux de rendement effectif.
Par ailleurs, et contrairement aux dispositions de la NCT 25 relative au portefeuille titres dans les établissements bancaires, les intérêts courus sur les titres acquis en portage, ne sont constatés en résultat qu'au fur et à mesure de leur cession, et ce, compte tenu de l'incertitude portée à l'encaissement effectif de ces intérêts.
Les dividendes sur les titres à revenu variable, détenus par la société, sont pris en compte en résultat sur la base de la décision de l'assemblée générale statuant sur la répartition des résultats de la société émettrice des titres.

3-3-5 Comptabilisation des emprunts et des charges y afférentes

Le principal des emprunts obtenus est comptabilisé, pour la partie débloquée au passif du bilan sous la rubrique « Emprunts et dettes rattachées ».
Les intérêts sur emprunts sont comptabilisés parmi les charges financières à mesure qu'ils sont courus.
Les commissions encourues lors de l'émission des emprunts sont portées à l'actif en tant que charges reportées et amorties systématiquement sur la durée de l'emprunt au prorata des intérêts courus.

3-3-6 Immobilisations corporelles et incorporelles :

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition incluant notamment leur prix d'achat hors taxes déductibles ainsi que les droits et taxes supportés et non récupérables et les frais directs d'installation et de formation.
Les immobilisations de la société sont linéairement amorties, à partir de la date de leur mise en service, sur la base de leur durée de vie utile estimative.
Les durées de vie utiles des principales catégories d'immobilisations de la société, converties en taux d'amortissement se présentent comme suit :

- Logiciels 33,3%
- Immeubles 5,0%
- Matériel de transport 20,0%
- Mobilier et matériel de bureau 10,0%
- Matériel informatique 33,3%
- Installations générales 10,0%

3-3-7 Taxe sur la valeur ajoutée :

La société procède à la comptabilisation des charges et des produits en hors taxes, il en est de même en ce qui concerne les investissements.
Ainsi, la T.V.A facturée aux clients est enregistrée au compte « Etat, T.V.A collectée », alors que la T.V.A facturée à la société est portée au débit du compte « Etat, T.V.A récupérable ».
En fin de période, le solde de ces deux comptes fait l'objet d'une liquidation au profit du trésor s'il est créditeur ou d'un report pour la période suivante s'il est débiteur.

3-3-8 Impôt sur les bénéfices :

La charge d'impôt sur les bénéfices comptabilisée par la société correspond à celle exigible en vertu de l'application des règles de détermination du bénéfice imposable.
L'incidence des décalages temporels entre la valeur comptable des actifs et passifs de la société et leur base fiscale n'est pas ainsi, prise en compte.

3-3-9 Compensation des actifs et passifs d'impôt exigible :

Bien que les actifs (acomptes provisionnels, retenues à la source et excédents d'impôt reportés) et passifs (impôt sur les sociétés dû) d'impôt exigible soient comptabilisés et évalués séparément, ils sont compensés au bilan en raison de l'existence d'un droit juridiquement exécutoire permettant une telle compensation qui est prévu par les dispositions de l'article 54 du code de l'IRPP et de l'IS.

3-3-10 Avantages au personnel :

Les avantages consentis au personnel (y compris les dirigeants) de la C.I.L sont classés en deux catégories :

- Les avantages à court terme tels que les salaires, les congés annuels, les primes, les indemnités et enveloppes ;
- Les avantages postérieurs à l'emploi constitués notamment par l'indemnité de départ à la retraite.

Avantages à court terme

La société comptabilise une charge lorsqu'elle a utilisé les services rendus par les membres du personnel en contrepartie des avantages qui leur ont été consentis.

Avantages postérieurs à l'emploi

Conformément aux principes généralement admis, la société distingue les régimes à cotisations définies et les régimes à prestations définies.
Les régimes qualifiés de « régimes à cotisations définies » ne sont pas représentatif d'un engagement pour la société et ne font l'objet d'aucune provision. Le montant des cotisations appelées pendant l'exercice est constaté en charges.
Seuls les régimes qualifiés de « régimes à prestations définies » sont représentatifs d'un engagement à la charge de la société qui donne lieu à évaluation et provisionnement.
Le classement dans l'une ou l'autre de ces catégories s'appuie sur la substance économique du régime pour déterminer si la société est tenue ou pas, par les clauses d'une convention ou par une obligation implicite, d'assurer les prestations promises aux membres du personnel.
Seule l'indemnité de départ à la retraite, constitue, un avantage postérieur à l'emploi pour le personnel de la C.I.L. Il s'agit, d'un régime à cotisations définies objet d'une convention conclue avec une compagnie d'assurance vie. Conséquemment, seules les primes appelées durant un exercice donné sont portées parmi les charges de ce denier.

3-3-11 Impôt sur les bénéfices :

La charge d'impôt sur les bénéfices comptabilisée par la société correspond à celle exigible en vertu de l'application des règles de détermination du bénéfice imposable.
L'incidence des décalages temporels entre la valeur comptable des actifs et passifs de la société et leur base fiscale n'est pas ainsi, prise en compte.

NOTES AUX ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES
PERIODE CLOSE LE 30 JUIN 2012
(exprimé en dinars)

NOTE 4 : Caisses et avoirs auprès des banques

Ce poste se détaille comme suit :

	30 Juin 2012	30 Juin 2011	31 Décembre 2011
- Banques	6 645 790	5 904 979	4 834 064
- Caisses	312 624	159 779	302 999
Total	**6 958 414**	**6 064 758**	**5 137 063**

NOTE 5 : Créances sur la clientèle, opérations de leasing

Cette rubrique s'analyse ainsi :

	30 Juin 2012	30 Juin 2011	31 Décembre 2011
Créances sur contrats mis en force	**335 873 703**	**327 039 778**	**331 601 216**
Encours financiers	314 614 021	304 036 275	312 538 689
Impayés	22 639 016	24 372 276	20 390 357
Intérêts échus différés	(1 379 333)	(1 368 773)	(1 327 830)
Créances sur contrats en instance de mise en force	**1 682 212**	**2 322 654**	**1 378 881**
Total brut des créances leasing	**337 555 915**	**329 362 432**	**332 980 097**
A déduire couverture			
Provisions pour dépréciation des encours	(5 859 541)	(7 331 716)	(6 173 755)
Provisions pour dépréciation des impayés	(10 697 654)	(10 815 490)	(8 761 616)
Provision collective	(2 200 000)	-	(2 200 000)
Produits réservés	(2 123 564)	(2 117 959)	(1 892 827)
Total net des créances leasing	**316 675 156**	**309 097 267**	**313 951 899**

NOTES AUX ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES
PERIODE CLOSE LE 30 JUIN 2012
(exprimé en dinars)

Les mouvements enregistrés durant la période sur l'encours des contrats de leasing sont indiqués ci-après :

Solde au 31 décembre 2011	**313 917 570**
Additions de la période	
- Investissements	81 504 531
- Relocations	1 690 462
- Transferts	2 635 495
Retraits de la période	
- Cessions à la valeur résiduelle	(171 828)
- Cessions anticipées	(8 176 469)
- Radiation des créances	-
- Relocations	(1 434 454)
- Transferts	(2 222 317)
- Remboursements du capital	(71 446 757)
Solde au 30 juin 2012	**316 296 233**

L'analyse des contrats actifs par maturité se présente comme suit :

	30 Juin 2012	30 Juin 2011	31 Décembre 2011
- Paiement minimaux sur contrats actifs			
- A recevoir dans moins d'un an	145 083 336	138 990 361	142 592 027
- A recevoir dans plus d'un an et moins de 5 ans	202 066 709	198 759 382	204 401 931
- A recevoir dans plus de de 5 ans	9 701 765	7 557 156	7 253 271
Total des paiement minimaux sur contrats actifs	**356 851 810**	**345 306 899**	**354 247 229**
- Produits financiers non acquis			
- Revenus non acquis à moins d'un an	23 198 838	23 042 737	23 451 180
- Revenus non acquis à plus d'un an et moins de 5 ans	22 285 502	21 621 204	22 943 749
- Revenus non acquis à plus de 5 ans	1 156 174	1 012 015	952 655
Total des produits financiers non acquis	**46 640 514**	**45 675 956**	**47 347 584**
- Valeurs résiduelles	256 523	1 039 749	1 033 160
- Contrats suspendus ordinaires	-	57 078	-
- Contrats suspendus contentieux	4 146 202	3 308 505	4 605 884
- Contrats en instance de mise en force	1 682 212	2 322 654	1 378 881
Encours des contrats	**316 296 233**	**306 358 929**	**313 917 570**

Note 5 : ANALYSE ET CLASSIFICATION DES CREANCES SUR LA CLIENTELE (SUITE)

	ANALYSE PAR CLASSE					
	A Actifs courants	**B 1** Actifs nécessitant un suivi particulier	**B 2** Actifs incertains	**B 3** Actifs préoccupants	**B 4** Actifs compromis	**TOTAL**
Encours financiers	235 759 237	61 802 242	6 045 829	4 685 633	6 321 081	314 614 021
Impayés	1 698 827	6 715 243	1 725 011	1 866 853	9 910 936	21 916 870
Autres créances	32 497	180 804	116 509	107 061	285 275	722 146
Contrats en instance de mise en force	1 682 075	137	-	-	-	1 682 212
CREANCES LEASING	**239 172 635**	**68 698 426**	**7 887 349**	**6 659 546**	**16 517 292**	**338 935 249**
Avances reçues (*)	(3 469 755)	(5 123)	-	-	(262 620)	(3 737 498)
Dépôts de garantie (*)	(118 877)	(150 000)	(2 250)	-	(27 000)	(298 127)
ENCOURS GLOBAL	**235 584 003**	**68 543 303**	**7 885 099**	**6 659 546**	**16 227 672**	**334 899 624**
ENGAGEMENTS HORS BILAN	**23 304 686**	**1 114 374**	**-**	**49 188**	**-**	**24 468 248**
TOTAL ENGAGEMENTS	**258 888 689**	**69 657 677**	**7 885 099**	**6 708 734**	**16 227 672**	**359 367 871**
Produits réservés	-	-	(295 295)	(345 495)	(1 482 774)	(2 123 564)
Provisions sur encours financiers	-	-	(93 697)	(1 073 698)	(4 692 146)	(5 859 541)
Provisions sur impayés	-	-	(750 569)	(1 404 099)	(8 542 987)	(10 697 654)
TOTAL DE LA COUVERTURE	**-**	**-**	**(1 139 561)**	**(2 823 291)**	**(14 717 907)**	**(18 680 759)**
ENGAGEMENTS NETS	**258 888 689**	**69 657 677**	**6 745 538**	**3 885 443**	**1 509 765**	**340 687 112**

Ratio des actifs non performants (B2, B3 et B4)	**2.19%**	**1.87%**	**4.52%**
		8.58%	
Ratio des actifs non performants (B2, B3 et B4) de 31 décembre 2011		**6.96%**	
Ratio de couverture des actifs classés par les provisions et agios réservés	**14.45%**	**42.08%**	**90.70%**
		60.61%	
Ratio de couverture des actifs classés par les provisions et agios réservés de 31 décembre 2011		**70.05%**	

(*) Présentés au niveau des passifs (Dettes envers la clientèle)

NOTES AUX ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES
PERIODE CLOSE LE 30 JUIN 2012
(exprimé en dinars)

NOTE 6 : Portefeuille d'investissement

L'analyse du portefeuille d'investissement se présente comme suit :

	30 Juin 2012	30 Juin 2011	31 Décembre 2011
- Titres de participation	6 278 038	6 278 038	6 278 038
- Titres immobilisés	9 637 680	8 630 580	7 955 620
- Dépôts et cautionnements versés	2 000	3 192	2 000
Montant brut	**15 917 718**	**14 911 810**	**14 235 658**
A déduire :			
- Versement restant à effectuer sur titres	(1 650 000)	(1 800 000)	(1 300 000)
Montant libéré	**14 267 718**	**13 111 810**	**12 935 658**
A déduire :			
- Provisions pour dépréciation	(103 000)	(353 000)	(103 000)
Montant net	**14 164 718**	**12 758 810**	**12 832 658**

Les mouvements enregistrés durant la période sur le poste "Titres de participations" sont indiqués ci-après :

	Montant total	Partie libérée	Partie non libérée
Soldes au 31 Décembre 2011	**6 278 038**	**4 978 038**	**1 300 000**
Additions de la période			
- CIL SICAR		550 000	(550 000)
Soldes au 30 Juin 2012	**6 278 038**	**5 528 038**	**750 000**

Les mouvements enregistrés durant la période sur le poste "Titres immobilisés" sont indiqués ci-après :

	Montant total	Partie libérée	Partie non libérée
Soldes au 31 Décembre 2011	**7 955 620**	**7 955 620**	**-**
Additions de la période			
- Société DAR EL JELD	500 000	500 000	-
- Société TECNO INVEST & CONSULTING	50 000	50 000	-
- Société MEDICARS	1 800 000	900 000	900 000
- Société TECNO INVEST EZZAHRA	30 000	30 000	-
Retraits de la période			
- Société BOMAR	(50 000)	(50 000)	
- Société Nouvelles Accumulateurs NOUR	(44 460)	(44 460)	
- Société Immobilière SIDI AMEUR	(25 000)	(25 000)	
- Société KOKET	(113 640)	(113 640)	
- Société FORACHEM	(38 840)	(38 840)	
- Société Immobilière de Carthage	(300 000)	(300 000)	
- Société Ecolo Concept	(40 000)	(40 000)	
- Société SODAS	(18 000)	(18 000)	
- Société TECNOCASA Consulting	(18 000)	(18 000)	
- Société STAUR	(50 000)	(50 000)	
Soldes au 30 Juin 2012	**9 637 680**	**8 737 680**	**900 000**

NOTES AUX ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES
PERIODE CLOSE LE 30 JUIN 2012
(exprimé en dinars)

Le portefeuille titres s'analyse au 30 juin 2012 comme suit :

Emetteur	Nombre d'actions	Valeur nominale	Montant total	Date souscription	Pourcentage détenu
Titres de participation					
* Compagnie Générale d'investissement	246 328	5	1 278 638	1998/1999/2000/2009/2010	98.53%
* CIL SICAR	499 940	10	4 999 400	2010/2011	99.99%
Total des titres de participation			**6 278 038**		
Titres immobilisés					
* Société BOMAR	5 000	10	50 000	2008/2009	1.35%
* Société Nouvelle des Accumulateurs NOUR	55 914	10	559 140	2008/2010	12.16%
* Société KOKET	1 364	100	136 360	2008	4.13%
* Société OCEANA	4 125	100	412 500	2009	7.37%
* Société FORACHEM	7 768	10	77 680	2008	7.06%
* Société Générale Industrielle et Ingénierie	5 000	10	50 000	2008	1.25%
* Société Immobilière de Carthage	18 000	100	1 800 000	2008/2010/2011	25.00%
* Société SODAS	570	100	57 000	2009	13.57%
* Société STAUR	750	100	75 000	2010	7.50%
* Société TERRE ET PIERRE	500	100	50 000	2010	15.63%
* FCPR VALEURS DEVELOPPEMENT	100	1000	100 000	2010	3.33%
* Société NAWEL INDUSTRIE	600	100	60 000	2010	30.00%
* Société DAR EL JELD	10 000	100	1 500 000	2010/2012	24.19%
* SPI LE CAPITOLE	1300	100	130 000	2010	15.66%
* COMETE IMMOBILIERE	3000	100	300 000	2010	21.43%
* Société PROMOTEL	6 000	100	600 000	2010	4.07%
* Société VOG TUNISIE	6 000	100	600 000	2011	27.27%
* Société MEHARI HAMMAMET	10 000	100	1 000 000	2011	5.01%
* Société LASER INDUSTRIES	12 500	10	125 000	2011	29.41%
* Société TECNO INVEST & CONSULTING	1 250	100	125 000	2012	25.00%
* Société MIDICARS	18 000	100	1 800 000	2012	15.00%
* Société TECNO INVEST EZZAHRA	300	100	30 000	2012	20.00%
Total des titres immobilisés			**9 637 680**		
Total			**15 915 718**		

COMPAGNIE INTERNATIONALE DE LEASING
C.I.L
16, Avenue Jean Jaurès 1001 - Tunis

NOTE 7 : Valeurs immobilisées

TABLEAU DES IMMOBISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES
ARRETE AU 30 JUIN 2012
(Montants exprimés en dinars)

Désignation	Taux d'amortissement	Valeurs brutes					Amortissements					Valeur comptable nette
		Début de période	Acquisitions	Cessions	Mises en rebut	Fin de période	Début de période	Dotations de la période	Cessions	Mises en rebut	Fin de période	
Logiciels		95 675	-	-	-	95 675	88 090	3 793	-	-	91 883	3 792
Total des immobilisations incorporelles		**95 675**	**-**	**-**	**-**	**95 675**	**88 090**	**3 793**	**-**	**-**	**91 883**	**3 792**
Immeubles	5.0%	4 519 789	7 825		-	4 527 614	1 852 057	97 704	-	-	1 949 761	2 577 853
Matériel de transport	20.0%	782 047		1 094		780 953	516 894	55 698	419		572 173	208 780
Equipements de bureau	10.0%	352 127	9 775		351	361 551	228 811	10 535	-	351	238 995	122 556
Matériel informatique	33.3%	279 588	18 019	27 342	765	269 500	215 125	22 046	27 342	765	209 064	60 436
Installations générales	10.0%	337 726	5 734			343 460	195 814	11 309	-	-	207 123	136 337
Total des immobilisations corporelles		**6 271 277**	**41 353**	**28 436**	**1 116**	**6 283 078**	**3 008 700**	**197 292**	**27 761**	**1 116**	**3 177 116**	**3 105 962**
TOTAUX		**6 366 952**	**41 353**	**28 436**	**1 116**	**6 378 753**	**3 096 791**	**201 085**	**27 761**	**1 116**	**3 268 999**	**3 109 754**

Sont inclus dans le coût des immobilisations, le prix d'achat, les droits et taxes supportés et non récupérables et les frais directs.
Les immobilisations sont amorties selon le mode linéaire.

NOTES AUX ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES
PERIODE CLOSE LE 30 JUIN 2012
(exprimé en dinars)

NOTE 8 : Autres actifs

Le détail des autres actifs est le suivant :

	30 Juin 2012	30 Juin 2011	31 Décembre 2011
- Prêts au personnel	1 742 438	1 473 624	1 452 730
- Créances sur cessions d'immobilisations	535 039	380 348	437 622
- Avances aux fournisseurs	91 489	95 175	91 150
- Avances et acomptes au personnel	7 908	8 800	-
- Etat, crédit de TVA	1 036 513	-	-
- Compte d'attente / avance de TVA	98 126	239 492	189 170
- Produits à recevoir des tiers	936 897	470 051	647 306
- Compte d'attente	13 517	38 328	564
- Charges constatées d'avance	257 527	272 376	41 404
- Créances sur cession titre immobilisés	-	57	-
- Autres comptes débiteurs	238 186	221 986	259 074
- Charges à répartir	17 776	49 252	35 551
- Frais d'émission des obligations	648 264	791 281	641 709
Total brut	**5 623 680**	**4 040 770**	**3 796 279**
A déduire :			
- Provisions	(611 503)	(651 382)	(629 739)
Montant net	**5 012 177**	**3 389 388**	**3 166 541**

Les charges à répartir et les frais d'émission des obligations s'analysent comme suit :

COMPAGNIE INTERNATIONALE DE LEASING
C.I.L
16, Avenue Jean Jaurès - 1001 - Tunis

TABLEAU DE MOUVEMENT DES CHARGES A REPARTIR ET DES FRAIS D'EMISSION DES OBLIGATIONS AU 30 JUIN 2012

(exprimé en dinars)

Désignation	Taux de résorption	Valeurs brutes			Résorptions			Valeur comptable nette
		Début de période	Additions	Fin de période	Début de période	Dotations de la période	Fin de période	
Charges à répartir	33%	655 860		655 860	620 309	17 775	638 084	17 776
Frais d'émission des obligations	(a)	3 231 204	145 493	3 376 697	2 589 496	138 937	2 728 433	648 264
TOTAUX		**3 887 065**	**145 493**	**4 032 557**	**3 209 804**	**156 712**	**3 366 517**	**666 040**

Les charges à répartir sont résorbées selon le mode linéaire.

(a) Les frais d'émission et de remboursement des obligations sont résorbés au prorata des intérêts courus.

La dotation de la période aux résorptions des frais d'émission des obligations, s'élevant à D : 138 937 figure parmi les charges financières.

NOTES AUX ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES
PERIODE CLOSE LE 30 JUIN 2012
(exprimé en dinars)

NOTE 9 : Dettes envers la clientèle

Les dépôts et avoirs de la clientèle se détaillent comme suit :

	30 Juin 2012	30 Juin 2011	31 Décembre 2011
- Dépôts et cautionnements reçus de la clientèle	298 127	1 065 577	955 577
- Avances et acomptes reçus des clients	3 737 498	2 941 963	2 700 533
- Autres dépôts et cautionnements reçus	5 075	5 075	5 075
Total	**4 040 700**	**4 012 615**	**3 661 185**

NOTE 10 : Emprunts et dettes rattachées

Les emprunts et dettes rattachées se détaillent ainsi :

	30 Juin 2012	30 Juin 2011	31 Décembre 2011
- Banques locales	69 542 857	68 571 429	74 421 429
- Banques étrangères	2 931 133	5 200 600	4 076 728
- Emprunts obligataires	153 000 000	178 000 000	149 000 000
- Billets de trésorerie	17 000 000	-	15 000 000
- Certificats de leasing	29 000 000	16 000 000	26 000 000
Total emprunts	271 473 990	267 772 029	268 498 157
- Intérêts courus sur emprunts bancaires locaux	954 223	645 352	849 841
- Intérêts courus sur emprunts bancaires étrangers	25 818	45 609	36 202
- Intérêts courus sur emprunts obligataires	4 903 212	6 514 380	4 679 944
- Intérêts courus sur certificats de leasing	622 515	40 762	374 522
- Charges constatées d'avance sur emprunts bancaires locaux	(41 497)	(39 169)	(44 826)
- Charges constatées d'avance sur billets de trésorerie	(232 335)	-	(202 532)
Total dettes rattachées	6 231 936	7 206 934	5 693 151
Total	**277 705 926**	**274 978 963**	**274 191 308**

Les mouvements enregistrés sur le poste ‘’Emprunts et dettes rattachées’’ sont récapitulés dans le tableau suivant :

COMPAGNIE INTERNATIONALE DE LEASING
C.I.L
16, Avenue Jean Jaurès 1001 - Tunis

TABLEAU DES EMPRUNTS ET DETTES RATTACHEES
ARRETE AU 30 JUIN 2012
(exprimé en dinars)

DESIGNATIONS	Montants des crédits	Modalités de remboursement	Soldes en début de période	Utilisations	Remboursements de la période	Fin de période		
						Soldes	échéances à plus d'un an	échéances à moins d'un an
CREDITS BANCAIRES								
BANQUES LOCALES								
B.I.A.T (2007/1)	5 000 000	Annuellement (2008-2012)	1 000 000	-	1 000 000	-	-	
B.T	5 000 000	Annuellement (2008-2012)	1 000 000	-	1 000 000	-	-	
ATB (2007)	3 000 000	Annuellement (2008-2012)	600 000	-	600 000	-	-	
AMEN BANK (2007/1)	2 000 000	Annuellement (2008-2012)	400 000	-	400 000	-	-	
AMEN BANK (2007/2)	3 000 000	Annuellement (2008-2012)	600 000	-	-	600 000	-	600 000
AMEN BANK (2007/3)	2 000 000	Annuellement (2008-2012)	400 000	-	-	400 000	-	400 000
BIAT (20007/2)	1 000 000	Annuellement (2008-2012)	200 000	-	-	200 000	-	200 000
BIAT (20007/3)	4 000 000	Annuellement (2008-2012)	800 000	-	800 000	-	-	
BIAT (2008/1)	5 000 000	Annuellement (2009-2013)	2 000 000	-	1 000 000	1 000 000	-	1 000 000
BIAT (2008/2)	5 000 000	Annuellement (2009-2013)	2 000 000	-	-	2 000 000	-	2 000 000
BT 2008	7 000 000	Annuellement (2009-2013)	2 800 000	-	-	2 800 000	1 400 000	1 400 000
BTE 2008	5 000 000	Annuellement (2009-2013)	2 000 000	-	-	2 000 000	1 000 000	1 000 000
AMEN BANK (2009/1)	5 000 000	Annuellement (2010-2014)	3 000 000	-	1 000 000	2 000 000	1 000 000	1 000 000
AMEN BANK (2009/2)	5 000 000	Annuellement (2010-2014)	3 000 000	-	1 000 000	2 000 000	1 000 000	1 000 000
AMEN BANK (2009/3)	5 000 000	Annuellement (2010-2014)	3 000 000	-	-	3 000 000	2 000 000	1 000 000
AMEN BANK (2009/4)	5 000 000	Annuellement (2010-2014)	3 000 000	-	-	3 000 000	2 000 000	1 000 000
ATTIJARI BANK 2009	5 000 000	Annuellement (2010-2014)	3 000 000	-	500 000	2 500 000	1 500 000	1 000 000
BT 2009	4 500 000	Annuellement (2010-2014)	2 700 000	-	-	2 700 000	1 800 000	900 000
BIAT (2010/1)	5 000 000	Annuellement (2011-2015)	4 000 000	-	1 000 000	3 000 000	2 000 000	1 000 000
BIAT (2010/2)	10 000 000	Annuellement (2011-2017)	8 571 429	-	1 428 572	7 142 857	5 714 286	1 428 571
AMEN BANK (2010)	5 000 000	Annuellement (2011-2015)	4 000 000	-	-	4 000 000	3 000 000	1 000 000

COMPAGNIE INTERNATIONALE DE LEASING
C.I.L
16, Avenue Jean Jaurès 1001 - Tunis

TABLEAU DES EMPRUNTS ET DETTES RATTACHEES
ARRETE AU 30 JUIN 2012
(exprimé en dinars)

DESIGNATIONS	Montants des crédits	Modalités de remboursement	Soldes en début de période	Utilisations	Remboursements de la période	Fin de période		
						Soldes	échéances à plus d'un an	échéances à moins d'un an
AMEN BANK (2011/1)	5 000 000	Annuellement (2011-2016)	5 000 000	-	1 000 000	4 000 000	3 000 000	1 000 000
AMEN BANK (2011/2)	5 000 000	Annuellement (2011-2016)	5 000 000	-	1 000 000	4 000 000	3 000 000	1 000 000
ATTIJARI BANK (2011/1)	1 500 000	Annuellement (2011-2016)	1 350 000	-	150 000	1 200 000	900 000	300 000
BT (2011)	5 000 000	Annuellement (2012-2016)	5 000 000	-	-	5 000 000	4 000 000	1 000 000
AMEN BANK (2011/3)	5 000 000	Sur 2 tranches en 2012 et 2013	5 000 000	-	-	5 000 000	4 000 000	1 000 000
BIAT (2011)	5 000 000	Annuellement (2012-2016)	5 000 000	-	-	5 000 000	4 000 000	1 000 000
BIAT (2012/1)	5 000 000	Annuellement (2012-2016)	-	5 000 000	-	5 000 000	4 000 000	1 000 000
ATB (2012/1)	2 000 000	Annuellement (2013-2017)	-	2 000 000	-	2 000 000	2 000 000	-
Sous-total			74 421 429	7 000 000	11 878 572	69 542 857	47 314 286	22 228 571
BANQUES ETRANGERES								
B.E.I EUR	50 000 000	Semestriellement (2004-2013) (a)	4 076 728	-	1 145 595	2 931 133	890 298	2 040 835
Sous-total			4 076 728	-	1 145 595	2 931 133	890 298	2 040 835
Total des crédits bancaires			**78 498 157**	**7 000 000**	**13 024 167**	**72 473 990**	**48 204 584**	**24 269 406**

(a) la B.E.I a consenti au courant de l'exercice 2004 et 2005 un financement subsidiaire sur le crédit global, accordé dans le cadre du programme EUROMED II .
Le financement a été consenti en dinar tunisien, débloqué en quatre tranches, respectivement pour l'équivalent de EURO : 5.000.000 , 4.000.000 , 2.000.000 et 2.095.600, à un taux fixe ouvert lors de chaque tirage majoré d'une prime de couverture du risque de change de 3% calculé sur la base des intérêts payés à chaque échéance.

COMPAGNIE INTERNATIONALE DE LEASING
C.I.L
16, Avenue Jean Jaurès 1001 - Tunis

TABLEAU DES EMPRUNTS ET DETTES RATTACHEES
ARRETE AU 30 JUIN 2012
(exprimé en dinars)

DESIGNATIONS	Montants des crédits	Modalités de remboursement	Soldes en début de période	Utilisations	Remboursements de la période	Fin de période		
						Soldes	échéances à plus d'un an	échéances à moins d'un an
EMPRUNTS OBLIGATAIRES								
CIL 2005/1	15 000 000	Annuellement (2008-2012)	3 000 000	-	-	3 000 000	-	3 000 000
CIL 2007/1	15 000 000	Annuellement (2009-2013)	6 000 000	-	3 000 000	3 000 000	-	3 000 000
CIL 2007/2	15 000 000	Annuellement (2009-2013)	6 000 000	-	3 000 000	3 000 000	-	3 000 000
CIL 2008/1	15 000 000	Annuellement (2009-2013)	6 000 000	-	-	6 000 000	3 000 000	3 000 000
CIL 2008 subordonné	10 000 000	Annuellement (2015-2019)	10 000 000	-	-	10 000 000	10 000 000	-
CIL 2009/1	20 000 000	Annuellement (2010-2014)	12 000 000	-	-	12 000 000	8 000 000	4 000 000
CIL 2009/2	20 000 000	Annuellement (2010-2014)	12 000 000	-	-	12 000 000	8 000 000	4 000 000
CIL 2009/3	20 000 000	Annuellement (2011-2015)	16 000 000	-	4 000 000	12 000 000	8 000 000	4 000 000
CIL 2010/1	30 000 000	Annuellement (2011-2015)	24 000 000	-	-	24 000 000	18 000 000	6 000 000
CIL 2010/2	30 000 000	Annuellement (2011-2015)	24 000 000	-	-	24 000 000	18 000 000	6 000 000
CIL 2011/1	30 000 000	Annuellement (20121-2016)	30 000 000	-	6 000 000	24 000 000	18 000 000	6 000 000
CIL 2012/1	20 000 000	Annuellement (2013-2017)	-	20 000 000	-	20 000 000	16 000 000	4 000 000
Total des emprunts obligataires			**149 000 000**	**20 000 000**	**16 000 000**	**153 000 000**	**107 000 000**	**46 000 000**

COMPAGNIE INTERNATIONALE DE LEASING
C.I.L
16, Avenue Jean Jaurès 1001 - Tunis

TABLEAU DES EMPRUNTS ET DETTES RATTACHEES
ARRETE AU 30 JUIN 2012
(exprimé en dinars)

DESIGNATIONS	Montants des crédits	Modalités de remboursement	Soldes en début de période	Utilisations	Remboursements de la période	Fin de période		
						Soldes	échéances à plus d'un an	échéances à moins d'un an
BILLETS DE TRESORERIE & CERTIFICATS DE LEASING								
BILLETS DE TRESORERIE								
Billets de trésorerie à court terme			15 000 000	34 000 000	32 000 000	17 000 000	-	17 000 000
Sous-total			15 000 000	34 000 000	32 000 000	17 000 000	-	17 000 000
CERTIFICATS DE LEASING								
Certificat ZITOUNA BANK 2011	7 000 000	En bloc le 26/03/2012	7 000 000	-	7 000 000	-	-	
Certificat EL BARAKA 1/2011	3 000 000	En bloc le 16/05/2014	3 000 000	-	-	3 000 000	3 000 000	-
Certificat EL BARAKA 2/2011	3 000 000	En bloc le 27/05/2014	3 000 000	-	-	3 000 000	3 000 000	-
Certificat EL BARAKA 3/2011	5 000 000	En bloc le 12/09/2014	5 000 000	-	-	5 000 000	5 000 000	-
Certificat EL BARAKA 4/2011	5 000 000	En bloc le 23/09/2014	5 000 000	-	-	5 000 000	5 000 000	-
Certificat EL BARAKA 5/2011	3 000 000	En bloc le 21/12/2014	3 000 000	-	-	3 000 000	3 000 000	-
Certificat EL BARAKA 1/2012	1 000 000	En bloc le 10/02/2013	-	1 000 000	-	1 000 000	1 000 000	-
Certificat ZITOUNA BANK 1/2012	3 000 000	En bloc le 14/08/2012	-	3 000 000	-	3 000 000	-	3 000 000
Certificat ZITOUNA BANK 2/2012	3 000 000	En bloc le 27/08/2012	-	3 000 000	-	3 000 000	-	3 000 000
Certificat ZITOUNA BANK 3/2012	3 000 000	En bloc le 25/09/2012	-	3 000 000	-	3 000 000	-	3 000 000
Sous-total			26 000 000	10 000 000	7 000 000	29 000 000	20 000 000	9 000 000
Total des BILLETS DE TRESORERIE & CERTIFICATS DE LEASING			**41 000 000**	**44 000 000**	**39 000 000**	**46 000 000**	**20 000 000**	**26 000 000**
TOTAL GENERAL			**268 498 157**	**71 000 000**	**68 024 167**	**271 473 990**	**175 204 584**	**96 269 406**

NOTES AUX ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES
PERIODE CLOSE LE 30 JUIN 2012
(exprimé en dinars)

NOTE 11 : Fournisseurs et comptes rattachés

L'analyse des comptes des fournisseurs se présente comme suit :

	30 Juin 2012	30 Juin 2011	31 Décembre 2011
Fournisseurs d'exploitation			
- Factures d'achats de biens ou de prestation de services	113 581	140 493	131 797
- Effets à payer	-	1 577	207 592
- Effets à payer, prestataire assurance	41 254	86 037	-
Sous total	154 835	228 107	339 389
Fournisseurs de biens, objet de contrats de leasing			
- Factures d'achats d'immobilisations	3 275 313	2 475 132	1 305 762
- Effets à payer	9 735 019	7 536 648	8 118 508
- Retenue de garantie	95 776	223 874	95 776
- Factures non parvenues	-	251 388	-
Sous total	13 106 108	10 487 042	9 520 046
Total	**13 260 943**	**10 715 149**	**9 859 435**

NOTE 12 : Autres passifs

Le détail des autres passifs courants est le suivant :

		30 Juin 2012	30 Juin 2011	31 Décembre 2011
- Personnel, provisions pour congés payés		244 640	245 053	275 124
- Personnel, rémunérations dues		84	84	-
- Personnel, autres charges à payer		324 791	200 940	271 225
- Etat, retenues sur salaires		82 360	94 632	10 787
- Etat, retenues sur honoraires, commissions et loyers		316 242	257 015	219 682
- Etat, retenues sur revenus des capitaux mobiliers		1 887	-	1 370
- Etat, impôts sur les bénéfices à liquider	(Voir note 24)	331 138	416 779	535 259
- Etat, autres impôts et taxes à payer		19 441	12 647	11 793
- Etat, charges fiscales sur congés payés et autres charges		7 339	7 352	8 254
- Etat, TVA à payer		-	31 274	406 332
- Etat, autres impôts et taxes à régulariser		65 290	65 290	65 290
- Actionnaires, dividendes et jetons de présence à payer		20 853	11 632	11 632
- CNSS		198 245	183 171	123 895
- CAVIS		24 726	25 991	11 520
- CNAM		14 455	14 361	10 159
- Assurance Multirisque		2 888	2 887	-
- Assurance Auto		36 580	34 828	-
- Assurance Vie		5 378	-	-
- Assurance Groupe		18 853	15 906	18 580
- Autres comptes créditeurs		322 003	62 996	159 199
- Organismes sociaux, charges sociales sur congés payés et autres charges		43 225	44 581	50 223
- Prestataires Recouvrement		84 447	106 579	112 916
- Prestataires Assurances		2 649 240	1 494 937	2 363 256
- Diverses Charges à payer		273 467	213 862	215 539
- Autres produits constatés d'avance		7 047	12 578	7 280
- Provisions pour risques et charges		30 000	30 000	30 000
Total		**5 124 619**	**3 585 375**	**4 919 312**

NOTES AUX ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES
PERIODE CLOSE LE 30 JUIN 2012
(exprimé en dinars)

NOTE 13 : Capitaux propres

Les capitaux propres se détaillent comme suit :

		30 Juin 2012	30 Juin 2011	31 Décembre 2011
- Capital social		25 000 000	25 000 000	25 000 000
- Réserve légale	(A)	2 447 865	2 000 000	2 000 000
- Réserve extraordinaire		1 750 000	1 250 000	1 250 000
- Réserves pour réinvestissements		12 070 000	7 740 000	7 740 000
- Fonds pour risques généraux		-	500 000	500 000
- Réserves pour fonds social	(B)	1 382 430	1 246 464	1 190 008
- Actions propres		(843 414)	-	(410 226)
- Résultats reportés		265 639	760 866	754 145
Total des capitaux propres avant résultat de la période		**42 072 520**	**38 497 330**	**38 023 927**
Résultat de la période (1)		3 715 511	3 572 333	8 203 155
Total des capitaux propres avant affectation	(C)	**45 788 031**	**42 069 663**	**46 227 082**
Nombre d'actions (2)		5 000 000	5 000 000	5 000 000
Résultat par action (1) / (2)		0.743	0.714	1.641

(A) La réserve légale a été constituée conformément aux dispositions de l'article 287 du code des sociétés commerciales. La société doit affecter au moins 5% de son résultat à la réserve légale jusqu'à ce qu'elle soit égale à 10% du capital social ; cette réserve ne peut pas faire l'objet de distribution.

(B) Le fonds social est constitué par une affectation des résultats de l'exercice et est considéré par la société comme une réserve à caractère non distribuable. Ce montant est utilisé pour accorder des prêts au personnel.

(C) Voir tableau de mouvements ci-joint

COMPAGNIE INTERNATIONALE DE LEASING
C.I.L
16, Avenue Jean Jaurès - 1001 - Tunis

TABLEAU DE MOUVEMENTS DES CAPITAUX PROPRES
AU 30 JUIN 2012
(exprimé en dinars)

NOTE 13 : CAPITAUX PROPRES (suite)

	Capital social	Réserve légale	Réserve extraordinaire	Réserve pour réinvestissement	Réserves pour fonds social	Fonds pour risques généraux	Résultats reportés	Actions propres	Résultat de l'exercice	Total
Solde au 31 décembre 2010	**20 000 000**	**1 500 000**	**4 750 000**	**2 650 000**	**1 053 244**	**500 000**	**693 903**	**-**	**10 356 962**	**41 504 109**
Affectations approuvées par l'A.G.O du 24 Mai 2011		500 000	1 500 000	5 090 000	200 000		3 066 962		(10 356 962)	-
Dividendes versés sur le bénéfice de 2010							(3 000 000)			(3 000 000)
Augmentation du capital décidée par l'A.G.E du 24 Mai 2011	5 000 000		(5 000 000)							-
Divers					(6 780)					(6 780)
Résultat de la période close le 30 juin 2011									3 572 333	3 572 333
Solde au 30 Juin 2011	**25 000 000**	**2 000 000**	**1 250 000**	**7 740 000**	**1 246 464**	**500 000**	**760 866**	**-**	**3 572 333**	**42 069 663**
Résultat de la période clos le 30 juin 2011 (annulation)									(3 572 333)	(3 572 333)
Divers					(56 456)					(56 456)
Rachat d'actions prpores								(416 946)		(416 946)
Valorisation des actions prpores							(6 720)	6 720		-
Résultat net de l'exercice 2011									8 203 155	8 203 155
Solde au 31 Décembre 2011	**25 000 000**	**2 000 000**	**1 250 000**	**7 740 000**	**1 190 008**	**500 000**	**754 145**	**(410 226)**	**8 203 155**	**46 227 082**
Affectations approuvées par l'A.G.O du 17 Mai 2012		447 865		4 330 000	200 000		3 225 290		(8 203 155)	-
Transferts décidés par l'A.G.O du 17 Mai 2012			500 000			(500 000)				-
Dividendes versés sur le bénéfice de 2011							(3 750 000)			(3 750 000)
Rachat d'actions prpores								(426 467)		(426 467)
Encaissement de dividendes sur acrions propres							29 483			29 483
Divers					(7 578)		6 720	(6 720)		(7 578)
Résultat de la période close le 30 juin 2012									3 715 511	3 715 511
Solde au 30 Juin 2012	**25 000 000**	**2 447 865**	**1 750 000**	**12 070 000**	**1 382 430**	**-**	**265 639**	**(843 414)**	**3 715 511**	**45 788 031**

NOTES AUX ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES
PERIODE CLOSE LE 30 JUIN 2012
(exprimé en dinars)

NOTE 14 : Intérêts et produits assimilés de leasing

L'analyse des intérêts et produits assimilés de leasing se présente ainsi :

		30 Juin 2012	30 Juin 2011	31 Décembre 2011
- Intérêts de leasing		14 652 181	14 533 874	29 315 696
- Intérêts de retard		954 790	855 686	1 680 654
- Produits nets sur cession d'immobilisations en leasing		205 844	134 695	232 283
- Autres		140 912	184 586	377 717
Total		15 953 727	15 708 841	31 606 350
- Transferts en produits de la période				
Intérêts inclus dans les loyers antérieurs		415 515	194 255	306 018
Intérêts de retard antérieurs		112 974	64 867	112 653
- Produits réputés réservés en fin de période				
Intérêts inclus dans les loyers		(563 536)	(647 333)	(673 379)
Intérêts de retard		(195 690)	(208 896)	(207 146)
Variation des produits réservés		(230 737)	(597 107)	(461 854)
Total des intérêts et des produits de leasing		**15 722 990**	**15 111 734**	**31 144 496**
- Encours financiers des contrats actifs				
. Au début de la période		309 311 686	297 478 055	297 478 055
. A la fin de la période		312 150 031	302 993 346	309 311 686
. Moyenne	(D)	310 730 859	300 235 701	303 394 870
- Intérêts de la période	(C)	14 652 181	14 533 874	29 315 696
- Taux moyen	(C) / (D)	9.43%	9.68%	9.66%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES
PERIODE CLOSE LE 30 JUIN 2012
(exprimé en dinars)

NOTE 15 : Intérêts et charges assimilées

Les charges financières se détaillent comme suit :

		30 Juin 2012	30 Juin 2011	31 Décembre 2011
- Intérêts des emprunts obligataires		3 977 659	4 917 550	9 187 407
- Intérêts des crédits des banques locales		1 750 196	1 981 220	3 714 599
- Intérêts des crédits des banques étrangères		97 897	150 847	273 518
- Intérêts des autres opérations de financement		1 137 961	523 169	1 508 864
- Dotations aux résorptions des frais d'émission et de remboursement des emprunts		138 937	150 820	303 393
Total des charges financières des emprunts	(A)	7 102 650	7 723 606	14 987 782
- Intérêts des comptes courants et des dépôts créditeurs		(50 655)	(70 631)	(111 557)
- Autres charges financières		13 329	10 674	22 518
Total des autres charges financières		(37 326)	(59 957)	(89 040)
Total général		**7 065 324**	**7 663 649**	**14 898 742**
- Encours des ressources				
. Au début de l'exercice		268 498 157	253 947 154	253 947 154
. A la fin de l'exercice		271 473 990	267 772 029	268 498 157
. Moyenne	(B)	269 986 074	260 859 592	261 222 656
- Taux moyen (A) / (B)		5.26%	5.92%	5.74%

NOTE 16 : Produits des placements

Les produits des placements se détaillent comme suit :

	30 Juin 2012	30 Juin 2011	31 Décembre 2011
- Intérêts des comptes courants	6 764	6 758	13 635
- Plus values sur cession des titres immobilisés	129 435	124 722	259 830
- Dividendes sur titres SICAV	187 926	136 853	136 853
- Moins values sur titres SICAV (*)	(156 481)	(123 329)	(122 547)
- Plus values sur titres SICAV	9 048	4 036	19 071
- Autres produits financiers	11 122	15 918	67 086
Total	**187 814**	**164 958**	**373 929**

(*) : Cette moins value a été constatée suite à la cession des titres SICAV détenus par la société, et ce, suite au détachement des dividendes leur correspondant.

NOTES AUX ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES
PERIODE CLOSE LE 30 JUIN 2012
(exprimé en dinars)

NOTE 17 : Charges de personnel

L'analyse de ce poste se présente comme suit :

	30 Juin 2012	30 Juin 2011	31 Décembre 2011
- Salaires et complément de salaires	1 434 695	1 227 932	2 481 172
- Charges connexes aux salaires	39 859	39 981	103 673
- Cotisations de sécurité sociales sur salaires	251 476	211 658	430 099
- Autres charges sociales	44 395	39 907	81 706
Total	**1 770 425**	**1 519 478**	**3 096 650**

NOTE 18 : Dotations aux amortissements

Les dotations de la période aux comptes d'amortissements et de résorptions se détaillent ainsi :

	30 Juin 2012	30 Juin 2011	31 Décembre 2011
- Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles	3 793	4 330	8 660
- Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles	197 291	219 636	421 071
- Dotations aux résorptions des charges à répartir	17 776	6 850	20 550
Total	**218 860**	**230 816**	**450 282**

NOTES AUX ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES
PERIODE CLOSE LE 30 JUIN 2012
(exprimé en dinars)

NOTE 19 : Autres charges d'exploitation

Le détail des autres charges d'exploitation se présente comme suit :

	30 Juin 2012	30 Juin 2011	31 Décembre 2011
- Achats de matières et fournitures	85 086	91 339	176 749
Total des achats	85 086	91 339	176 749
- Sous-traitance générale	14 553	12 742	27 987
- Locations	38 222	34 569	68 616
- Entretiens et réparations	79 965	64 000	149 313
- Primes d'assurances	22 505	22 586	44 372
Total des services extérieurs	155 245	133 897	290 288
- Personnel extérieur à l'entreprise	108 415	61 787	108 794
- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	86 329	69 403	139 509
- Publicités, publications, relations publiques	110 135	67 252	177 780
- Déplacements, missions et réceptions	41 991	37 814	49 673
- Frais postaux et de télécommunications	73 316	71 997	143 316
- Services bancaires et assimilés	93 016	93 937	207 277
Total des autres services extérieurs	513 202	402 190	826 349
- Jetons de présence	31 500	31 500	56 000
- Rémunération du comité d'audit	7 500	7 500	15 000
- Rémunération du comité de risques	7 500	-	-
- Rémunération du comité de crédits	7 500	-	-
Total des charges diverses	54 000	39 000	71 000
- Impôts et taxes sur rémunérations	16 778	36 477	74 140
- T.C.L	50 000	50 000	100 000
- Droits d'enregistrement et de timbres	1 346	1 916	1 995
- Autres impôts et taxes	15 184	24 023	48 249
Total des impôts et taxes	83 308	112 416	224 384
Total général	**890 841**	**778 842**	**1 588 769**

NOTES AUX ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES
PERIODE CLOSE LE 30 JUIN 2012
(exprimé en dinars)

NOTE 20 : Dotations nettes aux provisions et résultats des créances radiées

Les dotations nettes de la période aux comptes de provisions se détaillent ainsi :

	30 Juin 2012	30 Juin 2011	31 Décembre 2011
- Dotations aux provisions pour risques sur la clientèle	5 643 706	3 753 255	3 752 301
- Dotations aux provisions collectives			2 200 000
- Reprises de provisions suite aux recouvrements de créances	(4 021 882)	(2 925 513)	(3 848 855)
- Créances radiées	5 109	-	2 377 658
- Reprises de provisions suite à la radiation de créances	-	-	(2 287 539)
- Intérêts inclus dans les loyers antérieurs suite à la radiation des créances	-	-	(79 432)
- Intérêts de retard antérieurs suite à la radiation des créances	-	-	(10 446)
- Encaissement sur créances radiées	(50 000)	(23 350)	(28 102)
Total	**1 576 933**	**804 392**	**2 075 584**

NOTE 21 : Dotations nettes aux autres provisions

Le détail des autres provisions est le suivant :

	30 Juin 2012	30 Juin 2011	31 Décembre 2011
- Dotations aux provisions pour divers risques	-	30 000	30 000
- Dotations aux provisions pour dépréciations des autres actifs	6 764	7 799	14 092
- Reprises sur provisions pour dépréciation des autres actifs courants	(25 000)	-	(27 935)
- Reprises sur provisions pour dépréciation des titres de participation	-	-	(250 000)
Total	**(18 236)**	**37 799**	**(233 843)**

NOTES AUX ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES
PERIODE CLOSE LE 30 JUIN 2012
(exprimé en dinars)

NOTE 22 : Autres gains ordinaires

Le détail des autres gains ordinaires est le suivant :

	30 Juin 2012	30 Juin 2011	31 Décembre 2011
- Produits nets sur cessions d'immobilisations propres	970	210	1 120
- Apurement de comptes	9 232	30 159	117 749
- Restitution d'impôt	-	-	15 598
- Autres gains sur éléments exceptionnels	2 714	83	4 419
Total	**12 916**	**30 452**	**138 886**

NOTE 23 : Autres pertes ordinaires

Le détail des autres pertes ordinaires est le suivant :

	30 Juin 2012	30 Juin 2011	31 Décembre 2011
- Charges nettes sur cessions d'immobilisations	553	7 484	7 796
- Pertes sur éléments non récurrents ou exceptionnels	54	23	113
- Pénalités de retard	6	120	497
Total	**613**	**7 627**	**8 407**

NOTES AUX ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES
PERIODE CLOSE LE 30 JUIN 2012
(exprimé en dinars)

NOTE 24 : Impôts sur les bénéfices

L'impôt sur les bénéfices a été liquidé, conformément aux dispositions du droit commun, de la manière suivante :

	30 Juin 2012	30 Juin 2011	31 Décembre 2011
Bénéfice comptable	**4 643 945**	**4 486 409**	**10 220 801**
A réintégrer			
- Dotations aux provisions sur la clientèle	5 643 706	3 753 255	5 952 301
- Dotations aux provisions des autres actifs	6 764	7 799	14 092
- Dotations aux provisions pour risque divers	-	30 000	30 000
- Reprises sur provisions	4 021 882	2 925 513	-
- Reprises sur provisions fiscales 2008	-	-	8 212 512
- Reprises sur provisions fiscales 2009	-	-	1 351 639
- Reprises sur provisions fiscales 2010	-	-	2 442 409
- Provisions pour congés payés 2010/2009	-	-	275 124
- Jetons de présence excédentaires	13 500	17 500	28 000
- Diverses charges non déductibles	34 405	42 198	57 508
- Moins value SICAV	156 481	104 876	122 547
- Moins value latente sur SICAV		18 453	-
A déduire			
- Provisions fiscales 2008/2007 pour affaires en cours	-	-	5 870 166
- Reprises sur provisions comptables	4 021 882	2 925 513	6 136 394
- Provisions pour congés payés 2009/2008	-	-	245 053
- Reprise sur provisions pour dépréciation des titres de participations	-	-	250 000
- Reprises sur provisions pour dépréciation des autres actifs	25 000	-	27 935
- Dividendes	187 926	136 853	136 853
Bénéfice fiscal avant provisions	**10 285 875**	**8 323 637**	**16 040 532**
Provisions pour créances douteuses 100%	5 643 706	3 753 255	5 952 301
Bénéfice fiscal	**4 642 169**	**4 570 382**	**10 088 231**
Réinvestissements exonérés			
* Société DAR EL JELD	-	500 000	1 000 000
* Société Immobilière de Carthage	-	600 000	600 000
* CIL SICAR	-	-	550 000
* Société TECNO INVEST & CONSULTING	-	-	125 000
* Société LASER INDUSTRIES	-	125 000	125 000
* Société MEHARI HAMMAMET	-	500 000	1 000 000
* Société MEDICARS	-	-	900 000
* Société TECNO INVEST EZZAHRA	-	-	30 000
* Montant à investir	1 989 501	233 735	-
Bénéfice imposable	**2 652 668**	**2 611 647**	**5 758 231**
Impôt sur les sociétés (au taux de 35%)	**928 434**	**914 076**	**2 017 646**
A imputer			
- Acomptes provisionnels payés	596 313	493 572	1 480 715
- Retenues sur placements	983	3 726	1 672
Impôt à payer (Report d'impôt)	**331 138**	**416 778**	**535 259**

NOTES AUX ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES
PERIODE CLOSE LE 30 JUIN 2012
(exprimé en dinars)

NOTE 25 : Encaissements reçus des clients

			30 Juin 2012	30 Juin 2011	31 Décembre 2011
- Clients et comptes rattachés en début de période	+	Note 5	20 390 357	15 674 412	15 674 412
- Clients et comptes rattachés en fin de période	-	Note 5	(22 639 016)	(24 372 276)	(20 390 357)
- Clients avances et acomptes reçus en début de période	-	Note 9	(2 700 533)	(2 617 634)	(2 617 634)
- Clients avances et acomptes reçus en fin de période	+	Note 9	3 737 498	2 941 963	2 700 533
- Dépôts et cautionnements reçus début de période	-	Note 9	(960 652)	(1 785 733)	(1 785 733)
- Dépôts et cautionnements reçus fin de période	+	Note 9	303 202	1 070 652	960 652
- Produits constatés d'avance en début de période	-	Note 5	(1 327 830)	(1 315 911)	(1 315 911)
- Produits constatés d'avance en fin de période	+	Note 5	1 379 333	1 368 773	1 327 830
- TVA collectée	+		14 251 301	14 033 738	28 245 026
- TVA collectée sur avances et acomptes			(411 307)	(1 009 413)	(2 182 045)
- Remboursements principal	+	Note 5	71 446 757	68 414 467	134 818 197
- Intérêts et produits assimilés de leasing	+	Note 14	15 953 727	15 708 841	31 606 350
- Autres produits d'exploitation	+		224 985	221 869	448 080
- Créances virées en pertes	-	Note 20	(5 109)	-	(2,377,658)
- Encaissements sur créances radiées	+	Note 20	50 000	23 350	28 102
- Encours financiers virés en pertes	-	Note 5	-	-	515,760
- Plus/Moins values sur relocations	-	Note 5	(256 008)	(8 228)	(156 809)
- Plus/Moins values sur transferts	-	Note 5	(413 178)	(185 184)	(460 812)
- Créances sur cessions d'immobilisations début période	+	Note 8	437 622	496 714	496 714
- Créances sur cessions d'immobilisations fin période	-	Note 8	(535 039)	(380 348)	(437 622)
- Cessions d'immobilisations à la VR	+	Note 5	171 828	979 613	1 105 887
- Cessions anticipées d'immobilisations	+	Note 5	8 176 469	4 514 889	8 742 265
Encaissements reçus des clients			**107 274 407**	**93 774 554**	**194 945 227**

NOTE 26 : Investissements dans les contrats de Leasing

			30 Juin 2012	30 Juin 2011	31 Décembre 2011
- Fournisseurs d'immobilisations en début de période	+	Note 11	9 520 046	11 455 086	11 455 086
- Fournisseurs d'immobilisations en fin de période	-	Note 11	(13 106 108)	(10 487 042)	(9 520 046)
- Fournisseurs d'immobilisations en début de période	-	Note 8	(91 150)	(91 150)	(91 150)
- Fournisseurs, avances et acomptes en fin de période	+	Note 8	91 489	95 175	91 150
- Décaissements pour financement de contrats de leasing	+	Note 5	81 504 531	79 005 744	157 413 316
- TVA sur Investissements	+		11 468 705	10 710 775	20 347 997
- Etat, retenues sur plus-value immobilière en début de période	+	Note 12	-	45 750	45 750
- Etat, retenues sur plus-value immobilière en fin de période	-	Note 12	-	-	-
Investissements dans les contrats de leasing			**89 387 513**	**90 734 338**	**179 742 103**

NOTES AUX ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES
PERIODE CLOSE LE 30 JUIN 2012
(exprimé en dinars)

NOTE 27 : Sommes versées aux fournisseurs et aux personnels

			30 Juin 2012	30 Juin 2011	31 Décembre 2011
- Personnel, rémunérations dues en début de période	+	Note 12	-	-	-
- Personnel, rémunérations dues en fin de période	-	Note 12	(84)	(84)	-
- Avances et acomptes au personnel en début de période	-	Note 8	-	-	-
- Avances et acomptes au personnel en fin de période	+	Note 8	7 908	8 800	-
- Fournisseurs d'exploitation en début de période	+	Note 11	339 389	129 142	129 142
- Fournisseurs d'exploitation en fin de période	-	Note 11	(154 835)	(228 107)	(339 389)
- Personnel, provisions pour CP en début de période	+	Note 12	275 124	245 053	245 053
- Personnel, provisions pour CP en fin de période	-		(244 640)	(245 053)	(275 124)
- Personnel, autres charges à payer en début de période	+	Note 12	271 225	234 052	234 052
- Personnel, autres charges à payer en fin de période	-	Note 12	(324 791)	(200 940)	(271 225)
- Etat, retenues sur salaires en début de période	+	Note 12	10 787	9 237	9 237
- Etat, retenues sur salaires en fin de période	-	Note 12	(82 360)	(94 632)	(10 787)
- Etat, retenues sur hon, com et loyers en début de période	+	Note 12	219 682	312 168	312 168
- Etat, retenues sur hon, com et loyers en fin de période	-	Note 12	(316 242)	(257 015)	(219 682)
- C.N.S.S en début de période	+	Note 12	123 895	97 866	97 866
- C.N.S.S en fin de période	-	Note 12	(198 245)	(183 171)	(123 895)
- CAVIS en début de période	+	Note 12	11 520	9 683	9 683
- CAVIS en fin de période	-	Note 12	(24 726)	(25 991)	(11 520)
- CNAM en début de période	+	Note 12	10 159	8 013	8 013
- CNAM en fin de période	-	Note 12	(14 455)	(14 361)	(10 159)
- Assurance groupe en début de période	+	Note 12	18 580	13 133	13 133
- Assurance groupe en fin de période	-	Note 12	(18 853)	(15 906)	(18 580)
- Assurance multirisque en début de période	+	Note 12	-	-	-
- Assurance multirisque en fin de période	-	Note 12	(2 888)	(2 887)	-
- Assurance auto en début de période	+	Note 12	-	-	-
- Assurance auto en fin de période	-	Note 12	(36 580)	(34 828)	-
- Assurance Vie en début de période	+	Note 12	-	-	-
- Assurance Vie en fin de période	-	Note 12	(5 378)	-	-
- Organismes sociaux, autres charges en début de période	+	Note 12	50 223	44 581	44 581
- Organismes sociaux, autres charges en fin de période	-	Note 12	(43 225)	(44 581)	(50 223)
- Diverses Charges à payer en début de période	+	Note 12	215 539	198 884	198 884
- Diverses Charges à payer en fin de période	-	Note 12	(273 467)	(213 862)	(215 539)
- TVA, payée sur biens et services	+		118 821	118 067	207 470
- Charges de personnel	+	Note 17	1 770 425	1 519 478	3 096 650
- Autres charges d'exploitation	+	Note 19	890 841	778 842	1 588 770
- Impôts et taxes	-	Note 19	(83 308)	(112 416)	(224 384)
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel			**2 510 041**	**2 053 166**	**4 424 197**

NOTES AUX ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES
PERIODE CLOSE LE 30 JUIN 2012
(exprimé en dinars)

NOTE 28 : Intérêts payés

			30 Juin 2012	30 Juin 2011	31 Décembre 2011
- Frais d'émission d'emprunts	+	Note 8	145 493	168 001	171 001
- Intérêts comptabilisés d'avance en début de période	-	Note 10	(247 358)	(99 556)	(99 556)
- Intérêts comptabilisés d'avance en fin de période	+	Note 10	273 832	39 169	247 358
- Etat, retenues sur revenus des capitaux en début de période	+	Note 12	1 370	4 468	4 468
- Etat, retenues sur revenus des capitaux en fin de période	-	Note 12	(1 887)	-	(1 370)
- Intérêts courus sur emprunts obligataires en début de période	+	Note 10	4 679 944	4 542 966	4 542 966
- Intérêts courus sur emprunts obligataires en fin de période	-	Note 10	(4 903 212)	(6 514 380)	(4 679 944)
- Intérêts courus sur emprunts bancaires début de période	+	Note 10	849 841	1 053 931	1 053 931
- Intérêts courus sur emprunts bancaires fin de période	-	Note 10	(954 223)	(645 352)	(849 841)
- Intérêts courus sur emprunts étrangers en début de période	+	Note 10	36 202	63 189	63 189
- Intérêts courus sur emprunts étrangers en fin de période	-	Note 10	(25 818)	(45 609)	(36 202)
- Intérêts courus sur billets de trésorerie en début de période	+	Note 10	-	43 903	43 903
- Intérêts courus sur billets de trésorerie en fin de période	-	Note 10	-	-	-
- Intérêts courus sur certificat de leasing en début de période	+	Note 10	374 522	6 444	6 444
- Intérêts courus sur certificat de leasing en fin de période	-	Note 10	(622 515)	(40 762)	(374 522)
- Intérêts et charges assimilées	+	Note 15	7 065 324	7 663 649	14 898 742
- Dotations aux résorptions des frais d'émission et de remboursement des emprunts	-	Note 15	(138 937)	(150 820)	(303 393)
Intérêts payés			**6 532 578**	**6 089 241**	**14 687 175**

NOTE 29 : Impôts payés

			30 Juin 2012	30 Juin 2011	31 Décembre 2011
- Etat, impôts sur les bénéfices à liquider début de période	+	Note 12	535 259	436 930	436 930
- Etat, impôts sur les bénéfices à liquider fin de période	-	Note 12	(331 138)	(416 778)	(535 259)
- Etat, autres impôts et taxes à payer en début de période	+	Note 12	11 793	10 458	10 458
- Etat, autres impôts et taxes à payer en fin de période	-	Note 12	(19 441)	(12 647)	(11 793)
- Etat, charges fiscales sur congés payés et autres charges en début de période	+	Note 12	8 254	7 352	7 352
- Etat, charges fiscales sur congés payés et autres charges en fin de période	-	Note 12	(7 339)	(7 352)	(8 254)
- TVA payée	+		3 604 263	-	2 886 651
- Impôts et taxes	+	Note 19	83 308	112 416	224 384
- Impôts sur les bénéfices	+	Note 24	928 434	914 076	2 017 646
Impôts payés			**4 813 393**	**1 044 454**	**5 028 115**

NOTES AUX ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES
PERIODE CLOSE LE 30 JUIN 2012
(exprimé en dinars)

NOTE 30 : Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles

			30 Juin 2012	30 Juin 2011	31 Décembre 2011
- Investissements en Immobilisations corporelles	+	Note 7	41 353	41 722	96 607
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles			**41 353**	**41 722**	**96 607**

NOTE 31 : Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles

			30 Juin 2012	30 Juin 2011	31 Décembre 2011
- Moins-values sur cession d'immobilisations	-	Note 23	(553)	(7 484)	(7 796)
- Cessions d'immobilisations corporelles	+	Note 7	675	58 847	59 051
- Immobilisations mises en rebut	+	Note 7	-	578	1 553
- Produits nets sur cessions d'immobilisations, autres que destinées à la location	+	Note 22	970	210	1 120
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles			**1 092**	**52 151**	**53 928**

NOTE 32 : Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières

			30 Juin 2012	30 Juin 2011	31 Décembre 2011
- Titres de participation libérés au cours de l'exercice	+	Note 6	2 030 000	4 025 000	4 600 000
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières			**2 030 000**	**4 025 000**	**4 600 000**

NOTE 33 : Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières

			30 Juin 2012	30 Juin 2011	31 Décembre 2011
- Titres de participation cédés au cours de l'exercice	+	Note 6	697 940	1 174 400	1 924 360
- Dépôts et cautionnements restitués au cours de l'exercice	-	Note 6	-	-	1 192
- Produits nets sur cessions de titres immobilisés	+	Note 16	129 435	124 722	259 830
- Créances sur cession titre immobilisés en début de période	+	Note 8	-	49	49
- Créances sur cession titre immobilisés en fin de période	-	Note 8	-	(57)	-
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières			**827 375**	**1 299 114**	**2 185 432**

NOTES AUX ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES
PERIODE CLOSE LE 30 JUIN 2012
(exprimé en dinars)

NOTE 34 : Dividendes et autres distributions

			30 Juin 2012	30 Juin 2011	31 Décembre 2011
- Dividendes	+	Note 13	3 750 000	3 000 000	3 000 000
- Dividendes sur actions propres	-	Note 13	(29 483)	-	-
- Actionnaires, dividendes et JP à payer en début de période	+	Note 12	11 632	9 527	9 527
- Actionnaires, dividendes et JP à payer en fin de période	-	Note 12	(20 853)	(11 632)	(11 632)
- Intérêts des prêts sur fonds social	+	Note 13	7 578	6 780	63 236
Dividendes et autres distributions			**3 718 874**	**3 004 675**	**3 061 131**

NOTE 35 : Autres flux de trésorerie

			30 Juin 2012	30 Juin 2011	31 Décembre 2011
- Prêts accordés au personnel au cours de l'exercice	+	Note 8	(490 798)	(413 400)	(478 600)
- Remboursements sur prêts au personnel	-	Note 8	201 089	148 610	234 704
- Produits à recevoir des tiers en début de période	+	Note 8	647 306	387 855	387 855
- Produits à recevoir des tiers en fin de période	-	Note 8	(936 897)	(470 051)	(647 306)
- Charges comptabilisées d'avance en début de période	+	Note 8	41 404	27 752	27 752
- Charges comptabilisées d'avance en fin de période	-	Note 8	(257 527)	(272 376)	(41 404)
- Autres comptes débiteurs en début de période	+	Note 8	259 074	229 423	229 423
- Autres comptes débiteurs en fin de période	-	Note 8	(238 186)	(221 986)	(259 074)
- Comptes d'attente en début de période	+	Note 8	564	13 304	13 304
- Comptes d'attente en fin de période	-	Note 8	(13 517)	(38 328)	(564)
- Etat, Compte d'attente/ régularisation de TVA en début de la pé	+	Note 8	-	225 959	225 959
- Etat, Compte d'attente/ régularisation de TVA en fin de la pério	-	Note 8	-	-	-
- Etat, autres impôts et taxes à régulariser en début de la période	-	Note 12	(65 290)	(65 290)	(65 290)
- Etat, autres impôts et taxes à régulariser en fin de la période	+	Note 12	65 290	65 290	65 290
- Placements en titres en début de période	+		-	226 424	226 424
- Placements en titres en fin de période	-		-	(637 031)	-
- Autres comptes créditeurs en début de période	-	Note 12	(272 115)	(199 689)	(199 689)
- Autres comptes créditeurs en fin de période	+	Note 12	406 450	169 575	272 115
- Prestataires Assurances en début de période	-	Note 12	(2 363 256)	(1 797 331)	(1 797 331)
- Prestataires Assurances en fin de période	+	Note 12	2 649 240	1 494 937	2 363 256
- Autres produits constatés d'avance en début de période	-	Note 12	(7 280)	(7 293)	(7 293)
- Autres produits constatés d'avance en fin de période	+	Note 12	7 047	12 578	7 280
- Produits des placements (hors plus values de cessions)	+	Note 16	58 379	40 236	114 099
- Autres gains ordinaires	+	Note 22	11 946	30 242	137 766
- Autres pertes ordinaires	-	Note 23	(60)	(143)	(610)
Autres flux de trésorerie			**(297 137)**	**(1 050 732)**	**808 065**

INFORMATIONS SUPPLEMENTAIRES
AUX ETATS FINANCIERS
DE LA PERIODE CLOSE LE 30 JUIN 2012

Note 36 : Engagements hors bilan :

I- Engagements donnés

Les principaux engagements donnés se détaillent comme suit :

✓	Engagements sur intérêts et commissions sur emprunts	32 444 514 DT
✓	Engagements sur opérations de leasing	24 468 248 DT
	Total des engagements donnés	**56 912 762 DT**

II- Engagements reçus

Les principaux engagements reçus concernent :

✓	Les hypothèques	765 932 DT
✓	Les cautions reçues	151 769 148 DT
✓	Les intérêts à échoir sur crédits de leasing	46 640 514 DT
✓	Valeurs des biens, objet de leasing	250 637 376 DT
	Total des engagements reçus	**449 812 970 DT**

Les engagements de financements reçus des banques non résidentes installées à l'étranger s'élèvent au 30 Juin 2012 à 4.182.500 €.

4 - 15 - 5 – AVIS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS ARRETES AU 30 JUIN 2012 :

Financial Auditing & Consulting

Société d'expertise comptable
Inscrite au tableau de l'ordre des experts comptables de Tunisie

22 bis, Avenue Mongi Slim El Menzah 5 - 2087 Ariana

Tél : 71 230 666 / Fax : 71 234 215
E-mail: neji.fac@planet.tn

Delta Consult
Société d'expertise comptable
Inscrite au tableau de l'ordre

Société d'expertise comptable
Inscrite au tableau de l'ordre des experts comptables de Tunisie

Immeuble SAADI – Tour CD – 2ème étage –
Appartement 7& 8 – Menzah IV – 1082 Tunis

Tél : 71 755 035 / Fax : 71 753 062
E-mail: walid.bensalah@deltaconsult.com.tn

RAPPORT D'EXAMEN LIMITE SUR LES ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES AU 30 JUIN 2012

MESSIEURS LES ACTIONNAIRES DE LA COMPAGNIE INTERNATIONALE DE LEASING (CIL)

Introduction :

Nous avons effectué l'examen limité des états financiers ci-joints de la Compagnie Internationale de Leasing (CIL), comprenant le bilan au 30 juin 2012, l'état de résultat et l'état des flux de trésorerie pour la période de six mois se terminant à cette date, ainsi que des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers intermédiaires, conformément au système comptable des entreprises. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces états financiers intermédiaires.

Etendue de l'examen :

Nous avons effectué cet examen selon la norme internationale d'examen limité ISRE 2410, "*Examen de l'information financière intermédiaire accompli par l'auditeur indépendant de l'entité*". Un examen limité de l'information financière intermédiaire consiste à prendre des renseignements, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables ainsi qu'à appliquer des procédures analytiques et autres aux données financières. L'étendue d'un examen limité est considérablement moindre que celle d'un audit effectué conformément aux normes internationales d'audit et par conséquent, il ne nous permet pas d'obtenir une assurance que nous nous rendions compte d'éléments significatifs qui pourraient être relevés par un audit. En conséquence, nous n'exprimons pas une opinion d'audit.

Conclusion :

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires ci-joints de la Compagnie Internationale de Leasing (CIL) arrêtés au 30 juin 2012, ne présentent pas sincèrement dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société, ainsi que le résultat de ses opérations et les mouvements de trésorerie pour la période close à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Tunis, le 28 août 2012

Les Commissaires aux Comptes

F.A.C	**DELTA CONSULT**
Mohamed Neji HERGLI	**Walid BEN SALAH**

4 - 16 – LES ENGAGEMENTS FINANCIERS AU 30 JUIN 2012 :

I - les engagements financiers :

Type d'engagements	Valeur totale	Tiers	Dirigeants	Entreprises liées	Associés	Provisions
1- Engagements donnés						
a) garanties personnelles						
Cautionnement						
Aval						
Autres garanties						
b) garanties réelles						
Hypothèques						
Nantissement						
c) effet escomptés et non échus						
d) créances à l'exportation mobilisées						
e) abandon de créances						
f) engagements sur titre non libéré						
g) engagements par signature[1]	24 468 248	24 468 248				
h) engagements sur intérêts sur emprunts	32 444 514	32 444 514				
TOTAL	**56 912 762**	**56 912 762**				
2- Engagements reçus						
a) garanties personnelles						
Cautionnement	151 769 148	151 769 148				
Aval						
Autres garanties						
b) garanties réelles						
Hypothèques retenues						
Hypothèques non retenues	765 932	765 932				
Nantissement						
c) effet escomptés et non échus						
d) créances à l'exportation mobilisées						
f) engagements sur les intérêts à échoir sur les crédits de leasing[2]	46 640 514	46 121 910		518 604		
e) Valeur résiduelle						
j) Valeur des biens objet de leasing	250 637 376	250 294 556		342 820		
TOTAL	**449 812 970**	**448 951 546**		**861 424**		
f) engagements reçus des banques non résidentes	4 182 500 €	4 182 500 €				
3- Engagements réciproques						
Emprunt obtenu non encore encaissé						
Crédit consenti non encore versé						
Opération de portage						
Crédit documentaire						
Commande d'immobilisation						
Commande de longue durée						
Contrat avec le personnel prévoyant des engagements supérieurs à ceux prévus par la convention collective						
TOTAL						

II - Dettes garanties par des sûretés :

Postes concernés	Montant garanti	Valeur comptable des biens donnés en garantie	Provisions
Emprunts obligataires			
Emprunts d'investissement			
Emprunts courants de gestion			
Autres			

[1] Il s'agit des contrats de leasing approuvés et dont la mise en force n'a pas encore commencé (engagements hors bilan).
[2] Il s'agit des intérêts inclus dans les loyers non échus au 30 juin 2012.

4 - 17 – ENCOURS DES CREDITS CONTRACTES PAR LA C.I.L AU 30 JUIN 2012

Encours des emprunts obligataires émis par la C.I.L. au 30 juin 2012

En dinars

Emprunts	Montants	Echéances	Taux d'intérêt	Durée	Encours au 30-06-2012	Encours au 31-12-2011
CIL 2005/1	15 000 000	10/10/2012	TMM+1,25%	7 ans (2 ans de franchise)	3 000 000	3 000 000
CIL 2007/1	15 000 000	11/01/2013	TMM+1,25%	5 ans	3 000 000	6 000 000
CIL 2007/2	15 000 000	22/02/2013	TMM+1,25% ou fixe 6,5%	5 ans	3 000 000	6 000 000
CIL 2008/1	15 000 000	29/08/2013	TMM+1,25% ou fixe 6,5%	5 ans	6 000 000	6 000 000
CIL 2008 subordonné	10 000 000	15/01/2019	TMM+1,5% ou fixe 7,25%	10 ans (5 ans de franchise)	10 000 000	10 000 000
CIL 2009/1	20 000 000	20/07/2014	TMM+1% ou fixe 5,5%	5 ans	12 000 000	12 000 000
CIL 2009/2	20 000 000	15/09/2014	TMM+ 0,75% ou fixe 5,375%	5 ans	12 000 000	12 000 000
CIL 2009/3	20 000 000	29/01/2015	TMM+ 0,75% ou fixe 5,25%	5 ans	12 000 000	16 000 000
CIL 2010/1	30 000 000	30/07/2015	TMM+ 0,75% ou fixe 5,25%	5 ans	24 000 000	24 000 000
CIL 2010/2	30 000 000	03/11/2015	TMM+ 0,75% ou fixe 5,25%	5 ans	24 000 000	24 000 000
CIL 2011/1	30 000 000	15/02//2016	TMM+ 0,75% ou fixe 5,25%	4 ans	24 000 000	30 000 000
CIL 2012/1	20 000 000	30/03/2017	TMM+1,25% ou fixe 6,0%	4 ans	20 000 000	-
Total	**240 000 000**	-	-	-	**153 000 000**	**149 000 000**

Encours des emprunts bancaires contractés par la C.I.L. au 30 juin 2012

En dinars

Emprunts	Montant	Taux d'intérêts	Modalités de remboursement	Durée	Encours au 30-06-2012
BANQUES LOCALES					
B.I.A.T (2007/1)	5 000 000	TMM+1.25	Annuellement (2008-2012)	4 ans	-
B.T	5 000 000	TMM+1.25	Annuellement (2008-2012)	4 ans	-
ATB (2007)	3 000 000	TMM+1.25	Annuellement (2008-2012)	4 ans	-
AMEN BANK (2007/1)	2 000 000	TMM+1.25	Annuellement (2008-2012)	4 ans	-
AMEN BANK (2007/2)	3 000 000	TMM+1.25	Annuellement (2008-2012)	4 ans	600 000
AMEN BANK (2007/3)	2 000 000	TMM+1.25	Annuellement (2008-2012)	4 ans	400 000
BIAT (20007/2)	1 000 000	TMM+1.25	Annuellement (2008-2012)	4 ans	200 000
BIAT (20007/3)	4 000 000	TMM+1.25	Annuellement (2008-2012)	4 ans	-
BIAT (2008/1)	5 000 000	TMM+1.25	Annuellement (2009-2013)	4 ans	1 000 000
BIAT (2008/2)	5 000 000	TMM+1.25	Annuellement (2009-2013)	4 ans	2 000 000
BT 2008	7 000 000	TMM+1.25	Annuellement (2009-2013)	4 ans	2 800 000
BTE 2008	5 000 000	TMM+1.25	Annuellement (2009-2013)	4 ans	2 000 000
AMEN BANK (2009/1)	5 000 000	TMM+1.25	Annuellement (2010-2014)	4 ans	2 000 000
AMEN BANK (2009/2)	5 000 000	TMM+1	Annuellement (2010-2014)	4 ans	2 000 000
AMEN BANK (2009/3)	5 000 000	TMM+1	Annuellement (2010-2014)	4 ans	3 000 000
AMEN BANK (2009/4)	5 000 000	TMM+1	Annuellement (2010-2014)	4 ans	3 000 000
ATTIJARI BANK 2009	5 000 000	TMM+1	Annuellement (2010-2014)	4 ans	2 500 000
BT 2009	4 500 000	TMM+1	Annuellement (2010-2014)	4 ans	2 700 000
BIAT (2010/1)	5 000 000	TMM+1	Annuellement (2011-2015)	4 ans	3 000 000
BIAT (2010/2)	10 000 000	TMM+1	Annuellement (2011-2017)	4 ans	7 142 857
AMEN BANK (2010)	5 000 000	TMM+1	Annuellement (2011-2015)	4 ans	4 000 000
AMEN BANK (2011/1)	5 000 000	TMM+1	Annuellement (2011-2016)	5 ans	4 000 000
AMEN BANK (2011/2)	5 000 000	TMM+1	Annuellement (2011-2016)	5 ans	4 000 000
ATTIJARI BANK (2011/1)	1 500 000	TMM+1	Annuellement (2011-2016)	5 ans	1 200 000
BT (2011)	5 000 000	TMM+1	Annuellement (2012-2016)	4 ans	5 000 000
AMEN BANK (2011/3)	5 000 000	TMM+1	Sur 2 tranches en 2012 et 2013	2 ans	5 000 000
BIAT (2011)	5 000 000	TMM+1.25	Annuellement (2012-2016)	4 ans	5 000 000
BIAT (2012/1)	5 000 000	TMM+1.35	Annuellement (2012-2016)	4 ans	5 000 000
ATB (2012/1)	2 000 000	TMM+1.5	Annuellement (2013-2017)	4 ans	2 000 000
Sous Total					**69 542 857**
BANQUES ETRANGERES					
B.E.I EUR	50 000 000	ouvert,fixé par tirage	Semestriellement (2004-2013) (a)	9 ans	2 931 133
Sous Total					**2 931 133**
Total					**72 473 990**

(a) La BEI a consenti au courant de l'exercice 2004 et 2005 des financements subsidiaires sur le crédit global accordé dans le cadre du programme EUROMED II. Les financements ont été consentis en dinar tunisiens, débloqués en quatre tranches, pour l'équivalent d'EURO : 5.000.000, 4.000.000, 2.000.000 et 2.095.600 à un taux fixe ouvert lors de chaque tirage majoré d'une prime de couverture de change de 3% calculé sur la base des intérêts payés à chaque échéance.

Encours des billets de trésorerie et des certificats de leasing contractés par la C.I.L. au 30 juin 2012 :

Ces emprunts sont matérialisés par des billets de trésorerie et des certificats de leasing.

Encours des billets de trésorerie et des certificats de leasing à plus d'un an :

Emprunts	Montants	Echéance	*Aval*
Billets de Trésorerie :			
	-		
Certificat de leasing :			
EL BARAKA 1/2011	3 000 000	16/05/2014	Sans
EL BARAKA 2/2011	3 000 000	24/05/2014	Sans
EL BARAKA 3/2011	5 000 000	12/09/2014	Sans
EL BARAKA 4/2011	5 000 000	23/09/2014	Sans
EL BARAKA 5/2011	3 000 000	21/12/2014	Sans
EL BARAKA 1/2012	1 000 000	10/02/2015	Sans
	20 000 000		Sans
Total	**20 000 000**		

Encours des billets de trésorerie et des certificats de leasing à moins d'un an :

Emprunts	Montants	Echéance	*Aval*
Billets de Trésorerie :			
AMEN SICAV	2 000 000	03/09/2012	Sans
TUNISIE SICAV	2 000 000	02/11/2012	Sans
PLACEMENT OBLIGA	2 000 000	11/01/2013	Sans
TUNISO EMIRATE SICAV	1 000 000	10/01/2013	Sans
TUNISIE SICAV	1 000 000	05/09/2012	Sans
SICAV L'EPARGNANT	1 500 000	27/08/2012	Sans
STRATEGIE	500 000	14/08/2012	Sans
TUNISIE SICAV	1 000 000	10/09/2012	Sans
GO SICAV	500 000	12/07/2012	Sans
TUNISIE SICAV	2 000 000	24/09/2012	Sans
TUNISIE SICAV	2 000 000	26/09/2012	Sans
CIL SICAR	500 000	26/09/2012	Sans
AMEN BANK	1 000 000	09/07/2012	Sans
	17 000 000		
Certificat de leasing :			
ZITOUNA BANK 1/2012	3 000 000	14/08/2012	Sans
ZITOUNA BANK 2/2012	3 000 000	27/08/2012	Sans
ZITOUNA BANK 3/2012	3 000 000	25/09/2012	Sans
	9 000 000		
Total	**26 000 000**		

4 - 18 – SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION AU 30 JUIN 2012 :

PRODUITS				CHARGES				SOLDES			
	Juin 2012	Juin 2011	Décembre 2011		Juin 2012	Juin 2011	Décembre 2011		Juin 2012	Juin 2011	Décembre 2011
Intérêts de leasing	14 652 181	14 533 874	29 315 696	Intérêts et charges assimilés	7 065 324	7 663 649	14 898 742				
Intérêts de retard	954 790	855 686	1680 654								
Variation des produits réservés	(230 737)	(597 107)	(461 854)								
Produits accessoires	571 741	541 150	1 058 080								
Intérêts et produits assimilés de leasing	15 947 975	15 333 603	31 592 576	Total des intérêts et charges assimilés	7 065 324	7 663 649	14 898 742	Marge commerciale (PNB)	8 882 651	7 669 954	16 693 834
Marge commerciale (PNB)	8 882 651	7 669 954	16 693 834	Autres charges d'exploitation	890 841	778 842	1 588 769				
Produits des placements	187 814	164 958	373 929	Charges de personnel	1 770 425	1 519 478	3 096 650				
Sous total	9 070 465	7 834 912	17 067 763	Sous total	2 661 266	2 298 320	4 685 419	Excédent brut d'exploitation	6 409 199	5 536 592	12 382 344
Excédent brut d'exploitation	6 409 199	5 536 592	12 382 344	Dotations aux amortissements	218 860	230 816	450 282				
Reprises sur agios & provisions :				Dotations aux provisions :							
- Suite au recouvrement des créances	4 021 882	2 925 513	3 848 855	- Pour dépréciation des créances	5 643 706	3 753 255	3 752 301				
				- Dotations aux provisions collectives			2 200 000				
- pour risques et charges				- Pour dépréciation des immobilisations financières							
- Suite à la radiation de créances			2 377 417	- Pour dépréciation des autres actifs	6 764	7 799	14 092				
- Pour dépréciation des immobilisations financières				- pour risques et charges		30 000	30 000				
- Pour dépréciation des titres de participations			250 000								
- Pour dépréciation des autres actifs	25 000		27 935	Créances radiées	5 109		2 377 658				
- pour risques et charges				Autres pertes ordinaires	0,613	7 627	8 407				
Encaissement sur créances radiées	50 000	23 350	28 102	Impôts sur les bénéfices	928 434	914 076	2 017 646				
Autres produits ordinaires	12 916	30 452	138 886								
Sous total	10 518 997	8 515 907	19 053 540	Sous total	6 803 486	4 943 573	10 850 385	Résultat des activités ordinaires	3 715 511	3 572 334	8 203 155
								Résultat net	3 715 511	3 572 334	8 203 155

4 - 19 – TABLEAU DE MOUVEMENTS DES CAPITAUX PROPRES AU 30 JUIN 2012 :

	Capital social	Réserve légale	Réserve extraordinaire	Réserve pour réinvestissement	Réserves pour fonds social	Fonds pour risques généraux	Résultats reportés	Actions propres	Résultat de l'exercice	Total
Solde au 31 décembre 2010	**20 000 000**	**1 500 000**	**4 750 000**	**2 650 000**	**1 053 244**	**500 000**	**693 903**	**-**	**10 356 962**	**41 504 109**
Affectations approuvées par l'A.G.O du 24 Mai 2011		500 000	1 500 000	5 090 000	200 000		3 066 962		(10 356 962)	-
Dividendes versés sur le bénéfice de 2010							(3 000 000)			(3 000 000)
Augmentation du capital décidée par l'A.G.E du 24 Mai 2011	5 000 000		(5 000 000)							-
Divers					(6 780)					(6 780)
Résultat de la période close le 30 juin 2011									3 572 333	3 572 333
Solde au 30 Juin 2011	**25 000 000**	**2 000 000**	**1 250 000**	**7 740 000**	**1 246 464**	**500 000**	**760 866**	**-**	**3 572 333**	**42 069 663**
Résultat de la période clos le 30 juin 2011 (annulation)									(3 572 333)	(3 572 333)
Divers					(56 456)					(56 456)
Rachat d'actions prpores								(416 946)		(416 946)
Valorisation des actions prpores							(6 720)	6 720		-
Résultat net de l'exercice 2011									8 203 155	8 203 155
Solde au 31 Décembre 2011	**25 000 000**	**2 000 000**	**1 250 000**	**7 740 000**	**1 190 008**	**500 000**	**754 145**	**(410 226)**	**8 203 155**	**46 227 082**
Affectations approuvées par l'A.G.O du 17 Mai 2012		447 865		4 330 000	200 000		3 225 290		(8 203 155)	-
Transferts décidés par l'A.G.O du 17 Mai 2012			500 000			(500,000)				-
Dividendes versés sur le bénéfice de 2011							(3 750 000)			(3 750 000)
Rachat d'actions prpores								(426 467)		(426 467)
Encaissement de dividendes sur acrions propres							29 483			29 483
Divers					(7 578)		6 720	(6 720)		(7 578)
Résultat de la période close le 30 juin 2012									3 715 511	3 715 511
Solde au 30 Juin 2012	**25 000 000**	**2 447 865**	**1 750 000**	**12 070 000**	**1 382 430**	**-**	**265 639**	**(843 414)**	**3 715 511**	**45 788 031**

4 - 20 – EVOLUTION DES REVENUS DE LEASING ET DU RESULTAT D'EXPLOITATION :

En dinars	30/06/2012	30/06/2011	31/12/2011
Intérêts et produits de leasing	15 722 990	15 111 734	31 144 496
Produit net	9 070 465	7 834 912	17 067 763
Résultat d'exploitation	4 631 642	4 463 585	10 090 322
Capital social	**25 000 000**	**25 000 000**	**25 000 000**
Nombre d'actions	**5 000 000**	**5 000 000**	**5 000 0000**
Produits de leasing par action	3,144	3,022	6,229
Produit net par action*	1,814	1,567	3,414
Résultat d'exploitation par action	0,926	0,893	2,018

4 - 21 – EVOLUTION DU RESULTAT NET :

En dinars	30/06/2012	30/06/2011	31/12/2011
Résultat avant impôt	4 643 945	4 486 409	10 220 801
Résultat net d'impôt	3 715 511	3 572 333	8 203 155
Capital social	**25 000 000**	**25 000 000**	**25 000 000**
Nombre d'actions	**5 000 000**	**5 000 000**	**5 000 000**
Résultat par action avant impôt	0,929	0,897	2,044
Résultat par action net d'impôt	0,743	0,714	1,641
Résultat avant impôt / capital social	18,58%	17,95%	40,88%
Résultat net d'impôt / capital social	14,86%	14,29%	32,81%

4 - 22 – EVOLUTION DE LA MARGE BRUTE D'AUTOFINANCEMENT :

En dinars	30/06/2012	30/06/2011	31/12/2011
Résultat net	3 715 511	3 572 333	8 203 155
Dotations aux amortissements	218 860	230 816	450 282
Dotations nettes aux provisions	1 558 697	842 191	1 841 740
Marge brute d'autofinancement	**5 493 068**	**4 645 340**	**10 495 177**

4 - 23 – INDICATEURS DE GESTION ET RATIOS :

Désignation	30-juin-12	30-juin-11	31-déc-11
Indicateurs de gestion (en Millions de dinars)			
Résultat net de la période (1)	3,716	3,572	8,203
Créances sur la clientèle+Portefeuille titre commercial+Portefeuille d'investissement	330,840	322,493	327,285
Engagements(2) (bilan et hors bilan)*	359,368	345,683	341,734
Fonds propres (avant résultat net) (3)	42,073	38,497	38,024
Capitaux propres avant affectation	45,788	42,070	46,227
Créances sur la clientèle	316,675	309,097	313,952
Créances classées (4)	30,822	32,183	23,796
Produits réservés (5)	2,124	2,118	1,734
Total provisions (6)	16,557	18,147	14,935
Emprunts et ressources spéciales (7)	277,706	274,979	274,191
Total bilan	345,920	335,369	338,858
Charges financières (8)	7,065	7,664	14,899
Total charges d'exploitation (Hors dotations aux provisions sur créances)	2,880	2,529	5,136
Ratios propres aux sociétés de leasing			
Fonds propres/Engagements (3)/(2)	11,71%	11,14%	11,13%
Rentabilité des fonds propres (1)/(3)	8,83%	9,28%	21,57%
Taux de créances classées (4)/(2)	8,58%	9,31%	6,96%
Ratio de couverture des créances classées (5) +(6)/(4)	60,61%	62,97%	70,05%
Créances classées / (Créances sur la clientèle+Portefeuille titre commercial+Portefeuille d'investissement)	9,32%	9,98%	7,27%
Ratio des fonds propres selon circulaire 91-24 de la BCT***	15,70%	15,28%	16,16%
Ratios de structure			
Total capitaux propres après résultat/Total bilan	13,24%	12,54%	13,64%
Emprunts et ressources spéciales/Total bilan	80,28%	81,99%	80,92%
Créances sur la clientèle, opérations de leasing/Total bilan	91,55%	92,17%	92,65%
Emprunts et ressources spéciales + dettes envers la clientèle / Créances sur la clientèle, opérations de leasing	88,97%	90,26%	88,50%
Ratios de gestion			
Charges de personnel/Produits nets	19,52%	19,39%	18,14%
Produits nets/Capitaux propres avant résultat	21,56%	20,35%	44,89%
Coefficient d'exploitation (Total charges d'exploitation/Produits nets)	31,75%	32,28%	30,09%
Provisions nettes/Produits nets	17,18%	10,75%	10,79%
Ratios de rentabilité			
ROE (Résultat net/capitaux propres avant résultat net)	8,83%	9,28%	21,57%
ROA (Résultat net/Total bilan)	1,07%	1,07%	2,42%
Résultat net/Produits nets	40,96%	45,60%	48,06%
Intérêts et produits assimilés de leasing/Créances sur la clientèle	4,97%	4,89%	9,92%
Produits nets/Total bilan	2,62%	2,34%	5,04%

* Intérêt constatés d'avance non déduits.

*** Tel que modifié par la circulaire 99-04 de la BCT, ce ratio prudentiel exige de chaque établissement de crédit (banques et sociétés de leasing) que ses fonds propres nets représentent au moins 8% de son actif (bilan et hors bilan) pondéré en fonction des risques encourus.

4 - 24 – COMPORTEMENT BOURSIER DU TITRE CIL

Evolution des cours et des quantités traitées : janvier 2011-Août 2012

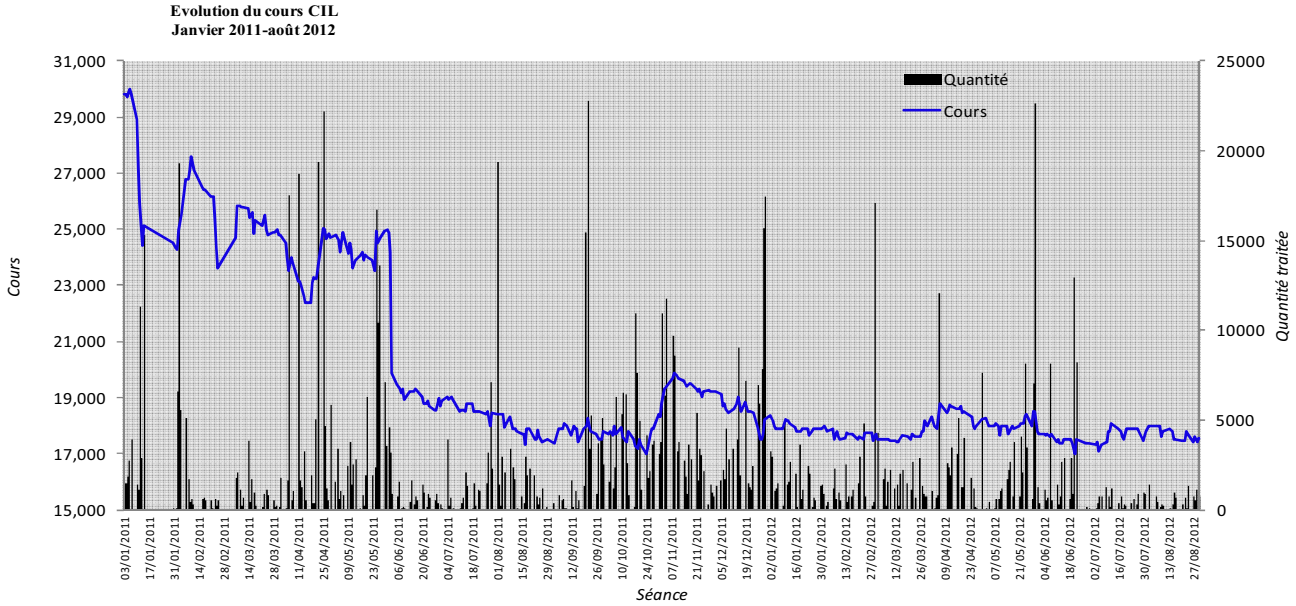

(Cours non ajustés)

Indicateurs Boursiers
Nombre de titres admis au 31 décembre 2011 : 5.000.000
Nombre de titres admis au 31 août 2012 : 5.000.000
Cours d'introduction, le 15 septembre 1997 : 14,720 dinars (avec un nominal de 10 dinars)
Capitalisation boursière au 31 décembre 2011 : 91 millions de dinars
Capitalisation boursière au 31 août 2012 : 87,9 millions de dinars
Cours le plus haut du 1er janvier 2011 au 31 décembre 2011 : 29,980 dinars
Cours le plus bas du 1er janvier 2011 au 31 décembre 2011 : 17,010 dinars

(selon les chiffres de la bourse)	2009	2010	2011	Août 2012
Nombre de titres admis	3 000 000	4 000 000	5 000 000	5 000 000
Nombre de titres traités	1 005 468	1 159 672	733 766	291 171
Cours fin de période (en DT)	28,690	29,280	18,200	17,580
Capitalisation boursière (en DT)	86 070 000	117 120 000	91 000 000	87 900 000
Valeur comptable nette (en DT) (*)	6,665	8,301	9,245	-
Cours le plus haut (en DT)	28,840	39,980	30,150	18,790
Cours le plus bas (en DT)	17,600	26,680	17,000	17,000
Bénéfice par action (en DT)	1,468	2,071	1,641	1,486(**)
Dividende par action (en DT)	0,720	0,750	0,750	-
Date de détachement	10/06/2010	02/06/2011	31/05/2012	-
Taux de distribution	49,05%	28,97%	45,71%	-
Taux de rotation	33,51%	28,99%	14,68%	5,82%
P.E.R	19,54	14,13	11,1	10,7(***)
Rendement de la période (****)	67,99%	38,13%	-23,20%	0,7%

(*)Suite à l'émission d'action gratuite en 2010, les calculs ont été retraités sur la base du nombre d'action en circulation au 31/12/2011.
(**) Le bénéfice par action au 30 juin annualisé
(***) Calculé sur la base du bénéfice par action de 2011.
(****) Ces données ont été ajustées pour tenir compte de l'opération de split, des distributions de dividendes et de l'augmentation de capital.

CHAPITRE 5 – ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE CONTROLE DES COMPTES :

5 - 1 – CONSEIL D'ADMINISTRATION :

5 - 1 - 1 – MEMBRES DES ORGANES D'ADMINISTRATION :

Membres	Représenté par	Mandat	Adresse
President :			
M[r] Mohamed BRIGUI	Lui même	2011 – 2013*	Tunis
Administrateurs :			
M[r] Khaled BEN HASSINE ***	Lui même	2011 – 2013*	Tunis
Société Générale Financière - SICAF	M[me] Hella BRIGUI	2011 – 2013*	Tunis
Tunisian Travel Services	M[r] Raouf NEGRA	2011 – 2013*	Tunis
GAT	M[r] Mohamed DKHILI	2011 – 2013*	Tunis
Mr Habib Bouaziz	Lui-même	2011 – 2013*	Tunis
M[r] Afif BEN YAHIA	Lui même	2012 – 2013**	Tunis
M[r] Walid ZAHEG	Lui même	2012 – 2013**	Tunis
M[r] Skander KAMOUN	Lui même	2012 – 2013**	Tunis

* Mandat renouvelé par l'AGO du 24 mai 2011.

** L'AGO du 17 mai 2012 a décidé de nommer Mr Afif BEN YAHI, Walid ZAHEG et Skander KAMOUN en qualité d'administrateur pour une période de deux ans prenant fin à la date de l'AGO statuant sur l'exercice 2013.

Mr Afif BEN YAHI et Mr Walid ZAHEG sont qualifiés de membres indépendants au sens de l'article 13 de la circulaire de la BCT n°2011-06.

*** Mr Khaled BEN HASSINE désigné par l'AGO du 17 mai 2012 en tant qu'administrateur représentant les intérêts des actionnaires personnes physiques autres que les actionnaires principaux tels que définis par l'article 40 de la loi n°2001-65.

5 - 1 - 2 – FONCTIONS DES MEMBRES ET DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION DANS LA SOCIETE :

Membres	Qualité	Date d'entrée en fonction	Adresse
Mr Mohamed BRIGUI	Président Directeur Général	01-01-1997	Tunis
Mr Khaled BEN HASSINE	N'a pas de fonction dans la société	-	Tunis
Mr Habib BOUAZIZ	N'a pas de fonction dans la société	-	Tunis
M[r] Afif BEN YAHIA	N'a pas de fonction dans la société	-	Tunis
M[r] Walid ZAHEG	N'a pas de fonction dans la société	-	Tunis
M[r] Skander KAMOUN	N'a pas de fonction dans la société	-	Tunis

5 - 1 - 3 – PRINCIPALES ACTIVITES EXERCEES EN DEHORS DE LA SOCIETE AU COURS DES TROIS DERNIERES ANNEES :

Membres	Fonction en dehors de la société durant les trois dernières années
Conseil d'administration et direction :	
M[r] Mohamed BRIGUI	PDG Société Touristique OCEANA PDG Société Générale Financière PDG Société « CIL IMMOBILIERE »
Administrateurs :	
M[r] Khaled BEN HASSINE	Retraité de la BIAT
Mr Habib BOUAZIZ	Retraité
M[r] Afif BEN YAHIA	PDG Société SOGES Capital
M[r] Walid ZAHEG	Fondateur et dirigeant de TECNOCASA Tunisie
M[r] Skander KAMOUN	Gérant de la société DELLMANN

5 - 1 - 4 – MANDATS D'ADMINISTRATEURS LES PLUS SIGNIFICATIFS DANS D'AUTRES SOCIETES :

Administrateur personne physique	Mandats d'administrateurs dans d'autres sociétés
M[r] Mohamed BRIGUI	Société Générale Financière – SICAF, CIL Immobilière et Société Touristique OCEANA.
M[r] Khaled BEN HASSINE	Néant
Mr Habib Bouaziz	Néant
M[r] Afif BEN YAHIA	Soges Capital
M[r] Walid ZAHEG	Néant
M[r] Skander KAMOUN	Néant

5 - 1 - 5 – FONCTIONS DES REPRESENTANTS PERMANENTS DES PERSONNES MORALES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DANS LA SOCIETE QU'ILS REPRESENTENT :

Membres	Représenté par	Fonction au sein de la société qu'il représente
G A T	M[r] Mohamed DKHILI	D G A
Société Générale Financière - SICAF	M[me] Hella BRIGUI	Administrateur
Tunisian Travel Services	M[r] Raouf NEGRA	Directeur Financier

5 - 2 – INTERETS DES DIRIGEANTS DANS LA SOCIETE AU TITRE DE L'EXERCICE 2011 :

5 - 2 - 1 – REMUNERATIONS ET AVANTAGES EN NATURE ATTRIBUES AUX MEMBRES DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION AU 31 DECEMBRE 2011 :

La rémunération des membres du conseil d'administration, constituée des jetons de présence s'élève à 49 000 dinars au titre de l'exercice 2011.
La rémunération brute du Président Directeur Général s'élève à D 241 314, celle du Directeur Général Adjoint s'élève à D 174 733.
Par ailleurs, le directeur général adjoint bénéficie d'une indemnité de départ à la retraite équivalente à 50% de son salaire annuel. Cet engagement est couvert par une police d'assurance, le montant supporté à ce titre en 2011 s'est élevé à D : 43.094.

Les organes de direction disposent chacun d'une voiture de service et ce pour leurs déplacements professionnels.
Aucun autre avantage en nature n'est accordé aux membres des organes d'administration.

L'assemblée générale ordinaire du 14 avril 2009 a fixé la rémunération des membres du comité permanent d'audit à 15 000 dinars par an.

5 - 2 - 2 – PRETS ET GARANTIES ACCORDES EN FAVEUR DES MEMBRES DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION AU 31 DECEMBRE 2011:

Aucune opération n'a été conclue avec les administrateurs de la CIL.

5 - 3 – CONTROLE :

Nom	Adresse	Tél - Fax	Mandat
Société FINOR*, inscrite au tableau de l'ordre des experts comptables de Tunisie, représentée par Mr Mustapha MEDHIOUB.	Immeuble International City Center – Tour des bureaux Centre Urbain Nord – 1082 Tunis Mahrajène	Tel : 70 728 450 Fax : 70 728 405	2009-2011*

Nom	Adresse	Tél - Fax	Mandat
Société Financial Auditing and Consulting**, inscrite au tableau de l'ordre des experts comptables de Tunisie, représentée par Mr Mohamed Neji HERGLI.	22 bis, av Mongi Slim, menzah V, 2087 Ariana	Tel : 71 230 666 Fax : 71 234 215	2011-2013**

et

Nom	Adresse	Tél - Fax	Mandat
Société Delta Consult***, inscrite au tableau de l'ordre des experts comptables de Tunisie, représentée par Mr Walid BEN SALAH.	Immeuble Saadi - Tour CD – 2ème étage – Appartement 7 & 8 – Menzah IV - 1082 Tunis.	Tel : 71 755 035 Fax : 71 753 062	2011-2014***

* Renouvelé par l'AGO du 14 avril 2009 pour un mandat de trois ans prenant fin à la date de l'AGO statuant sur l'exercice 2011.

** Nommée par l'AGO du 24 mai 2011 pour un mandat de trois ans prenant fin à la date de l'AGO statuant sur l'exercice 2013.

*** Nommée par l'AGO du 17 mai 2012 pour un mandat de trois ans prenant fin à la date de l'AGO statuant sur l'exercice 2014.

5 - 4 – NATURE ET IMPORTANCE DES OPERATIONS CONCLUES DEPUIS LE DEBUT DU DERNIER EXERCICE AVEC LES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION OU DE DIRECTION AINSI QU'AVEC UN CANDIDAT A UN POSTE DE MEMBRE DU CONSEIL ET UN ACTIONNAIRE DETENANT PLUS DE 5% DU CAPITAL :

Administrateur	**Engagements**	
	Montant en DT	**Conditions**
Actionnaires détenant directement 5% du capital de l'établissement		
OCEANA	2 172 001	3-5 ans 8% à 10%
Les entreprises dans les quelles un des propriétaires ou **associés** ou **mandataires déléguées est directeur** ou **membre du conseil d'administration** ou **de la société**		
OCEANA	2 172 001	3-5 ans 8% à 10%

Au cours de l'année 2011, la société OCEANA a facturé à la CIL la somme de 31.390 DT.HT représentant les frais de personnel mis à la disposition de cette dernière.

CHAPITRE 6 – RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'EVOLUTION RECENTE ET LES PERSPECTIVES D'AVENIR

6 - 1 – EVOLUTION RECENTE ET ORIENTATIONS :

6 - 1 - 1 – EVOLUTION RECENTE :

Après une forte progression enregistrée durant l'année 2007 (+37,6% des mises en force), le secteur du leasing a connu une modération du rythme de croissance durant 2008, où les mises en forces ont progressé de seulement 12,3% pour passer de 729,6 MD à 819,6 MD. En 2009, le secteur reprend sa lancée et affiche un saut de 23,4% à 1011,4 MD. En 2010, le secteur poursuit son ascension avec un bond de 42,2% à 1438,4 MD.
L'encours financier des sociétés de leasing, a lui aussi, connu une hausse et a atteint 1948,5 MD fin 2010 contre 1541 MD fin 2009.

Cette tendance a été interrompue en 2011. En effet, très sensible à la conjoncture économique, le secteur de leasing a pâtit du ralentissement de l'activité économique observé au niveau de tous les secteurs suite aux événements sociopolitiques survenus en Tunisie ainsi qu'aux autres pays arabes (notamment la Libye).

Par ailleurs, la part de la CIL dans l'activité du secteur durant l'année 2011 représente environ 13,57% des mises en force et 14,2% des encours financiers contre respectivement 13,3% et 15,01% durant l'année 2010.
On constate, et à juste titre au vu des événements qu'à connu le pays depuis le début de l'année 2011, un ralentissement de l'activité de la société caractérisé par une baisse des mises en forces de -16,7% et des approbations de -21,8%. Les mises en force [4] ont atteint 159,3 MD au 31 décembre 2011 contre 191,3 MD au 31 décembre 2010. L'encours financiers (net des contrats suspendus et des dépôts de garantie) est passé de 292,4 MD fin 2010 à 307 MD fin 2011.

Au 30 septembre 2012, tous les indicateurs de production de la CIL ont retrouvé une croissance relativement modérée comparée à la même période en 2011, caractérisée par une appréciation de +3% des mises en force (à 121,9MDt).
Cette légère reprise a contribué, avec la maîtrise du coût des ressources, à l'amélioration de la rentabilité de la Compagnie qui a enregistré une hausse de 10% de son produit net (à 13,8MDt).

Le ratio des créances classées a légèrement baissé par rapport au 30 septembre 2011, passant de 10,53% au 30/09/2011 à 10,13% à la même période en 2012.

[4] Ajustées de la variation des contrats en instance de mise en force entre 2010 et 2011.

6 - 1 - 2 – ORIENTATIONS STRATEGIQUES :

La société prévoit pour l'année 2012 une hausse de 6,7% du niveau de ses mises en force qui devraient se situer à 170 MD et table sur une évolution moyenne de 9,58% l'an à partir de 2013.

De point de vue stratégique, pour les années prochaines, la CIL table sur le maintien, voire l'augmentation de la demande et sur une croissance positive du secteur du leasing. Les objectifs tracés se résument en :

- La continuation de l'amélioration du ratio des créances douteuses et litigieuses (CDL) et du ratio de provisionnement des créances au delà des 75%;
- Le maintien de la politique de prudence en termes d'octroi des crédits avec la consolidation des efforts en matière d'évaluation du risque client ;
- La consolidation de la part de marché de leasing en renforçant l'équipe commerciale et en ouvrant de nouvelles agences régionales ;
- La continuation de l'optimisation et de l'amélioration du système d'information.

6 - 2 – PERSPECTIVES D'AVENIR :

6 - 2 - 1 – ANALYSE DES ECARTS ENREGISTRES :

La confrontation des réalisations de l'exercice 2011 par rapport aux prévisions établies en 2011 et publiées au niveau du document de référence « CIL 2011 » a fait ressortir les écarts dont les plus significatifs sont les suivants :

	Prévisions 2011 (mDt)	Réalisations 2011 (mDt)	Ecarts (mDt)	Taux de Réalisations (%)	Commentaires
Mises en Force	150 000	159 324	9 324	106%	Les réalisations de 2011 ont dépassé les prévisions initiales de 6%.
Intérêts et produits assimilés de leasing	29 918	31 144	1 226	104%	La hausse des intérêts et produits assimilés de leasing est due, d'une part, à l'augmentation des intérêts de leasing suite à l'augmentation du niveau d'activité, et d'autre part, à l'augmentation des intérêts de retard.
Intérêts et charges assimilées	14 096	14 899	803	106%	Augmentation corrélative avec l'augmentation des emprunts.
Refinancement	76 000	97 500	21 500	128%	La hausse du refinancement revient à l'augmentation du niveau de l'activité.
Produits de placement	500	374	-126	75%	Les produits de placements enregistrés en 2011 présentent une baisse de 25% par rapport aux prévisions initiales.
Charge de personnel	2 948	3 097	149	105%	Les charges de personnel enregistrées en 2011 présentent une hausse de 5% par rapport aux prévisions initiales.
Autres charges d'exploitation	1 742	1 589	-153	91%	Les autres charges d'exploitation enregistrées en 2011 présentent une baisse de 9% par rapport aux prévisions initiales et ce grâce a une meilleure maîtrise de ces charges.
Dotation aux amortissements	540	450	-90	83%	Baisse au niveau des réalisations de 17%.
Dotation aux provisions et résultats des créances radiées	1 500	1 842	342	123%	Les provisions de 2011 comprennent des dotations collectives de 2,2MDt conformément à la circulaire n°2012-2 de la banque centrale.

La Compagnie Internationale de Leasing s'engage à actualiser ses prévisions chaque année sur un horizon de trois ans et à les porter à la connaissance des actionnaires et du public.
Elle est tenue à cette occasion d'informer ses actionnaires et le public sur l'état des réalisations de ses prévisions.
L'état des réalisations par rapport aux prévisions et l'analyse des écarts doivent être insérés au niveau du rapport annuel.
La Compagnie Internationale de Leasing s'engage à tenir une communication financière au moins une fois par an.

6 - 2 - 2 – ANALYSE DES MODIFICATIONS :

Les prévisions publiées au niveau du document de référence ''CIL 2011'' enregistré le 17 janvier 2012 sous le n° 12-001, sont différentes de celles publiées dans le présent document de référence.
En effet, compte tenu des réalisations de 2011, certaines modifications et mises à jour ont été apportées au niveau des hypothèses sous jacentes relatives aux rubriques suivantes :

- **Les intérêts et produits assimilés de leasing :**

En milliers de DT

	2012	2013	2014	2015
Ancien Business Plan	32 461	35 058	37 162	39 763
Nouveau Business Plan	32 702	35 318	38 143	40 813
Ecart	241	260	981	1 050

- **Les intérêts et charges assimilés de leasing :**

En milliers de DT

	2012	2013	2014	2015
Ancien Business Plan	14 955	15 831	16 636	17 448
Nouveau Business Plan	15 374	17 301	18 916	20 684
Ecart	419	1 470	2 280	3 236

- **Les charges d'exploitation :**

En milliers de DT

	2012	2013	2014	2015
Ancien Business Plan	5 614	6 028	6 403	6 875
Nouveau Business Plan	5 494	5 880	6 264	6 712
Ecart	-120	-148	-139	-163

- **Refinancement :**

En milliers de DT

	2012	2013	2014	2015
Ancien Business Plan	90 000	107 000	114 000	117 000
Nouveau Business Plan	100 000	117 000	125 000	134 000
Ecart	10 000	10 000	11 000	17 000

- **Charge de personnel**

En milliers de DT

	2012	2013	2014	2015
Ancien Business Plan	3 184	3 438	3 645	3 936
Nouveau Business Plan	3 344	3 589	3 822	4 108
Ecart	160	151	177	172

- **Autres charges d'exploitation**

En milliers de DT

	2012	2013	2014	2015
Ancien Business Plan	1 864	1 994	2 134	2 283
Nouveau Business Plan	1 700	1 819	1 946	2 083
Ecart	-164	-175	-188	-200

- **Dotations aux amortissements**

En milliers de DT

	2012	2013	2014	2015
Ancien Business Plan	567	595	625	656
Nouveau Business Plan	450	473	496	521
Ecart	-117	-122	-129	-135

- **Dotations aux provisions et résultats des créances radiées**

En milliers de DT

	2012	2013	2014	2015
Ancien Business Plan	1 500	1 750	2 000	2 100
Nouveau Business Plan	1 500	1 750	1 900	2 000
Ecart	0	0	-100	-100

6 - 2 - 3 – ANALYSE DES PERFORMANCES REALISEES AU 30 SEPTEMBRE 2012 PAR RAPPORT AUX PREVISIONS RELATIVES A L'EXERCICE 2012 :

La confrontation des réalisations des 9 premiers mois de l'exercice 2012 reflétées par les indicateurs d'activité au 30/09/2012 avec les prévisions établies pour l'année 2012 publiées au niveau du présent document de référence « CIL 2012 » fait ressortir les pourcentages de réalisation suivants :

(en mDt)	Indicateurs d'activité 30/09/2012	Prévisions année 2012	Pourcentage de réalisation
Mises en force	121 929	170 000	72%
Produit net	13 782	18 289	75%
Ressources d'emprunts	279 587	284 849	98%
Capitaux propres avant résultat	41 954	41 990	99,9%

Les principaux indicateurs d'activité réalisés au 30 septembre 2012 sont en phase avec les prévisions fin 2012 tel que prévues au niveau du plan d'affaires 2012-2016.

6 - 2 - 4 – HYPOTHESES DE PREVISIONS RETENUES:

Les projections financières 2012-2016 de la société ont été élaborées dans le cadre du document de référence « CIL 2012» et approuvées par le Conseil d'Administration du 20 septembre 2012.

Les prévisions pour la période ont été établies sur la base des états financiers arrêtés au 31/12/2011.

Les hypothèses de base et les prévisions concernant l'exploitation de la CIL durant les prochaines années se détaillent comme suit :

- **Les mises en force :**

Pour l'année 2012, la CIL prévoit un niveau des mises en forces de 170 MD.
La CIL table, à partir de 2012, sur une évolution moyenne de 9,01% l'an.
soit :

	2011	2012	2013	2014	2015	2016
En milliers de DT	159 324	170 000	190 000	210 000	230 000	245 000
Taux d'évolution	-16,70%	6,70%	11,76%	10,53%	9,52%	6,52%

- **Les intérêts et produits assimilés de leasing :**

Les intérêts et produits assimilés de la CIL devraient suivre une progression moyenne de 7% l'an à partir de 2012.

	2011	2012	2013	2014	2015	2016
En milliers de DT	31 144	32 702	35 318	38 143	40 813	43 670
Taux d'évolution	6,28%	5,00%	8,00%	8,00%	7,00%	7,00%

- **Les intérêts et charges assimilées :**

Le taux d'évolution des intérêts et charges assimilées est de 8% en 2011 et devrait se situer à un niveau moyen de 8,46% à partir de 2012.

	2011	2012	2013	2014	2015	2016
En milliers de DT	14 899	15 374	17 301	18 916	20 684	22 313
Taux d'évolution	8,02%	3,19%	12,53%	9,33%	9,35%	7,87%

- **Les charges d'exploitation :**

L'évolution de ce poste est estimée moyennant un taux moyen de 6,97% comme suit :

	2011	2012	2013	2014	2015	2016
En milliers de DT	5 136	5 494	5 880	6 264	6 712	7 192
Taux d'évolution	3,67%	6,98%	7,02%	6,53%	7,15%	7,15%

- **Les provisions nettes :**

Les dotations nettes aux provisions ont connu une hausse de 81,15% entre 2011 et 2010 (à 1842 mDt) suite à la constatation de provisions collectives, à hauteur de 2,2KDt, pour la couverture d'éventuelles dépréciations des créances des classes A et B1 conformément aux dispositions de la circulaire 2012-02.
Pour les années à venir la CIL prévoit une légère baisse à 1 500 milles dinars, en 2012 et une augmentation de 250 milles dinars an en 2013, de 150 milles dinars en 2014, de 100 milles dinars en 2015 et de 200 milles dinars en 2016.

En milliers de DT	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Dotations aux provisions	8 374	5 100	5 350	5 500	5 600	5 800
Reprises sur provisions	6 532	3 600	3 600	3 600	3 600	3 600
Provisions nettes	**1 842**	**1 500**	**1 750**	**1 900**	**2 000**	**2 200**
Taux d'évolution	81,15%	-18,56%	16,67%	8,57%	5,26%	10,00%

- **Les fonds que la société projette de lever :**

Les fonds que la société projette de lever proviennent des lignes de crédits émises sur le marché financier sous forme d'emprunts obligataires, bancaires ou autres. Les caractéristiques et les conditions prévues pour ces différents emprunts composant le programme d'endettement sont les suivants :

En milliers de DT

	2012		2013	2014	2015	2016
Emp obligataire						
Montant	20 000	20 000	60 000	70 000	80 000	80 000
Durée	5 ans	5 ans	5 ans	5 ans	5 ans	5 ans
Taux d'intérêt	6,00%	6,50%	6,5%	6,25%	6,25%	6,25%
Emp bancaires						
Montant	34 000		40 000	35 000	38 000	40 000
Durée	5 ans		5 ans	5 ans	5 ans	5 ans
Taux d'intérêt	5,75%		5,75%	5,75%	5,75%	5,75%
Total emprunt	**74 000**		**100 000**	**105 000**	**118 000**	**120 000**

Il est utile de préciser que les termes de ces crédits futurs peuvent êtres modifiés selon les conditions du marché financier au moment de leur mise en application.
Nous précisons aussi que le total emprunt en bas du tableau ci dessus diffère de celui du poste ''Encaissement provenant des emprunts'' figurant au tableau des flux de trésorerie prévisionnelle à la page 244, dans la mesure où ce dernier intègre aussi les encaissements provenant des financements à court terme sous forme de billets de trésorerie ou de certificats de leasing.

- **Les emprunts et ressources spéciales évolueront comme suit :**

En milliers de DT

	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Emprunts et ressources spéciales	274 191	288 849	299 257	317 629	334 100	353 722
Taux d'évolution	5,64%	5,35%	3,60%	6,14%	5,19%	5,87%

- **Les charges financières ont été estimées suivant l'évolution de la trésorerie et des intérêts des crédits en cours et à contracter :**

En milliers de DT

Charges financières relatives à :	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Crédits bancaires et extérieurs	3 988	3 785	4 463	4 948	5 477	5 896
Emprunts obligataires	9 187	9 089	12 038	13 077	14 407	15 017
Autres crédits à CT et autres	1 724	2 500	800	890	800	1 400
Total charges financières	**14 899**	**15 374**	**17 301**	**18 916**	**20 684**	**22 313**

- **Les capitaux propres :**

Les capitaux propres de la société évolueront comme suit :

	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Capital social	25 000	25 000	25 000	25 000	25 000	25 000
Réserves	12 680	17 561	22 628	26 927	32 667	38 750
Résultats reportés	754	266	500	500	500	500
Actions propres	- 410	- 843	- 843	0	0	0
Résultat de la période	8 203	9 067	9 142	9 740	10 083	10 521
Total des Capitaux propres	**46 227**	**51 050**	**56 427**	**62 167**	**68 250**	**74 771**

- **Les investissements :**

La Compagnie Internationale de Leasing prévoit un investissement annuel de maintien et de renouvellement de l'ordre de **300.000** dinars en matériel informatique, véhicules et équipements de bureaux.
Concernant les investissements en portefeuille, et afin d'optimiser son taux effectif moyen d'imposition au titre de ses bénéfices en le maintenant à un niveau moyen de 20%, la société compte procéder annuellement à des dégrèvements financiers sous forme d'investissements dans des titres en capital. A ce titre, elle prévoit de réaliser des investissements nets des cessions en titres, de l'ordre de 3,5MDt à partir de 2012.

- **Les dividendes :**

La CIL prévoit de distribuer un dividende par action comme suit :

En DT

	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Dividende par action	0,750	0,800	0,800	0,800	0,800	0,800

- **La rentabilité prévisionnelle :**

Les taux prévisionnels moyens présentés ci-dessus sont calculés sur la période allant de 2012 à 2016 en fonction des taux annuels figurant dans le tableau qui suit :

- Le taux prévisionnel moyen d'évolution des intérêts et produits assimilés de leasing sera de 7,48%
- Le taux prévisionnel moyen d'évolution des produits nets sera de 5,24%
- Le taux prévisionnel moyen d'évolution du résultat d'exploitation sera de 3,05%
- Le taux prévisionnel moyen de croissance des bénéfices nets sera de 3,02%
- Le taux prévisionnel moyen de croissance du bénéfice par action est estimé à 3,02%

NB : Les moyennes ci-dessus sont calculées selon la formule « moyenne géométrique ».

Taux d'évolution :	**2011**	**2012**	**2013**	**2014**	**2015**	**2016**
Intérêts et produits assimilés	6,28%	5,00%	8,00%	8,00%	7,00%	7,00%
Produits nets	4,55%	6,80%	4,01%	6,76%	4,82%	5,79%
Résultat d'exploitation	-2,56%	11,33%	0,84%	6,60%	3,54%	4,39%
Résultat net	-20,80%	10,53%	0,83%	6,54%	3,51%	4,35%
Bénéfice par action	-20,80%	10,53%	0,83%	6,54%	3,51%	4,35%

LES ETATS FINANCIERS PREVISIONNELS :

Bilan prévisionnel :

En milliers de dinars

ACTIFS	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Caisses et avoirs auprès des banques	5 137	6 877	1 063	2 844	2 425	3 147
Créances sur la clientèle, opérations de leasing	313 952	334 529	352 350	371 924	391 489	413 528
Portefeuille- titres commercial	500	1 200	1 300	1 400	1 500	1 500
Portefeuille d'investissement	12 833	16 333	19 833	23 333	26 833	30 333
Valeurs immobilisées	3 270	2 970	2 648	2 302	1 931	1 534
Autres actifs	3 167	4 000	4 250	4 000	4 500	5 000
TOTAL DES ACTIFS	**338 858**	**365 909**	**381 443**	**405 801**	**428 677**	**455 041**

PASSIFS	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Dettes envers la clientèle	3 661	3 400	3 200	3 000	3 000	3 000
Emprunts et ressources spéciales	274 191	288 849	299 257	317 629	334 100	353 722
Fournisseurs et comptes rattachés	9 859	12 000	12 000	12 000	12 000	12 000
Autres passifs	4 919	10 609	10 559	11 005	11 327	11 548
TOTAL DES PASSIFS	**292 631**	**314 859**	**325 016**	**343 634**	**360 428**	**380 270**
CAPITAUX PROPRES						
Capital social	25 000	25 000	25 000	25 000	25 000	25 000
Réserves	12 680	17 561	22 628	26 927	32 667	38 750
Résultats reportés	754	266	500	500	500	500
Actions propres	- 410	- 843	- 843	0	0	0
Résultat de la période	8 203	9 067	9 142	9 740	10 083	10 521
Total des capitaux propres	**46 227**	**51 050**	**56 427**	**62 167**	**68 250**	**74 771**
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	**338 858**	**365 909**	**381 443**	**405 801**	**428 677**	**455 041**

Etat de résultat prévisionnel :

En milliers de DT

	2011	2012	2013	2014	2015	2016
PRODUITS D'EXPLOITATION						
Intérêts et produits assimilés de leasing	31 144	32 702	35 318	38 143	40 813	43 670
Intérêts et charges assimilées	14 899	15 374	17 301	18 916	20 684	22 313
Produits des placements	374	450	500	550	600	600
Autres produits d'exploitation	448	450	441	462	486	486
Produit net	**17 068**	**18 228**	**18 958**	**20 240**	**21 215**	**22 443**
CHARGES D'EXPLOITATION						
Charges de personnel	3 097	3 344	3 589	3 822	4 108	4 417
Dotations aux amortissements	450	450	473	496	521	547
Autres charges d'exploitation	1 589	1 700	1 819	1 946	2 083	2 228
Total des charges d'exploitation	**5 136**	**5 494**	**5 880**	**6 264**	**6 712**	**7 192**
RESULTAT D'EXPLOITATION AVANT PROVISIONS	**11 932**	**12 733**	**13 078**	**13 976**	**14 503**	**15 252**
Dotations aux provisions et résultat des créances radiées	2 076	1 500	1 750	1 900	2 000	2 200
Dotations nettes aux autres provisions	(234)					
RESULTAT D'EXPLOITATION	**10 090**	**11 233**	**11 328**	**12 076**	**12 503**	**13 052**
Autres gains ordinaires	139	100	100	100	100	100
Autres pertes ordinaires	(8)					
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOT	**10 221**	**11 333**	**11 428**	**12 176**	**12 603**	**13 152**
Impôts sur les bénéfices	(2 018)	(2 267)	(2 286)	(2 435)	(2 521)	(2 630)
RESULTAT NET DE LA PERIODE	**8 203**	**9 067**	**9 142**	**9 740**	**10 083**	**10 521**

Tableau des flux de trésorerie prévisionnels :

	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Flux liés à l'exploitation						
Encaissements reçus des clients	194 945	208 439	232 843	256 722	282 694	299 731
Investissements dans les contrats de leasing	-179 742	-189 620	-214 700	-237 300	-259 900	-276 850
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel	-4 424	-5 165	-5 438	-5 808	-6 241	-6 696
Intérêts payés	-14 687	-16 923	-17 387	-19 063	-20 892	-22 521
Impôts & taxes payés	-5 028	-4 346	-4 410	-4 886	-5 531	-5 544
Autres flux liés à l'exploitation	808	3 222	620	650	730	630
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation	**-8 128**	**-4 393**	**-8 472**	**-9 684**	**-9 140**	**-11 250**
Flux d'investissements						
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	- 97	- 300	- 300	- 300	- 300	- 300
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	54	150	150	150	150	150
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières	-4 600	-5 500	-6 000	-6 500	-7 000	-7 500
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières	2 185	2 000	2 500	3 000	3 500	4 000
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement	**-2 457**	**-3 650**	**-3 650**	**-3 650**	**-3 650**	**-3 650**
Flux de financement						
Encaissement suite à la cession des actions propres				843		
Décaissement suite au rachat des actions propres	- 417	- 426				
Dividendes et autres distributions	-3 061	-3 748	-4 000	-4 000	-4 000	-4 000
Encaissements provenant des emprunts	97 500	100 000	117 000	125 000	134 000	144 000
Remboursements d'emprunts	-82 949	-85 342	-106 592	-106 629	-117 529	-124 379
Flux de trésorerie provenant des activités de financement	**11 073**	**10 483**	**6 408**	**15 215**	**12 471**	**15 621**
Flux de trésorerie liés aux placements monétaires	0	- 700	- 100	- 100	- 100	0
Variation de trésorerie	**487**	**1 740**	**-5 814**	**1 780**	**- 418**	**721**
Trésorerie au début de l'exercice	**4 650**	**5 137**	**6 877**	**1 063**	**2 844**	**2 425**
Trésorerie à la clôture de l'exercice	**5 137**	**6 877**	**1 063**	**2 844**	**2 425**	**3 147**

6 - 2 - 5 – AVIS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES INFORMATIONS FINANCIERES PREVISIONNELLES RELATIVES A LA PERIODE ALLANT DE 2012 A 2016:

Financial Auditing & Consulting

Société d'expertise comptable
Inscrite au tableau de l'ordre des experts comptables de Tunisie
22 bis, Avenue Mongi Slim El Menzah 5 - 2087 Ariana
Tél : 71 230 666 / Fax : 71 234 215
E-mail: neji.fac@planet.tn

Delta Consult
Société d'expertise comptable
Inscrite au tableau de l'ordre

Société d'expertise comptable
Inscrite au tableau de l'ordre des experts comptables de Tunisie
Immeuble SAADI – Tour CD – 2ème étage –
Appartement 7& 8 – Menzah IV – 1082 Tunis
Tél : 71 755 035 / Fax : 71 753 062
E-mail: walid.bensalah@deltaconsult.com.tn

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR L'EXAMEN D'INFORMATIONS FINANCIERES PREVISIONNELLES POUR LA PERIODE 2012-2016

MESSIEURS LES ACTIONNAIRES
DE LA COMPAGNIE INTERNATIONALE DE LEASING (CIL)

Conformément à la mission qui nous a été confiée, nous avons examiné la projection d'informations financières et de ses annexes de la CIL relatifs à la période 2012-2016, tels que figurant au chapitre 6 du document de référence "CIL 2012-2".

Cette projection et les hypothèses présentées dans la Note 6-2-4 sur la base desquelles elle a été établie, relèvent de la responsabilité de la direction. Elle a été préparée dans le cadre de l'élaboration du document de référence "CIL 2012-2" et a été approuvée par le Conseil d'Administration de la Compagnie du 20 septembre 2012. Il nous appartient, sur la base de notre examen, d'exprimer notre conclusion sur cette projection.

La projection a été préparée sur la base d'un ensemble d'éléments comprenant des hypothèses théoriques sur des événements futurs et des actions de la direction qui ne se produiront peut-être pas. En conséquence, les lecteurs sont avertis que cette projection ne peut pas être utilisée à d'autres fins que celles indiquées ci-avant.

Nous avons effectué cet examen selon les Normes Internationales de Missions d'Assurance applicables à l'examen d'informations financières prévisionnelles. Il n'entre pas dans notre mission de mettre à jour le présent rapport pour tenir compte des faits et circonstances postérieurs à sa date de signature.

Sur la base de notre examen des éléments corroborant les hypothèses retenues, nous n'avons pas relevé de faits qui nous conduisent à penser que celles-ci ne constituent pas une base raisonnable pour la projection, étant toutefois rappelé qu'elle repose sur des hypothèses théoriques et que nous ne pouvons apporter d'assurance sur leur réalisation.

A notre avis, cette projection est correctement préparée sur la base des hypothèses décrites et est présentée conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Enfin, nous rappelons que s'agissant de projections présentant par nature un caractère incertain, les réalisations différeront, parfois de manière significative des informations prévisionnelles présentées.

Tunis, le 19 novembre 2012

Les Commissaires aux Comptes

F.A.C	DELTA CONSULT
Mohamed Neji HERGLI	Walid BEN SALAH

6 - 2 - 6 – RATIOS PREVISIONNELS :

En milliers de DT

	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Indicateurs de gestion						
Résultat net de la période (1)	8 203	9 067	9 142	9 740	10 083	10 521
Engagements (Créances sur la clientèle+Portefeuille titre commercial+Portefeuille d'investissement)	327 285	352 062	373 482	396 656	419 822	445 361
Total engagements (Encours global + Engagements hors bilan) (2)	341 734	364 062	385 482	408 656	431 822	457 361
Fonds propres (avant résultat net) (3)	38 024	41 990	47 291	52 433	58 174	64 256
Capitaux propres avant affectation	46 227	51 057	56 433	62 174	68 256	74 778
Créances sur la clientèle	313 952	334 529	352 350	371 924	391 489	413 528
Créances classées (4)	23 796	24 000	25 000	26 500	28 000	29 250
Provisions et Produits réservés sur créances classées (5)	16 670	18 170	19 920	21 820	23 820	26 020
Emprunts et ressources spéciales (6)	274 191	288 849	299 257	317 629	334 100	353 722
Total bilan	338 858	366 335	381 870	405 384	428 260	454 624
Charges financières (7)	14 899	15 374	17 301	18 916	20 684	22 313
Total charges d'exploitation	5 136	5 494	5 880	6 264	6 712	7 192
Ratios propres aux sociétés de leasing						
Fonds propres/Engagements (3)/(2)	11,13%	11,53%	12,27%	12,83%	13,47%	14,05%
Rentabilité des fonds propres (1)/(3)	21,57%	21,59%	19,33%	18,58%	17,33%	16,37%
Total des créances classées/Engagements (4)/(2)	6,96%	6,59%	6,49%	6,48%	6,48%	6,40%
Ratio de couverture des créances classées (5)/(4)	70,05%	75,71%	79,68%	82,34%	85,07%	88,96%
Ratios de structure						
Total capitaux propres après résultat/Total bilan	13,64%	13,94%	14,78%	15,34%	15,94%	16,45%
Emprunts et ressources spéciales/Total bilan	80,92%	78,85%	78,37%	78,35%	78,01%	77,81%
Créances sur la clientèle, opérations de leasing/Total bilan	92,65%	91,32%	92,27%	91,75%	91,41%	90,96%
Emprunts et ressources spéciales+dettes envers la clientèle/Créances sur la clientèle, opérations de leasing	88,50%	87,36%	85,84%	86,21%	86,11%	86,26%
Ratios de gestion						
Charges de personnel/Produits nets	18,14%	18,35%	18,93%	18,88%	19,37%	19,68%
Produits nets/Capitaux propres avant résultat	44,89%	43,41%	40,09%	38,60%	36,47%	34,93%
Coefficient d'exploitation	30,09%	30,14%	31,02%	30,95%	31,64%	32,04%
Provisions nettes/Produits nets	10,79%	8,23%	9,23%	9,39%	9,43%	9,80%
Ratios de rentabilité						
ROE (Résultat net/capitaux propres avant résultat net)	21,57%	21,59%	19,33%	18,58%	17,33%	16,37%
ROA (Résultat net/Total bilan)	2,42%	2,47%	2,39%	2,40%	2,35%	2,31%
Résultat net/Produits nets	48,06%	49,74%	48,22%	48,13%	47,53%	46,88%
Intérêts et produits assimilés de leasing/ Créances sur la clientèle	9,92%	9,78%	10,02%	10,26%	10,43%	10,56%
Produits nets/Total bilan	5,04%	4,98%	4,96%	4,99%	4,95%	4,94%